

2020

Rapport d'activité

Table des matières

Les faits marquants de l'année 2020 05

Synthèse 14

Présentation du rapport d'activité 2020 15

Synthèse des orientations stratégiques 15

1. Les collections 21

1.1 Le dépôt légal 22

Les évolutions du dépôt légal 23

Le dépôt légal des imprimés 24

Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels 25

Le dépôt légal de l'internet 26

1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges 27

Les ressources papier 27

Les ressources numériques 29

Les documents spécialisés et audiovisuels 31

1.3 La numérisation des collections 31

Les marchés de numérisation 31

Les programmes internes de numérisation 33

1.4 Le traitement des collections 34

Le traitement bibliographique 34

La conservation préventive et curative 37

La conservation des collections numériques 41

La sûreté des collections 41

2. Le patrimoine immobilier 43

2.1 La stratégie immobilière de l'établissement 44

Le schéma directeur immobilier 44

Le schéma d'implantation des collections 45

Les perspectives de saturation des espaces de stockage 45

2.2 La rénovation de Richelieu 46

Les travaux de parachèvement en zone 1 47

Le chantier de la zone 2 47

Le futur Musée de la BnF et la Salle ovale 48

2.3 Réalisations diverses 49

3. Les publics et les services 51

3.1 Le développement des publics et les processus d'accueil à la Bibliothèque 52

Une amplitude d'ouverture bouleversée 52

Les abonnements 53

Les modalités d'accueil, d'inscription et de réservation 54

Le soutien au développement des publics 55

3.2	Les publics des salles de lecture	58
	L'évolution de la fréquentation	58
	Les formations et le développement de nouveaux services	60
	L'accès aux ressources documentaires	63
3.3	Les activités culturelles et éducatives	65
	Les expositions	65
	Les conférences et les colloques	68
	Les activités d'éducation artistique et culturelle	70
	Les éditions	73
3.4	La médiation culturelle en ligne	74
	Les expositions virtuelles	74
	Le développement des podcasts et des contenus vidéo	75
3.5	Gallica et la politique de diffusion numérique des collections	76
	L'offre documentaire et les fonctionnalités	78
	Gallica, bibliothèque collective	82
	Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé	85
3.6	L'accessibilité à la BnF	86
	La politique d'accueil des publics en situation de handicap	86
	Le centre exception handicap	87
3.7	L'information et les autres services en ligne	88
	La communication externe	88
	Le site internet et les réseaux sociaux	89
	Les services bibliographiques	90
4.	Le rayonnement	94
4.1	Les activités européennes et internationales	95
	Décrire, numériser, valoriser les collections d'origine étrangère, en partenariat avec les institutions et les chercheurs des pays dont elles sont issues	96
	Contribuer à la sauvegarde des patrimoines francophones et en zones de conflit	96
	Valoriser l'expertise de la BnF à l'international	97
	Préparer l'avenir grâce à la recherche et l'innovation	98
4.2	La coopération documentaire nationale	99
	Les pôles associés de dépôt légal imprimeur	100
	La coopération documentaire régionale et thématique	101
	Le Catalogue collectif de France (CCFr)	103
4.3	L'expertise BnF au service des professionnels	106
	L'expertise bibliographique	106
	L'expertise en conservation	108
	Formation initiale et continue à la BnF	108
4.4	Les activités scientifiques et de recherche	109
	Les programmes de recherche subventionnés au niveau national	110
	L'activité de recherche et développement au niveau international	112
	L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche	112
	Les centres de recherche de la BnF	114
	Le comité d'histoire de la BnF	115
	L'innovation numérique et le développement de la R&D à la BnF	116

5. La gouvernance	119
5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque	120
De nouveaux décrets pour la Bibliothèque nationale de France	120
Les outils de pilotage et la réflexion stratégique	120
L'innovation	123
L'information et la communication interne	124
Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives	125
5.2 Les ressources humaines	125
L'évolution des effectifs	125
Poursuite de la mise en œuvre de la réorganisation de la Direction déléguée aux ressources humaines (DdRH)	126
La poursuite de chantiers de transformations Ressources humaines	126
Des réponses inédites face à la crise sanitaire	127
5.3 Les affaires financières et budgétaires	128
Le budget et son exécution	128
Le suivi des dépenses des dirigeants	132
5.4 Les ressources propres	132
Le mécénat	132
La reproduction et les prestations numériques	135
Les autres ressources	136
5.5 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable	137
Le plan Services publics écoresponsables	137
Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics	138
Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre	139
Focus 1. La gestion des collections pendant le confinement	141
Focus 2. Les services aux lecteurs pendant le confinement	145
Focus 3. La BnF chez vous : la BnF diffuse ses contenus numériques pendant le confinement	148
Focus 4. L'organisation du travail pendant la crise sanitaire	152
Focus 5. La gestion en confinement : les effets budgétaires de la pandémie et le maintien de la chaîne de dépense et recette	157
Focus 6. La rénovation de la galerie Mansart	160
Focus 7. La BnF lance un Appel à manifestation d'intérêt pour la construction de son nouveau site de conservation	162
Focus 8. BDnF, la fabrique à BD de la BnF	165
Focus 9. L'Observatoire des publics	168
Focus 10. Les travaux du comité stratégique et de suivi des provenances : connaître, diffuser et valoriser nos collections étrangères	171
Focus 11. Un nouveau dispositif de soutien aux jeunes chercheurs : le financement en partenariat de deux contrats postdoctoraux	175
Focus 12. Un nouveau schéma numérique à la BnF	178

Les faits marquants de l'année 2020

JANVIER

13 janvier Ouverture de l'exposition *Claudine Nougaret, dégager l'écoute dans le cinéma de Depardon* – site François-Mitterrand, galerie des donateurs – du 14 janvier au 15 mars



15 janvier La BnF met à l'honneur le genre de la Fantasy avec la mise en ligne du site [Fantasy](#) qui propose d'explorer ce genre et comporte un jeu d'aventure narratif et immersif – et avec, jusqu'au 15 mars, un cycle de conférences et des ressources complémentaires en salle A

17 janvier Ouverture du site Gallica marque-blanche Rosalis, la bibliothèque numérique de la ville de Toulouse

18 janvier La BnF participe à la 4^e édition de la *Nuit de la lecture*. avec *Raconte-moi une histoire*, sur le site François-Mitterrand, où des comédiens donnent rendez-vous aux amoureux des lectures du soir, et avec la lecture par Suliane Brahim de manuscrits d'Hélène Cixous dans le cadre du cycle « À voix haute », sur le site Richelieu, en partenariat avec la Comédie-Française



30 janvier Mise en ligne de l'application BDnF, outil de création de bande-dessinée
Acquisition d'un livre d'heures parisien, manuscrit en latin, prenant la forme d'un volume petit in-12, et comptant 232 feuillets sur vélin

La BnF participe à la *Nuit des idées*, en proposant une conférence sur la notion d'écologie intégrale, suivie de deux master classes d'Élisabeth de Fontenay et de François Sureau, en partenariat avec France Culture

FÉVRIER

1^{er} février La BnF met en place une collecte spécifique d'archivage du web pour suivre l'évolution et l'impact global de la pandémie sur le web français. Elle s'attache à embrasser toutes les facettes de la crise sanitaire, via ses aspects médicaux et scientifiques, mais aussi sociaux, économiques et politiques, ou encore culturels et moraux



4 février
Ouverture du nouveau site de la Bibliographie nationale française

6 février Ouverture du service Gallicarte, pour géolocaliser des documents numérisés dans Gallica. L'outil *l'Arpenteur* est mis en ligne simultanément : il permet de préciser la position de documents mal ou non géolocalisés



Renouvellement de la convention triennale de partenariat entre la BnF et la CCI Paris Île-de-France

12 février Don par ses ayants-droit de manuscrits musicaux de Claude Vasori dit Caravelli (1930-2019), compositeur, arrangeur et chef d'orchestre, qui a connu un succès mondial et remporté plusieurs disques d'or

16 février Fermeture de l'exposition *Tolkien. Voyage en Terre du milieu* – site François-Mitterrand. L'exposition a accueilli plus de 135 000 visiteurs, niveau inédit à la BnF

19 février Ouverture du site Gallica marque-blanche Philharmonie / Pierre Boulez corpus sous droits de partitions annotées par Pierre Boulez (documents BnF), conformément aux termes de la convention conclue entre les deux établissements

21-23 février La BnF participe à la 6^e édition du salon du livre et des métiers d'art, organisée par l'association Anima Libri, à Montreuil-Bellay

MARS

4 mars Modification du décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France par le décret n° 2020-194 relatif à la Bibliothèque nationale de France, et par le décret n° 2020-195 portant diverses dispositions relatives aux bibliothèques. L'ensemble, pour ce qui concerne les dispositions statutaires de la BnF, se trouve désormais codifié au sein du code du patrimoine aux articles R. 341-1 à 21

10 mars Signature de la nouvelle convention-cadre entre la BnF et le CNRS

11 mars La Bibliothèque nationale de France et le Fonds Hélène & Édouard Leclerc pour la Culture, Landerneau initient un partenariat autour de l'estampe contemporaine. S'amorce ainsi un cycle d'expositions et d'éditions concertées et conjointes, qui vient s'ancrer dans les espaces respectifs et les politiques de programmation de ces deux acteurs culturels

14 mars En raison de la situation sanitaire en France concernant le Covid-19, et suite aux instructions du Gouvernement, la Bibliothèque nationale de France ferme au public sur ses différents sites

AVRIL

1^{er} avril Dans un arrêté du 1^{er} avril publié au Journal officiel le 5 avril, le ministère de la Culture précise la composition et le fonctionnement de la commission des acquisitions de la Bibliothèque nationale de France. Le seuil de valeur estimée pour les acquisitions de biens culturels, à titre onéreux ou gratuit, à partir duquel la consultation de la commission des acquisitions de la Bibliothèque nationale de France est obligatoire est fixé à 50 000 euros

3 avril Le 27^e trophée Presse Citron {BnF, fruit d'un partenariat entre l'école d'arts appliqués Estienne et la Bibliothèque nationale de France et récompensant les meilleurs dessins de presse de l'année, est décerné. Le lauréat 2020 de la catégorie « Professionnels » est Diego Aranega dont le dessin alerte avec humour sur les effets dramatiques du réchauffement climatique. Le jury a par ailleurs fait part de son « coup de cœur » pour le dessinateur de Charlie Hebdo Pierrick Juin qui a, quant à lui, choisi d'aborder le thème des violences conjugales. Dans la catégorie « étudiants », c'est Manon Halablian qui a été récompensée pour son dessin sur le lien entre confinement lié à la crise sanitaire et violences conjugales



23 avril La Bibliothèque met en place un nouveau rendez-vous de médiation : « La BnF dans mon salon » pour montrer en direct et en ligne des pépites de ses collections

29 avril Ouverture du site Gallica marque-blanche Pireneas, coordonné et financé par la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et rassemblant les ressources de plusieurs partenaires locaux

MAI

5 mai La BnF participe au groupe d'experts des États membres « Digital Cultural Heritage and Europeana » (DCHE) chargés de suivi de la Recommandation sur la numérisation du patrimoine culturel européen



12 mai La BnF est invitée à présenter les évolutions de la stratégie de communication de sa bibliothèque numérique Gallica au cours du premier confinement lors du webinaire « Culture from Home » organisé par Europeana à destination des bibliothèques européennes

JUIN

25 juin La BnF lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la création d'un nouveau pôle regroupant conservatoire national de la presse et centre de conservation pour ses collections. Cette démarche vise à sélectionner un lieu d'accueil pour le futur centre de conservation de la BnF et, au-delà, à trouver un partenaire pour le très long terme afin de soutenir le financement de l'investissement mais également nouer une coopération culturelle forte dans le cadre d'un projet ancré dans un territoire

Le premier contrat post-doctoral BnF - EUR Translitterae est attribué à Sarah Hassid qui sera accueillie à mi-temps au département de la Musique pour un projet intitulé : *Georges Kastner (1810-1867) ou l'invention d'une musicographie anthropologique : étude de la correspondance, des partitions manuscrites et imprimées, des méthodes instrumentales et des ouvrages didactiques d'un témoin éminent de la vie musicale au XIX^e siècle*

26 juin La Bourse du Comité d'histoire de la BnF est attribuée à Francesco Dendena qui sera accueilli au département du Dépôt légal pour une recherche intitulée : *Les enjeux politiques et culturels de l'établissement du dépôt légal dans l'Europe révolutionnaire et impériale au prisme du cas italien*

30 juin Nouveau service d'inscription permettant de s'inscrire intégralement en ligne en déposant les justificatifs sur un espace informatique sécurisé

JUILLET

1^{er} juillet La BnF contribue en juillet et août à « l'été culturel et apprenant » porté par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

4 juillet Le Prix Pasteur Vallery-Radot est décerné à Pierre Bruhns et Louis Lambrechts. Pierre Bruhns s'intéresse à la fonction des anticorps à travers des recherches fondamentales et de la recherche clinique. Son équipe étudie particulièrement les plasmocytes et les récepteurs pour les anticorps, ainsi que les cellules qui les expriment, dans des maladies dans lesquelles les anticorps sont pathogènes : allergies et auto-immunités. De nouveaux anticorps sont identifiés qui pourraient être proposés en thérapeutique. Louis Lambrechts est directeur de recherche à l'Institut Pasteur où il dirige l'Unité « Interactions VirusInsectes ». Ses travaux récents ont notamment contribué à mieux comprendre l'épidémiologie de la dengue.

6 juillet Réouverture des salles de lecture de la Bibliothèque de recherche sur les sites François-Mitterrand, Richelieu et Opéra, avec une jauge réduite à 50 %

Tenue à la BnF du premier comité de pilotage du projet de sauvegarde et de diffusion du patrimoine irakien piloté par la BnF avec le soutien de la Fondation ALIPH

14 juillet La BnF acquiert le manuscrit de l'oratorio *Saint François d'Assise* de Charles Gounod (1818-1893)

15 juillet Réouverture des salles de lecture de la Bibliothèque tous publics du site François Mitterrand et du site de l'Arsenal, avec une jauge réduite à 50 %

Ouverture de l'exposition *Terre ! Escapes mythiques en méditerranée. Trésors de la BnF et collections marseillaises*, Musée d'histoire de Marseille. Réalisée par la BnF en collaboration avec le musée d'Histoire de la ville de Marseille, l'exposition bénéficie à la faveur de la fermeture temporaire du musée de la BnF pour rénovation, de prêts à la fois exceptionnellement nombreux et de tout premier ordre, essentiellement issus du département des Monnaies, médailles et antiques.

AOÛT

24 août Mise en ligne de la nouvelle version de data.bnf.fr. L'ergonomie a été adaptée à la consultation sur tablette et téléphone portable. Le site offre une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap

SEPTEMBRE

1^{er} septembre Fermeture de la bibliothèque de la Maison Jean-Vilar en raison de travaux de mise aux normes du bâtiment prévus pour une durée d'un an environ

À l'occasion de la 7^e édition de « La rentrée littéraire pour tous » initiée par le Syndicat national de l'édition (SNE), en partenariat avec la BnF, 340 titres sont mis à disposition pour les lecteurs malvoyants ou aveugles en formats gros caractères, synthèse audio et braille numérique

11 septembre Signature de la convention de partenariat entre la BnF et Huma-Num



15 septembre Ouverture de l'exposition *Josef Koudelka. Ruines* – site François-Mitterrand. Pendant plus de trente ans, Josef Koudelka a sillonné 200 sites archéologiques du pourtour méditerranéen, dont il a tiré des centaines de photographies panoramiques en noir et blanc. La BnF expose un ensemble inédit de 110 tirages exceptionnels intitulé « Ruines »

17 septembre Publication de *La recherche à la BnF*, synthèse présentant à ses publics et partenaires scientifiques les enjeux et l'organisation de la recherche que conduisent, en propre ou en partenariat, ses personnels scientifiques

20 septembre La BnF participe à la 37^e édition des *Journées européennes du patrimoine*

21 septembre La BnF reprend ses manifestations culturelles en présence du public en proposant la réservation par l'application Affluences (pour les manifestations gratuites) et Bnf.ticketeasy.net (pour les manifestations payantes)

22 septembre La BnF acquiert deux ensembles de manuscrits autographes de Georges Brassens

Ouverture de l'exposition *À l'affiche!* – site François-Mitterrand, allée Julien Cain, 22 septembre 2020-21 février 2021

30 septembre Ouverture de l'exposition Pascal Quignard. *Fragments d'une écriture* – site François Mitterrand, galerie des donateurs

OCTOBRE

1^{er} octobre La Bourse de recherche Louis Roederer 2020 est décernée à Angèle Ferrere qui travaillera, parmi les collections du département des Estampes et de la photographie, au signalement et à la valorisation des œuvres de quatre femmes photographes des années 1970-1980 ayant pris pour sujet l'espace urbain et ses transformations: Rosine Nusimovici, Cécilia Otero, Deidi von Schaewen et Catherine Wagner. La Maison Louis Roederer, Grand Mécène de la Culture et soutien fidèle des expositions artistiques de la BnF, accompagne chaque année la mise en lumière de ses collections photographiques grâce à cette dotation de 10 000 euros

Démarrage du projet européen ARMA – “The Art of reading in the Middle Ages”. Ce projet a pour objectif de montrer comment la pratique de la lecture au Moyen-Âge a contribué au fondement de la culture européenne, à travers des manuscrits médiévaux en caractères latins dans différentes langues. Piloté par la Bibliothèque nationale de Slovénie, le projet rassemble 8 partenaires en Allemagne, Belgique, France, Irlande, Pays-Bas, République tchèque et Slovénie.

5 octobre Mise en ligne de la nouvelle version de Gallica, offrant une nouvelle page de visualisation des documents

6 octobre Ouverture de l'exposition *Pour l'amour du livre: la Société des bibliophiles français, 1820-2020* – bibliothèque de l'Arsenal. Documents d'archive, éditions rares et trésors issus de collections publiques et privées permettent de retracer le rôle qu'a joué la Société dans l'histoire de la bibliophilie française

7-11 octobre La BnF participe à la 23^e édition des Rendez-vous de l'histoire de Blois, autour du thème « Gouverner »

8 octobre Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *Raphaël et la gravure*, Musée des Beaux-Arts de Lyon, du 08 octobre au 08 février 2021. Cette exposition s'articule autour de 14 estampes de Marcantonio Raimondi, Agostino Veneziano, Marco Dente et Ugo da Carpi conservées au département des Estampes et de la photographie de la BnF. Gravées d'après des compositions du maître, elles illustrent l'importance accordée par Raphaël à cet art pour la diffusion de son œuvre



10-11 octobre La Petite Bibliothèque parlante, le festival de la BnF en version réduite en raison de la crise sanitaire, accueille notamment une lecture inédite de Wajdi Mouawad et de ses comédiens, texte qui lui a été inspiré par l'histoire d'une bible du XIV^e siècle, conservée dans les collections de la BnF, et de son incroyable voyage à travers les âges

12 octobre Mise en ligne de la nouvelle version des Archives de l'internet, utilisée pour consulter les collections du dépôt légal du web. Cette version comporte de nombreuses nouveautés parmi lesquelles on peut citer l'Intégration de chaînes YouTube collectées cet été, en lien avec l'épidémie de covid 19 et les élections municipales, mais aussi la mise en place de l'accès à trois nouveaux titres de presse payante et une collecte expérimentale de comptes Instagram.

13 octobre Pour sa première édition, le Prix du livre d'art, à Ajaccio, a été remis à Pauline Chougnat et Jean-Philippe Garric pour *La ligne et l'ombre, dessins d'architectes XVI^e-XIX^e siècle*, publié aux éditions BnF

14 octobre Remise du Prix du tirage Collection Florence & Damien Bachelot par le Collège international de Photographie du Grand Paris, en partenariat avec la BnF et la Société française de photographie. Les lauréats de cette première édition sont le photographe Clément Verger et le tireur Juan Cruz Ibanez, pour leur œuvre commune intitulée *Endeavour*, un travail à la chambre tiré sur du papier journal

22 octobre La BnF lance un appel au don pour l'acquisition d'une édition originale de *Du côté de chez Swann*, premier tome de l'œuvre romanesque de Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*. Plus de 1 700 donateurs et grands donateurs ont répondu à l'appel, permettant cette acquisition

30 octobre En raison de la situation sanitaire en France concernant le Covid-19, et suite aux instructions du Gouvernement, la Bibliothèque nationale de France ferme au public sur ses différents sites

NOVEMBRE

6 novembre À compter du 6 novembre, les conférences et lectures de la programmation culturelle du dernier trimestre 2020 sont proposées sous forme d'enregistrement vidéo et/ou de streaming mis en ligne sur le site de la BnF, la chaîne YouTube de la BnF et le Facebooklive de la BnF. Elles sont aussi disponibles en podcast sur les plateformes dédiées à ce mode de diffusion

11 novembre À l'occasion de la cérémonie de panthéonisation de Maurice Genevoix, le manuscrit de *Ceux de 14* est exposé. Ce manuscrit autographe a intégré les collections de la BnF grâce au généreux don de sa famille

12 novembre Le catalogue d'exposition *Josef Koudelka. Ruines* reçoit une mention spéciale au Prix CatalPa 2020 organisé par l'association Les Arpenteurs d'expositions



23 novembre Mise en ligne du nouveau Schéma numérique de la BnF. Composé d'une cartographie et d'un jeu de 40 cartes documentaires, il propose une vision panoramique et complète de la vie numérique de la BnF. Il donne à comprendre la transformation numérique de ses services, de ses métiers et de son organisation, ainsi que les axes stratégiques et la vision qui sous-tendent son action dans ce domaine

24 novembre Réouverture de la Bibliothèque de recherche, du mardi au vendredi 10 -17 h, avec une jauge réduite à 50%

30 novembre La BnF et le musée du quai Branly - Jacques Chirac proposent pour la 1^{re} année deux bourses destinées à favoriser la recherche de post-doctorants et d'enseignants-chercheurs français ou étrangers autour du thème de l'histoire et du parcours des collections extra-européennes. Les lauréats sont Iris Farkhondeh, post doctorante rattachée au groupe de Recherches en Études Indiennes (EPHE/Paris 3), pour son projet « Regards croisés de philologues et de photographes sur le Cachemire de la fin du XIX^e siècle à travers les collections réunies par Marc Aurel Stein et Alfred Foucher, indianistes, et par Isabelle Massieu, exploratrice » et Marine Vallée, assistante de conservation au Musée de Tahiti et des Îles, post doctorante membre du laboratoire EATSCO EA4241 (Université de la Polynésie française), pour son projet « Tracés de collections et d'expositions : la Polynésie française dans le paysage muséal parisien »

DÉCEMBRE



1^{er} décembre Dans le cadre de l'année de la bande dessinée (BD 2020), et afin de valoriser l'application BDnF, la BnF organise du 1^{er} décembre 2020 au 28 février 2021 un concours de création de bande dessinée numérique, intitulé « Patrimoine et bande dessinée ». Les participants (regroupés sous les catégories tous publics ou scolaires) sont invités à créer leur propre bande dessinée numérique avec BDnF

4 décembre Mise en ligne de la visite virtuelle de l'exposition *Josef Koudelka. Ruines*. Ce nouveau site permet de plonger le visiteur dans une reproduction numérique de l'exposition qui s'est tenue à la Bibliothèque nationale de France à l'automne 2020 et est fermée conformément aux instructions gouvernementales. L'exposition a été captée par une caméra permettant des prises de vues à 360°

Le prix Nadar Gens d'images est attribué à *L'odeur de la nuit était celle du jasmin*, ouvrage constitué de photographies de FLORE et d'écrits de Marguerite Duras, et publié par les éditions Maison CF - Clémentine de la Féronnière. Le Prix Nadar Gens d'images récompense un livre consacré à la photographie ancienne ou contemporaine édité en France au cours de l'année. Il est attribué par l'association Gens d'images en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et le musée Nicéphore Niépce de Chalon-sur-Saône, sous le parrainage du ministère de la Culture

4 décembre La 5^e journée professionnelle Systèmes et données s'est tenue en distanciel devant plus de 400 participants. Intitulée *Cataloguer par entités ou le big bang des données !*, elle avait pour objectif de projeter les professionnels dans un catalogage par entités

7-21 décembre La BnF présente une nouvelle série de conférences « La BnF dans mon salon », en direct sur Facebook, dans laquelle les experts et les expertes des collections présenteront diverses pépites – estampe, manuscrit, ouvrage imprimé, poésie, presse – sous un angle inédit

10 décembre La BnF accueille la journée d'étude internationale « Amitiés épistolaires dans l'Europe du XVIII^e siècle », organisée dans le cadre du projet Digitens

11 décembre Mise en ligne de la nouvelle application Gallica

17 décembre Mise en ligne de la nouvelle version du site api.bnf.fr. Cette nouvelle version bénéficie d'une ergonomie repensée, avec des critères destinés à faciliter la recherche des API ou jeux de données, qui continuent de s'enrichir. Elle fait la part belle aux exemples de projets de recherche et de réutilisations des données de la BnF, avec la mise à disposition d'outils libres pour mieux utiliser les données de la BnF

29 décembre La BnF publie le document relatif à la gestion de ses collections étrangères. Elle y énonce les grands principes présidant à leur gestion, réaffirme ses ambitions d'accessibilité et de dialogue pour ces collections, patrimoine mondial de l'humanité et rend publiques les initiatives engagées pour leur valorisation, qu'il s'agisse d'identifier leur provenance, d'interpréter leur histoire propre et celle partagée de leurs significations ou d'en assurer la diffusion scientifique et numérique

Synthèse



de l'année 2020



Présentation du rapport d'activité 2020



BnF,
site François Mitterrand
© Guillaume Murat / BnF

L'année 2020 ne pourra pas s'oublier de sitôt. Ce qui s'est passé à la BnF depuis le mois de mars ne se distingue pas fondamentalement de ce que l'ensemble du pays a traversé. Il a fallu fermer, très vite, définir un plan de continuité de l'activité et les actions essentielles pour l'institution et ses personnels : protéger les collections, maintenir les bâtiments, servir nos publics, etc. Non seulement s'adapter, mais s'adapter vite, et s'adapter à répétition. À aucun moment, la BnF et ses agents qui la font fonctionner et vivre ne se sont résignés, malgré les difficultés, malgré l'incertitude, malgré les inquiétudes.

Ce rapport d'activité est une nouvelle occasion de saluer la manière dont les équipes se sont attachées à préserver les services rendus aux publics, à maintenir les missions liées aux collections, aux projets avec nos partenaires. Les effets de la crise sanitaire sont signalés dans le rapport et plusieurs focus rassemblent et illustrent ces actions d'une année si particulière de début de pandémie : limitation des accès sur place mais continuité des missions et élargissement des publics en ligne.

2020 ne saurait se réduire à la gestion de la crise sanitaire : acquisitions, partenariats scientifiques, sites de Gallica marque-blanc, expositions, formalisations de documents stratégiques sur la politique de recherche, schéma numérique. Cette 3^e édition du schéma numérique de la BnF est constituée d'une cartographie et d'un jeu de 40 cartes documentaires qui donne à comprendre la transformation numérique de l'établissement, de ses métiers et de son organisation, ainsi que les axes stratégiques et la vision qui sous-tendent son action dans ce domaine.

C'est la capacité collective de la BnF à donner sans cesse une forme contemporaine à un dessein pluriséculaire : constituer et préserver notre mémoire, en communiquer les artefacts pour offrir un cadre à de nouvelles productions, créations et réflexions ; valoriser ce patrimoine insigne.

Synthèse des orientations stratégiques

Une permanence du lien aux publics et une recherche de services renouvelés

La fréquentation de l'année 2020 a été très fortement marquée par la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19. La Bibliothèque a dû fermer à plusieurs reprises et n'a pu rouvrir qu'avec des jauges réduites et de nouvelles modalités d'accueil en conformité aux règles de respect de distanciation. À l'inverse, l'audience des sites internet de la BnF et de ses nombreuses applications en ligne préexistantes a connu un niveau inédit, avec un accroissement exceptionnel pendant les confinements : au global, la galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré près de 48 millions de visites (+17 %).

Dès les premières contraintes de fermeture, la BnF s'est attachée à adapter les services

pour ses usagers (accroissement de l'offre de ressources électroniques et extension à un plus large public, renforcement du service SINDBAD pour l'information à distance) et à valoriser intensément ses vastes collections numériques : bibliothèque numérique Gallica et expositions virtuelles, séquences pédagogiques adaptées aux activités de classe « à la maison », nouveaux modes de médiation en ligne.

Ces actions, pour certaines accélérées en raison du contexte de l'année, s'inscrivent dans la continuité de projets engagés les années précédentes. Ainsi, pour faciliter et fluidifier les visites en salles de lecture ou pour les expositions, la dématérialisation des inscriptions est devenue complète, les usagers pouvant désormais déposer leurs justificatifs sur un espace informatique sécurisé, permettant la validation de son abonnement avant sa visite. Pour les expositions et les manifestations, un outil de billetterie et de réservation a été mis en place en 2019, à l'occasion de l'exposition Tolkien, clôturée en février 2020 et ayant reçu plus de 135 000 visiteurs, niveau inédit à la BnF. Cet outil a été élargi et pérennisé en permettant la réservation pour les usagers déjà titulaires d'un Pass ou exonérés, garantissant ainsi des conditions optimales de visite dans le contexte sanitaire comme ce fut le cas pour l'exposition *Josef Koudelka. Ruines* à partir de septembre.

Début 2020, pour encourager la réappropriation du patrimoine par le grand public, la BnF a mis à disposition BDnF, un outil de création numérique pour réaliser des bandes dessinées, des romans-photos ou tout autre récit multimédia mêlant illustrations et textes. La cible première du projet est le public scolaire, enseignants et élèves, mais la forme choisie, celle de la bande-dessinée, favorise autant les usages pédagogiques et professionnels (auteurs) que les usages (ré)créatifs à destination d'un large public. En 2020, l'application a été téléchargée à plus de 180 000 reprises et le nombre de projets créés dépasse 360 000.

La BnF a également déployé Gallicarte, issu du projet lauréat de la première édition du Hackathon de la BnF. Un algorithme a permis de géolocaliser 180 000 cartes et images de Gallica, et Gallicarte est associé à un outil d'enrichissement participatif *l'Arpenteur* grâce auquel des Gallicanautes peuvent préciser, en temps réel, la position de documents mal ou non localisés. Le déploiement de Gallicarte et de *l'Arpenteur* s'est accompagné d'opérations collaboratives : en 2020, elles ont facilité la géolocalisation de plus de 25 000 documents.

Des adaptations indispensables pour assurer la continuité de gestion des collections

La fermeture soudaine de l'établissement a obligé les équipes à s'adapter pour continuer d'assurer les missions d'enrichissement et de conservation des collections. Par dépôt légal, la Bibliothèque reçoit en moyenne chaque jour 500 livres et 800 journaux, magazines ou revues, auxquels s'ajoutent tous les autres types de documents soumis au dépôt légal (musique imprimée, documents cartographiques et audiovisuels, etc.). Faute de pouvoir traiter ces flux dans un contexte de confinement strict, la BnF a lancé une campagne de communication afin d'informer les éditeurs de la nécessité de suspendre l'envoi de leurs publications, tandis que les équipes de la BnF sont restées en permanence mobilisées pour répondre aux questions des déposants afin d'organiser les envois en différé et assurer la nécessaire poursuite de l'accroissement des collections. Au titre des collections du dépôt légal de l'internet, les collectes ont pu se maintenir en continu. Dès le mois de février, la BnF s'est souciée de mettre à disposition des chercheurs les publications sur le web fran-

çais relatives à la crise sanitaire, s'attachant à embrasser toutes les facettes de la crise, autant ses aspects médicaux et scientifiques que sociaux, économiques et politiques ou encore culturels et moraux. Elle a ainsi conduit une vaste collecte spécifique d'archivage du web pour suivre l'évolution et l'impact global de la pandémie dans le web français.

L'année 2020 a également vu se poursuivre les différents chantiers permettant d'expérimenter le dépôt légal des documents numériques. La chaîne d'entrée par flux du dépôt légal du son dématérialisé, entrée en production en décembre 2019, a permis d'enregistrer 4 460 dépôts du distributeur Idol qui est ainsi devenu en 2020 le principal déposant de phonogrammes, tous supports confondus. Le programme de mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles françaises (MISA OA) porté conjointement par la BnF et le CNC a officiellement démarré le 1^{er} juin 2020.

La conservation des collections, physiques et numériques, constitue une mission et un enjeu majeur de l'établissement pour la période actuelle et future. Pendant tout le confinement, plusieurs dispositifs ont assuré un suivi des conditions optimales de conservation, notamment avec l'aide de relevés de surveillance climatique consultables à distance. Pour s'assurer de la sécurité et du maintien de bonnes conditions de conservation des collections, des rondes régulières de personnels ont rapidement été mises en place sur les cinq sites de la BnF qui abritent des millions de documents.

Les magasins de conservation étant dans une situation de quasi-saturation, l'établissement instruit de plusieurs années des solutions d'extension de ses réserves à moyen et long terme. La Bibliothèque finalise un schéma global d'implantation et de gestion dynamique des collections pleinement intégré à la révision de sa stratégie immobilière. À ce titre, la BnF a publié en 2020 un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), dont l'objectif est d'identifier un partenaire régional à même de nouer une coopération culturelle forte dans le cadre d'un projet ancré dans un territoire et de soutenir le financement de l'investissement immobilier. Ce nouveau pôle doit regrouper un conservatoire national de la presse et un centre de conservation pour ses collections. Plus d'une cinquantaine de candidatures portant sur plus de 70 sites ont été reçues au 16 octobre 2020, date de clôture de l'AMI, pour un choix de site prévu en 2021.

Dans un contexte de complète redéfinition des normes internationales de catalogage, la BnF est engagée depuis plusieurs années dans un chantier d'envergure de refonte intégrale de son application de production catalographique et dont les instructions se sont poursuivies en 2020 autour du projet dit NOEMI (Nouer les Œuvres, Expressions, Manifestations et Items).

Des coopérations documentaires et scientifiques en essor malgré la crise sanitaire

La BnF s'emploie à nouer un grand nombre d'actions de coopération, à l'échelle nationale et internationale, qui favorisent le partage de ses expertises, la mutualisation de ses infrastructures et la coproduction de contenus. Des actions permanentes de coopération culturelle ou pédagogique se déploient sur l'ensemble des territoires même si, en raison du contexte, plusieurs actions programmées en 2020 ont dû être reportées.

La coopération est en premier lieu documentaire, à travers le Catalogue collectif de

France, l'aide à la numérisation des fonds locaux, la constitution et la consultation des archives de l'internet, la mise à disposition d'outils mutualisés. Ainsi, l'outil collaboratif TapIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche), développé en 2018 au titre des objectifs de co-production des données bibliographiques du contrat d'objectifs et de performance, a permis, en 2020, à 88 établissements différents d'assurer la publication de 171 nouveaux inventaires et la mise à jour et l'enrichissement de plus 1 000 autres.

La dimension collective et coopérative de Gallica a continué de s'étendre avec désormais dix bibliothèques numériques Gallica marque-blanc suite aux mises en ligne en 2020 de *Rosalis*, la bibliothèque numérique de la ville de Toulouse, *Pireneas*, la bibliothèque numérique de Pau, du Béarn et des Pyrénées ainsi qu'un site pour la *Philharmonie de Paris* permettant d'accéder à des documents sous droits, accessibles en accès réservé. Outil central de collaboration entre éditeurs et organismes agréés, la plateforme PLATON, qui donne accès à la lecture aux personnes en situation de handicap, connaît une activité très dynamique avec un total de 128 organismes habilités en 2020 (107 en 2019) et 1 549 éditeurs inscrits (contre 1 392 en 2019). En 2020, 15 800 fichiers éditeurs ont été déposés sur la plateforme et le nombre de dépôts de fichiers adaptés est passé de 8 000 fin 2019 à 19 400 fin 2020. Ces fichiers sont téléchargeables et peuvent être ainsi exploités par d'autres organismes habilités.

La coopération numérique internationale s'est encore renforcée avec le développement continu de la collection numérique : Patrimoines partagés. Quatre sites ont été ouverts depuis le début du 2017 : France-Pologne, Bibliothèque d'Orient, France-Brésil et France-Chine. En 2020, le nombre de visites de ces sites a augmenté de 120 %. La BnF a par ailleurs réaffirmé ses ambitions d'accessibilité et de dialogue pour ses collections étrangères, en publiant en 2020 un document exposant les grands principes de gestion de ces collections et rendant publiques les initiatives engagées pour leur valorisation.

L'engagement de la BnF pour la protection du patrimoine avait reçu en 2019 le soutien de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) au projet de la BnF de sauvegarde et de diffusion du patrimoine écrit irakien. La mise en œuvre de ce projet d'une durée de 4 ans a débuté en 2020, avec la signature de conventions en Irak et en France (Institut national du Patrimoine).

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions scientifiques essentielles de la Bibliothèque. Afin de rendre plus visibles les recherches conduites par l'établissement et les expertises scientifiques de ses personnels, la BnF a publié *La recherche à la BnF*, document de synthèse qui résulte d'une vaste réflexion impliquant les personnels scientifiques de la BnF et les membres de son conseil scientifique. Il présente à ses publics et partenaires scientifiques, les enjeux et l'organisation de la recherche que conduisent, en propre ou en partenariat, ses personnels scientifiques.

Cette activité scientifique à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ainsi, en septembre 2020, la BnF a signé une convention de partenariat avec la Très Grande Infrastructure de Recherche (TGIR) Huma-Num du CNRS pour mettre en œuvre de concert le BnF Data Lab, nouvelle espace de recherche dédiée à la fouille et l'analyse automatisée de corpus numériques, qui ouvrira sur le site de François-Mitterrand au printemps 2021.

L'année 2020 a aussi permis de mettre en œuvre une nouvelle modalité d'accueil et de soutien aux jeunes chercheurs désireux de travailler sur les collections de la Bibliothèque, en attribuant deux contrats postdoctoraux cofinancés avec des partenaires scientifiques de premier plan, le Collège de France et l'École Universitaire de recherche (EUR) TransLitteræ : Transferts et humanités interdisciplinaires relevant de l'École normale supérieure (Ulm).

Une gestion humaine et financière soucieuse de la continuité du fonctionnement de la Bibliothèque et du bien-être de ses personnels

Le contexte sanitaire a contraint l'établissement à aménager très rapidement les activités et la manière de travailler de l'ensemble des collaborateurs. L'activation du Plan de continuité d'activité a permis d'assurer la continuité intégrale des fonctions essentielles de l'établissement, puis le déploiement rapide d'un ensemble de missions beaucoup plus étendu ainsi que la gestion des fermetures et des réouvertures.

Dans un contexte inédit, la BnF a eu à cœur de maintenir le lien entre l'établissement et les agents : informer en temps réel, accompagner les situations de travail nouvelles, transmettre les mesures sanitaires prises par l'établissement. Elle a mis en place un dispositif de suivi et d'accompagnement des personnes susceptibles d'avoir besoin d'un soutien particulier.

Dès la mi-mars 2020, la BnF a équipé ses agents en matériel informatique selon les besoins et selon le matériel disponible. À cet effet, plusieurs commandes successives, non budgétairement programmées, ont été rapidement passées. Une réflexion sur le télétravail, prenant appui sur les résultats d'une enquête indépendante à laquelle 54 % des personnels ont répondu et sur un dispositif interne de retour d'expériences, a été engagée pour surmonter la fracture ressentie, indépendamment de l'équipement informatique lui-même, entre les agents qui peuvent travailler à distance et ceux qui ne le peuvent pas en raison de leurs missions.

La BnF disposait, avant le déclenchement de la crise sanitaire, d'une chaîne budgétaire et comptable très largement dématérialisée, situation qui a été un atout considérable pour maintenir la chaîne de dépense et de recette durant la crise sanitaire. La forte mobilisation d'un nombre très important d'agents en capacité de travailler à distance et la mise en place rapide de procédures exceptionnelles en interne et avec le contrôle budgétaire et comptable ministériel, ont permis le maintien de l'activité sur les achats, la commande publique, l'exécution de la dépense, la recette et la paie des agents.

La rénovation du site Richelieu constitue l'un des chantiers majeurs du ministère de la Culture. La crise liée à la Covid-19 a eu un impact important sur l'avancée des travaux en 2020, avec une interruption complète jusqu'en mai, puis une reprise avec des quotas réduits par entreprise. En raison de ce contexte exceptionnel et malgré la poursuite de la rénovation, la réouverture a dû être décalée de plusieurs mois : le site entièrement rénové sera de nouveau pleinement accessible au public à l'été 2022 et la BnF pourra déployer le nouveau projet scientifique, culturel et pédagogique qu'elle ambitionne pour ce lieu historique.

Cette rénovation s'appuie sur des financements du mécénat dont le développement a été grandement freiné par la crise sanitaire de la Covid-19. En dépit de ce contexte écono-

mique peu favorable, la souscription publique lancée en 2020 en faveur de la rénovation du site Richelieu a connu un nouveau succès, avec les « adoptions » des bibliothèques, des villes et des colonnes de la Salle ovale et trois nouveaux mécènes, dont une fondation américaine, ont rejoint le cercle de mécènes pour Richelieu. Signe de l'attachement à l'institution et à sa vocation patrimoniale, les donateurs ont également répondu favorablement à la souscription publique pour l'acquisition d'une édition originale de *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust, avec plus de 1 700 donateurs et grands donateurs permettant d'atteindre le montant espéré. Cette édition, enrichie d'une lettre-dédicace de huit pages, sera rapidement numérisée et son contenu accessible librement sur Gallica, en attendant d'être présentée au public lors de l'exposition que la Bibliothèque consacrera à Marcel Proust en 2022.

1.

Les collections

1.1 Le dépôt légal	22
Les évolutions du dépôt légal	23
Le dépôt légal des imprimés	24
Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels	25
Le dépôt légal de l'internet	26
1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges	27
Les ressources papier	27
Les ressources numériques	29
Les documents spécialisés et audiovisuels	31
1.3 La numérisation des collections	31
Les marchés de numérisation	31
Les programmes internes de numérisation	33
1.4 Le traitement des collections	34
Le traitement bibliographique	34
La conservation préventive et curative	37
La conservation des collections numériques	41
La sûreté des collections	41



© Béatrice Lucchese
/ BnF

Les collections de la Bibliothèque nationale de France sont aussi riches que variées : livres, revues, journaux, cartes, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web. Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François Ier, mais aussi grâce à des acquisitions onéreuses, ainsi que par des dons, legs et échanges.

La Bibliothèque conduit également une ambitieuse politique de numérisation qui allie développement des programmes de coopération numérique avec les territoires et à l'international, et ouverture à des partenariats privés.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections tant physiques que numériques, les activités de catalogage et de conservation permettent de garantir la transmission aux générations futures.

Collections au 31 décembre 2020

	2020
Livres et recueils	15 700 000
Périodiques (titres)	400 000
Manuscrits	370 000
Estampes et photographies	15 800 000
Partitions	2 000 000
Cartes, plans, globes	900 000
Monnaies et jetons	440 000
Médailles	150 000
Autres objets	60 000
Documents relatifs aux spectacles	3 000 000
Enregistrement sonores	1 600 000
Vidéogrammes	350 000
Multimédias	180 000
Archives du web (en fichiers collectés (URL))	40 000 000 000
En teraoctets	1 400

1. 1

LE DÉPÔT LÉGAL

Régi par le Code du patrimoine, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France. Conformément à la loi du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVISI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

Voir Focus 1 : la gestion des collections pendant le confinement

Les évolutions du dépôt légal

Depuis 2009, les éditeurs ont la possibilité de faire leurs déclarations de dépôt en ligne. Près de 34 000 déposants y sont inscrits. Les données des déclarations sont directement intégrées dans le site Nouveautés éditeurs et dans le Catalogue général de la BnF, permettant ainsi un premier signalement de la production éditoriale. En 2020, plus de 60 172 documents ont été reçus avec cette déclaration en ligne dont 4 865 documents sonores dématérialisés et 45 livres numériques dans le cadre des expérimentations de dépôt légal numérique. Près des deux tiers des déclarations sont désormais dématérialisées. Pour les livres, ces déclarations en ligne représentent près de 73 % des documents déposés, pour les partitions 78 % et pour les documents cartographiques 84 %.

L'année 2020 a aussi vu se poursuivre la montée en charge de la déclaration de « dépôt légal automatisé » qui permet aux distributeurs de livres des grands groupes d'édition, mandatés par les éditeurs, d'adresser leurs déclarations par flux au format ONIX (ONline Information Exchange). La norme ONIX for books est un format d'échange de métadonnées. Ce transfert automatisé des métadonnées améliore la fluidité des circuits pour les déposants comme pour la BnF. Il est en augmentation constante avec 28 % des livres déposés en 2020. Huit partenaires utilisent désormais ce service : quatre groupes (Hachette Livres, Interforum/Editis, Humensis), les plateformes Books on Demand et Edilivre, les maisons d'édition Dargaud, L'Harmattan et les Éditions du Net, pour 258 marques (230 en 2019).

Ces innovations concrétisent l'adaptation du dépôt légal à l'évolution numérique de la production éditoriale, qu'il s'agisse des outils de gestion, des métadonnées ou des documents eux-mêmes. Dans cette perspective, l'année 2020 a vu se poursuivre les différents chantiers permettant d'expérimenter le dépôt légal des documents numériques. En lien avec le ministère de la Culture, les rencontres avec les associations d'éditeurs et de producteurs de documents audiovisuels dématérialisés (son, image animée, jeu vidéo, etc.) se sont prolongées.

Pour les livres numériques, le chantier technique a vu la mise en production de la chaîne d'entrée et de traitement, du dépôt du fichier jusqu'à sa consultation par les chercheurs dans les emprises de la BnF, en passant par le catalogage et la conservation pérenne. Fin 2020, 539 livres numériques de l'éditeur Publie.net entrés par dépôt légal sont signalés au Catalogue de la BnF et sont consultables dans Gallica intramuros. L'expérimentation se poursuit avec une proposition de dépôt légal dématérialisée d'un autre éditeur volontaire, Les Éditions du Net.

La chaîne d'entrée par flux du dépôt légal du son dématérialisé (DLSD) est entrée en production en décembre 2019 : les documents déposés sont composés de fichiers audio au format FLAC, de métadonnées descriptives et de visuels des pochettes. Le distributeur Idol, qui a déposé 4 460 documents, devient ainsi le principal déposant de phonogrammes, tous supports confondus. Les notices, générées automatiquement, sont visibles au catalogue et les fichiers sont consultables sur Gallica intramuros au format MP3 (les fichiers au format FLAC restent consultables sur les postes audiovisuels en salle P).

Le programme MISAOA (Mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles françaises) porté par la BnF et le CNC a officiellement démarré le 1er juin 2020 suite à la signature des parties prenantes. Il regroupe 37 opérations réparties en neuf projets, seize chantiers, douze actions, rythmées par quinze jalons en trois ans. Les jalons 2020 concernaient d'une part la mutualisation de l'administration des postes et des serveurs du système audiovisuel par le département des Systèmes d'information ainsi que la gestion des demandes de prestation audiovisuelle, d'autre part le versement du premier fichier audio dans la chaîne de dépôt légal du son dématérialisé et sa diffusion dans Gallica intramuros. En complément, des travaux d'appropriation, de recensement et de mise en cohérence de l'archive audiovisuelle ont permis de préparer les opérations de mutualisation au niveau de l'infrastructure matérielle ainsi que d'élaborer une planification des opérations de migration vers le système de préservation SPAR de la BnF. Les instructions menées en commun avec le CNC vont permettre de passer à une phase d'expérimentation avec des acteurs du secteur proposés par les organisations professionnelles.

À terme, ces filières de dépôt légal dématérialisé seront mises en place pour les différents types de documents : presse, documents cartographiques, partitions, etc.

Dans le cadre de l'arrêté du 16 septembre 2014, la BnF déploie l'accès aux Archives de l'internet dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur. Ce sont ainsi 20 bibliothèques de dépôt légal imprimeur en région qui sont connectées (cf. 4.2.1). Compte tenu de la crise sanitaire, ce déploiement a marqué le pas en 2020 mais sera poursuivi en 2021.

Principales entrées par dépôt légal à la BnF

Types de documents	2017	2018	2019	2020
Livres	81 263	82 313	79 582	64 121
Livres numériques			476	63
Périodiques	245 420	219 766	212 661	178 816
Brochures et publications diverses	15 800 000	15 496		
Son	8 230	7 733	8 071	8 704
dont son dématérialisé				4 460
Vidéogrammes	10 230	5 770	9 620	5 037
Multisupports	1 410	1 320	1 264	743
Multimédias	1 621	1 686	1 420	1 745
Cartes et plans	2 263	1 878	2 298	1 222
Estampes	282	374	292	250
Livres d'artiste	54	34	61	44
Photographies	87	460	236	292
Monnaies			77	35
Affiches illustrées	331	1 034	746	426
Imagerie (cartes postales)	8 971	7 632	4 546	2 598
Partitions	2 121	2 232	1 492	1 516
Internet*	2,2	2,7	3,1	3,5
Dont collectes larges	1,4	2,1	2,3	2,7
Dont collectes ciblées	0,8	0,5	0,8	0,8

*en milliards de fichiers web (URL)

Le dépôt légal des imprimés

Le dépôt légal éditeur

Les livres

En vingt ans, le nombre de livres déposés dans les services du dépôt légal avait augmenté de près de 70 %. Alors que depuis cinq ans, le chiffre de dépôts oscillait autour de 80 000 livres par an, on constate une nette baisse en 2020 avec 64 121 livres enregistrés (-19 %). Cette baisse, conséquence de la crise sanitaire, a surtout été constatée au dernier

trimestre de l'année.

La répartition des dépôts par catégorie de déposants confirme l'installation de l'autoédition dans le paysage éditorial français : 80 % des dépôts sont le fait d'éditeurs professionnels, associatifs ou collectivités et 20 % celui d'auteurs autoédités et d'éditions à compte d'auteur. Cette année encore, le premier déposant en nombre de titres est L'Harmattan et non un éditeur à compte d'auteur et d'autoédition (Books on Demand est en 2e position). Par thématique, une large majorité (60 %) des livres catalogués a rejoint le département Littérature et art, 21 % est destiné au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, le département Droit, économie, politique reçoit 10 % des monographies et celui des Sciences et techniques 9 %.

Les périodiques

Avec 32 677 titres reçus en 2020, la baisse de la production se poursuit (-2 %), le nombre de nouveaux titres catalogués (1 704) étant cette année encore inférieur au nombre de cessations de parution. En nombre de fascicules, ce sont 178 816 numéros qui ont été reçus par la Bibliothèque (-15 %). La filière des entrées de périodiques ayant été fortement impactée par la crise sanitaire, notamment par l'interruption des circuits de mars à mai 2020, il serait imprudent d'interpréter trop rapidement ces données, que ce soit en termes de baisse de la production éditoriale ou de complétude des collections : avec la reprise progressive de l'ensemble des processus et des circuits, et notamment les résultats des relances et réclamations, c'est seulement dans le temps long qu'il sera possible d'aboutir à un bilan stabilisé.

Le département Droit, économie, politique est le premier destinataire de ces dépôts de périodiques, en proportion de titres (36 % des titres collectés, parmi lesquels la presse d'information générale et les titres de publications officielles) mais surtout de fascicules, 59 % des dépôts lui étant adressés.

Les brochures

Sont également entrées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires, administratifs ou à caractère politique ou religieux (tracts, affichettes). 7 732 brochures ont été déposées en 2020 (-33 %).

Le dépôt légal imprimeur

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Île-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur. Les bibliothèques depositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF (cf. 4.2.1).

Voir Focus 1 : la gestion des collections pendant le confinement

Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

Le dépôt légal des documents audiovisuels s'élève à 16 229 en 2020. Cela représente une baisse de 23 % par rapport à l'année 2019 dont les chiffres exceptionnels s'expliquaient par la régularisation de plusieurs années de retard pour la vidéo, mais se situe à un niveau proche de 2018 : 16 483. L'industrie du son, de la vidéo et du multimédia n'a évidemment pas échappé au contexte sanitaire très particulier de l'année 2020, qui a profondément

affecté tous les secteurs de la vie culturelle. Plusieurs éléments sont cependant à noter :

- le vinyle représente toujours 25 % des dépôts sonores, pour lesquels s'est mis en place le dépôt légal du son dématérialisé par flux, avec un nombre de dépôts sensiblement équivalent aux dépôts de documents physiques ;
- les dépôts de vidéogrammes retrouvent presque leur niveau de 2018, après une année 2019 exceptionnelle alimentée par des dépôts de rattrapage ;
- les multisupports continuent leur lente décrue, avec une chute de plus de 40 %, due non seulement à la crise sanitaire mais aussi à une tendance générale de l'édition ;
- pour le multimédia, le nombre de monographies déposées a augmenté de 16 %, avec une prédominance du dématérialisé, grâce à plusieurs dépôts de rattrapage et l'arrivée de nouveaux déposants, et les entrées de périodiques semblent se stabiliser.

Par ailleurs, un peu plus de 6 300 documents spécialisés (partitions imprimées, cartes et plans, imagerie, photographies, etc.) sont entrés dans les collections par dépôt légal soit une baisse de 31 % par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par la chute de l'imagerie au département des estampes (-43 %) et des cartes, plans et reliefs (-43 %). Concernant les monnaies et médailles, les entrées par dépôt légal des monnaies sont stables (16 en 2020 et en 2019) alors que le chiffre a été divisé par deux pour les médailles (19 en 2020 contre 45 en 2019).

Ces baisses récurrentes d'une année sur l'autre s'expliquent par la part croissante des fichiers dématérialisés collectés qui ne compensent pas la chute du dépôt sur support car les dispositifs réglementaires et techniques pour le dépôt légal des documents dématérialisés ne sont pas opérationnels pour toutes les filières. Dans les années à venir, on devrait assister à une augmentation du dépôt légal des documents spécialisés avec la mise en place progressive des différentes filières de dépôt.

Le dépôt légal de l'internet

173,8 To de données ont été collectées au titre du dépôt légal de l'internet. La collecte large a représenté à elle seule 117,6 To. La collecte ciblée des sites sélectionnés par la BnF et ses partenaires s'est élevée quant à elle à 56,2 To. Le volume cumulé des Archives du web BnF a atteint 1,34 péta octets durant le mois de décembre 2020. Le dépôt légal numérique a poursuivi la collecte des vidéos en s'adaptant autant qu'il est possible à la complexité de l'architecture de sécurisation mise en place par les plateformes de diffusion. Les efforts ont également été poursuivis pour assurer la collecte de la presse en ligne, qui porte désormais sur 49 titres de presse quotidienne nationale et régionale et 289 éditions locales, plusieurs éditions locales ayant été supprimées pendant la crise sanitaire. Les équipes du dépôt légal du web de la BnF ont participé à plusieurs projets de recherche, notamment :

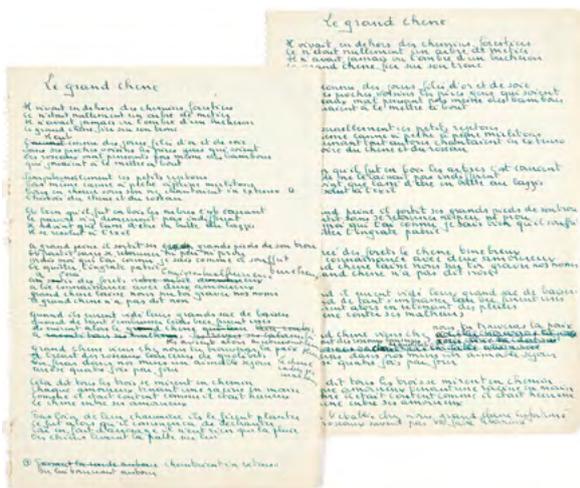
- le projet « Lifranum » de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'unité de recherche MARGE qui vise à identifier et structurer le corpus des littératures francophones nativement numériques (sites, blogs, réseaux sociaux) ;

- le projet « BodyCapital » avec le laboratoire SAGE de l'Université de Strasbourg qui a pour but de retracer l'histoire culturelle et sociale du corps au 20e siècle en Europe au travers de l'étude de sources audiovisuelles ;
- le projet « Les animaux dans la Grande Guerre », dont le responsable scientifique Alexandre Delaporte est chercheur associé à la BnF

Enfin, le service du dépôt légal numérique a mis à profit cette période inédite pour constituer dans les archives de l'internet une collecte exceptionnelle sur la pandémie de Covid-19 dans tous ses aspects, du confinement aux questions sociales, scientifiques, géopolitiques, etc.

Voir Focus 1 : la gestion des collections pendant le confinement

1.2 LES ACQUISITIONS, LES DONS ET LES ÉCHANGES



Georges Brassens, manuscrit autographe pour la chanson « Le Grand Chêne », Photo Artcurial 2020. © 1966 Universal Music Publishing

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et mécénats. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire d'enrichissement des collections.

Les ressources papier

53 042 monographies au format papier sont entrées dans les collections en 2020 par achat, don ou échange. La baisse des entrées de monographies par

rapport à 2019 (-9 %) s'explique notamment par les conditions de travail exceptionnelles dues à la crise sanitaire du Covid-19 : la baisse générale de la production éditoriale, l'arrêt des activités pendant le confinement du premier semestre. Cette baisse reste modérée en raison notamment du nombre de monographies livrées en 2020 pour la constitution des collections de la Salle ovale (4 003 entrées en 2020 et 3 300 en 2019).

En 2020, 46 448 monographies imprimées ont été reçues par acquisition soit une baisse de près de 8 %. La majeure partie (84 %) est acquise pour les départements du site François-Mitterrand. Ces acquisitions ont baissé de 12 %. Les acquisitions sont réalisées pour enrichir les magasins (57 %) et renouveler le libre-accès (14 % pour les salles de Recherche et 28 % pour le Haut-de-jardin). Les acquisitions pour le libre-accès ont baissé de 11 %. En 2020, le nombre d'entrées par dons de monographies est en hausse pour les sites Richelieu-Arsenal-Opéra (2844 en 2020 contre 2075 en 2019). Cela s'explique notamment par les dons importants acceptés au département des Estampes (2 137 en 2020 contre 790 en 2019); ces dons se composent notamment de 1 860 fascicules d'exposition sur des manifestations liées au dessin de presse. Pour les départements du site François-Mitterrand, la volumétrie est en baisse (-26 %) s'explique par la chute des dons au département

Littérature et art (2 491 en 2020 contre 4 172 en 2019). Le nombre de périodiques entrés par don est stable sur le site François-Mitterrand (près de 800 pour 2020 et 2019) et légèrement en baisse sur les autres sites (-11 %).

La BnF pratique des échanges avec environ 250 bibliothèques partenaires, situées dans une soixantaine de pays, surtout en Europe centrale et orientale. Globalement, le volume des échanges poursuit sa baisse en 2020 qu'il s'agisse des monographies ou des périodiques (977 monographies et 589 périodiques en 2020 contre respectivement 1 308 et 634 en 2019). Cette baisse peut trouver plusieurs explications avec des partenariats s'arrêtant et de nouveaux qui ne compensent pas forcément les volumétries.

Le nombre d'abonnements périodiques imprimés souscrits en 2020 (5 212) est en hausse de près de 19 % par rapport à 2019 (4 394).

Afin de garantir la fraîcheur et l'attractivité des collections proposées en libre accès, des opérations de désherbage sont conduites. En 2020, les volumes concernés sont en baisse de 36 % par rapport à 2019. Toutes les filières de désherbage sont en baisse : le pilon (-28 %), les dons sortants (-26 %) et les réorientations (-52 %) qui se font vers les magasins pour la grande majorité. Cette baisse peut s'expliquer par la crise sanitaire (confinements du printemps et de l'automne ; fermeture de la bibliothèque pendant plus de quatre mois au total). Pendant cette période les équipes n'ont pas pu travailler sur les collections. Des chantiers de rattrapage ont eu lieu dans certains départements de septembre à décembre, mais ils n'ont pas été suffisants pour arriver au niveau des volumétries des années précédentes. Le désherbage dans les départements spécialisés est faible (moins de 500 documents en 2020).

Monographies entrées par achats, dons, échanges (En nombre de titres)

	Acquisitions d ouvrages			
	2017	2018	2019	2020
Achats	42 590	49 995	54 230	46 448
Dons	6 464	7 000	7 421	5 617
Échanges	1 673	2 505	1 308	977
Total papier	50 727	59 500	62 959	53 042
Acquisitions numériques	2 297	2 057	1 868	1 318

Périodiques entrés par achats, dons, échanges (En nombre de titres)

	Acquisitions de périodiques			
	2017	2018	2019	2020
Achats	5 590	5 584	5 552	4 394
Dons	1 073	1 205	958	936
Échanges	769	673	634	589
Total papier	7 432	7 462	7 144	5 919
Acquisitions numériques	courant + rétrospectif de profondeur historique variable			

Les ressources numériques

La politique d'acquisition de ressources électroniques continue de se diversifier. La filière ADDN -Acquisitions et Dons de Documents Numériques – poursuit son déploiement.

L'offre de ressources électroniques s'affine dans le cadre d'une politique documentaire qui combine une offre pointue de niveau recherche et une sélection destinée à un plus large public. Elle se compose fin 2020 de 238 bases de données génériques et de plus de 300 000 livres et périodiques électroniques tous modèles économiques confondus. Les 300 000 livres et périodiques électroniques totalisent les titres de livres et périodiques accessibles via les abonnements aux bases de données, les acquisitions pérennes au titre à titre, les archives acquises, les licences nationales et les titres gratuits.

L'intégration dans les négociations menées dans le cadre du consortium Couperin – que la BnF a rejoint en 2013 – permet de bénéficier de conditions tarifaires stabilisées sur le moyen terme et d'une amélioration des services associés parmi lesquels l'accès distant. Les contenus accessibles dans le cadre des licences nationales – corpus clos d'éditeurs nationaux et internationaux (Cambridge University Press, De Gruyter, EDP science, etc.) – enrichissent l'offre de la BnF. La BnF bénéficie également de l'accès à des ressources spécialisées pour les communautés de chercheurs acquises dans le cadre du groupement d'intérêt scientifique Collex-Persée. En 2020, ont ainsi été acquis des corpus de livres électroniques en sciences politiques (Cambridge University Press), en sciences de l'Antiquité (De Gruyter), en religion (Brill), en médecine (Karger) ainsi que des corpus d'archives.

Les bases de données

Les bases de données recouvrent différents modèles économiques : abonnements annuels, abonnements en pay-per-view, acquisitions pérennes, ressources acquises en licences nationales, bases gratuites suite à des accords de partenariat ou bien sélectionnées pour leur pertinence documentaire. L'accès illimité et l'accès distant aux bases de données sont négociés à chaque fois que cela est possible. Plus de la moitié des bases de données sont ainsi accessibles.

Deux nouveautés dans des disciplines non représentées jusqu'alors dans les collections numériques sont à signaler pour l'année 2020 : Naïma (livres électroniques en art contemporain) et Tënk (plate-forme de vidéos documentaires). Deux abonnements n'ont pas été renouvelés car les ressources n'avaient pas trouvé leur public : America: History and Life, Mk2 VR Play.

Les livres électroniques

En 2020, l'achat pérenne de livres électroniques au titre à titre totalise 1 318 titres soit un peu moins qu'en 2019 (1 868). Cette baisse vient majoritairement du département des Sciences et techniques (-44 %) et de façon moins importante du département Droit, économie, politique (-8 %). La crise sanitaire, la faillite de l'agrégateur Dawson (toutes les commandes n'ont pas été reportées sur d'autres fournisseurs) l'absence de commandes chez l'éditeur Elsevier (374 titres en 2019) en raison du choix d'un nouveau modèle d'achat basé sur les usages, Evidence Based Acquisition (EBA) sont à l'origine de cette baisse. Pour les années 2020-2021, les ebooks d'Elsevier les plus consultés par les usagers seront achetés par la BnF en 2021. Ces livres électroniques acquis sont signalés au catalogue général de la BnF.

Tous les titres acquis sont accessibles en accès illimité et à distance.

La politique d'achat des ebooks par bouquet a été abandonnée en 2016 au profit d'une politique plus sélective d'achat au titre à titre pour un public de chercheurs. Elle se poursuit toutefois sur quelques collections pointues en sciences et techniques (Book series et Hand book series de chez Elsevier ; Lecture notes in computer sciences de chez Springer) que la BnF est la seule en France à proposer dans leur intégralité.

L'abonnement à des bouquets de livres numériques complète les acquisitions pérennes au titre à titre : la BnF souscrit des abonnements à des plateformes de livres numériques à destination de publics prioritairement universitaires (Scholarvox by Cyberlibris, Bibliothèque numérique Dalloz), ou à un plus large public dans un domaine spécifique (Bibliothèque numérique ENI en informatique).

Les périodiques électroniques

Les abonnements à des périodiques électroniques au titre à titre incluent les abonnements couplés avec le papier et les abonnements électroniques seuls : 1 814 abonnements électroniques ont été souscrits sur l'année budgétaire 2020. Les départements thématiques du site François-Mitterrand concentrent 96 % des titres : 35 % pour la philosophie, histoire, sciences de l'homme, 22 % pour les sciences et techniques, 18 % pour le droit, l'économie et la politique et 16 % pour les langues, littératures et art.

La filière acquisitions et dons de documents numériques (ADDN)

La filière ADDN a été mise en place en 2016 pour les acquisitions onéreuses ou gratuites de documents nés numériques dans les collections de la BnF. Modélisée avec trois départements – Arts du spectacle, Droit, économie, politique et Musique – la filière est depuis 2019 utilisée par les autres départements de collections. En 2020, la filière a été utilisée par les départements Droit, économie, politique, Sciences et techniques, Arts du Spectacle, Musique et Cartes et plans.

En 2020, 158 lots ou paquets d'archives représentant 594 fichiers ont ainsi été versés dans SPAR via la filière ADDN. Les 158 lots sont signalés au catalogue général et accessible dans Gallica intramuros. En termes de contenus, il s'agit de fascicules de périodiques, de partitions, de photos, de cartes et atlas ainsi que de monographies.

Plusieurs faits marquants sont à signaler pour l'année 2020. La filière ADDN a permis d'assurer la continuité des collections dans le cas des abonnements à des périodiques imprimés dont l'impression a été suspendue pendant les confinements : les fascicules ont été édités au format PDF uniquement et livrés à la BnF dans ce format. Les fascicules relevant de 4 départements (Droit-économie-politique, Sciences et techniques, Arts du spectacle, et Musique) ont ainsi été versés dans les collections fin 2020.

La filière ADDN a évolué de manière à gérer des cas où il est nécessaire de transformer les fichiers reçus pour pouvoir les préserver et les diffuser. Cette évolution est importante car elle permet d'envisager de façon sereine l'acceptation de dons contenant des fichiers qui ne correspondent pas aux formats standards. Le projet d'application de tri est entré dans une phase de mise en œuvre avec le démarrage des développements.

Plusieurs projets d'entrées ont été préparés en 2020 : le fonds Michèle Laurent (Arts du spectacle) ; la cartotheque du ministère des Affaires étrangères pour la période 2015-2020 (Cartes et plans) ; le fonds du graphiste Philippe Apeloig qui comporte les esquisses et affiches finales du festival du livre d'Aix-en-Provence (Estampes) ; le fonds du cinéaste

Amos Gitaï, qui intègre plus de 150 000 fichiers dans des formats très variés (Arts du spectacle).

Les documents spécialisés et audiovisuels

En 2020, le nombre de documents audiovisuels (son, vidéo, multimédia) acquis à titre onéreux représente un total de 4 314 soit une augmentation de 34 % par rapport à 2019. Achats et dons compris, les entrées de documents audiovisuels s'élèvent à 12 931 (+28 %). Les achats et dons reposent majoritairement sur le département Son, vidéo, multimédia. Les entrées réalisées par le département des Arts du spectacle et la Maison Jean Vilar représentent 25 % de la totalité. Le CNLJ et le département des Cartes et plans ont acquis respectivement 53 et 2 cédéroms.

Les entrées par achat et don des autres documents spécialisés (affiches, atlas, catalogues de vente, costumes, dessins, photos, etc.) totalisent près de 111 000 documents. La baisse importante par rapport à l'année 2019 s'explique par les entrées exceptionnelles de photos aux arts du spectacle cette année-là (243 528 en 2019 contre 70 670 en 2020). En effet les photos représentent une part très importante des entrées par achat et dons des documents spécialisés, soit 92 % en 2020. Parmi les entrées 2020 figurent des documents numériques natifs (des atlas et cartes numériques téléchargés gratuitement sur internet ainsi que des éphémères).

Tableau disponible sur bnf.fr :

> Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées

1.3

LA NUMÉRISATION DES COLLECTIONS



Atelier reproduction, numérisation
© David Paul Carr / BnF

La BnF conduit une politique de numérisation décrite dans sa Charte documentaire de la numérisation des collections, validée en 2016, et déclinée dans des Programmes de numérisation des collections 2017-2021. La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse, documents spécialisés et audiovisuels, microformes. Elle a pour principaux objectifs l'enrichissement de Gallica (et, au niveau européen, d'Europeana), la sauvegarde de certains fonds dégradés, la communication aux lecteurs de documents hors d'usage, ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques.

La numérisation repose sur des travaux de numérisation internes et sur des marchés. Parmi ces marchés, le plus important en volume concerne la numérisation des imprimés, ouvert aux collections de bibliothèques partenaires. Les programmes partenariaux pilotés par la filiale BnF-Partenariats contribuent également à la politique de numérisation de la BnF.

Les marchés de numérisation

Les imprimés et la presse

Le marché de numérisation de masse des imprimés (livres et revues), relancé fin 2018, se terminait en 2020 ; il a toutefois permis de traiter encore près de 2,5 millions de pages de collections BnF ou d'établissements partenaires.

Un deuxième marché traite des imprimés exceptionnels de la Réserve des livres rares, de la bibliothèque de l' Arsenal et d'autres départements. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales et les possesseurs illustres. Relancé en 2016, il a permis de numériser environ 360 000 pages en 2020.

La progression de l'océrisation (près de 13 millions de vues) est notamment due à l'importance de l'océrisation rétrospective de la numérisation des « indisponibles » par la société Fennix (plus de 3,2 millions de pages).

Lancé en 2019, le nouveau marché Presse – qui concerne la numérisation et la conversion en mode texte de journaux – a connu une montée en charge plus lente que prévu (320 000 pages environ). La presse bénéficie également d'un marché de numérisation de transparents (microfilms), qui a permis de reproduire plus de 2,6 millions de pages contre 2,85 en 2019.

Les collections spécialisées

Le marché de numérisation des Collections spécialisées, renouvelé en 2017, a permis de reproduire environ 323 000 pages de documents (contre 357 000 en 2019). Il faut y rajouter la production liée au marché réservé aux monnaies qui se terminait (80 000 faces reproduites) et la numérisation massive de microfilms de manuscrits (1,48 million de pages) sur le marché de Transparents passé en 2018. Tous ces microfilms sont désormais numérisés et leurs contenus accessibles sur Gallica. À signaler un nouveau marché dit « Transparents 2019 », dédié aux diapositives (37 000 reproduites).

L'audiovisuel

Les chantiers de copie de documents sonores ont porté en externe sur 9 149 documents : 6 822 bandes magnétiques et 2 327 cassettes audio analogiques. La numérisation sur marchés de documents vidéo a permis de traiter 7 329 supports, dont 3 140 cassettes vidéo analogiques VHS, 1 664 cassettes vidéo analogiques Betacam, 1 672 cassettes vidéo DV. La numérisation sur marchés de films sur support pellicule a permis de traiter 121 films Super 8 et 312 films sur 16 et 35 mm. Le traitement des documents audio a été privilégié sur celui des documents vidéo et film en raison de la priorité mise sur les bandes magnétiques du don Pierre Henry, soit 6 000 de plus qu'en 2018. Malgré le confinement, la production des marchés externes a été supérieure à celle de l'année précédente.

En 2020, un nouveau marché pour les diapositives est entré en production.

BnF-Partenariats

BnF-Partenariats est la filiale de la Bibliothèque nationale de France fondée en 2012 avec le soutien initial du Fonds pour la Société Numérique. Créée pour accroître le rythme de la numérisation de la BnF et rendre davantage accessibles les documents numérisés, BnF-Partenariats a poursuivi en 2020 son important programme de numérisation et de diffusion de la presse ancienne dans RetroNews, le site de presse de la BnF, qui offre un espace dédié à la consultation des archives de presse.

On notera cette année un enrichissement important de la presse communarde (Le Père Duchêne, La Commune, Le Vengeur...), nationale (La Patrie, Le Temps, Le Messager de Paris...) et régionale (Journal de Provence, Courrier de Strasbourg, Le Propagateur) que

ce soit avec l'ajout de nouveaux titres ou de compléments de fascicules pour des titres déjà partiellement en ligne.

Cet enrichissement documentaire couplé aux nouvelles fonctionnalités de recherche déployées durant l'été se traduit par une forte augmentation du trafic sur les pages recherche du site RetroNews.

Les programmes internes de numérisation

Les ateliers internes de la BnF (Bussy, Sablé, Tolbiac) se sont spécialisés dans la numérisation de documents ne pouvant être pris en charge dans les marchés de grande ampleur : grands formats, documents très fragiles et précieux, objets et « urgents lecteurs ». Ils complètent de façon substantielle les marchés dans certains domaines (presse, documents spécialisés). Au total, près de 1,3 million d'images ont été produites en 2020 (1,8 M en 2019 et 1,9 M en 2018). Si l'on ajoute les numérisations de documents complets réalisées par le département Images et prestations numériques, qui sont ensuite versées dans Gallica, ce sont près de 2 millions de vues qui ont été réalisées en interne. La baisse sensible de la production est liée évidemment au confinement, qui aura au total fait perdre aux ateliers près d'un quart de leur capacité.

Gérée par les ateliers internes, la filière de reproduction numérique « urgents lecteurs » permet de numériser gratuitement et en urgence un document demandé par un lecteur, monographie ou périodique, dont l'état ne permet pas la communication. Installée sur le site François-Mitterrand pour réduire les délais (sauf pour la presse, traitée à Bussy-Saint-Georges), elle a connu malgré la crise sanitaire une production assez stable en 2020, avec 819 documents (hors presse numérisés) pour 86 994 images, contre 556 documents numérisés en 2019 (93 978 images). Si l'on ajoute les vues de presse (9 594), en nette diminution par rapport à l'année précédente (21 027), 96 588 pages d'« urgents lecteurs » ont été numérisées (115 005 en 2019). Toutes les demandes ont été satisfaites.

Les programmes internes de numérisation de l'audiovisuel

Sont traités dans les studios de la BnF à Bussy-Saint-Georges les documents audio et vidéo les plus rares et précieux, ceux demandant un travail de restauration, les « urgences », mais aussi des rejets issus des marchés de numérisation ; une autre part non négligeable du travail fourni par l'équipe de six agents en place consiste à restaurer une sélection de ces documents numérisés. Malgré le confinement, la production des ateliers en interne a été à peine inférieure à celle de l'année précédente.

Les chantiers de copie de documents sonores ont porté en interne sur 3 878 supports (2 660 CD-audio, 894 disques noirs, 178 cassettes audio analogiques, 121 minidisques et 25 cassettes audio numériques).

Les numérisations de documents vidéo ont permis la sauvegarde du contenu de 7 823 supports : 6 894 DVD-vidéo, 1 cassette vidéo analogique Hi8, 72 cassettes vidéo analogiques Betacam et DV-CAM, 246 cassettes vidéo analogiques VHS, 68 cassettes vidéo analogiques U-Matic.

Enfin, 443 documents multimédias ont été copiés en interne (248 CD-MP3, 60 CD-ROM et DVD-ROM, 99 DVD-R, 6 CD-R, 2 CD+/CD-extra, 4 clefs USB, 23 CD-vidéo, 4 Opendisc, 6 CD-R audio, 1).

À cela s'ajoutent 20 026 diapositives numérisées via un marché et 7 297 feuilles numéri-

sées à Sablé. Au total des activités des ateliers internes et des marchés, 55 405 documents audiovisuels ont été copiés.

Numérisation (nombre d'images numériques validées)

	2017	2018	2019	2020
Nombre d'images produites en interne*	2 729 565	2 492 838	2 211 000	1 975 816
Nombre d'images produites sur marché	15 130 841	11 800 472	11 604 000	7 664 279
Total papier	17 860 406	14 293 310	13 815 000	9 640 095

**l'ensemble de la production interne (départements de la Conservation et de la Reproduction) est ici comptabilisé à l'entrée des chaînes permettant sa diffusion dans Gallica (et non en sortie d'atelier comme en 1.3 du rapport).*

1.4

LES TRAITEMENT DES COLLECTIONS



Restauration du livre d'heures d'Isabelle de Lalaing © Béatrice Lucchese / BnF

Le traitement bibliographique

Depuis plusieurs années, la BnF a décidé de consolider les bases de production bibliographique et de traitement des métadonnées qui en résultent. Cette évolution s'accompagne d'une dynamique de partenariats renforcés avec d'autres acteurs de la production des données tant au niveau national (ABES, ISSN, ISNI, etc.) qu'international (bibliothèques nationales, le consortium OCLC et notamment son service de fichier international d'autorités de référence VIAF, le consortium de bibliothèques européennes de recherche CERL). Ce travail en réseau permet d'améliorer les performances de la production de la BnF tout en la confirmant dans son rôle d'agence bibliographique nationale.

La production courante

Conséquence directe de la crise sanitaire, la production bibliographique a fortement baissé en 2020.

Le département du Dépôt légal a créé 55 162 notices bibliographiques et 14 444 notices d'autorité pour les livres et les périodiques reçus par dépôt légal. Alors qu'en fin d'année 2019, l'objectif de 6 semaines de délai médian pour le catalogage des livres, inscrit au Contrat d'objectifs et de performance de la BnF, avait été atteint, le stock de livres restant à cataloguer a fortement augmenté, faisant apparaître la nécessité d'une mobilisation des équipes et de mesures adaptées à cette situation inédite pendant encore plusieurs mois. L'activité de catalogage courant des départements de collections porte sur des documents entrés par acquisition, don et échange, et, pour les documents audiovisuels et spécialisés, par dépôt légal. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur

une notice bibliographique déjà existante). En 2019, 87 358 notices bibliographiques (100 732 en 2019) et 39 955 notices d'autorité (46 612 en 2019) ont été produites par l'ensemble des départements de la direction des Collections en catalogage courant. En 2020, le taux de dérivation des notices bibliographiques pour les monographies imprimées diminue légèrement par rapport à 2019. En effet, sur les 39 360 notices de monographies imprimées produites par les départements des collections cette année, 25 329 ont été proposées par le réservoir OCLC, 22 627 ont été dérivées, soit un taux de notices dérivées à 57 % des notices créées (59 % en 2019) et 89,3 % des notices proposées (92,3 % en 2019).

Les fonds d'archives décrits dans BnF Archives et manuscrits, par le biais d'instruments de recherche (IR), correspondent aussi bien à un document isolé qu'à un lot de documents. Fin 2020, la base BnF archives et manuscrits comptabilise 100 608 instruments de recherche et 1 126 045 composants, soit une progression de +0,3 % du nombre d'instruments de recherche et de +6,2 % du nombre de composants par rapport à l'année précédente.

Catalogue courant du dépôt légal des livres et des périodiques

	2017	2018	2019	2020
Notices bibliographiques créées	81 793	88 613	85 138	53 502
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	53 654	63 712	61 637	39 420
Notices d'autorité créées	22 196	24 543	22 350	14 444
Notices d'autorité mises à jour	20 275	25 499	25 107	15 956
Total des notices créées	103 989	113 156	107 488	67 946
Total des notices mises à jour	73 929	89 211	86 744	55 376

Catalogage courant et rétrospectif par les départements de collections

	2017	2018	2019	2020
Notices bibliographiques produites*	95 791	94 476	100 732	87 358
Notices d'autorité produites	48 772	49 775	46 612	39 955
Total des notices créées	144 563	144 251	147 344	127 313

*Notices créées ou dérivées

Tableau disponible sur bnf.fr:

> Dérivation de notices pour les monographies

Les chantiers de correction

Le département des Métadonnées poursuit sa mission de correction des données du

catalogue, en s'organisant de façon systématique en chantiers et en s'appuyant sur des processus de traitement semi-automatisés.

Toutefois, l'année 2020 aura été marquée par une repriorisation de certains chantiers pour les rendre compatibles avec leur traitement à distance. Côté Catalogue général, les équipes de la direction des Collections ont pu être associées aux chantiers coordonnés par le département des Métadonnées lors des deux périodes de confinement, en prévision de la migration dans Noemi (chantiers de restructuration sur le champ 245 \$a, sur les codes de langues ou sur les collections numériques). Côté BnF Archives et manuscrits, outre des chantiers de corrections rétrospectives menés dans le respect du Guide des bonnes pratiques de l'EAD en bibliothèques, de nombreux instruments de recherche ont été extraits, puis repris par les départements de collection à l'occasion des confinements. En plus du catalogage courant, les départements de la direction des Collections et le service de l'inventaire rétrospectif effectuent un catalogage rétrospectif des fonds anciens non encore signalés ou procèdent à des corrections. La correction et l'enrichissement des notices de BnF Catalogue général pour les collections imprimées antérieures à 1831 (à l'exception des incunables) sont assurés par le service de l'Inventaire rétrospectif. Il travaille en liaison avec les programmes de numérisation menés par les départements des collections ou dans le cadre de BnF-Partenariats : pour le programme de numérisation ProQuest, a été lancé dès 2014 un chantier de datations des éditions qui s'est le plus souvent accompagné de la reprise du catalogage des notices, de l'identification des auteurs et coauteurs.

Parallèlement le service de l'Inventaire a la responsabilité de la valorisation scientifique de ces collections, notamment par l'intermédiaire du BIPFPIG (Bibliographie de la presse française politique et d'information générale).

Les chantiers de chargement de notices issus de départements en interne ou de partenaires externes se sont poursuivis en 2020, suivant deux axes majeurs de provenance : Gallica marque blanche et les autres projets de partenariat à l'échelle nationale et internationale.

Dans BnF Catalogue général, plusieurs chargements ont été finalisés en 2020 dans le cadre des partenariats autour de marques blanches de Gallica : établissement culturel Les Franciscaines de Deauville, Nutrisco (bibliothèque municipale du Havre) et Yroise (bibliothèque municipale de Brest). Il faut également signaler les chargements relevant de l'enrichissement en production courante de marques blanches existantes (secondes livraisons des bibliothèques numériques de Pau et du CIRAD). Parmi les intégrations issues de partenariats nationaux ou internationaux, a été achevé le chargement du Conservatoire national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne.

Plusieurs chargements de données ont également eu lieu en 2020 dans BnF archives et manuscrits, dans le cadre de partenariats de numérisation, qu'il s'agisse du dispositif Gallica marque blanche (Montpellier, Brest, Le Havre, Saint-Denis, chargements complémentaires pour l'École nationale des Ponts et Chaussées, Rouen et Toulouse), ou de projets internationaux pilotés par la délégation aux Relations internationales : Bibliothèque et archives du Canada pour France aux Amériques. La mise en place d'une procédure d'extraction et de retraitement des fichiers du Catalogue général des manuscrits par le service du CCFr a permis de faciliter l'intégration des données des partenaires de lecture publique dont les collections sont décrites en EAD dans TAPIR. Un processus de remontée des liens vers les fichiers numériques dans Gallica a également été initié afin d'enrichir le CGM.

La refonte des outils de production

L'année 2020 a constitué à bien des égards pour le projet NOEMI une année de progression dans la continuité des axes de travail définis au cours de l'année 2019 et ce, malgré les conditions de travail fortement bouleversées par la crise sanitaire :

- consolidation de la gouvernance projet incluant une réorganisation du groupe Intégration SI et une redéfinition de ses missions et mettant l'accent sur l'aspect accompagnement au changement des équipes concernées ;
- consolidation de la trajectoire de développement de l'application, en vue d'aboutir début 2021 à l'achèvement d'un premier cycle de développements (recherche simple et avancée, fonctionnalités et écrans de catalogage à l'unité, intégration graphique et ergonomique) ;
- consolidation du format Intermerc NG, futur format de production de NOEMI, et des instructions sur le modèle de données : stabilisation des processus « d'éclatement » des notices Intermerc pour obtenir les entités OEMI, préparation de la première migration test de données prévue pour le printemps 2021 ;
- reprise des travaux sur la convergence des processus de catalogage dans NOEMI et le FNE, avec un travail de recensement des cas d'usage internes à la BnF, première étape d'une instruction conjointe avec l'Abes qui sera lancée en 2021.

Le point de visibilité « Objectif NOEMI », d'une durée d'une journée, a pu se tenir en présentiel au mois de février 2020, avec un fort taux de retours des nombreux participants exprimant leur satisfaction tant sur la forme que sur les contenus de cet événementiel. Cette journée a également fait ressortir la nécessité de revoir les modalités de communication en direction des futurs utilisateurs. Accélérée par la crise sanitaire, cette réflexion s'est centrée en 2020 sur la bascule des points d'information mensuels à distance et sur le lancement d'une lettre d'information mensuelle, Des nouvelles de NOEMI.

Enfin, une série d'instructions initiée par un atelier transverse en septembre 2020 a posé le constat que la date de déploiement en production de l'outil, initialement prévue en septembre 2021, ne pourra pas être tenue.

La conservation préventive et curative

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide. Les programmes de reproduction jouent aussi un rôle très important pour la sauvegarde des collections. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit dans les services et ateliers spécialisés du département de la Conservation ou par des prestataires dans le cadre de marchés.

L'année 2020 a été marquée par la poursuite des priorités définies dans la charte de conservation et le contrat d'objectifs et de performance : maintien d'une activité importante

en conservation curative et préventive, perfectionnement du plan d'urgence, développement de la numérisation de la presse et des documents hors d'usage, préparation physique des documents à la numérisation, traitements pour les expositions, gestion concertée de la collection numérique. Cependant le confinement total du printemps, puis la limitation de la présence sur site pendant les derniers mois de l'année ont logiquement entraîné, malgré un effort de productivité, une baisse notable de la production, variable cependant selon les équipes et les filières.

Voir Focus 1 : la gestion des collections pendant le confinement

Mouvement, rangement, amélioration des conditions de stockage

Le magasinage des collections constitue un élément déterminant et permanent de la conservation des documents.

La conservation implique la gestion physique et manuelle (estampillage, équipement, rangement, reliure, conditionnement, éventuellement traitement sanitaire) de milliers de documents arrivant chaque semaine dans les collections, par dépôt légal, acquisitions onéreuses, dons ou échanges. L'accroissement des collections en 2020 est environ de 4 kml ce qui correspond à près de 350 000 unités de conservation (monographies imprimées, fascicules de périodiques, documents audiovisuels et spécialisés), dont les deux tiers sont issues du dépôt légal.

Un travail quotidien et ininterrompu est nécessaire pour gérer et magasiner les entrées courantes, ainsi que pour garantir de bonnes conditions de stockage, de conditionnement ou de traitement des collections déjà présentes. En 2020, environ 5 kml de rayonnages ont été équipés en bandes antidérapantes, joues et butées. Près de 10 kml de rayonnages ont été dépoussiérés, dont une grande partie des collections des départements spécialisés, celles du département de la Musique devant être transférées depuis le site Louvois à Richelieu, ainsi que les collections devant déménager, dans un nouveau magasin à double niveau sur le site Tolbiac ou à Richelieu.

Malgré les difficultés de fonctionnement liées aux mesures sanitaires, la gestion dynamique des collections s'est poursuivie dans les départements et entre les sites. Afin de gagner de la place dans des magasins saturés, remplis en moyenne à 92 %, 14 kml de collections ont été resserrées, près de 0,5 kml ont été transférés à Bussy Saint-Georges. Les mouvements de collections internes sur le site François-Mitterrand ont représenté près de 12 kml et 4 751 documents en libre accès ont été réorientés en magasin. 108 ml de collections acquises pour la Salle ovale de Richelieu ont été transférées, 1,3 kml a été déplacé, en raison des travaux effectués à la Maison Jean-Vilar, à Avignon, et l'externalisation vers le CTLes lié au chantier des doubles de Versailles se poursuit.

Avec le confinement, et la fermeture qu'il a entraînée, l'automatisation de la surveillance des conditions thermo-hygrométriques des magasins a été particulièrement utile pour contrôler à distance, signaler et traiter toutes les anomalies.

La reliure mécanisée et le conditionnement

La reliure mécanisée et le conditionnement des documents en magasin sont deux des principaux instruments de la conservation préventive : la première permet d'empêcher les dégradations des ouvrages neufs ou récents lors de la communication et du magasinage courant, le deuxième de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés ou fragiles en attente ou en l'absence

d'un traitement.

Le nombre de documents traités en 2020 en reliure mécanisée n'a que légèrement baissé malgré le confinement, avec 21 303 volumes commandés (22 893 volumes en 2019, 24 879 en 2018), tout en restant conforme aux besoins exprimés par la direction des Collections. Le conditionnement (production interne de boîtes sur mesure) a lui très fortement baissé, à la crise sanitaire s'ajoutant un réaménagement repoussé de l'atelier : 9 242 boîtes ou chemises sur mesure ont été réalisées (16 473 en 2019, 15 459 en 2018, 16 342 en 2017). À ce chiffre s'ajoute l'équipement léger, en baisse pour les mêmes raisons à 3 396 documents patrimoniaux traités (5 465 en 2019, 6 121 en 2018, 6 829 en 2017). Ces deux filières peuvent répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les départements de collections.

Le dépoussiérage et la désacidification

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable pour réduire le risque d'infestation et de dégradation physique, doit être réalisé régulièrement. Du fait des travaux sur plusieurs sites et des chantiers de transfert de collections, cette activité s'est intensifiée. Elle est menée au sein des départements, en particulier des départements spécialisés, et sur le site de Bussy-Saint-Georges qui dispose d'une station de dépoussiérage intégrée à la chaîne sanitaire de l'établissement (pour les documents nécessitant une désinfection), ou par prestations externes, principalement à l'occasion des importantes opérations de préparation et de mouvement des collections liées au chantier de Richelieu.

En 2018, la BnF a passé un marché spécifique qui a permis en 2020 le traitement systématique des fonds dans plusieurs magasins du site Richelieu et à l'Arsenal, pour un total de plus de 7 kml (dont 257 ml de traitement spécifique lié à la présence de poussière de plomb). La station interne de Bussy a assuré en 2020 la désinfection et le dépoussiérage d'environ 17 000 documents de tous types (56 000 documents en 2019), provenant pour la plupart de dons entrant dans les départements spécialisés (environ 12 m³, pour 40 m³ en 2019 et 22 m³ en 2018). Le ralentissement de l'activité lié à la crise sanitaire explique évidemment cette baisse. Par ailleurs, tout document qui bénéficie d'un traitement physique dans les ateliers internes est systématiquement dépoussiéré.

La désacidification, priorité pour la sauvegarde des collections en papier acide très nombreuses jusqu'aux années 1980/1990, n'est désormais plus réalisée qu'en externe. Le marché passé en 2018 a permis de traiter 4 550 documents représentant 6 698 kg (5 500 documents et 7 405 kg en 2019, 2 243 documents et 2 517 kg en 2018). On peut signaler également l'entrée en fonction d'un nouveau marché d'ampleur plus réduite, destiné aux documents particulièrement fragiles : un lot test a été envoyé en 2020. Comme les années précédentes, la priorité a été mise sur la « grande presse » française quotidienne ou hebdomadaire des années 1945-1990, dont plus de 1 000 unités de conservation (volumes reliés ou boîtes) ont été traitées.

La restauration et la reliure main

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées dans les ateliers internes ou par prestation externe : sauf dans le cas des objets, la grande majorité des documents, y compris parmi les plus prestigieux, sont traités par les ateliers internes. Parmi les restaurations prestigieuses de l'année 2020, on peut citer entre autres exemples le manuscrit autographe du *Traité de style* de Louis Aragon (Naf 28829), ou le manuscrit autographe de *Vol de nuit* d'Antoine de Saint-Exupéry (Naf 26279).

Au total, le nombre de volumes réparés (restauration, maintenance et consolidation) s'établit à 5 556 (7 043 vol. en 2019, 7 698 vol. en 2018), auxquels s'ajoutent 277 000 documents en feuilles ou feuillets de documents (205 000 en 2019, 240 000 en 2018), dont la préparation à la numérisation de la presse fournit l'essentiel. Dans les deux cas, la tendance globale est à la baisse pour les interventions de restauration plus longues, réalisées en interne. Enfin, 2 343 objets divers (très majoritairement des monnaies mais également des globes, maquettes, sculptures, etc.) ont été restaurés ou traités pour les besoins des expositions et notamment dans la perspective de l'ouverture du musée sur le site Richelieu (2 025 en 2019). Ils sont majoritairement traités dans le cadre de marchés, dont les prestataires travaillent souvent dans les locaux BnF pour des raisons de sûreté. Destinés principalement à des documents anciens et/ou précieux, souvent dégradés, les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans deux ateliers de la Bibliothèque et par prestation externe. Ils concernent la reliure main courante ou plus soignée (pour des ouvrages rares ou précieux, tels ceux de la Réserve des livres rares) et la reliure avec montage sur onglets (technique qui permet le regroupement de pièces disparates ou en feuilles). En 2020, le nombre total de reliures réalisées, 716, est une nouvelle fois en nette baisse par rapport à l'année précédente (988 en 2019, 1 322 en 2018), et inférieur à la demande. Cette baisse 2020 est principalement liée à la crise sanitaire.

La station de désinfection

Installée sur le site de Bussy, la station de désinfection à l'oxyde d'éthylène a fonctionné sans problème en 2020. Elle a permis de résorber complètement le reliquat des fonds BnF immobilisés, de traiter plusieurs nouveaux envois (dons) ainsi que d'importantes commandes d'établissements extérieurs. 28 m³ de collections ont été désinfectés (dont 12 pour la BnF), pour 16 en 2019 et 18 en 2018.

La BnF (Bussy) est équipée d'une installation d'anoxie (suppression de l'oxygène). Cette technique de traitement d'objets ou de documents infestés par des larves ou autres insectes, lente mais non toxique et écologique, connaît un grand succès depuis quelques années, notamment pour les objets et les textiles, en lien avec les expositions et le futur musée. La station a bénéficié d'améliorations techniques importantes depuis 2016, elle a été révisée en 2020. La crise sanitaire a toutefois entraîné un net ralentissement de son activité avec 84 objets traités (pour 833 en 2019 et 445 en 2018), en provenance notamment des collections du département des Arts du spectacle (costumes de scène) avec lequel une programmation régulière est établie, en lien avec les expositions de la Rotonde.

Conservation curative

	2017	2018	2019	2020
Nombre de volumes réparés physiquement*	7 949	8 186	7 239	5 556
Nombre de documents en feuille réparés*	239 496	266 734	215 224	277 474
Reliure main (nombre de volumes)	1 418	1 322	988	716
Désinfection (m ³)	4	18	16	28
Objets, maquettes, divers*	14 597	9 339	2 019	2 343
Dorures / titrages (nombre de volumes)	647	1 152	990	674
Documents Son		984	1 390	1 299
Documents Vidéo		3	3	9
Documents Objet audiovisuel			6	

**à la production des ateliers centralisés de la conservation a été ajoutée celle des ateliers spécialisés des départements de collections*

Conservation préventive

	2017	2018	2019	2020
Reliure mécanisée (volumes commandés)	24 050	24 879	22 893	21 303
Conditionnement sur mesure (documents)*	16 432	15 459	16 473	9 242
Équipement léger (documents magasin)	6 829	6 121	5 465	3 396
Désacidification (en u.c.)	26 660	2 243	5 500	4 572

**hors équipements réalisés par les départements de collections*

La conservation des collections numériques

La stratégie de pérennisation des données numériques est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF. Elle a développé un système de préservation et d'archivage réparti (SPAR). Ce système n'est pas une simple sauvegarde ni un dispositif de rangement définitif mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permet de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, numérisation de consultation (Gallica), dépôt légal (collectes du web), production administrative et technique, tiers archivage, etc. Fin 2020, 11,9 millions de paquets (documents numériques) sont préservés dans SPAR, représentant 4,5 Pétaoctets (en 2019 : 10,3 millions de paquets et 4,1 Po, en 2018 : 8,9 millions de paquets et 3,7 Po).

La sûreté des collections

Assurer la sûreté des collections, dont elle a la garde, est l'une des missions fondamentales de la bibliothèque et un grand nombre d'acteurs y participent. La préservation de ces collections implique le suivi des ouvrages prêtés, convoyés pour les plus précieux, des récolements annuels, le contrôle des accès aux magasins ainsi que l'inventaire, le marquage et l'estampillage de toutes les entrées, y compris rétrospectivement : en 2020,

près de 302 000 documents ont ainsi été estampillés, marqués et inventoriés, tous sites confondus, 847 documents prêtés au personnel et 1 475 pièces prêtées pour expositions ont été suivis, et enfin plus de 74 000 documents ont fait l'objet d'un récolement. Les opérations de récolement font partie des activités les plus impactées par les mesures liées à la crise sanitaire.

2.

Le patrimoine immobilier

2.1 La stratégie immobilière de l'établissement	44
Le schéma directeur immobilier	44
Le schéma d'implantation des collections	45
Les perspectives de saturation des espaces de stockage	45
2.2 La rénovation de Richelieu	46
Les travaux de parachèvement en zone 1	47
Le chantier de la zone 2	47
Le futur Musée de la BnF et la Salle ovale	48
2.3 Réalisations diverses	49

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et offre deux espaces de lecture : la bibliothèque du Haut-de-jardin, ouverte à tous les publics à partir de seize ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation. Le site offre également des espaces d'exposition, permanents et temporaires, des auditoriums et des espaces pédagogiques ;
- le site Richelieu, berceau de la Bibliothèque depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrits, estampes et photographie, monnaies et médailles, cartes et plans, arts du spectacle), auquel se rattache l'immeuble de la rue de Louvois (musique) ;
- a bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy-Saint-Georges et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ce dernier ponctuellement ouvert au public depuis 2010.

2. 1

LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT



Magasins de grande hauteur
© Béatrice Lucchese/ BnF

Le schéma directeur immobilier

Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de la Bibliothèque, soumis en 2018, a été validé par la Direction immobilière de l'État en 2019. Complémentairement, en janvier 2019, a débuté une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à la rédaction du Schéma directeur immobilier (SDI) de l'établissement. La mission se décompose en trois phases : tout d'abord, un état des lieux du patrimoine immobilier permettant un diagnostic technique, fonctionnel et juridique des 13 implantations de la BnF. Cet audit, validé en mai 2019, a permis de réaliser une segmentation du patrimoine consistant à répartir les sites en fonction de leur valeur d'usage (adaptation à l'activité BnF) et leur valeur de marché.

Dans un second temps, sur la base de cette segmentation, le prestataire a élaboré avec la BnF des scénarios pour chacun des sites, qui peuvent se répartir en deux grandes catégories : valorisation (dont cession) d'une part, optimisation de l'autre. Ces scénarios ont été remis en juin 2020. Une fois la localisation du futur centre de conservation connue, la finalisation du SDI courant 2021 consistera en une validation formelle

des scénarios pour chacun des sites de la BnF s'inscrivant dans un schéma stratégique global pour le parc immobilier de la BnF, suivi d'un plan d'actions permettant d'en planifier la mise en œuvre.

En parallèle de l'élaboration des scénarios pour chaque site, les critères pour la recherche du foncier devant accueillir le futur site de conservation ont été finalisés. Plutôt qu'une prospection foncière classique, la BnF a opté pour une autre méthode : l'appel à manifestation d'intérêt (AMI). Celui-ci, permettant à la fois la recherche d'un foncier et d'un partenaire financier, a été lancé après les élections municipales, le 29 juin 2020. Les critères essentiels de choix sont l'adéquation du foncier aux éléments de programme du futur centre, sa non-exposition aux risques, la qualité de l'environnement (commodités de vie), la qualité de son accessibilité et de la desserte par les transports en commun (temps de trajet depuis Paris en transport en commun de moins de deux heures), enfin un engagement de la collectivité au co-financement de l'investissement.

Les dossiers de candidature ont été reçus le 16 octobre 2020. 54 collectivités territoriales de 7 régions différentes ont répondu l'AMI, ce qui constitue un véritable succès. Étant donné le nombre et la qualité des candidatures reçues, leur analyse était encore en cours fin 2020, en lien avec la tutelle.

Fin septembre 2020, un appel d'offres a été lancé sur la mission de programmation du futur centre de conservation.

Voir Focus 7 : La BnF lance un Appel à manifestation d'intérêt pour la construction de son nouveau site de conservation

Le schéma d'implantation des collections

Après les études réalisées en 2019 avec une autre mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage consacrée à l'élaboration du Schéma d'implantation des collections permettant la réalisation de la cartographie actuelle d'implantation des collections, tous départements et tous sites confondus, et d'élaborer des scénarios d'implantation future sur la base des critères IGDC. Ce travail a été repris en 2020 afin de le compléter et de le finaliser. Un groupe de travail regroupant les départements de la direction des Collections a été constitué afin notamment de consolider les critères IGDC, de traiter les indicateurs de manière homogène, de préciser la volumétrie des collections délocalisées et de lister les services à envisager dans le futur centre de conservation en lien avec les collections qui y seront conservées.

Les perspectives de saturation des espaces de stockage

Pour faire face aux risques de saturation, à court terme, des magasins de ces différents sites, la Bibliothèque poursuit la mise en œuvre d'un plan d'actions lui permettant de faire face à l'accroissement annuel des collections et aux mouvements de collections induits par la rénovation en cours du site Richelieu.

Différentes mesures pluriannuelles sont programmées et mises en œuvre :

- accroître la capacité de stockage de magasin de grande hauteur du site de François-Mitterrand : en 2020, la capacité a pu être augmentée de 6 kml pour le département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme par la mise en place de compactus sur deux niveaux ;
- stocker temporairement des collections de la BnF au Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur (CTLes). Après un premier transfert de collections de Bondoufle (stockage Bovis) vers le CTLes en 2019, de nouveaux transferts ont eu lieu fin 2020, à la fois de collections sur palettes mais aussi sur rayonnages.

Plusieurs scénarios sont à l'étude concernant la saturation au département Littérature et art prévue en 2025 pour la décaler à 2027. Les retours d'une partie des collections des départements spécialisés à Richelieu permettront d'envisager ces accroissements.

2.2 LA RÉNOVATION DE RICHELIEU



Travaux de la salle Ovale sur le site Richelieu, octobre 2020
© Jean-Christophe Ballot/ BnF/ Oppic/ Inha/ EnC

La rénovation du site Richelieu constitue l'un des chantiers majeurs du ministère de la Culture. Le site sera de nouveau entièrement accessible au public à l'été 2022 et la BnF pourra pleinement déployer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu qui constituera, aux côtés des institutions partenaires du site, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et l'École nationale des Chartes (Enc), un des premiers pôles mondiaux pour l'histoire des arts et du patrimoine. La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC). La rénovation du site Richelieu, conduite depuis 2007 par l'architecte Bruno Gaudin, poursuit quatre objectifs principaux :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections qui y sont conservées ;
- conforter le site comme haut lieu scientifique et culturel en synergie avec l'INHA et l'Enc ;
- étendre et moderniser les services offerts aux publics de la recherche avec le réaménagement de la salle Labrouste occupée par l'INHA, de la bibliothèque de l'Enc et des salles de lecture des départements spécialisés de la BnF ;
- ouvrir le site Richelieu à des publics plus larges par la création d'un Musée consacré à l'exposition permanente d'œuvres sélectionnées parmi les prestigieuses collections patrimoniales de la BnF, d'un espace de culture et de lecture multifonctionnel localisé dans la Salle ovale accessible librement et gratuitement, d'un parcours de visite du patrimoine architectural du site, d'espaces réservés aux activités pédagogiques.

La rénovation s'effectue en deux phases : la première, de 2011 à 2016, s'est déroulée dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu (zone 1); la seconde, de 2017 à 2022, se déroule dans la moitié du bâtiment située le long de la rue Vivienne (zone 2).

Les travaux de parachèvement en zone 1

Des dysfonctionnements pesant sur le travail des agents et le fonctionnement du site ont été relevés dans les bâtiments rénovés, sur lesquels la BnF et l'OPPIC ont travaillé conjointement. Trois problèmes majeurs ont été identifiés :

- le réseau de chauffage, ventilation et climatisation. Un audit a été engagé en novembre 2018 afin de dresser un état général du fonctionnement des installations et des améliorations possibles. Deux phases, « été » et « hiver », ont donné lieu à deux rapports respectifs. L'étude complète a été présentée au DMT début 2020. En parallèle, les services techniques BnF ont procédé à des améliorations ponctuelles en fonction des demandes des agents ;
- les éclairages en plafonniers, qui ont fait l'objet d'une vérification intégrale et d'une dépose systématique si le système de fixation était défaillant : les plafonniers défectueux ont tous été remplacés en janvier 2018 ;
- l'étanchéité des toitures dont une partie n'était pas incluse dans la rénovation. Un nombre significatif de fuites a dû être traité. Les fenêtres de toits de l'aile Robert de Cotte non remplacées pendant le chantier OPPIC ont été intégralement remplacées par la BnF entre octobre 2018 et janvier 2019. Un audit commandé par l'OPPIC sur l'ensemble des toitures des deux zones a été effectué en octobre 2018 et a décelé un certain nombre de points de fragilité. Cet audit a conduit à intégrer des travaux complémentaires sur les toitures de la zone 2, qui seront donc refaites intégralement à l'issue de la phase 2 du chantier.

Le chantier de la zone 2

Le 23 avril 2017, la BnF a remis les clefs de la zone 2 à l'OPPIC marquant le début des travaux de la phase 2. La palissade de chantier et plusieurs échafaudages ont été mis en place le long de la rue Vivienne. La crise liée à la Covid-19 a eu un impact important sur l'avancée des travaux en 2020. Le chantier a été arrêté totalement entre le 16 mars et le 30 avril 2020. Les conditions de reprise du chantier ont été étudiées dès le mois d'avril, fixant les mesures générales à mettre en place pour limiter les possibilités de propagation du virus. La levée de la suspension des travaux a été prononcée le 30 avril et les travaux ont repris le 11 mai.

Dans un premier temps, pour assurer la bonne réussite de la reprise du chantier dans des conditions de sécurité fiables, il était nécessaire de limiter très fortement les effectifs (60 compagnons au lieu de 200 au moment de l'arrêt) et le nombre d'entreprises invitées à reprendre. Cette reprise en mode très dégradé a permis de tester les protocoles sanitaires retenus, qui, de façon itérative, subissent encore de nombreux réajustements. L'effectif

moyen a été augmenté à 120 ouvriers courant juin, puis 180 début juillet. Au stade actuel, compte tenu des protocoles sanitaires mis en place, la capacité maximale de la base-vie est de 180 personnes, au lieu de 280 en temps normal. Des quotas par entreprises ont donc été imposés, en fonction des besoins du chantier et de l'avancement général.

Le second confinement a eu un impact relativement limité sur le chantier, les adaptations nécessaires pour fonctionner ayant été mises en place à l'issue du premier confinement.

Fin 2020, les travaux de gros œuvre des zones A (Salle ovale et bâtiments alentours), E5 (Aile Mansart) et C (hôtel Tubeuf et bâtiment Roux-Spitz) sont terminés. Les travaux concernant la rénovation des toitures sont terminés, les parapluies installés pour les travaux complémentaires lancés par l'avenant 12 sont en fin de démontage. Les lots techniques (génie climatique, génie électrique) et les lots de second œuvre (peinture, cloisons, sols) sont en cours.

Conséquence de la crise Covid-19, le calendrier général a été mis à jour et prévoit la fin des travaux de la phase 2 (hors muséographie, jardin, façades et galerie Mansart) progressive, à partir de la fin du premier trimestre 2021 jusqu'à l'été 2021.

Concernant les espaces patrimoniaux classés, le chantier de restauration de la galerie Mazarine et de la chambre de Mazarin est achevé, hors parquet. La restauration du parquet doit s'achever à la mi-février 2021.

Voir Focus 6 : la rénovation de la galerie Mansart

Le futur Musée de la BnF et la Salle ovale

À l'issue du chantier de rénovation, le site Richelieu offrira aux publics des espaces entièrement repensés incluant un nouveau Musée. Le parcours proposé se déclinera de l'Antiquité à nos jours, sur un mode à la fois chronologique et thématique.

Suite au concours lancé en 2017, l'agence Guicciardini & Magni a été retenue pour élaborer la muséographie du Musée. L'avant-projet définitif (APD) a été validé par les tutelles à l'été 2019. La phase de dossier de consultation des entreprises (DCE) a eu lieu entre septembre et décembre 2019. L'appel d'offres d'aménagement muséographique a été publié le 23 décembre 2019. Malgré la crise sanitaire intervenue à partir de mars 2020, le déroulement de l'appel d'offres a pu se faire dans les délais initialement prévus. En mai 2020, la société Goppion a été choisie. Les études d'exécution ont débuté à l'été et se poursuivront jusqu'au début 2021. La fabrication et l'installation complète de la muséographie sont prévues en 2021.

En parallèle, l'entreprise Aïnu a été retenue par la BnF en juillet 2020 pour assurer le soclage et l'installation des œuvres. Après une phase d'étude, le présoclage a commencé en novembre 2020 et se poursuivra jusqu'au printemps 2021. La fin du soclage se déroulera en parallèle de l'installation des pièces, prévue sur une durée de quatre mois avant la réouverture au public.

En 2022, la Salle ovale sera, avec le jardin Vivienne et la cour d'honneur, le principal

équipement du site en accès totalement libre et gratuit. Lecteurs et visiteurs seront accueillis pour faire de la salle un lieu où cohabiteront espaces de médiation, espaces de pédagogie, espaces de lecture et de travail. La salle accueillera aussi des manifestations culturelles de manière exceptionnelle.

Les travaux de restauration des décors de la Salle ovale ont eu lieu entre février 2019 et juillet 2019. L'avant-projet définitif d'aménagement de la salle a été validé par les tutelles le 5 avril 2019 et le dossier de consultation des entreprises, remis en avril 2019, a été validé en juin 2019. Les travaux d'aménagement ont repris en juin 2020. La fin des travaux est prévue pour juin 2021.

En parallèle, les travaux d'instruction sur un site internet dédié « Salle ovale » ont avancé. Plusieurs ateliers incluant toutes les directions participantes ont eu lieu jusqu'en septembre. Une orientation graphique doit être prise prochainement pour réalisation du site en 2021.

Suite aux modifications du programme d'aménagement de la Salle ovale en 2018, il a été décidé d'aménager l'oreillette gauche du vestibule Labrouste. Après arbitrages budgétaires et réévaluation des besoins d'espaces libres pour les lecteurs à l'été 2020, il a été décidé d'abandonner le programme de médiation prévu pour cet espace, qui deviendra un espace de détente et de circulation pour le public.

2.3 RÉALISATIONS DIVERSES



Matériel anti covid : masques, gel hydro-alcoolique, gants © Béatrice Lucchese/ BnF

L'année 2020 constitue une nouvelle étape dans l'exploitation du site François-Mitterrand. En effet, si le site a été achevé en mars 1995, la plupart des marchés de travaux ayant conduit à sa construction datent de la fin de l'année 1991 et la conception des installations techniques concernées remonte à 1990. Alors que la durée de vie de certaines installations ne devait à l'origine pas dépasser quinze ans, l'établissement a su prolonger cette durée d'utilisation grâce à une politique d'optimisation systématique en matière de maintenance. Toutefois, depuis 2015, plusieurs chantiers importants ont dû être lancés, en raison d'évolutions technologiques incontournables ou des impossibilités majeures de poursuivre la maintenance compte tenu de la disparition progressive des pièces détachées, des technologies et des savoir-faire associés.

L'année 2020 a été l'occasion de poursuivre ces chantiers mais également d'en entamer de nouveaux qui vont concentrer, sur la période 2020-2025, l'essentiel des crédits d'investissement en matière d'équipements. Parmi ceux-ci, en 2020 :

- une nouvelle phase de l'opération de renouvellement des équipements du Transport Automatisé des Documents (TAD) ;
- la dernière partie du projet de rénovation globale du système de gestion technique centralisée ;

- le renouvellement des onduleurs du site François-Mitterrand ;
- le remplacement des groupes froids de la production centralisée ;
- la notification de la première tranche du marché de remplacement des ascenseurs du socle du site François-Mitterrand ;
- la fin des travaux d'amélioration de la climatisation d'un étage de tour (phase test),
- le début des travaux de réaménagement de la salle X en Rez-de-jardin pour la création d'un laboratoire – le BnF Data Lab – dédié à la fouille et l'analyse automatisée des corpus numériques ;
- l'aménagement d'un magasin de grande hauteur.

Le fait le plus marquant de l'année 2020 sur le site François-Mitterrand est la poursuite du vaste projet de renouvellement en quatre phases du système de sécurité incendie (SSI) du site François-Mitterrand. Le découpage du site en plusieurs zones, partiellement autonomes en matière de système de sécurité incendie, permet au site de continuer à fonctionner et d'accueillir le public pendant les travaux. Le chantier se poursuivra jusqu'en 2024.

Il est également à noter la notification d'un marché pour le renouvellement des équipements de gestion technique des installations électriques (GTE).

Par ailleurs, sur le site François-Mitterrand, plusieurs études pour des opérations d'aménagement ont été menées en 2020 et se poursuivront sur 2021. On peut citer notamment :

- le réaménagement du Hall Est pour améliorer les conditions de travail des agents ainsi que les conditions d'accueil du public. L'étude doit se poursuivre en 2021, notamment pour l'aménagement des vestiaires pour le public ;
- le réaménagement de l'entrée des expositions des galeries 1 et 2 ;
- les études de maîtrise d'œuvre pour renforcer la prévention des suicides sur l'esplanade. Des dispositifs provisoires ont été mis en œuvre en 2020.

Dans le cadre des travaux visant à l'amélioration des conditions de travail, notamment pour les agents travaillant en local aveugle, l'instruction visant à la création d'espaces de repos a été poursuivie.

Pour le site de l'Arsenal, une étude a été confiée à un bureau d'études spécialisé pour mener un diagnostic complet des planchers du bâtiment suite aux problèmes rencontrés et proposer des préconisations. Des consultations ont été lancées pour plusieurs opérations, dont l'intervention sur le réseau des RIA (robinets d'incendie armés) et sur la baie du SSI (système de sécurité incendie).

Par ailleurs, il a été passé un marché de service de sécurité incendie et d'aide aux personnes (SSIAP) sur les sites de Richelieu et de l'Arsenal, suite au départ de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) du site Richelieu, le 1er septembre 2020.

Il est enfin à noter les moyens importants mis en œuvre sur le plan logistique dans le cadre de la crise du Covid-19 : fourniture de masques, de gel hydro-alcoolique, adaptation des circuits, signalétique...

Voir Focus 4 : L'organisation du travail pendant la crise sanitaire

3.

Les publics

et les services

3.1 Le développement des publics et les processus d'accueil à la Bibliothèque	52
Une amplitude d'ouverture bouleversée	52
Les abonnements	53
Les modalités d'accueil, d'inscription et de réservation	54
Le soutien au développement des publics	55
3.2 Les publics des salles de lecture	58
L'évolution de la fréquentation	58
Les formations et le développement de nouveaux services	60
L'accès aux ressources documentaires	63
3.3 Les activités culturelles et éducatives	65
Les expositions	65
Les conférences et les colloques	68
Les activités d'éducation artistique et culturelle	70
Les éditions	73
3.4 La médiation culturelle en ligne	74
Les expositions virtuelles	74
Le développement des podcasts et des contenus vidéo	75
3.5 Gallica et la politique de diffusion numérique des collections	76
L'offre documentaire et les fonctionnalités	78
Gallica, bibliothèque collective	82
Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé	85
3.6 L'accessibilité à la BnF	86
La politique d'accueil des publics en situation de handicap	86
Le centre exception handicap	87
3.7 L'information et les autres services en ligne	88
La communication externe	88
Le site internet et les réseaux sociaux	89
Les services bibliographiques	90

La BnF reçoit ses publics du lundi au dimanche sur cinq sites: la bibliothèque François-Mitterrand, le site Richelieu, bibliothèques, musée, galeries, la Bibliothèque de l'Arsenal, la Bibliothèque-musée de l'Opéra, la Maison Jean Vilar. Le site François-Mitterrand se déploie sur deux étages: la bibliothèque tous publics, appelée Haut-de-jardin, et la bibliothèque de recherche, dite Rez-de-jardin, permettant l'accès aux collections patrimoniales. Chacune des bibliothèques est ouverte six jours par semaine (du mardi au dimanche pour la bibliothèque du Haut-de-jardin et du lundi au samedi pour les autres bibliothèques).

Une programmation culturelle et pédagogique riche concourt à la valorisation du patrimoine et à l'éducation artistique et culturelle. Les auditoriums du site François-Mitterrand, les salles de lecture du site Richelieu ou encore les salons du site de l'Arsenal accueillent conférences, colloques, concerts, rencontres littéraires. La BnF prête également de nombreuses œuvres à des institutions nationales et internationales et développe une activité culturelle en co-production ou en partenariat.

En ligne, la BnF déploie une offre importante répondant, comme dans les espaces physiques, à des besoins et à des publics divers. Grâce à Gallica, sa bibliothèque numérique, la BnF permet l'accès à 8,8 millions de documents, dont près de 8 millions consultables à distance, les documents sous droits qu'elle contient étant uniquement accessibles dans ses salles de recherche. La BnF élabore également des expositions virtuelles, des dossiers et des portails pédagogiques qui s'adressent à un large public.

En 2020, l'accueil des publics a été fortement impacté par la pandémie. La Bibliothèque a dû fermer à plusieurs reprises et pu rouvrir avec des jauges réduites et nouvelles modalités d'accueil en conformité aux règles de respect de distanciation sociale.

À l'inverse, l'audience des sites internet et des applications de la BnF a connu un niveau inédit, avec un accroissement fort pendant les confinements: la galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré près de 48 millions de visites (+17 %).

3.1 LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET LES PROCESSUS D'ACCUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE



Aménagement pour la réouverture post-covid des salles de lecture
© Nicolas Gallon/ Agence Contextes/ BnF

Une amplitude d'ouverture bouleversée

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19. Les différents sites de la BnF ont dû fermer plusieurs mois sur l'année, ou fonctionner en mode restreint comme suit :

- Fermeture intégrale de tous les sites de la BnF du 14 mars au 5 juillet 2020;
- Réouverture en jauge réduite des salles de la Bibliothèque de recherche le 6 juillet (sauf l'Arsenal), puis le 15 juillet pour les salles de lecture de la Bibliothèque tous publics et de l'Arsenal, avec organisation d'activités culturelles à la marge, dans le cadre de l'opération ministérielle « été culturel et apprenant »;
- Le 15 septembre 2020, l'exposition Josef Koudelka ouvre ses portes sur le site François Mitterrand. Quelques activités culturelles et manifestations reprennent sur site;
- Fermeture des sites BnF à partir du 30 octobre;
- Réouverture des bibliothèques de recherche le 24 novembre 2020 avec jauge et horaires réduits du mardi au vendredi 10-17h.
- Les expositions temporaires restent fermées depuis la fin octobre. Les activités culturelles de médiation n'ont pu reprendre que très partiellement sur cette période.

Sur l'année civile 2020, les espaces de lecture ont donc été ouverts en conditions ordinaires seulement 61 jours pour la Bibliothèque tous publics et 63 pour la Bibliothèque de recherche, soit 20 % par rapport à une année normale. La Bibliothèque a pu ouvrir, en modifiant sa capacité d'accueil, 91 jours pour la Bibliothèque tous publics (30 % de l'année) et 116 jours pour la Bibliothèque de recherche (39 %). La fermeture complète correspond donc à 50 % de l'année Bibliothèque tous publics et 39 % pour la Bibliothèque de recherche.

La programmation culturelle a été remodelée. En 2020, depuis les premières mesures de confinement en mars, les expositions n'ont pu être ouvertes que 7 semaines.

Pour limiter l'impact de ces fermetures justifiées par la situation sanitaire, la Bibliothèque a modifié son dispositif de fermeture annuelle pour maintenance logistique. Cette fermeture d'une semaine se déroule habituellement début septembre, après la fermeture estivale des bibliothèques de l'Enseignement supérieur. En 2020, les opérations logistiques ont été réalisées pendant la phase de déconfinement, avant les réouvertures prévues, permettant d'éviter toute fermeture supplémentaire.

(cf. 3.2 Les publics des salles de lecture et 3.3 Les activités culturelles et éducatives)

Les abonnements

La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin et l'accès à l'offre culturelle

La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin, accessible aux plus de 16 ans – et, pour la salle I du Centre national de la littérature pour la jeunesse, aux enfants accompagnés de leurs parents le week-end – met à disposition en accès direct des collections encyclopédiques d'imprimés, audiovisuelles et numériques. Pour accéder aux salles de lecture, les lecteurs doivent utiliser un Pass annuel ou un ticket journalier. L'accès après 17 h est gratuit.

La crise sanitaire a entraîné des périodes de fermeture complète de la Bibliothèque tous publics, de réouverture partielle (capacité d'accueil réduite de moitié), ainsi que l'annulation des expositions et des manifestations culturelles. Ce contexte difficile a eu un impact lourd sur le nombre de nouveaux abonnements au Pass Lecture / Culture illimité. Pour l'ensemble de l'année 2020, ceux-ci se portent à 21 204, soit un recul de 47 % par rapport à 2019.

La durée de validité des Pass Lecture / Culture a été prolongée de quatre mois afin de tenir compte de la fermeture de la Bibliothèque tous publics, du 14 mars au 15 juillet 2020. L'accès aux ressources électroniques a été exceptionnellement ouvert pour les titulaires de Pass Lecture / Culture illimités.

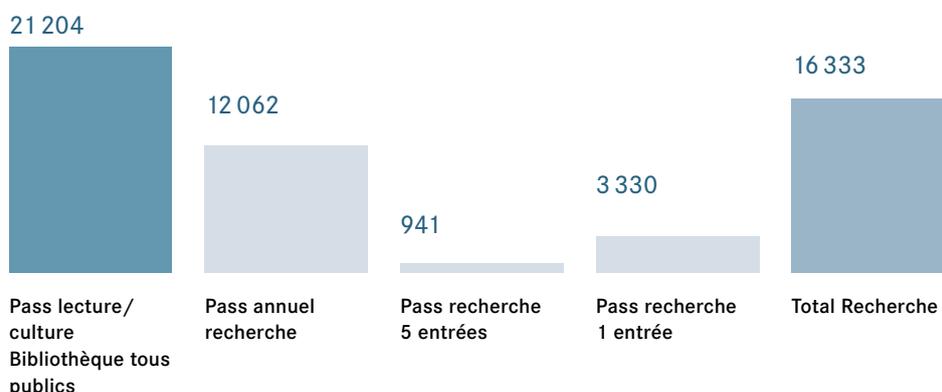
La bibliothèque de recherche

La bibliothèque de recherche est accessible à tous, à partir de 18 ans, sur inscription, pour des besoins de recherche personnelle, professionnelle ou d'études.

Du fait de la crise sanitaire, le nombre de nouveaux abonnements au Pass Recherche illimité a fortement diminué (-44 %), avec un peu plus 12 000 abonnements sur l'ensemble de l'année. Les titres courts (1 entrée et 5 entrées), sont au nombre de 4 271, en baisse de 64 % par rapport à l'année précédente.

Comme pour le Pass Lecture / Culture illimité, les titulaires de Pass Recherche illimités valides au 14 mars ont vu leur abonnement prolongé de quatre mois, automatiquement et gratuitement.

Abonnements délivrés en 2020



Les modalités d'accueil, d'inscription et de réservation

La réouverture des salles de lecture au mois de juillet 2020, dans le respect des consignes sanitaires, s'est traduite, sur le site François-Mitterrand, par la mise en place d'un dispositif spécifique : les flux d'entrée ont été répartis entre le hall Ouest (hall des Globes) pour les lecteurs de la Bibliothèque de Recherche, et le hall Est (hall d'Accueil), pour les lecteurs de la Bibliothèque tous publics. Deux postes d'accueil ont été installés dans le hall de Globes, pour l'information des chercheurs et la délivrance des Pass de ceux qui se sont inscrits en ligne. Les vestiaires physiques du hall d'Accueil sont restés fermés, les chercheurs étant invités à utiliser les casiers du hall des Globes.

L'ouverture de l'exposition Josef Koudelka le 15 septembre, ainsi que la reprise des manifestations culturelles sur place, jusqu'au 29 octobre, se sont effectuées sur la base de réservations fortement recommandées. Dans les auditoriums, les participants étaient placés par les agents d'accueil, afin de garantir le respect de la distanciation physique.

Depuis la réouverture de la BnF au public en juillet, le port du masque a été rendu obligatoire pour tous les agents de la BnF ainsi que tous les lecteurs et les visiteurs. Les postes d'accueil, d'inscription, d'entretien conseil, ont été chacun équipés de parois en plexiglas. L'usage de gel hydro-alcoolique a été systématisé pour les usagers comme pour les publics.

Par ailleurs, la dématérialisation intégrale des inscriptions est devenue une réalité à partir de la fin du mois de juin 2020. Depuis 2017, la mise en ligne du site inscription-billetterie permettait le préachat en ligne des Pass : l'usager complétait ses informations personnelles et effectuait un préachat de son titre mais devait se rendre à la bibliothèque pour présenter ses justificatifs. Depuis juillet 2020, les usagers peuvent s'inscrire intégralement en ligne en déposant leurs justificatifs sur un espace informatique sécurisé. Cette nouvelle possibilité constitue une avancée significative dans la transformation numérique des démarches administratives et réduit la durée des interactions physiques entre les agents et les lecteurs en cette période de vigilance sanitaire. Elle permet également aux abonnés de disposer rapidement d'un accès aux ressources électroniques accessibles à distance.

Voir Focus 2 : Les services aux lecteurs pendant le confinement

Le soutien au développement des publics

Le développement des publics

La BnF a fait le choix de spécialiser ses ressources en fonction de la typologie de publics suivante :

- Les publics académiques ;
- Les publics scolaires et étudiants ;
- Les publics dits du champ social ;
- Les publics en situation de handicap ;
- Les publics « visiteurs » : familles, adultes en individuels ; groupes périscolaires, comités d'entreprise, associations culturelles, touristes ;
- Les publics dits professionnels.

Cette segmentation permet de personnaliser des plans d'actions en fonction des besoins spécifiques de chacun et d'y répondre par des offres composites de différents services et activités de la BnF par la mise en œuvre d'opérations de partenariat et de promotion.

Faire connaître l'offre de la BnF sur des salons et forums ciblés

L'année 2020 a été marquée par une forte instabilité due à l'épidémie de Covid-19, impactant très fortement les activités de promotion. Neuf salons ont été annulés (Livre Paris, Mans'Art, Musicora, Paris Games Week, Festival d'Histoire de l'Art, Forum de rentrée universitaire de la Sorbonne, de Paris 8 et de la CIUP, Salon du Livre et de la presse jeunesse de Montreuil) ainsi que trois événements qui se déroulaient habituellement à la BnF (« Préparer son bac à la BnF », « Partir en Livre » et les « Rendez-vous aux jardins »).

La BnF a toutefois affirmé sa volonté de maintenir sa présence sur l'ensemble des salons qui n'étaient pas annulés, afin de garder le lien avec les publics et promouvoir les activités de l'établissement. Chaque manifestation est l'occasion de mettre en avant différentes offres de la BnF : la programmation culturelle, les salles de lecture, les ressources numériques, etc.

La BnF a ainsi participé aux évènements suivants :

- 14 janvier, Forum « Vivre Ensemble », forum des relais du champ social réunissant 37 institutions culturelles, à Paris-Cité des Sciences et de l'Industrie ;
- 31 janvier-1er février, Salon de l'Étudiant, Paris-Porte de Versailles ;
- 21-23 février, Le Livre & ses métiers d'arts, Montreuil-Bellay
- 12 septembre, forums des associations des 12^e et 13^e arrondissements de Paris
- 14 septembre, Forum des Loisirs Culturels Franciliens, au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris
- 15-16 septembre, Salon Eluceo, la salon des comités d'entreprise, Stade de France
- 9-11 octobre, Les Rendez-vous de l'histoire, Blois

Le bilan 2020 des opérations qui ont pu être menées est globalement positif. Une large typologie de publics a pu être touchée témoignant de l'ambition forte de l'institution de diversifier ses publics et d'aller à leur rencontre.

Personnaliser la relation aux publics : le CRM

Le déploiement opérationnel de l'outil CRM (Customer Relationship Management en anglais, ou Gestion de la Relation Client (GRC) en français) dont la BnF s'était dotée en 2016 pour centraliser ses contacts et organiser une communication ciblée avec ses publics, a été réalisé en 2019. Grâce à la base de contacts unifiée et relativement bien documentée ces dernières années, l'outil CRM a permis de communiquer de façon régulière auprès d'un public identifié, tout au long de l'année : envoi des lettres d'information électroniques ciblées promouvant l'actualité liée aux offres de services de la BnF ; envoi d'e-mails d'information aux usagers de la BnF afin de maintenir le lien.

Le CRM a été particulièrement utile en période de crise sanitaire pour communiquer sur les ouvertures et fermetures de services, sur les ressources et la programmation en ligne.

Focus 2 : Les services aux lecteurs pendant le confinement

Tisser des liens étroits et pérennes avec les publics : les partenariats

La promotion repose par ailleurs sur la mise en œuvre de stratégies de partenariats avec des institutions et associations pour toucher leurs publics au plus près de leurs attentes. Les démarches initiées en 2019 se sont poursuivies :

- Partenariats académiques au niveau enseignement supérieur : Hautes Écoles Sorbonne Arts et Métiers Université (HESAM Université), Université Paris Lumières, Université Paris Sciences & Lettres (PSL), Sorbonne Université ; universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris Nanterre, Sorbonne Nouvelle ; INALCO ; services culturels et bibliothèques universitaires, écoles doctorales, associations de doctorants, autres associations d'étudiants et associations culturelles ; grandes écoles (ESSEC, Sciences Po) ; l'INSPE de Paris ; Hall de la chanson.

- Partenariat académique projet 100 % EAC avec une offre dédiée aux établissements scolaires de proximité avec le site François-Mitterrand, soit les établissements du 13^e arrondissement de Paris ;
- Partenariat académique PEAC en Essonne, subventionné par la région Île-de-France et visant un parcours tout au long de la scolarité pour tous les élèves. 7 lycées soit 14 classes y participent dans les villes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Draveil, Morsang-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Saint-Michel-sur-Orge, Yerres et Evry ;
- Le dispositif Lecture pour Tous, en partenariat avec les Académies de Versailles et Créteil et proposant des visites, des ateliers de lecture à voix haute
- Un projet de résidence de journalistes dans 4 collèges a été lancé le 12 octobre 2020 à la BnF avec le conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'association Citoyenneté jeunesse, la DRAC et le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information)
- Le concours Mediatiks organisé par le CLEMI, auquel la BnF est associée, s'est déroulé à distance.

En raison de la crise sanitaire, la programmation de ces actions académiques a été perturbée. Pour 100 % EAC, le confinement a arrêté le dispositif pour la majorité des classes. Le projet PEAC en Essonne n'a pas pu commencer à la date prévue (octobre) et a été réduit. Lecture pour tous, avec pour thème de cette 3^e année la Nature et l'Amour a pu être lancé à distance, le 4 novembre. L'édition 2020 du concours Mediatiks s'est déroulée à distance. Deux classes ont participé à la BnF au Prix 2020 « Les p'tits citrons » en partenariat avec l'École Estienne, le CLEMI et la Mairie du 13^e arrondissement. La remise du prix « coup de cœur » de la BnF et des dessinateurs s'est faite dans les classes le 2 juillet en raison de la pandémie. Le concours de récitation a quant à lui été annulé.

L'établissement tisse également des partenariats vers les publics professionnels : la plupart des partenariats entrepris n'ont pu se concrétiser en 2020 mais la BnF a veillé à maintenir des liens réguliers pour de futures opportunités avec l'ENM (École nationale de la magistrature), le GHU psychiatrie & neurosciences, l'école hôtelière Ferrandi et le comité d'entreprise du ministère de l'économie, des finances et de la relance. L'offre pour ces publics est principalement concentrée sur l'accès aux ressources utiles à leurs professions, en salle de lecture ou en numérique. Des offres de formation aux ressources sont prévues avec les départements de collection. Une offre d'abonnement est spécifiquement destinée à ce public : la Carte Pro. 110 abonnements ont été acquis en 2020, contre 220 en 2019, soit une diminution de 50 % due au contexte sanitaire.

La diversification des publics et le champ social

L'année 2020 a été une période de consolidation et de promotion d'une offre pérenne et régulière construite depuis quelques années à l'attention des groupes du champ social, maintenue mais contrainte par la crise sanitaire : visites du site François-Mitterrand, les mercredis et jeudis matin ; découvertes du Labo Français Langue Étrangère (FLE) ; projection de films et débats.

La promotion de cette offre a été faite : lors du forum de la Mission « Vivre Ensemble » ;

aux forums des associations des mairies de Paris, 12e et 13e arrondissements; via les réseaux institutionnels du territoire parisien dont la DASES (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé), le réseau Réussite Éducative et les équipes de développement local du 13e arrondissement. La BnF a accueilli le 6 mars le comité de direction annuel de tous les collaborateurs de la DASES, ainsi que l'assemblée générale du réseau réussite éducative de Paris, le 22 septembre 2020.

La BnF s'affirme comme pôle de ressources pour les relais et professionnels du champ social au sein de la Mission « Vivre Ensemble ». Peu d'activités ont pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires mais ont été mises en avant des ressources en ligne spécifiques, notamment pour le réseau Alpha et sur la plateforme collaborative du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ).

La convention « zones de sécurité prioritaires » (ZSP) entre la région Île-de-France et la ville de Grigny a été renouvelée en 2019 pour trois nouvelles années. La grande majorité des actions envisagées sur cette deuxième année de partenariat a pu être réalisée, notamment grâce à l'implication constante des deux partenaires locaux: la compagnie de théâtre de la Constellation et l'Amin théâtre- le TAG; et des équipes enseignantes de l'école du Renne et du collège Jean Vilar:

- ateliers théâtre avec l'Amin, à distance ou en présentiel quand les conditions le permettaient;
- ateliers de traduction avec les Ateliers Sociaux Linguistiques à la Constellation réalisés à distance. Complétés par des stages de lectures à voix haute avec les familles accompagnées par le Contrat Local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) de Grigny. Deux visites de la BnF, sur une journée, avec présentation de l'exposition Josef Koudelka ont été organisées dans ce cadre en octobre puis novembre 2020;



© Emmanuel Nguyen Ngoc / BnF

- ateliers théâtre et de mise en voix, ouverts à tous avec l'Amin théâtre et la Constellation, toujours autour de la thématique des langues;
- poursuite du projet de traduction des poèmes de Bruno Doucey;
- l'acquisition de tablettes a permis d'animer des ateliers hors-les-murs autour de l'application BDnF.

3.2

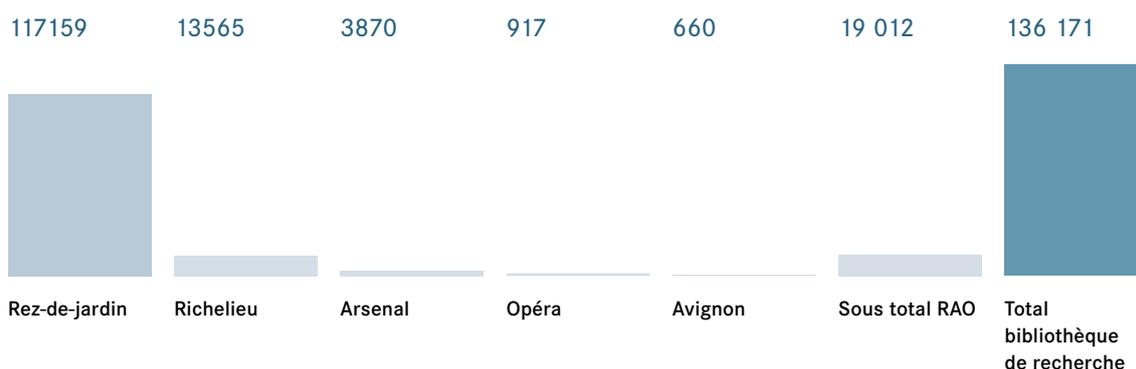
LES PUBLICS DES SALLES DE LECTURE

L'évolution de la fréquentation

En raison des modifications importantes du fonctionnement de la Bibliothèque (cf. 3.1.1 Une amplitude d'ouverture bouleversée), la fréquentation mesurée dans les espaces de lecture s'établit à moins de 340 000 visites (-63 %).

La Bibliothèque reçoit habituellement ses publics avec une amplitude horaire de 71 heures par semaine, du lundi au dimanche, sur cinq sites : François-Mitterrand, Richelieu, bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque-musée de l'Opéra, Maison Jean Vilar. Chacune des bibliothèques est ouverte six jours par semaine (du mardi au dimanche pour la bibliothèque du Haut-de-jardin et du lundi au samedi pour les autres bibliothèques). Les horaires diffèrent selon les sites et les espaces : du lundi au samedi pour les salles de Recherche, du mardi au dimanche pour la bibliothèque tous publics.

Fréquentation des salles de lecture en 2020



Les espaces de la bibliothèque tous publics

Avec moins de 186 000 entrées, la fréquentation de la bibliothèque tous publics a diminué de 65 %. Les équipements et espaces de travail hors salles de lecture n'ont pas été remis à disposition, pour des raisons sanitaires. La fréquentation quotidienne est passée de 1 567 lecteurs au 1er trimestre à 992 après la réouverture en juillet, une baisse due à une jauge réduite, alors même que les salles de lecture ont été régulièrement saturées pendant cette période.

Par titre d'accès, les entrées en Haut-de-jardin avec Pass progressent en proportion, atteignant 90 % des accès de juillet à octobre, après la réouverture (74 % avec un Pass lecture/culture et 16 % avec un Pass recherche qui représentaient 12 % des entrées du Haut-de-jardin l'année précédente). Les autres entrées, par tickets, se répartissent essentiellement en tickets payants valables 1 journée et Pass lecture 17 h-20h gratuits ainsi que des tickets pour des opérations spéciales. En début d'année 2020, la salle A, dans le cadre de la programmation Fantasy, a accueilli une proportion importante d'utilisateurs avec les tickets d'exposition Tolkien.

En 2020, 30 213 abonnés différents de la Bibliothèque ont fréquenté les salles du Haut-de-jardin, soit 40 % de moins qu'en 2019. Chaque année, ce lectorat se renouvelle de façon importante. Ainsi en 2019, 47 % des lecteurs du Haut-de-jardin titulaires d'un Pass s'étaient inscrits pour la première fois en 2019. En 2020, la part de primo-inscrits ne représente plus que 34 % des abonnés actifs, le renouvellement structurel ayant été modifié en raison des conditions d'accueil particulières et de fermetures intervenues pendant des périodes de fort renouvellement : en avril-juin pendant les périodes de préparation des examens, le baccalauréat notamment, et en octobre-décembre au moment de la rentrée universitaire. La proportion des lycéens au sein des lecteurs actifs descend donc à 6 %

(essentiellement actifs en janvier-mars) contre 8 % l'année précédente (représentant 5 % des entrées avec Pass contre 10 % en 2020). En proportion, on relève peu d'écarts pour les autres catégories : 28 % des usagers sont inscrits en Licence, 22 % en master,

D'après leur lieu d'habitation, les usagers du Haut-de-jardin restent très majoritairement franciliens : 44 % de lecteurs habitent à Paris et 50 % dans les autres départements de la région Île-de-France.

Les salles de la bibliothèque de recherche

Avec 136 171 entrées en 2019, la fréquentation globale de la bibliothèque de recherche a diminué de 60,7 % : -61,2 % pour la Bibliothèque de recherche du Rez-de-jardin sur le site François-Mitterrand et -56,7 % pour les autres sites.

La part de nouveaux usagers en Rez-de-jardin a également diminué, passant de 31 % à 22 % des lecteurs actifs. Comparé au Haut-de-jardin, le lectorat du Rez-de-jardin se différencie par son lieu de résidence : la proportion de lecteurs habitant Paris est proche (51 %) mais celles résidant en régions hors Île-de-France (10 %) ou à l'étranger (6 %) plus importantes. À noter que ces lecteurs éloignés géographiquement sont proportionnellement moins nombreux qu'en 2019, les résidents hors Île-de-France et à l'étranger représentaient 11 % et 13 % des usagers.

Par catégories professionnelles, les doctorants représentent 27 % des usagers (25 % en 2019) pour 35 % des entrées, les enseignants et chercheurs de l'Enseignement supérieur 21 % des usagers (23 % en 2019). Comme en 2019, les étudiants (hors doctorants) représentent 30 % des usagers, essentiellement des étudiants de master, soit la catégorie la plus représentée, même si en nombre d'entrées, les doctorants représentent la catégorie la plus utilisatrice de la Bibliothèque.

Sur les autres sites, la composition des publics (3 901 lecteurs actifs en 2020) diffère légèrement, sur certains aspects, du Rez-de-jardin : proportion légèrement plus forte d'enseignants-chercheurs (27 % des lecteurs actifs) et moindre pour les doctorants (25 %) et les autres étudiants (22 %). La proportion, et non le nombre, de professionnels est également plus importante (20 % contre 16 % pour le Rez- et 14 % pour le Haut-de-jardin). Le critère de lieu d'habitation fait également apparaître habituellement une part d'habitants à l'étranger plus forte : 25 % en 2019 mais seulement 12 % en 2020. La part de résidents en France hors Île-de-France s'établit à 14 % en 2020 (proportion identique en 2019).

Les formations et le développement de nouveaux services

Travailler en groupe

Plusieurs salles de travail en groupe ont été créées en 2015 : 5 en Haut-de-jardin et 4 en Rez-de-jardin. Elles sont réservables en ligne. L'utilisateur peut retenir une tranche horaire le jour même et ce jusqu'à 7 jours à l'avance, dans la limite de 4 heures maximum par jour et de 20 heures maximum par mois. Ces espaces sont réservables à partir de l'application Affluences. Cette application informe en temps réel du taux d'occupation des salles du Haut-de-jardin (salles de lecture et expositions) et permet la réservation pour des formations, des équipements (salles de lecture, studio audiovisuel) et des rendez-vous d'inscription ou de conseil.

En 2020, pour le Haut-de-jardin, près de 1 700 réservations ont été enregistrées et acquittées (3 500 l'année précédente), et plus de 370 pour le Rez-de-jardin (600 en 2019).

Présentation des ressources documentaires et nouveaux formats de rencontres avec les publics

Afin de renforcer les liens avec leurs publics « naturels » mais aussi les diversifier, les départements de collections organisent des présentations thématiques des collections patrimoniales ou de celles accessibles en libre-accès, comportant des contenus variables selon les disciplines et les publics, sous forme régulière ou à la demande.

Ces actions ont été fortement perturbées par la crise sanitaire. Au titre des réalisations, on peut citer l'exemple de présentations assurées par le département de la Musique : accueil d'étudiants du Hall de la chanson dans le cadre d'un atelier en salle de lecture ; accueil d'une trentaine d'étudiants de licence et master de Poitiers et Tours pour une présentation des ressources du département.

Les formations aux catalogues et aux ressources numériques

En 2020, les ateliers Catalogue général et Gallica et ressources numériques, réduits à un par mois au lieu d'un par semaine, n'ont été assurés que deux fois chacun, en février et en mars. Interrompus par la crise sanitaire, ils n'ont pas repris au second semestre : seules 10 personnes ont bénéficié de l'atelier Catalogue général et 11 de l'atelier Gallica et les Ressources électroniques.

La BnF déploie également une offre de formation à des ressources électroniques par thématiques. Dans le domaine juridique, depuis 2017, sont ouvertes des formations « flash », à quatre bases de données juridiques, présentées en alternance : LexisNexis Jurisclasseur, Dalloz, Lamyline, Navis (ajoutée en 2019). Ces formations n'ont pu accueillir que 3 personnes en 2020 (85 en 2019).

L'assistance à la recherche

Les ateliers « Préparer sa thèse à la BnF » et les rendez-vous « côte à côte » ont également été interrompus à partir du 16 mars 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, et n'ont pas repris en 2020. Dans ces conditions, seuls 10 doctorants ont bénéficié d'un atelier « Préparer sa thèse à la BnF », et 13 rendez-vous « côte à côte » ont été assurés entre le 7 janvier et le 15 mars 2020.

Pour pouvoir continuer à assurer ce service, ont été mis en place à partir du 9 juin 2020 des rendez-vous d'aide à la recherche en ligne d'une durée d'une heure, via un outil de visio-conférence. Entre le 9 juin et le 31 décembre 2020, 58 rendez-vous de ce type ont été assurés.

Enfin, de janvier à mars, 10 groupes d'étudiants ont été reçus à la demande de leurs enseignants pour des formations aux outils de recherche bibliographique, soit au total 68 personnes, et 3 groupes de professionnels ou futurs professionnels des bibliothèques pour des visites professionnelles de la BnF, soit 58 personnes.

Ateliers Ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité

Les ateliers dédiés aux ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité ont accueilli cette année 257 demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprises. Ils se sont déroulés jusqu'au premier confinement sur accès libre, comme les années précédentes (135 personnes formées), puis ont repris du 16 juillet au 29 octobre sur inscription et avec une jauge limitée à 10 inscrits (113 personnes formées). En 2019, 794 personnes avaient pu bénéficier de ces formations.

Le groupe Atelier PRISME, créé en 2013 sur le réseau LinkedIn pour répondre à la demande des participants de se retrouver entre eux, progresse à proportion de la fréquentation des ateliers. Il est strictement réservé aux participants et compte actuellement 697 membres.

L'équipe PRISME a également une forte activité de représentation à l'extérieur de la BnF lors de salons, comme le Salon des entrepreneurs (conférence le 5 février devant 400 personnes au Palais des Congrès de la Porte Maillot). À cette participation récurrente s'est ajoutée la participation à un webinaire organisé par la CCI Paris-Ile-de-France sur la plate-forme Webikeo, le 9 novembre, suivi en ligne par 426 inscrits.

Le salon Transfair sur la reprise et transmission d'entreprises, où l'équipe Prisme tenait un stand pour la BnF, habituellement organisé au mois d'octobre, n'a pas eu lieu cette année.

La Clinique juridique

La Clinique juridique est un service mis en place en mars 2017, en partenariat avec l'Université Paris 8. Une assistance juridique gratuite est assurée le mercredi de 16 h 30 à 19 h 30, sans rendez-vous, par un binôme d'étudiants dont le travail est supervisé par les enseignants et professionnels. En 2020, 10 séances ont été tenues (27 en 2019).

Préparer son bac à la BnF

En raison de la crise sanitaire – fermeture de la Bibliothèque puis annulation des épreuves de l'examen –, le dispositif spécifique d'accueil n'a pas été mis en place en 2020. Toutefois, une actualisation de la page consacrée à la préparation du bac a été effectuée en mettant l'accent sur les accès des ressources à distance notamment pour la page consacrée à la préparation du bac de français.

Le labo FLE

Le labo français langue étrangère est un espace dédié à l'autoformation en français. Il est installé en salle G (Littératures étrangères) de la bibliothèque du Haut-de-jardin et destiné à toute personne pour qui le français est une langue étrangère et qui souhaite l'apprendre ou améliorer ses connaissances, grâce à l'utilisation de méthodes accessibles en ligne sur 10 postes informatiques et 746 ouvrages proposés en libreaccès avec support audiovisuel et pour certains à partir de sa langue maternelle (anglais, allemand, italien, portugais, turc, japonais, russe, arabe) dont 146 pour la didactique.

Afin de permettre à ce public particulier, de continuer, malgré la crise sanitaire, à avoir accès aux ressources numériques et bases de données, la page dédiée au FLE sur le site bnf.fr a été enrichie d'une rubrique « Le FLE chez vous ». Deux méthodes en ligne figurant sur les postes du labo FLE ont été proposées sur cette page après négociations avec les fournisseurs pour un accès à distance :

- la méthode ORTHODIDACTE a vu pour l'année 2020 la création de 86 nouveaux comptes (dont celui d'un centre social et 3 élèves de 3e) sur les 198 enregistrés;
- la méthode MyCOW

Les services aux lecteurs (atelier de conversation et atelier d'écriture) et les visites, proposés en complément des collections du labo FLE ont eu lieu de janvier à mars, puis ont repris à partir du 21 juillet 2020 avec la mise en place d'une nouvelle organisation respectueuse des règles et du protocole sanitaire : 23 séances ont permis d'accueillir 139 personnes de 29 nationalités différentes (du Japon à l'Iran en passant par la Moldavie, la Chine, le Tibet, Brésil et une forte représentation des pays d'Amérique du Sud).

Studios audiovisuels

Dans la salle Audiovisuel du Haut-de-jardin (salle A), le studio de création audiovisuelle apparaît également moins utilisé : 36 réservations pour des séances d'initiation (133 en 2019) et 235 réservations libres (614 en 2019).

En expérimentation : la mise à disposition de tentes de numérisation

La BnF autorise depuis 2015 la photographie des documents, à usage privé. Après une phase d'expérimentation et un déploiement de quatre tentes dans les salles de recherche du site François-Mitterrand et une au département des Arts du spectacle sur le site de Richelieu, le dispositif de tentes de numérisation a été pérennisé et étendu à la fin de l'année à l'ensemble des salles. Ainsi, une trentaine de tentes de numérisations ont été installées au total en bibliothèque tous publics et en bibliothèque de recherche sur l'ensemble des sites de la BnF.

Voir Focus 2 : les services aux lecteurs pendant le confinement

L'accès aux ressources documentaires

La communication des documents de la bibliothèque de Recherche

À la réouverture des salles de Recherche en juillet, les modalités de réservation des documents conservés en magasin ont été modifiées : les documents doivent être réservés au moins 24 heures à l'avance (avant 14 h pour mise à disposition à 10 h sur les sites François-Mitterrand et Richelieu, Arsenal Opéra), à l'exception des départements des Estampes et de la Photographie et à la Réserve des livres rares pour lesquels il n'y a pas de réservation à l'avance ; le nombre maximum de documents par jour a été réduit.

En raison des fermetures et des modifications dans le circuit de communication liées à la situation sanitaire, l'indicateur du nombre de communications a fortement baissé : 350 023 communications en 2020, soit une baisse de 63 % par rapport à l'année précédente.

En juin et juillet, la BnF a mis en place un service de numérisation à la demande. Ce service était destiné aux lecteurs titulaires d'un Pass Recherche en cours de validité et limité à des documents libres de droits.

Nombre de documents communiqués

	2017	2018	2019	2020
Rez-de-Jardin	705 420	670 848	780 461	279 391
RAO	175 655	200 132	161 612	70 632
Total sur support	881 075	870 980	942 073	350 023
Gallica intramuros	135 301	119 213	125 173	75 191
Total BnF	1 016 376	990 193	1 067 246	425 214

L'évaluation des collections imprimées en libre-accès

La campagne d'évaluation prévue en 2020 a été reportée.

Les ressources numériques souscrites

La Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous ses sites, et à distance pour les titulaires d'un Pass Recherche illimité, une offre importante de ressources numériques : bases de données, périodiques et livres numériques. En raison de la pandémie et de la fermeture de la bibliothèque, la BnF a développé les services à distance parmi lesquels l'extension de l'accès distant aux ressources électroniques. Cette extension s'est mise en place à partir du premier confinement en mars 2020 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année civile. Elle a consisté à donner l'accès distant aux usagers titulaires d'un Pass Lecture-Culture d'une part, et à démultiplier le nombre de ressources accessibles à distance, avec l'accord des éditeurs, d'autre part.

Parmi les ressources exceptionnellement accessibles à distance, figuraient notamment des ressources pluridisciplinaires (Encyclopaedia Universalis, CAIRN), les agrégateurs de presse, les ressources en économie-monde l'entreprise, des bases en droit, en littérature, ainsi qu'en santé et sciences et techniques. Ces dispositions prises en 2020 seront suivies d'un réajustement de la politique d'accès distant aux ressources électroniques pour les années à venir.

En 2020, les accès distants ont progressé de 153 % (+209 % pour la seule période mars-décembre) permettant de maintenir l'accès à ces ressources. Les accès distants ont représenté 48 % des accès (53 % depuis mars), contre 14 % l'année précédente. Toutefois, tous modes d'accès confondus, le nombre d'accès est de 70 224, en baisse de 24 %.

En 2020, les quinze bases de données les plus consultées, tous types d'accès confondus (sur place et à distance) représentent 65 % de l'ensemble des consultations. Il s'agit de ressources de presse (Europresse, PressReader, Mediapart), des études de marché, de bases en économie et droit, de ressources généralistes (JSTOR, Cairn, Encyclopaedia Universalis, Classiques Garnier), et d'Electre.

L'accès aux documents numériques dans Gallica intramuros et aux archives du web

Les ressources numériques disponibles en salles de lecture comprennent également les archives du web et Gallica intramuros qui propose un ensemble de documents numérisés

sous droits, complémentaire de l'offre accessible à distance, et intégrera, à terme, les documents numériques reçus par dépôt légal. En 2020, 75 191 consultations de documents ont été réalisées dans Gallica intramuros (-41 %).

Les archives du web peuvent être consultées dans les salles de lecture Recherche et dans les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur. En 2020, 321 connexions ont été enregistrées à la BnF sur les postes en salles de lecture et 523 dans les BDLI. Cette consultation a diminué de 48 % par rapport à 2019. L'usage est assez intensif : par connexion, 79 pages web sont affichées.

La médiation en ligne et à distance: Sindbad

Le service SINDBAD, maintenu pendant le confinement, a connu une progression importante avec une hausse globale des demandes, tous canaux confondus (formulaire, chat, téléphone), de 65 % par rapport à l'année dernière, soit 13 184 demandes contre 8 658 l'an dernier. Cette progression intervient après plusieurs années de baisse d'activité et représente le meilleur résultat depuis 2017 (13 313). Ceci s'explique par le fait que le service ne s'est jamais interrompu, qu'il a bénéficié d'une meilleure visibilité sur le site institutionnel de la bibliothèque où il figure désormais en page d'accueil et qu'il a été le canal pour les demandes de numérisation à la volée pour les documents libres de droits.

Voir Focus 2 : les services aux lecteurs pendant le confinement

3.3

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES



Affiche de l'exposition Pascal Quignard, fragments d'une écriture © BnF

Rendre accessible au grand public le savoir et la connaissance, mettre en valeur les collections et leur actualité, découvrir leurs richesses et leur rareté font partie des missions de la programmation culturelle. À cette offre importante d'expositions, s'ajoutent des manifestations, conférences, spectacles, colloques et propositions pédagogiques.

Compte tenu du contexte sanitaire, la Bibliothèque nationale de France n'a pu maintenir les douze expositions initialement programmées en 2020, et a été dans l'obligation d'en reporter un certain nombre. Dans ce contexte, quatre expositions ont pu ouvrir au public, en, jauge réduite, huit ont dû être reportées sur les années à venir.

Les expositions

En 2020, la fréquentation des expositions a été fortement impactée par le peu de semaines d'ouverture, malgré le succès historique de l'exposition Tolkien en accueillant 135 000 personnes dont plus de 60 000 rien que sur l'année 2020 (fin d'exposition le 16 février) : en 2020, 90 000 visiteurs sur les sites BnF hors espace en libre-accès allée Julien Cain et hors Rotonde des Arts du spectacle, non comptabilisables, soit une baisse de 45 % par rapport à l'année 2019 ; près de 23 000 sur le site de l'Opéra de Paris.

Une programmation bouleversée

L'année 2020 était marquée d'un sceau résolument contemporain. Ainsi, l'exposition suivant Tolkien, consacrée au travail sur les ruines du bassin méditerranéen du photographe Josef Koudelka (Josef Koudelka. Ruines), qui aurait initialement dû être présentée en grande galerie du 21 avril au 19 juillet, a finalement dû être reportée du 15 septembre au 16 décembre 2020. Du fait du second confinement, elle aura finalement fermé ses portes le 29 octobre, réunissant durant ses 6 semaines de présentation plus de 13 000 visiteurs, accueillant un public croissant semaine après semaine.

De ce fait, l'exposition consacrée à Giuseppe Penone, qui aurait dû ouvrir en grande galerie du 13 octobre 2020 au 17 janvier 2021, a dû être reportée à l'automne 2021.

En petite galerie, la Bibliothèque nationale de France avait prévu de présenter l'œuvre protéiforme de l'artiste contemporaine Françoise Petrovitch (Françoise Petrovitch, Derrière les paupières) du 28 avril au 26 juillet 2020, en partenariat avec le Fonds Hélène et Edouard Leclerc de Landernau. L'exposition a également dû être reportée.

L'exposition intitulée L'Invention du surréalisme : des Champs magnétiques à Nadja, qui aurait dû ouvrir ses portes du 3 novembre 2020 au 31 janvier 2021, a été reprogrammée en 2021. Cette exposition ambitieuse présentera les manuscrits originaux de Nadja et de Poisson soluble, acquis par la BnF, et des œuvres prêtées par des institutions prestigieuses telles que le Centre national Georges Pompidou, le musée d'Orsay ou la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, partenaire et co-commissaire de l'exposition.

En allée Julien Cain, l'exposition A l'affiche !, consacrée aux affiches de cinéma des collections de la Bibliothèque nationale de France, était visible dès la réouverture du site le 6 juillet et a été prolongée du 21 août jusqu'au 21 février 2021. En effet, l'exposition imaginée par le département des Arts du spectacle et le réalisateur Amos Gitaï à l'occasion des 25 ans de la mort du premier ministre israélien Yitzhak Rabin le 4 novembre 1995, initialement programmée du 29 septembre au 29 novembre 2021, sera finalement présentée au printemps 2021. Cette exposition, originellement prévue pour une présentation conjointe en allée Julien Cain et en galerie des donateurs, sera finalement présentée en allée Julien Cain uniquement.

En galerie des donateurs, la BnF a mis à l'honneur du 13 janvier au 14 mars 2020 Claudine Nougaret, ingénieure du son de Raymond Depardon (Dégager l'écoute, le son dans le cinéma de Raymond Depardon), permettant ainsi à plus de 10 000 visiteurs de découvrir l'importance de son travail dans la filmographie de l'artiste. L'exposition suivante, consacrée à Pascal Quignard, à la suite du don consenti par l'écrivain en 2018, originellement prévue du 8 avril au 7 juin 2020, a finalement pu ouvrir ses portes le 30 septembre, jusqu'à la fermeture du 29 octobre, accueillant en un mois plus de 4 000 visiteurs. L'exposition qui aurait dû lui succéder du 23 juin au 23 août, consacrée au graveur et dessinateur François Béalu, a finalement dû être reportée à une date ultérieure.

À l'Arsenal, l'exposition consacrée à La Société des bibliophiles français, Pour l'amour du livre, initialement programmée du 12 mai au 5 juillet 2020, a finalement pu être présentée à partir du 6 octobre jusqu'au 29 octobre, jour de seconde fermeture des musées. Cette exposition a accueilli 345 visiteurs.

Enfin, deux expositions prévues à l'Opéra national de Paris, ont dû être reportées : la première, consacrée à L'Aventure du Ring de Richard Wagner, du 5 mai au 13 septembre, a été déprogrammée, et l'exposition suivante de l'automne 2020, consacrée à Camille Saint-Saëns à l'occasion du centenaire de sa mort, est décalée à l'été 2021.

Fréquentation des expositions temporaires

(accès payants et gratuits, en nombre de visites)

	Salle	2020	2019/20
Tolkien. Voyage en Terre du Milieu	Galleries 1 et 2 - F.-Mitterrand	63 047	72 024
Josef Koudelka. Ruines	Galerie 1 - François-Mitterrand	13 439	
Total expositions payantes		76 486	
Claudine Nougaret : dégager l'écoute	Galerie des donateurs - F.-Mitterrand	10 306	
Pascal Quignard, Fragments d'une écriture	Galerie des donateurs - F.-Mitterrand	4 171	
La Société des bibliophiles français, Pour l'amour du livre	Bibliothèque de l'Arsenal	345	
Total expositions gratuites		14 822	
Le Grand Opéra : le spectacle de l'histoire	Opéra Garnier	22 670	65 555
Total expositions site Opéra		22 670	
Total		113 978	

Les expositions hors les murs et « Dans les collections de la BnF »

Le dispositif « Dans les collections de la BnF » s'est poursuivi. Ce dispositif permet de faire découvrir et partager les richesses patrimoniales de la BnF : chaque année, des pièces exceptionnelles issues des collections de la Bibliothèque sont présentées dans plusieurs établissements culturels en région, choisies en fonction de leur valeur emblématique mais aussi pour les liens avec les collections locales ou la thématique d'un festival.

Néanmoins, un seul projet, sur les quatre initialement programmés, a finalement pu voir le jour, pour l'exposition Raphaël et la gravure au Musée des Beaux-Arts de Tours, prolongée jusqu'au 12 avril 2021. Par ailleurs, les 27 œuvres prêtées (principalement des marionnettes de J. Chesnais) pour 18 mois pour le parcours permanent des Musées Gadagne de Lyon ont été restituées en octobre.

La présentation d'ensemble de marionnettes de la collection Jacques Chesnais au musée des arts de la marionnette, à Lyon, initiée en novembre 2018, a été prolongée au-delà du mois de mars 2020, jusqu'en décembre 2020.

Ces expositions « Dans les collections » avaient reçu 320 000 visiteurs en 2019, la fréquentation en 2020 a été mécaniquement en forte baisse en raison de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture des musées.

Les autres expositions hors-les-murs de la BnF ont accueilli près de 41 000 visiteurs. L'exposition Jean-Jacques Lequeu's Drawings du 4 octobre 2019 au 5 janvier 2020 avait attiré 12 869 visiteurs à la Menil Collection de Houston – Texas. La troisième itinérance de cette exposition à la Morgan Library and Museum de New York, du 31 janvier 2020 au 25 mai, prolongée jusqu'au 10 septembre 2020, a attiré 21 684 visiteurs. En outre,

l'exposition Terre ! Escales mythiques en Méditerranée. Trésors de la Bibliothèque nationale de France et collections marseillaises, du 15 juillet 2020 au 03 janvier 2021, a accueilli 6 533 visiteurs.

Enfin, la BnF a organisé avec la RMN-GP l'exposition « Noir et blanc : une esthétique de la photographie - Collection de la Bibliothèque nationale de France » aux Galeries nationales du Grand Palais. Cette exposition qui aurait dû ouvrir en avril, puis en octobre, puis en décembre 2020, ne pourra finalement pas être présentée. Le département des Estampes et de la photographie a assuré l'intégralité du commissariat et a prêté les 350 œuvres constituant l'exposition. La RMN-GP a quant à elle assuré la production du projet dans le cadre d'un contrat de co-organisation.

Les collaborations

Il s'agit d'expositions pour lesquelles la BnF a consenti des prêts importants, notamment :

- Girault de Prangey photographe – Paris – Musée d'Orsay – prévue du 02 novembre 2020 au 07 février 2021 - 81 prêts : exposition non inaugurée, en attente de nouvelles dates. À noter que cette exposition est co-commissariée par Sylvie Aubenas, directrice du département des Estampes et de la Photographie de la BnF.
- Les Biches, Marie Laurencin – Paris – Musée de l'Orangerie – du 14 septembre 2020 au 15 février 2021 – 14 prêts : prolongée jusqu'au 1^{er} mars 2021.
- L'œil de Huysmans : Manet, Degas, Moreau - Strasbourg - Musée d'art moderne et contemporain - du 02 octobre 2020 au 17 janvier 2021 : prolongée jusqu'au 1^{er} mars 2021.
- Ballet Suédois – Stockholm – Musée de la danse – du 25 octobre 2020 au 14 février 2021 – 17 prêts : en cours.

Les prêts à d'autres expositions

Au total, La BnF a consenti des prêts pour 166 expositions tant en France (108, dont 63 hors Île-de-France) qu'à l'étranger (58), correspondant à un total de 1 674 pièces. La BnF avait prêté 2 255 pièces en 2019 et 1 828 pièces en 2017. Le chiffre de 2020 prouve que l'activité de prêts de la BnF est restée très importante et volontariste malgré le contexte sanitaire, là où de nombreuses institutions ont bloqué leurs prêts en 2020, remettant leur participation à des expositions extérieures à l'issue de la crise.

Enfin, les collections de la BnF restent présentes dans l'exposition permanente inaugurale du Louvre Abu Dhabi, le contexte sanitaire a néanmoins entraîné la mise en place de dispositifs adaptés pour le suivi des transports, des installations et des démontages.

Les conférences et les colloques

La Bibliothèque nationale de France a proposé une programmation culturelle dense et structurée, en privilégiant les événements valorisant en priorité ses collections et exposition. La pandémie a perturbé la programmation 2020, la préparation de la saison 2021/2022 ainsi que le lancement de l'événement autour de la réouverture de Richelieu.

En revanche, elle a permis de tester la programmation en ligne ainsi que de nouvelles propositions.

En 2020, 223 manifestations auraient dû se dérouler. Pour mémoire, 215 manifestations se sont déroulées dans les différentes salles de la BnF en 2019 contre 203 en 2018. Seules 133 ont eu lieu sur une période très courte débutant le 7 janvier, s'interrompant le 12 mars 2020, reprenant du 21 septembre au 15 octobre sur site et du 10 novembre au 16 décembre exclusivement en ligne. L'année 2020 peut se résumer en trois points saillants :

Une programmation renouvelée

L'ensemble de la programmation du deuxième trimestre, 4e édition du festival La bibliothèque parlante incluse, a dû être annulé ou reporté à la saison 2020/2021.

La programmation 2020 qui a pu avoir lieu fait la part belle aux cycles (60 % environ) afin de construire des rendez-vous qui permettent au public de se retrouver plus facilement dans une programmation encyclopédique et foisonnante.

Du côté des cycles initiés en 2020, « Fantasy », les manifestations autour de l'exposition Tolkien, « La France et l'Italie au XVIII^e siècle », « Littérature et écologie », « Sociologie des religions » notamment, ont eu un beau succès public. La synergie entre Tolkien et la Fantasy a permis d'attirer un public nouveau et plus jeune vers les manifestations de la BnF.

Les cycles existants comme « À voix haute » (Cixous, Beauvoir, Cocteau), les Masterclasses (Ian McEwan et Pénélope Bagieu), « Les rendez-vous des jeux vidéo », « Cinéma de midi », « Les Trésors de Richelieu » sont des rendez-vous qui s'inscrivent dans la durée et permettent d'intégrer des propositions autour des expositions, commémorations, voire des dons.

Les deux cycles accueillis, « Jeudis de l'Oulipo » et « Les cours méthodiques et populaires de philosophie », attirent toujours un public fidèle. Les concerts organisés en collaboration avec le département de la Musique et le service des Manifestations ont notamment accompagné l'année Beethoven/Reicha.

De même, la BnF a accueilli deux événements de spectacle vivant sur l'esplanade du site François-Mitterrand au cours du mois d'août qui ont de nouveau souligné l'attrait de ce type de propositions qui permettent à la BnF de rester sur ses emprises tout en sortant des murs : la proposition chorégraphique et musicale Folie #1 de la Compagnie Pernette avec l'Orchestre de Chambre de Paris et la pièce en écoute casque Dans la solitude des champs de coton de Bernard-Marie Koltès mise en scène par Roland Auzet avec Anne Alvaro et Audrey Bonnet.

Une attention particulière fut portée au retour du public à la rentrée de septembre 2020 dans les auditoriums en lien avec les différentes directions impliquées. Une trentaine de manifestations a pu être proposée durant le seul mois d'ouverture au public des salles des auditoriums et de l'Arsenal. Le festival dans une version plus légère a finalement lieu en octobre, en lien avec l'exposition Josef Koudelka. Ruines avec une proposition originale du metteur en scène Wajdi Mouawad.

En visiteurs physiques, la fréquentation s'établit à 9 778 personnes, en nette baisse.

Des outils de réservation pour les manifestations

Pour faciliter la gestion des jauges et pour adapter la communication en amont des événements, la BnF a mis en place un système réservation et de billetterie pour les manifestations payantes et a eu recours à l'application Affluences pour les manifestations gratuites.

Le développement d'une programmation en ligne

En complément de l'offre de podcasts ou des enregistrements vidéo diffusés dans Gallica (cf 3.4.2), l'établissement a déployé une nouvelle offre avec la diffusion en direct et en ligne de manifestations durant le dernier trimestre. Une trentaine de manifestations ainsi qu'une journée d'étude ont eu lieu en ligne grâce à la mobilisation des équipes techniques et de programmation, sans oublier les intervenants.

Même si l'on ne peut mesurer précisément toutes les vues en ligne (prise en compte de la durée des sessions), cette offre a permis de diffuser en streaming ces conférences auprès de 33 000 personnes.

Voir Focus 3 : La BnF chez vous : la BnF diffuse ses contenus numériques pendant le confinement

Tableau disponible sur bnf.fr :

> [Fréquentation des principales manifestations culturelles](#)

Les activités d'éducation artistique et culturelle

Le service de l'Éducation artistique et culturelle propose un éventail d'activités de médiation culturelle à tous les publics de la BnF (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, en situation de handicap, publics dits du champ social...). Son objectif est de faire découvrir les sites, les collections et les expositions de la BnF, de transmettre des connaissances et de proposer une pratique culturelle en lien avec ceux-ci. Les collections de la BnF constituent l'offre pérenne de visites ou d'ateliers. Les activités autour des expositions se déclinent en visites guidées pour tous les publics et des ateliers pratiques sont créés spécifiquement pour les publics scolaires, périscolaires et famille.

Les actions de médiation culturelle sont programmées tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche en fonction des publics auxquels elles s'adressent.

L'accueil et les ateliers pour tous les publics

Au cours de l'année 2020, 6 mois et demi seulement d'activités ont pu se dérouler sur site ou hors les murs. Les activités ont pu reprendre à partir des journées européennes du patrimoine (19 et 20 septembre 2020) jusqu'au 29 octobre, veille du deuxième confinement. Au total environ 6 500 personnes ont bénéficié de visites de site, d'ateliers ou visites d'expositions réalisées par la BnF ou dans le cadre de visites autonomes d'exposition pour lesquelles des supports de médiation sont proposés en amont.

Les activités en direction des scolaires

Le socle de l'offre pérenne du service EAC s'articule autour des thèmes du livre, des

cartes, de la presse et des arts du spectacle.

Pendant le premier confinement, tandis que seules les activités de classe « à la maison » étaient possibles, la BnF a valorisé son catalogue de classes et expositions virtuelles et développé de nouveaux contenus. Par exemple, ont été créées des « séquences pédagogiques » clés en main, ressources pédagogiques mises à disposition des enseignants par la BnF et désormais directement utilisables par les élèves. Ces ensembles de questions et exercices permettent d'explorer des documents patrimoniaux autour de thématiques liées aux programmes scolaires. Ils sont également un moyen d'apprendre à faire des recherches documentaires, d'étudier un document et de découvrir les ressources en ligne de la BnF. Pendant le deuxième confinement, les formations prévues en présentiel autour de la cartographie et de culture populaire-culture savante ont été adaptées et ont eu lieu à distance.

Fortement impactées par les conditions sanitaires, les jauges des ateliers et visites ont été adaptées pour poursuivre l'accueil de groupes de juillet à octobre. À partir du second confinement, seuls les groupes inscrits dans le cadre des partenariats EAC ont pu être accueillis.

À l'initiative des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la BnF a été sollicitée pour organiser un ensemble d'activités culturelles et pédagogiques au cours de l'été 2020, s'inscrivant dans deux dispositifs :

- « Été culturel et apprenant » ;
- « École ouverte » (accueil dans les collèges et les lycées en zone REP, par des enseignants volontaires, pendant les vacances scolaires, de jeunes ne partant pas en vacances, pour du soutien scolaire et activités pédagogiques ou culturelles).

Dans un contexte particulièrement contraint en termes d'accueil des publics (réouverture très restreinte et progressive de la BnF, aucune activité impliquant une manipulation de matériel par les participants; jauge maximale de 10 participants par activité), la BnF a programmé une série d'activités sur le site François-Mitterrand, de la troisième semaine de juillet jusqu'à la fin août : 17 groupes ont ainsi pu bénéficier de cette offre. Par ailleurs, l'offre en ligne a été adaptée avec par exemple une proposition éditorialisée de manifestations.

Pour répondre aux besoins de support de médiation suite à l'assassinat de Samuel Paty, 51 expositions de panneaux sur la Laïcité et l'Histoire des fausses nouvelles ont été diffusées à partir du mois d'octobre auprès de 40 partenaires. Elles s'accompagnent d'une offre gratuite d'atelier de médiation à distance.

Les formations sur place et à distance

La BnF propose tout au long de l'année des formations dans le cadre des formations PAF (Plan académique de formation) avec les académies de Versailles et Créteil, les CLEMI de trois académies franciliennes et le réseau Canopée. Ces formations s'articulent autour des contenus suivants : présentation de la presse à la BnF et des ressources en ligne, ressources audiovisuelles ou sonores, Dépôt Légal (DL) du web, atelier presse pour les enseignants, visite d'exposition en lien avec l'Éducation aux médias et à l'information.

Quatre formations seulement ont pu se dérouler sur les sites de la BnF : « Le livre dans tous ses états » avec des enseignants de lettres de l'académie de Versailles ; « Littérature et imaginaire » avec des enseignants de l'académie de Créteil ; « Comprendre la laïcité avec la BnF » à l'attention de d'enseignants de l'académie de Versailles ; et une « Présentation de la médiation à la BnF » pour des étudiants du Master 1'Humanité et industrie créative de Paris 10 Nanterre.

À partir du second confinement, les formations prévues (et déjà reprogrammées) ont été adaptées en visioconférence. La formation sur la cartographie prévue avec la Dafor (Délégation Académique à la FORmation des personnels de l'Éducation nationale) et les inspecteurs des trois académies a pu se tenir les 1er et 2 décembre. Cette première expérience positive a permis de dispenser à distance à 47 participants la formation sur Culture populaire / culture savante lors de la journée du 8 décembre organisée avec la DAAC de Créteil.

En 2020, sept actions EAC en région avaient été prévues mais seules trois ont pu se dérouler : le 16 septembre une journée EAC organisée à l'occasion de l'exposition Terre ! Escapes mythiques en méditerranée. Trésors de la BnF et collections marseillaises avec le musée d'histoire de Marseille et la DRAC ; le 2 octobre, une journée d'étude interprofessionnelle à la Bibliothèque municipale de Dijon, dans le cadre de la manifestation régionale Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté autour du développement durable et son impact pratique, écologique, intellectuel sur le patrimoine écrit ; le 6 octobre, une journée départementale Éducatives aux médias et à l'information à Alençon avec le réseau Canopée et le conseil départemental de l'Orne.

Fréquentation des activités d'éducation artistique et culturelle

(Par rapport aux années précédentes, ce tableau prend en compte l'accueil de groupes autonomes et les groupes grand public hors scolaire)

	Accueils BnF	Accueils groupes autonomes
Grand public		
Visites de la BnF	2 307	825
Ateliers	702	
Visites d'expositions	1 737	948
Total	4 746	1 773
Scolaires		
Visites de la BnF	1 002	
Ateliers	1 772	
Visites d'expositions	2 007	2 171
Autres (concours de récitation, journée presse...)	annulés	
Total	4 781	2 171
Formations enseignants		
Formations à la BnF	198	
Visites de la BnF	580	
Visites d'expositions	145	
Formations à distance	251	
Journées EAC dans les territoires	115	
Total	1 289	
TOTAL	10 816	3 944

Les éditions

La Bibliothèque nationale de France est un éditeur public dont le catalogue compte plus de mille titres. 2020 marque un recul de la production annuelle, avec 21 nouveautés (31 en 2019, 31 en 2018, 29 en 2017 et 2016, et 28 en 2015), essentiellement dû à la situation sanitaire (décalage d'exposition, reprogrammation d'ouvrages de valorisation, retards dans la réception de manuscrit, retards d'impression). Au sein de la production éditoriale, on distingue quatre lignes de produits :

- des ouvrages scientifiques de référence dont la programmation est reliée à la politique scientifique de la BnF. Ces catalogues et inventaires de collections relèvent de la mission de service public et font l'objet d'une diffusion directe par le service commercial ;
- des catalogues d'exposition qui sont largement diffusés en librairie ;
- des ouvrages de valorisation des collections à destination d'un large public, contribuant au rayonnement des collections et destinés à dégager des recettes ;
- des produits dérivés, sous forme de cartes postales et de calendriers essentiellement, réalisés avec des partenaires dotés de réseaux de distribution spécialisés.

Dans le domaine des ouvrages scientifiques, on note la parution du Livre futuriste et de L'Atelier de Christine de Pizan (conférence Léopold Delisle), de Mélodies en vogue au XVIII^e siècle, du volume XIX des Trésors monétaires, sur le trésor de Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne), un dépôt géant du III^e siècle après J.-C., et de l'inventaire des livres imprimés de Butor (1962-1990), édition nativement numérique. L'année 2020 a été ainsi marquée par la poursuite du programme de publication numérique des ouvrages scientifiques sur la plateforme Open Edition Books, avec 2 nouvelles mises en ligne (37 titres au total fin 2020).

Concernant les catalogues d'exposition, quatre titres sont parus : Josef Koudelka. Ruines, coédition Atelier EXB), Les Bibliophiles français, L'Invention du surréalisme, Noir et Blanc (coédition RMN).

Dans le domaine de la valorisation, sont parus l'agenda 2021 nouvelle formule, Les Contes des 1 001 nuits, Alli Nalli et la Lune (coédition Albin Michel Jeunesse), Les Histoires du petit Renaud (coédition MeMo), La Ligne et l'Ombre, Napoléon, la certitude et l'ambition (coédition Perrin, 1er volume de la nouvelle collection « Bibliothèque des illustres). À noter également, deux nouveaux titres dans la collection « L'œil curieux », deux nouveaux titres dans la collection de livres-posters.

Sont également parus les deux derniers numéros de la Revue de la BnF (Ne les laissez pas lire et Singeres). Le budget consacré à cette publication sera alloué au financement du Journal du musée (3 numéros par an).

On notera également la cession du catalogue de l'exposition Tolkien (Espagne).

Les éditions de la BnF se sont vues décerner trois prix : le prix du Livre d'art pour La Ligne et l'Ombre ; le prix CatalPa, mention spéciale du jury, pour le catalogue Joseph Koudelka. Ruines ; et le prix Babut 2020 décerné par la Société française de numismatique pour Trésors monétaires.

En net recul (-31 % par rapport à 2019), le chiffre d'affaires (facturé) s'établit fin 2020 à 514 510 € hors taxes. Tous titres confondus, 29 000 exemplaires des éditions de la BnF se sont vendus en librairie, contre 37 000 en 2019. Principales raisons de cette baisse : pour les catalogues, l'absence d'exposition aussi porteuse que Tolkien ; la fermeture anticipée de Koudelka, le report de L'invention du surréalisme, l'annulation de Noir et blanc ; et, plus largement, les difficultés enregistrées par la librairie (- 4 %) – et notamment par le secteur du livre d'art – dues à la crise sanitaire.

3.4

LA MÉDIATION CULTURELLE EN LIGNE

Les expositions virtuelles

Les éditions en ligne ont pour vocation de développer l'action culturelle et éducative de la BnF à distance. En 2020, le domaine des éditions multimédias a enregistré 5,5 millions de visites, un niveau d'audience inédit. La très nette hausse de la fréquentation des expositions virtuelles en 2020 (+45 %), s'explique par :

- L'épidémie de Covid-19 et la fermeture des écoles lors du confinement du printemps. En effet, les ressources numériques des éditions multimédias ont été fortement sollicitées pour assurer la continuité pédagogique. Ainsi, le site Essentiels de la littérature a reçu 1,2 million de visites sur l'ensemble de l'année 2020 (+41 %), avec une progression de +90 % de visites en mars et avril par rapport à l'année précédente ;
- Lors du deuxième confinement à l'automne, les écoles sont restées ouvertes mais une hausse de fréquentation a été constatée également. Au-delà du public pédagogique, les actions de communication se sont portées vers un public plus large, plus généraliste dans une optique de culture générale et de divertissement.

La BnF met en place une politique de renouvellement qui se concrétise par :

- l'élaboration d'une nouvelle stratégie numérique (2019-2021) prévoyant la restructuration du service autour de trois pôles (web et applicatif, audiovisuel et médiation in situ) ;
- La poursuite d'un important chantier de refonte qui vise à proposer un portail rénové et de nouvelles formes d'expositions virtuelles, à explorer de nouveaux médias

(podcasts, jeux vidéo, outils de création et d'appropriation des collections, etc.).

Pionnier de ce type d'offre depuis plus de 20 ans, le portail des expositions virtuelles compte aujourd'hui 104 sites web. Depuis 2017, les expositions virtuelles sont désormais produites pour être accessibles sur tous les terminaux (téléphone, tablette et ordinateur) et proposées en français et en anglais pour assurer une visibilité internationale à sa production de contenus culturels.

L'année 2020 a vu la publication d'un nouveau site de référence, Fantasy, mis en ligne le 15 janvier 2020 suite à l'exposition Tolkien à la BnF sur le site François-Mitterrand. Destiné à tous les publics, le site se décline en quatre parcours de découverte et propose pour la première fois un jeu sous forme de quête adoptant la forme et les codes du jeu vidéo. La fréquentation du site en 2020 s'élève à près de 200 000 visites pour 2,4 millions de pages vues. Le site se place ainsi en quatrième position au sein de l'écosystème numérique des éditions multimédias BnF.

La BnF vise à proposer des outils permettant non plus seulement de découvrir les collections, mais aussi de se les approprier par la création. Développée grâce à un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, lancée en lien avec « 2020, année de la bande dessinée », l'application gratuite « BDnF, la fabrique à BD » est un outil de création numérique permettant de réaliser des bandes dessinées et autre récit multimédia, mêlant illustration et texte. BDnF a été lancée à l'occasion du Festival internationale de la bande dessinée d'Angoulême en janvier 2020. Très téléchargée et utilisée lors du premier confinement, elle a fait l'objet d'améliorations ergonomiques et techniques au cours de l'année. Plusieurs corpus issus des collections BnF (personnages, objets et décors) ou dessinés pour l'occasion ont été ajoutés afin d'enrichir les créations des utilisateurs. L'application a été téléchargée plus de 180 000 fois, toutes plateformes confondues, plus de 360 000 projets ont été créés. Un concours national de BD sur le thème « BD et patrimoine » a été lancé le 1er décembre 2020.

Mis en ligne le 18 février 2020, le site « Entendre le théâtre » (classes.bnf.fr/echo) a été conçu grâce à un partenariat entre le CNRS, le département des Arts du spectacle et les Éditions multimédias de la BnF. Riche de nombreuses archives souvent peu connues, il est organisé autour de plusieurs parcours couvrant le sujet de la voix au théâtre, sur la base des documents du département des Arts du spectacle. Ce projet a été l'occasion de développer une nouvelle forme de production avec des podcasts complétant le site web éducatif.

Voir Focus 3 : La BnF chez vous : la BnF diffuse ses contenus numériques pendant le confinement

Voir Focus 8 : BDnF, la fabrique à BD de la BnF

Le développement des podcasts et des contenus vidéo

La BnF a développé une stratégie coordonnée de diffusion sur les principales plateformes de podcasts, permettant d'accroître la notoriété et la valorisation de ses manifestations culturelles et de développer et fidéliser ses publics avec ce service.

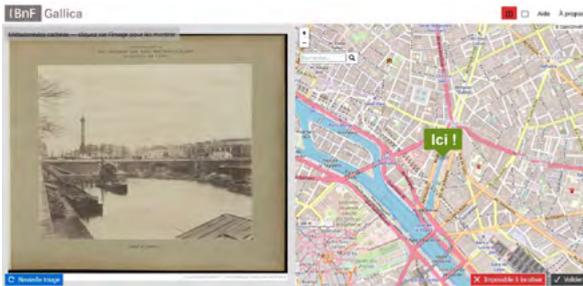
En 2020, plus de 50 000 téléchargements de contenus ont été réalisés sur les plateformes de podcasts. Ces contenus sont issus des conférences proposées sur les sites de la BnF ou peuvent être des produits originaux, notamment la série « Entendre le théâtre », qui explore l'évolution des sons et des voix qui ont marqué le théâtre français du 20^e siècle grâce à des archives sonores exceptionnelles.

En 2020, l'essentiel des manifestations fait désormais l'objet de cette diffusion en ligne et l'établissement a déployé une nouvelle offre avec la diffusion en direct et en ligne de manifestations durant le dernier trimestre.

Des conférences plus anciennes sont également consultables dans Gallica. Plus de 800 conférences sont ainsi accessibles et ont été vues plus de 30 000 fois.

Les contenus multimédias se déploient également dans le domaine de la vidéo documentaire avec l'ouverture d'une chaîne Vimeo. En 2020, ces contenus ont été visualisés 112 000 fois.

3. 5 GALLICA ET LA POLITIQUE DE DIFFUSION NUMÉRIQUE DES COLLECTIONS



La bibliothèque numérique Gallica est un des principaux vecteurs de la mission d'accès des collections au plus grand nombre. Elle offre un accès gratuit à tous types de supports : imprimés (livres, périodiques et presse), manuscrits, documents sonores, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, monnaies, vidéos, etc. Gallica est constituée majoritairement de documents libres de droits – ou dont les droits de diffusion ont été négociés par

la BnF avec les ayants droit – issus des collections de la BnF, des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis 2012, de documents sous droits issus des collections de la BnF et consultables uniquement sur place, dans les salles de lecture de la bibliothèque.

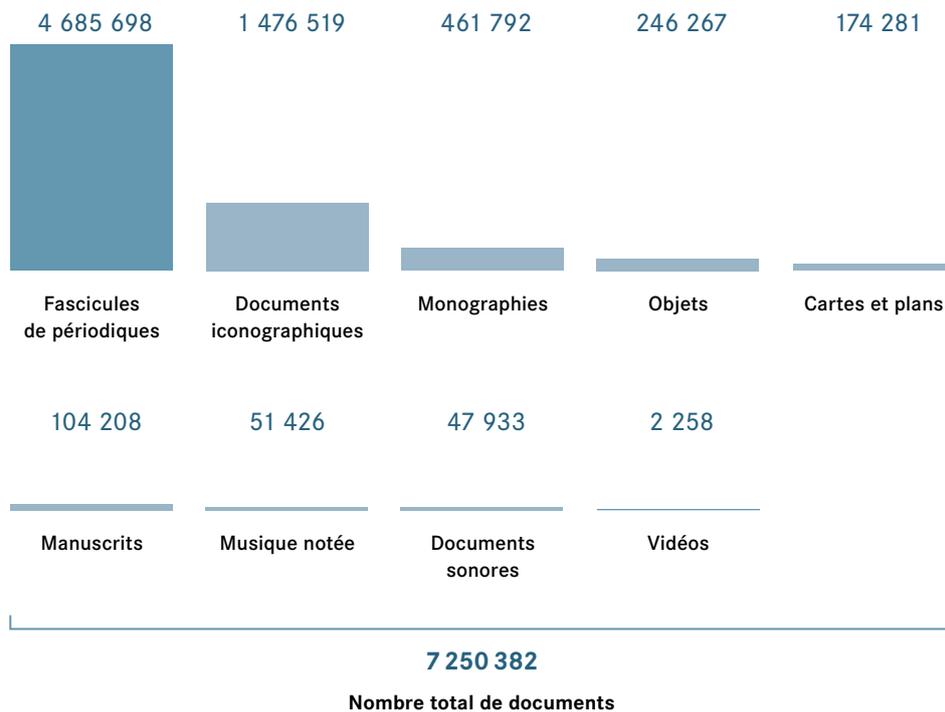
Grâce à d'importants programmes de numérisation concertée, à des partenariats d'interopérabilité, d'intégration et de diffusion de fichiers, Gallica est une bibliothèque numérique collective. La politique de diffusion numérique des collections de la Bibliothèque s'appuie également sur les programmes partenariaux conduits par la filiale BnF-Partenariats.

Les contenus continuent de croître. En 2020, près de 1,4 million documents ont été mis en ligne.

En 2020, la consultation des sites Gallica est en forte hausse (+20 %) avec plus 19 millions de visites, soit près de 52 000 visites quotidiennes.

L'offre documentaire de Gallica en 2020

(hors documents uniquement indexés et hors Gallica intra muros)



La fréquentation de Gallica

	2017	2018	2019	2020
gallica.bnf.fr*	13 468 641	15 242 033	14 926 804	17 954 940
lecteur exportable	50 908	19 200	8 363	506 280
application	371 010	312 182	259 304	254 764
Site mobile gallica.bnf.fr/m*	1 757 629			
Gallica intra-muros	41 404	44 771	45 823	33 112
Gallicadabra	7 706	7 050	9 725	10 011
Gallica studio	11 867	34 498	28 227	25 880
Numistral	21 502	38 534	43 655	37 677
Grande Collecte	8 848	36 601	22 325	4 420
Rotomagus	9 890	20 661	21 691	7 559
Bibliothèque numérique du RFN	13 724	26 133	27 672	28 116
Bibliothèque diplomatique numérique		39 769	34 091	21 059
France-Angleterre		20 126	85 979	31 609
Numba			20 667	8 303
Rosalis				50 841
Pireneas				37 345
IIIF-Gallica**	20 614			
Nombre total de visites	15 783 743	15 841 558	15 534 326	19 011 916

* mesures fusionnées en octobre 2017 entre site mobile et site principal

** arrêt de la mesure en mars 2017

L'offre documentaire et les fonctionnalités

L'offre disponible et sa dissémination

Le nombre de documents accessibles à distance dans Gallica s'élève fin 2020 à près de 7,9 millions, contre près de 6,5 millions à fin 2019. Parmi cette offre documentaire, près de 6,9 millions de documents sont issus des collections de la Bibliothèque et près de 1 million des fonds des partenaires, qu'ils soient directement disponibles dans Gallica ou seulement indexés.

Gallica intramuros offre dans les emprises de la BnF un accès à la totalité des collections numérisées de la BnF, du domaine public, sous droits ou en accès réservé. Le nombre de documents de Gallica intramuros s'élève, fin 2020, à un peu plus de 8,8 millions.

Le développement des fonctionnalités de Gallica

Pour répondre aux attentes des usagers de Gallica et atteindre de nouveaux publics, 2020 a vu des chantiers lancés et des développements de nouvelles fonctionnalités :

- l'amélioration de l'ergonomie de la page de visualisation des documents : page d'atterrissage. Une barre latérale rassemble les principales informations et rebonds liés au document ;
- le lancement du projet Gallicarte : projet lauréat de la première édition du Hackathon de la BnF, Gallicarte a été développé pour permettre une géolocalisation des recherches effectuées dans la bibliothèque numérique. L'algorithme, qui a permis de géolocaliser 180 000 cartes et images, est désormais déployé. Un outil participatif, l'Arpenteur, est mis en ligne simultanément : il permet aux Gallicanautes de préciser, en temps réel, la position de documents mal ou non géolocalisés. Le lancement de Gallicarte et de l'Arpenteur s'est accompagné d'opérations collaboratives, à suivre sur le blog Gallica ou sur les réseaux sociaux. En 2020, plus de 25 000 images ont été géolocalisées par les Gallicanautes. L'API Gallicarte a également été mise en production ;
- les deux faces des monnaies apparaissent dorénavant dans les listes de résultats du moteur de recherche ;
- la correction du calendrier des périodiques ;
- l'ajout du logo RetroNews dans la liste de résultats de recherche ;
- l'ajout du partenariat Hachette de la filiale de la BnF pour l'achat en ligne de reproduction ;
- l'ouverture des CMS Drupal du blog et des Sélections Gallica à la contribution extérieure.

Le développement de la médiation numérique

Les Sélections de Gallica ont pour but de faciliter la recherche des utilisateurs et valoriser la richesse et la diversité des fonds numérisés : fin 2020, 3 018 pages éditoriales (contre

2 465 en 2019) sont présentes sur le site. Trois types d'accès sont disponibles : par types de documents, thématiques, aires géographiques.

En 2020, les Sélections de Gallica ont été enrichies de nombreux corpus : *Les Jouets à découper*, *La bande dessinée*, *Les Classiques de la littérature*, *Les Classiques de la littérature jeunesse*, *Les Contes*, *Le Sport dans la littérature*, *Le Roman gothique*, *Les Romanciers populaires du XIX^e siècle*, *Les Feuilletons dans la presse*, *Les Gravures de Rembrandt*, *L'œuvre d'Henri Guérard*, *Les Portraits des artistes de la scène*, *Les Transports*, *Les Essentiels de l'économie*, *Frédéric Chopin*, *Gabriel Fauré*, *Jules Massenet*, etc. Les accès *La Nature en images*, *La Généalogie* et *« L'Afrique – Accès par pays »* ont également été largement enrichis de nouvelles pages.

Cette vitalité éditoriale s'est traduite par une forte hausse de la fréquentation : 1 432 550 visites, soit une augmentation de 70 %. L'évolution est particulièrement notable pour la section « Littératures », qui a connu une hausse de visites de 495 % : cela est dû, notamment, au succès des corpus destinés à la jeunesse pendant le premier confinement et à celui des sélections dédiées aux classiques de la littérature, mises en ligne au second semestre et très attendues du public. Signalons aussi les progressions des sections « Cartes » (+135 %) ou « Vidéos » (+155 %). Les sélections « Presse et revue » restent les plus consultées en 2020.

Dans le cadre de « 2020, année de la bande dessinée », la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (Cibdi) et Gallica ont mis en ligne des sélections dédiées à la bande dessinée et à son histoire. Quatre types d'accès y sont proposés : accès par auteur, accès par séries, héros et héroïnes, accès par titres de presse et accès par thèmes. Des droits ont été négociés de manière à permettre dès maintenant la consultation en ligne d'œuvres encore non entrées dans le domaine public, telles celles de Calvo (1892-1957), de Mat (1895-1982), d'Alain Saint-Ogan (1895-1974), etc. La BnF et la Cibdi ont choisi de travailler à la construction de ces Sélections en étroite collaboration avec Antoine Sausverd, spécialiste de l'histoire de la bande dessinée et auteur du blog *Töpfferiana*. C'est la première fois qu'un corpus construit dans Gallica réunit ainsi les expertises des institutions et d'un utilisateur passionné. Ce modèle de co-construction sera reconduit en 2021.

Mises en place en 2018, les fiches « Gallica vous conseille » facilitent les recherches du grand public et renforcent la visibilité des contenus de médiation. 1 466 fiches conseils sont en ligne fin 2020. Ces conseils peuvent apparaître au cours de recherches dans Gallica ou être fréquentées depuis les moteurs de recherche sur des pages indépendantes.

11 numéros de la Lettre de Gallica ont été adressés aux 60 483 contacts abonnés de la lettre d'information. Ces envois ont été complétés de 5 lettres « hors-série » : « Vote pour les Victoires des acteurs publics » en janvier, « Ressources numériques en ligne » au mois de mars 2020, « Enquête sur les publics », « Laïcité » et « Offre culturelle en ligne » au mois de novembre.

Le blog Gallica a continué sa progression, recevant 861 843 visites en 2020, soit une augmentation de 68 % par rapport à 2019. 299 billets ont été publiés (contre 173 en 2019), dont 97 avec ou par des partenaires et des usagers de la bibliothèque numérique (contre 31 en 2019). Les billets les plus consultés sont « 150 EPUB Gallica sélectionnés par le ministère de l'Éducation nationale » (88 858 visites), « Chercher-trouver un décret

de naturalisation» (33 445 visites) et « Habillez vos réunions de fonds d'écran Gallica » (25 805 visites). Parmi les séries ayant marqué l'année, citons-en deux parues pendant le premier confinement : « Un jour un jeu », à destination des enfants, proposait memory, jeux des 7 erreurs, fables à reconstituer, duos à assembler à partir des documents numérisés ; « L'Histoire des hôpitaux parisiens » rendait hommage aux soignants. L'année 2020 a enfin vu le démarrage de la traduction d'articles en anglais, qui alimentent la version anglaise de la page d'accueil de Gallica.

En 2020, la bibliothèque numérique a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, au moyen de quatre canaux : la page Facebook (environ 162 000 abonnés, +10 %), le fil Twitter (80 000 abonnés, +16 %), le compte Pinterest (38 000 abonnés, +71 %) et le compte Instagram (138 000 abonnés, +87 %). Sur ces quatre canaux, Gallica valorise ses contenus et services, met en valeur les réutilisations de documents de Gallica par les Gallicanautes et interagit avec les communautés au travers de rendez-vous. Parmi les opérations notables en 2020, signalons sur Facebook le « Gallica part en Live au château de Versailles » ainsi que le « Gallica part en Live dans le métro », réalisé à l'occasion des 120 ans du métro parisien. Signalons aussi le succès de l'opération de communication autour des 6 millions de documents numérisés dans Gallica en février 2020, ou celui de la carte de Cassini avec le hashtag #MonBledDansCassini, utilisé pour communiquer sur la géolocalisation des feuilles constituant cette carte.

Toujours afin de toucher un public plus nombreux, Gallica a proposé plusieurs jeux en 2020, dont deux filtres Instagram (« Quel chat de Gallica êtes-vous ? », au mois de mai, qui a été utilisé par plus de 10 000 utilisateurs en quelques heures, et « Qui allez-vous lire aujourd'hui ? », au mois d'octobre). L'opération #OeufsConfinés, lancée sur Twitter pour Pâques, a touché plus de 80 000 personnes. Un nouveau jeu a été réalisé avec le ministère de la Culture et Ask Mona à l'occasion de la Nuit de la lecture sous forme de dialogueur (chabot) : à l'issue de sa quête, le joueur se voyait proposé un conseil de lecture. Le jeu a attiré près de 10 000 joueurs.

Enfin, l'arrivée de nouveaux outils tels que Gallicarte et l'Arpenteur a rendu possible le lancement de plusieurs campagnes de géolocalisation participative, notamment sur les photographies d'Eugène Atget ou les « Cinquante-trois relais de la route du Tôkaidô » d'Hiroshige. En décembre 2020, Gallica a donné le coup d'envoi à une vaste opération de géolocalisation des images région par région, avec la Bretagne comme destination inaugurale. Les contributions des Gallicanautes ont ensuite été rassemblées sur une carte dédiée, publiée sur les pages Sélections dédiées à la Bretagne et aux quatre départements concernés. Ces campagnes se poursuivront en 2021.

Disséminer les ressources de Gallica hors de Gallica, et en favoriser la réutilisation

La BnF favorise l'enrichissement des bibliothèques numériques françaises, des catalogues et des bases bibliographiques. Cette démarche permet de valoriser les ressources numériques de la BnF, d'accroître la fréquentation de Gallica mais surtout d'irriguer le territoire national. Elle permet également aux partenaires, dispensés de numériser des documents déjà présents dans Gallica, de concentrer leurs efforts sur la médiation et l'éditorialisation.

Les Rencontres Gallica se sont poursuivies en 2020, d'abord en présentiel puis en vidéo, et un Rendez-vous Gallica sur les inventions a pu se tenir à l'Ecole des Mines, en visioconférence.

Gallica a aussi poursuivi son travail en direction des enfants en alimentant la boîte à outils numériques de « Partir en livres ».

En 2020, de nombreux Gallicanautes ont continué à disséminer les ressources de Gallica. La bibliothèque numérique s'en est fait l'écho, dans la rubrique « Du côté des Gallicanautes » du blog – avec trois portraits publiés cette année (Manuel Jacquinet, Laurent Gontier, Sarah Sauquet), mais aussi à travers une série vidéo réalisée avec la Bibliothèque Sainte-Geneviève, comportant trois interviews de Gallicanautes (Chloé Sévère, Grégoire Ichou et Laurent Guillo).

La dissémination des contenus de Gallica passe aussi par les partenariats médias. Le partenariat avec le magazine Historia s'est poursuivi en 2020, sous la forme d'un article publié chaque mois, dans une rubrique intitulée « La pépite de BnF-Gallica ». Une série de sept vidéos consacrées aux enregistrements sonores de Gallica a été réalisée en partenariat avec France Culture et Culture Prime, sous le titre « A la recherche des voix perdues », donnant lieu à la parution de 10 articles sur le site de France Culture. Le quotidien Libération a publié une chronique par mois dédiée à une autrice dont l'œuvre est numérisée dans Gallica. Intitulée « Fières de lettres », cette série se poursuit en 2021. Ces opérations se sont traduites par de fortes hausses de la fréquentation de Gallica sur les documents qui s'y trouvaient mis en valeur.

Pour diversifier les accès et les conditions de réutilisations des contenus, la BnF propose également une vaste palette d'API et de jeux de données, avec notamment la récupération des images de Gallica via le protocole interopérable IIIF (International Image Interoperability Framework). En 2020, 110 millions d'accès pour chargement d'images ont été comptabilisés. Une nouvelle version du portail api.bnf.fr a été produite et mise en ligne en fin d'année. Les API Gallica et IIIF ont également été référencées sur le site api.gouv.fr.

Des nouveautés dans Gallica studio

Gallica Studio vise à favoriser l'appropriation de Gallica par ses utilisateurs. L'objectif est d'encourager l'émergence de nouveaux usages du patrimoine commun en ligne et de créer des outils adaptés à ces usagers.

Le site a présenté en 2020 un nouvel outil : Paris JADIS, un algorithme permettant de géolocaliser et réaligner automatiquement les collections cartographiques avec une base de données de noms de rues historiques. Il devient ainsi possible de fouiller les cartes de Paris par les noms de rues d'époque. Ce projet est issu d'une collaboration scientifique entre la BnF et son département des Cartes et plans, et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Par ailleurs, l'application Gallica Alertes a fait l'objet d'une nouvelle version mise à jour : elle permet aux usagers de recevoir une notification lorsque de nouveaux documents sont mis en ligne, qui correspondent à une recherche enregistrée.

Du fait de la situation sanitaire, plusieurs projets ont dû être reportés : SOUFFLES, un livre d'artiste numérique et interactif de l'artiste Caroline Challan Belval, prévu pour le festival Bibliothèque parlante; Féminin/Féminine, création d'un opéra-comique autour de la place des femmes artistes. Aussi reportés, un partenariat avec e-artsup, ainsi que le projet « Lire c'est vivre », lauréat de l'appel à projet de Latitudes sur l'innovation sociale pour amener Gallica en milieu carcéral.

Cependant, le projet LITTE_BOT, financé par un appel à projet de l'École universitaire de recherche Artec, a pu se dérouler comme prévu et a obtenu le renouvellement de la subvention pour la deuxième année. Mené en collaboration avec Paris 8, la Sorbonne et la Comédie française, il consiste en la création d'un chatbot Molière, qui serait exposé lors de l'exposition célébrant le quadricentenaire de la naissance de Molière en 2022.

Parmi les projets collaboratifs, un partenariat avec l'École Estienne et le Carreau du Temple pour le Second square forain a donné lieu à un spectacle de magie basé sur un jeu de tarot réalisé par les élèves d'après les collections du département des Estampes et de la photographie et du Musée français de la carte à jouer. Une autre classe de l'École Estienne a revisité le design d'interaction de la page d'accueil de Gallica pour l'adapter à différents publics ou usages.

Gallica Studio a également participé au groupe de travail Particip-ARC, lancé par le ministère de la Culture autour de la recherche culturelle participative. Trois séminaires ont été organisés à la suite de la restitution du rapport, les deux derniers sous forme de webinaire, portant sur les pratiques participatives culturelles à l'ère du confinement et à l'échelle du territoire. Le portail du réseau a été mis en ligne.

Pour informer ses publics sur des questions prospectives, Gallica Studio publie un billet de veille hebdomadaire sur les évolutions qui touchent les environnements numériques, en s'intéressant aux thématiques suivantes : la sphère publique, le monde culturel, numérique et pouvoir d'agir, signaux faibles de la veille technologique.

Gallica, bibliothèque collective

La coopération numérique, une des priorités de la politique de coopération de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine, national, régional, local ; rendre plus visibles sur internet la culture et la langue françaises ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche. La démarche couvre tout le spectre de la gestion de la bibliothèque numérique : recensement des gisements documentaires ; sélection des corpus, numérisation, valorisation éditoriale et scientifique ; multiplication des accès au niveau local (sites et catalogues des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international. Certaines bibliothèques peuvent être parties prenantes, aux côtés de la BnF, de programmes internationaux. À ce titre, les sites Patrimoines partagés de la BnF constituent une occasion supplémentaire pour le réseau de coopération de réunir des documents exceptionnels, témoins des interactions entre la France et le monde.

Pour mener à bien ces actions, la BnF a constitué au fil de temps un vaste écosystème de partenaires numériques issus des territoires (bibliothèques et archives des collectivités territoriales, structures régionales de coopération, sociétés savantes), de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ou de statut divers (bibliothèques dépendant des ministères et des corps constitués, bibliothèques des archives et des musées, associations, fondations...).

Numériser ensemble

Appliquant à la numérisation partenariale une logique documentaire, la BnF est guidée par plusieurs principes structurants : numérisation de documents en français et dans les langues de France (livres et revues, hors presse), du domaine public ou dont les droits ont été négociés, dans le cadre de programmes de numérisation aux objectifs et principes explicités (signalement systématique au préalable, complémentarité documentaire maximale, recherche de l'exhaustivité des ensembles documentaires constitués), ouverts à toutes bibliothèques et ambitionnant la constitution de corpus thématiques ou d'intérêt régional d'envergure. Tous les programmes de numérisation soutenus par la BnF visent à enrichir Gallica.

Les partenaires français sont invités à participer aux divers programmes de numérisation concertée. Ces programmes sont thématiques (Sources du droit, Littérature patrimoniale pour la jeunesse, Sports) ou d'intérêt régional. Certains programmes visent à compléter des corpus plus modestes mais précieux sur le plan documentaire et scientifique (Publications des académies et sociétés nationales, Publications des sociétés d'amis d'écrivains, Presse clandestine 1939-1945, La constitution en 2017 du groupement scientifique CollEx-Persée, dont la BnF est membre aux côtés des grands opérateurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de dix bibliothèques délégataires têtes de réseaux disciplinaires, permet à la BnF de renforcer la cohérence de son action dans le domaine de la numérisation et des services aux chercheurs.

Les partenaires sont associés à la valorisation numérique : elle concerne la publication de billets de blogs thématiques ou événementiels et la programmation de rendez-vous « Gallica hors les murs ». Mention est également faite des richesses numériques des partenaires dans la lettre de Gallica et sur les réseaux sociaux. À fin 2020, Gallica diffuse 1 339 375 documents de partenaires, identifiés dans Gallica avec des mentions de source individualisées. Les partenaires intégrés bénéficient de toutes les fonctionnalités – présentes et à venir – de Gallica, et des pages particulières permettent de présenter et valoriser les institutions partenaires et leurs collections. L'entrée de ces collections dans Gallica prend plusieurs voies :

- l'intégration par numérisation des documents physiques dans les marchés de la BnF. Fin 2020, 237 042 documents de partenaires sont accessibles dans Gallica, après avoir été numérisés par la BnF ;
- le dépôt de fichiers numériques. Lorsque le partenaire ne dispose pas de bibliothèque numérique, il peut souhaiter la diffusion de ses ressources numérisées dans Gallica. Au 31 décembre 2020, 75 partenaires ont intégré des documents numériques dans Gallica, pour un total de 365 015 documents, soit +70 % par rapport à l'année précédente (63 partenaires et 104 743 documents fin 2019). L'intégration par dépôt de fichiers numériques se poursuit grâce aux apports des partenaires de Gallica marque blanche et aux contenus accessibles sur les portails Patrimoines partagés ;
- Le référencement des ressources numériques des partenaires par interopérabilité OAI-PMH. En 2020, 5 nouvelles bibliothèques numériques sont venues rejoindre Gallica, portant à 110 les bibliothèques dont les documents numériques sont indexés

dans Gallica. À fin 2020, elles enrichissent Gallica de 737 318 documents (+15 %), d'une grande diversité et d'un fort intérêt documentaire. Une partie des ressources moissonnées a été produite grâce à des subventions de la BnF, qui pose comme condition de son soutien financier, d'une part, la mise en ligne rapide des documents dans une bibliothèque numérique, d'autre part, l'interopérabilité de celle-ci avec Gallica.

Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2020

Les partenaires de Gallica par types de partenaires*	2020
Partenaires des territoires	152
Partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche	38
Autres partenaires	54
Bibliothèques étrangères	10
Total des partenaires de Gallica	254

(toutes filières)

Nombre de documents des partenaires accessibles dans Gallica par filières	Fin 2020
Intégration par numérisation des documents dans les marchés et ateliers de la BnF	237 042
Intégration des fichiers numériques	365 015
Référencement par moissonnage des bibliothèques numériques partenaires	737 375
Total des documents des partenaires	1 339 432

(* le calcul des partenaires a évolué. Désormais, seuls les partenaires actifs [moissonnés ou présents] dans Gallica sont comptabilisés)

Créer des bibliothèques numériques en coopération : Gallica marque blanche

Gallica marque blanche est un dispositif de coopération de la BnF qui permet de créer une bibliothèque numérique à partir de l'infrastructure Gallica, paramétrée et personnalisée aux couleurs du partenaire.

On compte, fin 2020, dix bibliothèques numériques en ligne réalisées grâce au dispositif Gallica marque blanche. Trois ont été mises en ligne dans l'année : Rosalis, la bibliothèque numérique de la ville de Toulouse, Pireneas, la bibliothèque numérique de Pau, du Béarn et des Pyrénées ainsi qu'un site pour la Philharmonie de Paris, permettant d'accéder à des documents sous droits, accessibles en accès réservé.

En 2020, trois nouvelles conventions marque blanche ont été signées avec respectivement la ville de St Denis/Plaine Commune, pour une bibliothèque numérique qui sera inaugurée pour les 150 ans de la Commune de Paris, le Musée du sport, pour un site sur le patrimoine sportif en vue des Jeux Olympiques de 2024 et l'INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Le réseau compte ainsi, fin 2020, 20 bibliothèques partenaires Gallica marque blanche.

Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé

En complément de la numérisation de corpus documentaires, BnF-Partenariats conçoit des produits et services culturels destinés au grand public, aux chercheurs ou au secteur de l'éducation, élaborés à partir des collections de la BnF dans le cadre de partenariats ou d'accords de licence. Elle permet ainsi de développer des projets innovants de valorisation et de démultiplier l'action de la BnF en matière de diffusion du patrimoine.

En 2020, plusieurs activités de BnF-Partenariats ont contribué au rayonnement des collections numériques en direction de larges publics, en France et à l'étranger.

RetroNews

RetroNews, site de presse de la Bibliothèque nationale de France, donne accès librement et gratuitement à plus de 1000 titres de presse publiés entre 1631 et 1950. S'ajoutant aux ressources présentes sur Gallica, RetroNews est à la fois un espace de consultation d'archives, un outil de recherche et un magazine pour tous donnant à découvrir l'histoire par les archives de presse.

RetroNews a poursuivi en 2020 la structuration de ses contenus autour de trois axes : formats multimédia réservés aux abonnés (longs formats exclusifs et cycles thématiques mensuels), croissance des contributions issues de la recherche et des universitaires et constitution de produits éditoriaux dérivés (vidéos, podcasts, Hors-Séries, Expositions virtuelles...). On notera en particulier le vif succès de l'espace « Programmes scolaires », créé en septembre et enrichi de nombreuses séquences pédagogiques clés en main pour les publics des collèges et lycées.

L'audience globale a fortement progressé en 2020 avec 7 millions de visites (+21 %), et plus de 700 000 utilisateurs potentiels dans le monde à travers les abonnements des bibliothèques universitaires, municipales, musées et institutions.

Impression à la demande

BnF-Partenariats propose avec plusieurs acteurs de l'édition numérique, un service permettant de réimprimer à l'identique des ouvrages du patrimoine littéraire et historique français puisés dans des collections de livres numérisés et libres de droits (240 000 titres disponibles au catalogue).

L'activité de réimpression à la demande des ouvrages a été légèrement ralentie par les fermetures ponctuelles du réseau libraires en 2020, malgré une hausse remarquable en début d'année et au global plus de 60 000 ventes de livres vendus dans l'année.

Une nouvelle série a été proposée dans le cadre du partenariat avec Hachette-Livres avec une sélection d'ouvrages sur le Spiritisme, la Théosophie, les Plantes magiques, l'Alchimie ou encore les Arts divinatoires dans la collection « Ésotérisme & Occultisme ».

BnF collection sonore

Signé en 2012, le partenariat conclu avec Believe Distribution et Memnon a permis de numériser et de mettre en ligne 45 000 disques soit 300 000 titres, provenant des collections sonores du département Son, vidéo, multimédia de la BnF.

La diffusion du catalogue BnF collection sonore sur une centaine de plateformes a poursuivi sa progression avec 50 millions d'écoutes en 2020 (plus de la moitié à l'étranger), soit au cumul depuis son lancement plus de 200 millions d'écoutes et 800 000 téléchargements (albums et titres).

3.6

L'ACCESSIBILITÉ À LA BNF



La politique d'accueil des publics en situation de handicap

La BnF a inscrit la politique d'accueil des publics en situation de handicap au cœur de ses priorités et de ses missions de service public.

Chaque programmation culturelle fait l'objet d'études de conception de dispositifs ou d'activités de médiation accessibles. Le contexte sanitaire, particulièrement préjudiciable à la venue de personnes en situation de handicap a fortement contraint la possibilité d'organiser ces activités in situ.

La Fédération des aveugles de France (FAF) et la BnF se sont rapprochées pour programmer sur le site François-Mitterrand, des ateliers de découvertes de l'image tactile en lien avec les expositions temporaires.

Le Centre recherche théâtre et handicap (CRTH) met en œuvre l'accompagnement des visiteurs déficients visuels sur toutes les activités culturelles de l'établissement avec un « souffleur d'images » formé à l'audiodescription. Ce dispositif est gratuit, sur rendez-vous pour le visiteur.

Afin de proposer des visites de site ou d'exposition en direction du public sourd, la BnF a choisi de collaborer avec l'association Signes de sens, spécialisée dans la médiation culturelle en direction de ce public.

Par ailleurs, une nouvelle collaboration avec l'International visual theatre (IVT) s'est mise en place dans le but de proposer des événements inclusifs notamment traduits en langue des signes pour diversifier les publics et proposer de nouvelles offres.

382 usagers en situation de handicap ou accompagnateurs ont été accueillis en 2020 dans les salles de lecture (3 563 entrées). Dans les espaces d'expositions payantes, plus de 1 100 entrées d'usagers en situation de handicap ou accompagnateurs ont été enregistrées.

Dans le cadre du chantier de rénovation du site Richelieu, la BnF a souhaité s'adjoindre les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'accessibilité de la muséographie. L'agence Accès libres a apporté une expertise sur les supports de médiation pour tous, spécifiques ou adaptés (borne numérique de médiation, audiovisuel, dispositif tactile, boucle magnétique...) pour garantir une meilleure qualité d'usage et une parfaite prise en compte de l'accessibilité des publics en situation de handicap, sous le pilotage de la BnF. Ce travail a donné lieu à la définition d'un parcours accessibilité : plans tactiles, objets à toucher, intégration de contenus en langue des signes en vidéos, création d'un profil audiodescription et d'un profil langue des signes dans l'application de visite du site. Le cahier des charges relatif à la conception du parcours tactile a été rédigé en vue d'une publication de marché au premier trimestre 2021.

Enfin, des contacts étroits avec le réseau RECA, réunion des établissements culturels pour l'accessibilité, piloté par Universcience, se sont poursuivis en 2020 autour de la thématique des dispositifs mis en œuvre par chacun des membres et sur la prise en compte de l'accueil des publics en situation de handicap dans le contexte pandémique lié au coronavirus.

Dans le nouveau cadre légal de l'exception handicap, le service de téléchargement des adaptations numériques disponibles sur la plateforme de transfert des ouvrages numériques PLATON en direction du public empêché de lire devait être lancé à titre expérimental en salle E en 2020. La crise sanitaire n'a pas permis ce lancement. Pour ces mêmes raisons, les nouvelles machines à lire acquises par l'établissement n'ont pu être installées en cabines de lecture des salles E, M et U. Ce dossier fera l'objet d'une priorisation par la direction des Collections en 2021.

Le centre exception handicap

Le centre exception handicap gère la plateforme sécurisée de transferts d'ouvrages numériques dite PLATON : celle-ci permet l'amélioration de l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap grâce à la collaboration des éditeurs, des organismes transcripateurs et de la BnF.

Par le décret n° 2009-131 du 6 février 2009, la BnF a reçu la mission d'être l'organisme dépositaire des fichiers numériques des éditeurs ayant fait l'objet d'une demande par les organismes agréés ; ceux-ci réalisent, à partir des fichiers des éditeurs, des transcriptions pour personnes empêchées de lire, en vertu du principe de l'exception handicap au droit d'auteur. La plateforme PLATON centralise les demandes, sécurise les transferts de fichiers, conserve les documents déposés et les met à disposition des organismes agréés sans limitation de date. La promulgation de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) et son décret d'application du 28 février 2017 étendent le périmètre de l'exception handicap aux « DYS- » (dyslexiques, dyspraxiques...) et font de PLATON une plateforme de mutualisation des fichiers adaptés, déposés et récupérés par les organismes habilités.

La plateforme connaît une activité dynamique avec 128 organismes habilités au total en 2020 (107 en 2019) dont 39 bibliothèques (35 en 2019) et 1 549 éditeurs inscrits (contre 1 392 en 2019). En 2020, 15 800 fichiers éditeurs ont été déposés sur la plateforme. Fin

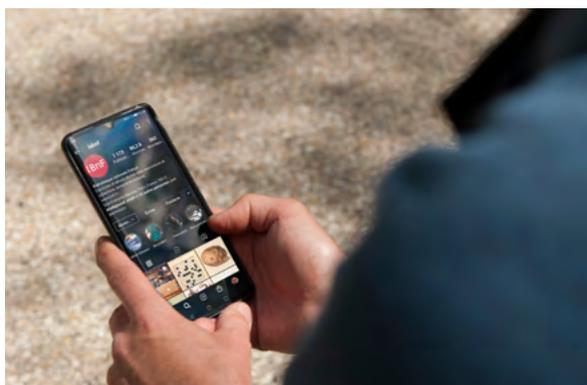
2020, le nombre de fichiers éditeurs à disposition des organismes d'adaptation sur la plateforme correspondait à 57 130 titres (en progression de 9 %). La « rentrée littéraire accessible », organisée par le Syndicat national de l'édition (SNE) avec le Centre national du livre (CNL) et la BnF, a été reconduite à l'été 2020, avec 75 éditeurs participants et 340 titres adaptés, malgré un contexte difficile pour le domaine de l'édition.

Le nombre de dépôts de fichiers adaptés est passé de 8 000 fin 2019 à 19 400 fin 2020 (correspondant à 14 000 titres). Ces fichiers sont téléchargeables et peuvent être ainsi exploités par d'autres organismes habilités.

Afin d'accompagner les organismes dans l'application du nouveau cadre légal de l'exception handicap, la BnF a organisé, le 13 novembre 2020, une matinée d'information et d'échange à destination des utilisateurs de PLATON. Le centre exception handicap a par ailleurs maintenu le service pendant la crise sanitaire, et a déployé des moyens nouveaux pour maintenir le lien avec les organismes transcripoteurs : points fréquents par visio-conférences et enquêtes utilisateurs.

3.7

L'INFORMATION ET LES AUTRES SERVICES EN LIGNE



© Nicolas gallon / Contextes

La communication externe

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire, les confinements et les diverses restrictions.

Les temps forts de l'actualité institutionnelle ainsi que l'offre culturelle de la Bibliothèque ont bénéficié d'opérations de communication spécifiques. Les événements culturels proposés par l'établissement, comme l'exposition Joseph Koudelka. Ruines,

ou liés à la vie de l'institution, comme la souscription pour l'acquisition d'une édition originale de *Du Côté de chez Swann* de Marcel Proust, ont été accompagnés de multiples formes et supports de communication : affiches, dépliants, annonces presse, invitations, communiqués et dossiers de presse, cartes postales, publication du magazine *Chroniques*, information sur le site bnf.fr et sur les réseaux sociaux, vidéos de promotion, lettres électroniques, podcasts.

En parallèle à ces actions ciblées et pour répondre aux besoins et aux attentes générées par la crise sanitaire, la BnF a communiqué très activement, notamment durant les confinements, sur ses ressources numériques et sur son offre de services à distance. Elle a également largement communiqué à travers les médias, renforçant son image de lieu majeur de la culture patrimoniale en ligne. Cette période a également été propice à la mise en valeur des missions de la BnF et de nombreux sujets ont été publiés tant dans la presse que sur le web et les réseaux sociaux, comme la collecte du dépôt légal du web autour de la Covid-19 ou la restauration des Heures de Boussu à l'Arsenal.

Neuf partenariats médias ont contribué à la mise en avant de trois expositions. Des espaces publicitaires ont été achetés pour soutenir notamment les expositions et la souscription Proust. Une campagne de publicité a été organisée pour le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) portant sur la construction d'un nouveau centre de conservation. Les manifestations de la BnF, en particulier le festival La Petite Bibliothèque parlante ou le cycle de lectures « À voix haute » ont également fait l'objet d'une communication spécifique.

Voir Focus 2 : les services aux lecteurs pendant le confinement

Voir Focus 3 : La BnF chez vous : la BnF diffuse ses contenus numériques pendant le confinement

Le site internet et les réseaux sociaux

Au cœur de l'écosystème de communication numérique, le site institutionnel bnf.fr, dont la refonte a été achevée en 2019, a fait l'objet en 2020 d'améliorations ergonomiques et techniques, concernant notamment l'agenda. Débuté en janvier, le projet de site dédié à la Salle ovale du site Richelieu a permis de définir et de prioriser les fonctionnalités et les besoins éditoriaux, puis d'approfondir la présentation de l'offre documentaire de la Salle ovale. Le principe global d'un dispositif proposant un univers en lien avec la bande dessinée a été retenu.

Sur les réseaux sociaux, le début de l'année a été marqué par le soutien à l'exposition temporaire Tolkien, Voyage en Terre du Milieu, à la saison Fantasy ainsi qu'à l'application BDnF.

Dès le premier confinement, la BnF s'est mobilisée pour assurer une présence active de la Bibliothèque sur le web et les réseaux sociaux et mettre en valeur les services et ressources accessibles en ligne. Sur le site bnf.fr, une page regroupant les points d'entrée vers les principales ressources électroniques à distance a été créée, mise à jour et régulièrement enrichie de focus thématiques. Parmi les actions mises en place, on peut citer la programmation quotidienne sur Facebook, Twitter et Instagram de contenus accessibles en ligne, la diffusion en streaming des manifestations culturelles et les podcasts, qui comptaient fin 2020 une centaine d'émissions. De nouveaux formats éditoriaux ont été initiés, comme « La BnF dans mon salon » sur Facebook, présentations en direct de documents patrimoniaux par des experts de la Bibliothèque, qui a connu un fort succès et a été pérennisé.

La fréquentation du site a été en légère croissance tout au long de l'année. Les comptes réseaux sociaux de la BnF ont vu leur fréquentation augmenter de façon notable : la page Facebook de la BnF comptait, fin 2020, 163 561 abonnés, soit 24 949 de plus que fin 2019 ; le compte Twitter de la BnF, 229 526 abonnés, soit 7 291 de plus que fin 2019 ; le compte Instagram totalisait 78 324 abonnés, soit 24 270 de plus que fin 2019.

Voir Focus 2 : les services aux lecteurs pendant le confinement

Voir Focus 3 : La BnF chez vous : la BnF diffuse ses contenus numériques pendant le confinement

Les services bibliographiques

Les métadonnées se retrouvent dans tous les processus, physiques ou numériques, qui permettent à la BnF de conduire ses missions, celle de faire connaître ses collections et de faciliter leur consultation par le public, mais aussi celle d'agence bibliographique nationale. Le développement du dépôt légal et des acquisitions numériques, de même que la montée en charge des programmes de numérisation, confirment la nécessité de disposer de métadonnées de qualité, indispensables au signalement des ressources. Maintenir aujourd'hui une politique de signalement efficace nécessite d'optimiser la production bibliographique en diffusant davantage les données produites dans les formats du web afin de développer les usages et les réutilisations. Cette politique s'inscrit dans un double mouvement : l'ouverture des données et le développement du web sémantique. En cela, les métadonnées structurées des bibliothèques présentent une vraie valeur ajoutée et favorisent l'accès à une information de confiance.

BnF Catalogue général

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Ces catalogues sont constitués de notices bibliographiques, qui identifient les documents conservés par la BnF, de notices d'exemplaires qui les localisent et de notices d'autorité. Ces notices font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. Fin 2020, la BnF peut afficher par le Catalogue général un patrimoine bibliographique estimé à plus de 14,8 millions de notices bibliographiques et plus de 5,9 millions de notices d'autorité.

État du catalogue général – Volumétrie

	2017	2018	2019	2020
Total des notices bibliographiques	13 854 037	14 240 230	14 621 813	14 819 511
Total des notices d'autorité	5 618 032	5 811 139	5 851 813	5 880 349
Total des notices d'autorité diffusables	2 837 002	2 930 108	3 016 162	3 088 891
Total des notices d'exemplaires	22 439 262	22 952 954	23 614 449	24 021 221

État du catalogue général par type de documents (nombre de notices bibliographiques)

Type de document	2017	2018	2019	2020
Image animée	278 057	289 282	302 333	311 566
Image fixe	760 648	843 191	891 300	942 807
Multimédia	76 747	77 677	78 600	79 270
Spectacle	58 566	59 491	60 159	60 628
Imprimé (sauf publication en série)	9 445 496	9 696 973	9 814 244	9 911 775
Publication en série imprimée	750 300	758 418	765 246	771 398
Ressource électronique	78 761	80 523	82 655	85 260
Médaille	179 620	179 620	256 548	253 418
Objet	2 842	2 961	3 014	3 104
Manuscrit moderne	171 191	172 705	175 351	183 037
Musique	768 146	779 241	875 031	882 979
Document sonore	929 201	942 509	956 028	969 913
Document cartographique	354 462	357 639	361 304	364 356
TOTAL général (hors sous-notice analytique*)	13 854 037	14 240 230	14 621 813	14 819 511

Distribution par type de notices bibliographiques

Type de notice	2017	2018	2019	2020
Monographie	12 531 912	12 864 173	13 229 318	13 403 424
Collection	230 129	235 138	239 746	243 211
Ensemble	157 289	162 770	167 842	171 204
Recueil	335 900	373 952	379 670	388 898
Périodique	525 041	529 491	532 835	536 878
Historique	15 200	15 215	15 243	15 268
Spectacle	58 566	59 491	60 159	60 628
TOTAL	13 854 037	14 240 230	14 624 813	14 819 511
Sous-notice analytique*	3 017 292	3 015 030	3 056 306	3 101 802

* les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).

Distribution par type de notices d'autorité

Type de notice	2017	2018	2019	2020
Noms de personne	4 056 785	4 217 036	4 264 022	4 278 463
Collectivités	597 856	642 116	621 159	624 803
Marques	26 634	26 899	27 132	27 394
Titres (conventionnel, uniforme musical, uniforme textuel)	313 453	325 806	335 464	342 111
Noms géographiques	262 602	262 313	262 621	262 833
Dewey	146 931	148 080	149 756	151 722
Rameau	187 037	188 889	191 659	193 023
TOTAL général	5 591 298	5 811 139	5 851 813	5 880 349

BnF Archives et manuscrits et les autres bases

Le catalogue BnF Archives et manuscrits contient les descriptions de manuscrits et fonds d'archives sur différents supports conservés aux départements des Manuscrits, des Arts du spectacle, de la Musique, des Monnaies, médailles et antiques (site Richelieu-Louvois), au département de l'Audiovisuel et à la Réserve des livres rares (site François-Mitterrand), ainsi qu'à la Bibliothèque de l'Arsenal. On y trouve également les descriptions d'archives administratives de la Bibliothèque depuis le XVIIe siècle. Il décrit des objets très divers, selon une structure commune fondée sur le format EAD (description archivistique encodée).

Début 2021, la base BnF archives et manuscrits comptabilise 100 608 instruments de recherche et 1 126 045 composants, soit une progression de +0,3 % du nombre d'instruments de recherche et de + 6,2 % du nombre de composants par rapport à l'année précédente.

D'autres bases de données en ligne sont mises à disposition des chercheurs : la base des manuscrits enluminés Mandragore, une base des reliures numérisées de la BnF, une base des éditions parisiennes du 16e siècle ou encore un catalogue des Médailles et Antiques conservées à la BnF.

Les produits bibliographiques

- **La Bibliographie nationale française**

La Bibliographie nationale française est la publication officielle qui recense les documents nouvellement parus en France. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française. En 2020, la Bibliographie nationale française a publié 50 100 notices de livres, 1 398 de partitions, 1 239 de documents cartographiques, 13 955 de documents audiovisuels et 2 738 de publications en série.

Son site internet, qui datait du début des années 2000, a été entièrement repensé et mis en ligne en 2020. Adapté aux usages contemporains des utilisateurs, il offre une meilleure navigation dans les index et les cadres de classement, la possibilité d'effectuer des recherches globales, croisées ou ciblées sur l'ensemble des données des diverses sections documentaires ainsi que de manipuler finement les résultats obtenus, de télécharger et d'imprimer les notices. Il est également doté d'un périmètre de données élargi (de documents dématérialisés) et il héberge désormais l'Observatoire du dépôt légal.

- **Les services et les produits bibliographiques**

Les notices sont consultables en ligne mais également téléchargeables, à l'unité ou par lots, dans plusieurs formats professionnels (MARC, Dublin Core, RDF) ou informatiques (PDF, CSV, XML) et selon différents protocoles (Z39.50, SRU, moissonnage OAI, téléchargement par FTP ou HTTP). L'ensemble de ces données est librement réutilisable, y compris à des fins commerciales, la BnF ayant adopté la licence ouverte de l'État.

Dans ce but, la BnF a poursuivi en 2020 une dynamique d'autonomisation des utilisateurs et de simplification des services sur le modèle des usages du web. La fonctionnalité d'export au format tabulaire csv des données aux formats bibliographiques

proposée directement depuis l'interface de BnF Catalogue général ouverte en 2019 a été renforcée en 2020 et s'inscrit dans cette tendance. La nouvelle version du portail API, mise en ligne en décembre 2020, fait la part belle aux réutilisations des données de la BnF et s'inscrit dans cette dynamique.

- **data.bnf.fr**

Le site data.bnf.fr est un outil de valorisation, de référencement et d'accès fédéré aux ressources de la BnF. Alimenté par les fichiers d'autorité, il permet de créer des pages relatives aux auteurs, aux thèmes et aux œuvres en reliant les contenus grâce au modèle RDF (Resource Description Framework). Fin 2020, data.bnf.fr exploite près de 4 millions de notices d'autorités validées et a intégré les notices d'autorité personne élémentaires. Data intègre aussi plus de 10 millions de notices bibliographiques rattachées à ces notices d'autorité. Il propose plus d'un million de liens vers Gallica et 5 000 liens vers des expositions virtuelles.

L'année 2020 a été l'occasion de poursuivre la refonte des pages de data. L'objectif des modifications de l'interface est de permettre aux internautes d'entrer le plus facilement possible au sein des données produites par la BnF. En termes de services offerts aux internautes, l'année 2020 a été marquée par l'intégration de plus d'un million d'œuvres calculées automatiquement. Ces œuvres viennent compléter les œuvres provenant du Catalogue général et permettent à l'internaute de naviguer dans un corpus d'œuvres de plus en plus étendu. D'autres modifications notables sont à mentionner comme la refonte de la page d'accueil de data et la mise en place d'un nouveau service « Data vous conseille » permettant de mettre en avant des numérisations d'œuvres sélectionnées manuellement.

Avec près de 8 millions de visites en 2020, cette offre de contenus et de données rencontre une audience en très forte hausse (plus de 20 %) par rapport à 2020. Data.bnf.fr confirme également son rôle de pivot documentaire orientant les usagers vers d'autres sites de la BnF.

Tableau disponible sur bnf.fr:

> [Part des notices du catalogue général versées dans data.bnf.fr](#)

4.

Le rayonnement

4.1 Les activités européennes et internationales	95
Décrire, numériser, valoriser les collections d'origine étrangère, en partenariat avec les institutions et les chercheurs des pays dont elles sont issues	96
Contribuer à la sauvegarde des patrimoines francophones et en zones de conflit	96
Valoriser l'expertise de la BnF à l'international	97
Préparer l'avenir grâce à la recherche et l'innovation	98
4.2 La coopération documentaire nationale	99
Les pôles associés de dépôt légal imprimeur	100
La coopération documentaire régionale et thématique	101
Le Catalogue collectif de France (CCFr)	103
4.3 L'expertise BnF au service des professionnels	106
L'expertise bibliographique	106
L'expertise en conservation	108
Formation initiale et continue à la BnF	108
4.4 Les activités scientifiques et de recherche	109
Les programmes de recherche subventionnés au niveau national	110
L'activité de recherche et développement au niveau international	112
L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche	112
Les centres de recherche de la BnF	114
Le comité d'histoire de la BnF	115
L'innovation numérique et le développement de la R&D à la BnF	116

La Bibliothèque nationale de France fait de son exceptionnel patrimoine un instrument de dialogue entre les cultures et de son expertise une occasion d'échanges avec ses homologues. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique internationale, en développant des partenariats avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires et assure l'animation d'un vaste réseau d'établissements partenaires de ses programmes de numérisation et de signalement (conversions rétrospectives, catalogage, recensement de fonds, etc.). La BnF mène enfin une politique de recherche ambitieuse qui participe de son rayonnement national, européen et international.

4.1

LES ACTIVITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

(BnF) Bibliothèque nationale de France



L'action internationale contribue aux objectifs de la Bibliothèque nationale de France en matière de coopération et de recherche, participe à la réalisation des orientations fixées par la ministre de la Culture pour son action internationale et concourt à la politique culturelle extérieure de la France. Elle contribue à la réalisation des engagements internationaux de la France tels que les Objectifs de développement durable ou la Résolution du Conseil de sécurité sur la protection du patrimoine de mars 2017.

L'action internationale de la BnF est reconnue comme ayant peu d'équivalent dans le monde par sa profondeur et son intensité. Sur le plan patrimonial, le caractère multi support et universel de ses collections tout comme l'excellence de ses personnels en font un acteur scientifique de premier plan en matière de patrimoine documentaire. Ses infrastructures technologiques, la qualité de ses données ouvertes, son rôle précurseur dans des domaines tels que la diffusion numérique ou la conservation en font un contributeur majeur à l'innovation dans le domaine des bibliothèques. L'expertise de ses personnels dans le domaine de la préservation du patrimoine, de la production et la diffusion des métadonnées ou de l'ingénierie culturelle, contribue largement au rayonnement de l'expertise culturelle française à l'étranger. Enfin, à travers sa participation à 66 organisations internationales dans les domaines de la recherche et du développement, de la coopération scientifique ou de la solidarité, elle exerce une action d'influence qui lui permet de diffuser ses normes et ses savoir-faire et de consolider en retour son expertise afin d'anticiper les évolutions technologiques et concevoir la bibliothéconomie de demain.

L'action internationale est mise en œuvre par les différents services de l'établissement et mobilise l'ensemble de ses compétences, la délégation aux Relations internationales en assurant la conception, le pilotage et l'évaluation. Elle s'articule autour de quatre priorités :

Décrire, numériser, valoriser les collections d'origine étrangère, en partenariat avec les institutions et les chercheurs des pays dont elles sont issues

Dépositaire d'un patrimoine universel, la BnF se définit depuis ses origines comme un lieu privilégié de l'universalisme. Cette volonté de constituer des collections exceptionnelles reflétant la pluralité des cultures et des savoirs lui crée aussi une responsabilité : celle de conserver, signaler, valoriser et diffuser un patrimoine bien commun de l'humanité. Le numérique permet de renouveler cette ambition à travers une stratégie d'unification numérique permettant le partage de ces collections, leur diffusion dans des espaces partagés et leur valorisation commune.

La collection numérique Patrimoines partagés incarne cette ambition avec 5 bibliothèques numériques, 43 partenaires dans 11 pays, 150 chercheurs associés, 250 articles scientifiques et plus de 200 000 documents valorisés. Du fait de la crise sanitaire, le lancement des sites La France aux Amériques et France Vietnam a été reporté au 1er semestre 2021 mais les échanges au sein des conseils scientifiques se sont poursuivis. De même, des ateliers thématiques virtuels ont permis d'engager la conception du site France Inde.

Approfondir la connaissance des collections étrangères implique une meilleure connaissance de leur histoire et de leur parcours. Les travaux du comité stratégique et de suivi des provenances se sont attachés à favoriser la recherche dans ce domaine, avec la réalisation et l'engagement de plusieurs chantiers majeurs.

Voir Focus 10 : Les travaux du comité stratégique et de suivi des provenances : connaître, diffuser et valoriser nos collections étrangères

Contribuer à la sauvegarde des patrimoines francophones et en zones de conflit

Depuis de nombreuses années, la BnF est engagée pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine écrit. Cet engagement solidaire a reçu fin 2019 le soutien de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH), avec l'attribution de 880 000 dollars pour un projet quadriennal de sauvegarde et de diffusion du patrimoine écrit irakien comprenant : la formation de professionnels irakiens en partenariat avec l'Institut national du Patrimoine ; la description et l'identification de documents remarquables grâce à un partenariat avec des chercheurs locaux et l'Institut de recherche sur l'histoire des textes (IRHT) ; leur restauration ; leur numérisation et leur diffusion dans Gallica et le site Bibliothèques d'Orient. Quatre missions d'expertise préalables ont amorcé la coopération avec des bibliothèques privées représentatives des composantes de la société irakienne, et ont permis la signature d'une convention en 2020 avec le couvent chaldéen de Notre-Dame des Semences à Erbil (Kurdistan d'Irak). Plusieurs partenariats sont en projet pour 2021, y compris avec le ministère de la Culture irakien, dont dépend le Centre des manuscrits irakiens à Bagdad. Un chantier-école avec l'INP en Irak est également à l'étude pour la mi-2021.

La Fondation Andrew W. Mellon soutient le site Bibliothèques d'Orient à hauteur de 900 000 € sur la période 2019-2023. En 2020, les collaborations avec trois des partenaires historiques (IFAO, CEALex et Idéo) ont été reconduites visant à poursuivre les numérisations et l'enrichissement du site. Un soutien spécifique a été accordé à l'Institut dominicain d'études orientales (Idéo) pour le développement, en partenariat avec la BnF, de l'outil AlKindi/Diamond permettant de cataloguer et indexer les manuscrits en langues orientales. Par ailleurs, un ingénieur a été recruté par la BnF pour travailler, au sein de l'équipe Gallica, à l'amélioration du standard IIF pour l'intégration des partenaires de Bibliothèques d'Orient. Les discussions avec la Custodie de Terre Sainte à Jérusalem et l'Institut des manuscrits arabes du Caire, dont la collection de microfilms comprend des manuscrits aujourd'hui disparus, ont permis de poser les bases de nouveaux partenariats sur le point d'être formalisés.

Dans le sillage de l'explosion survenue à Beyrouth le 3 août 2020, la BnF a obtenu du ministère de la Culture un fonds d'urgence de 70 000 € pour soutenir son homologue au Liban. La Bibliothèque nationale du Liban, dont les locaux récemment inaugurés ont été lourdement touchés, pourra grâce à ce soutien mettre en place un atelier de conservation préventive et curative. La livraison du matériel est prévue courant 2021.

Sous la présidence de la BnF, le Réseau francophone numérique (RFN) poursuit son action contre la fracture numérique et en faveur de la sauvegarde des patrimoines des pays ayant la francophonie en partage. Le plan d'action adopté par l'assemblée générale 2020 s'articule autour d'une stratégie de numérisation du patrimoine documentaire francophone comprenant : la création de partenariats entre les institutions patrimoniales, les universités et les entreprises de numérisation ; le développement à terme de tiers-lieux en réseau autour de thématiques patrimoniales ; un volet de formation et de fourniture de matériels de numérisation afin d'alimenter la Bibliothèque francophone numérique. L'ambition est de faire du RFN l'opérateur de l'OIF pour la sauvegarde, la numérisation et la valorisation d'un patrimoine documentaire partagé par et pour la recherche, la fourniture de contenus numériques faisant l'objet d'une médiation, la formation des professionnels dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine, de la numérisation et de la médiation numérique. Un accord-cadre avec l'OIF et l'AUF a été préparé en 2020, dont la signature a été reportée du fait du report du Sommet des chefs d'État de la francophonie et de la réunion des ministres de l'enseignement supérieur de la francophonie. La proposition de résolution de soutien aux bibliothèques en général, et au RFN en particulier, qui devait être adoptée en parallèle, sera présentée au Sommet 2021.

Valoriser l'expertise de la BnF à l'international

La BnF contribue à la démarche de valorisation de l'expertise culturelle et scientifique française à l'international engagée par l'État. L'accompagnement de la mission Appui au patrimoine immatériel de l'État (APIE) pour une phase initiale d'état des lieux et de recensement des besoins qui a débuté en 2019 s'est poursuivi en 2020. Il a permis, au terme d'une phase de concertation ayant réuni une cinquantaine d'acteurs internes, la construction d'une offre structurée selon trois axes : ingénierie métiers et formation ; numérisation ; expositions. Cette offre sera proposée d'ici la fin du 1^{er} semestre 2021.

En 2020, seuls deux des six 6 accueils prévus dans le cadre du programme Résidence Culture ont pu avoir lieu. Les quatre autres lauréats seront accueillis en 2021, en accord avec le ministère de la Culture qui cofinance ce programme.

Acteur majeur du circuit des grandes expositions internationales à travers une intense activité de prêts à l'étranger, la BnF a malgré les circonstances exceptionnelles honoré 407 demandes de prêts dont 69 pour le Louvre Abou Dhabi. Elle demeure avec le Louvre l'un des principaux prêteurs de ce musée.

Si l'enjeu des données publiques ouvertes est national, c'est aussi un enjeu à l'international. Avec 20 millions de notices dans WorldCat, près de 7,7 millions de documents dans Gallica, dont 3 millions dans Europeana, la bibliothèque européenne, sans compter data.bnf.fr, la BnF demeure l'un des principaux contributeurs de l'écosystème mondial de la donnée ouverte et de la diffusion des contenus francophones sur le web.

Son implication dans les organisations internationales lui permet d'influer sur les évolutions technologiques et normatives du secteur.

Elle est membre de l'association Europeana Network et de son Forum des agrégateurs, ainsi que du DCHE (Digital, Cultural Heritage and Europeana), instance de concertation de la Commission européenne avec les états membres pour la numérisation du patrimoine culturel européen. Enfin, la BnF est un acteur clef du développement du protocole IIIF et des identifiants VIAF, ISNI, ISSN et ARK qui permettent d'identifier de manière univoque et internationale les identités publiques des personnes ou des organismes impliqués dans la création, la production, la gestion et la distribution de contenus intellectuels et artistiques. C'est un enjeu majeur pour les institutions et les industries culturelles françaises. Elle siège ainsi avec la British Library au conseil d'administration de l'agence internationale ISNI et poursuit son action d'influence afin que soit pris en compte au sein de cette instance l'apport des bibliothèques à la production des identifiants et sa contribution à la chaîne de valeur. L'année 2020 aura d'ailleurs été marquée par une nette amélioration de la structuration de la gouvernance d'ISNI, correspondant aux orientations portées par la BnF. Ainsi, le comité permanent du groupe de consultation des bibliothèques, issu de l'ISNI summit de 2019, s'est réuni à plusieurs reprises afin de finaliser un questionnaire à destination des bibliothèques membres ou agences d'enregistrement ISNI. Ce questionnaire a été envoyé en décembre 2020. Son dépouillement permettra de formaliser leurs principales attentes, tant organisationnelles que techniques, et de préciser le rôle que le groupe de consultation peut jouer à leur égard. Avec le domaine de l'industrie musicale, celui des bibliothèques est le plus mûr pour s'organiser au sein de la gouvernance internationale de l'ISNI afin de rendre celle-ci plus proche des préoccupations des membres et plus représentative: la BnF y joue un rôle majeur.

Préparer l'avenir grâce à la recherche et l'innovation

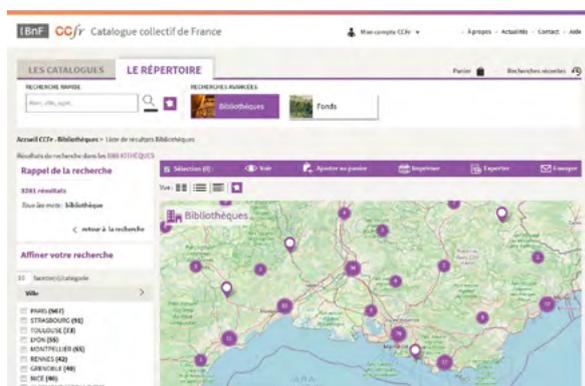
À travers sa participation à des projets européens, la BnF poursuit sa contribution à la construction de nouveaux outils de médiation. Ainsi, le prototype réalisé en 2019 dans le cadre du projet The Rise of Literacy (Construction de l'Europe des savoirs) a été mis en exploitation pour Gallica en 2020. Il est accessible aux publics de Gallica depuis janvier 2021. Cet outil d'éditorialisation, souple et ludique, permet de créer des expositions

virtuelles animées à partir de documents numériques. Le projet ARMA- “The Art of Reading in the Middle Ages” - a débuté le 1er octobre 2020. Il a pour objectif de développer des outils en ligne conçus pour le secteur de l'éducation, un programme pilote d'activités et une ressource d'apprentissage multilingue, utilisant des objets 2D et 3D.

L'intelligence artificielle (IA) constitue le deuxième champ dans lequel la BnF a choisi de s'investir au niveau européen. Ainsi, dans le cadre du projet Newseye, elle a été chargée de réaliser un état des lieux des données générées et des outils de reconnaissance de caractères, d'analyse automatique de la structure des journaux et de traitement multilingue des contenus fondée sur l'IA. Parallèlement, elle s'est fortement investie dans diverses initiatives internationales dans ce secteur. Elle préside ainsi le groupe de travail sur l'intelligence artificielle de la Conférence des directeurs de bibliothèques européennes (CENL). La conférence « Fantastic futures », co-organisée avec les bibliothèques de l'Université de Stanford et la Bibliothèque nationale de Norvège, qui devait être accueillie à la BnF en 2020, a en revanche dû être reportée en décembre 2021.

Voir aussi 4.4.5 L'innovation numérique et le développement de la R&D à la BnF

4.2 LA COOPÉRATION DOCUMENTAIRE NATIONALE



La coopération nationale suit deux objectifs majeurs : d'une part, soutenir la dynamique de valorisation du patrimoine écrit et accompagner l'action du ministère en faveur du signalement ; d'autre part, contribuer à stimuler et coordonner l'effort national en faveur de la numérisation et de la diffusion numérique, en faisant de Gallica une bibliothèque toujours plus collective.

Conformément à sa mission statutaire, la BnF anime un réseau national de partenaires dont le cœur historique est constitué par les « pôles associés ». Depuis plusieurs années, le réseau s'enrichit de nombreux autres partenaires.

En 2020 un type unique de pôle associé documentaire est constitué, par regroupement des anciennes catégories de pôles associés de dépôt légal imprimeur et de pôles associés documentaires. Chaque convention de pôles associés a été renouvelée pour le quinquennal 2020-2024. S'ajoutent des conventions de projet permettant des partenariats autour de projets limités dans le temps. Des conventions de projet sont notamment signées avec les bibliothèques qui proposent à la BnF des collections sélectionnées en vue de leur numérisation et de leur diffusion dans Gallica ou avec des bibliothèques qui réalisent des opérations de conversion rétrospective de catalogues pour donner une large visibilité à leurs fonds patrimoniaux dans le CCFr. Plus de 850 institutions alimentent les différentes bases bibliographiques gérées par le CCFr.

108 conventions sont actives fin 2020. Plusieurs conventions peuvent être passées avec un même partenaire si la palette des actions de coopération est large. En 2020, sur un budget de coopération nationale de 1,27 million d'euros, la BnF a attribué 1,21 million d'euros de subventions, le financement des actions de coopération documentaire étant fondé sur le principe d'un apport à part égale de la BnF et de ses partenaires. Les principaux attributaires des subventions sont les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, au premier rang desquelles les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) mais également des bibliothèques territoriales avec lesquelles des actions de signalement sont en cours. Viennent ensuite les bibliothèques relevant de l'enseignement supérieur, puis les associations, fondations et structures régionales de coopération.

En 2020, une opération exceptionnelle coordonnée par la BnF a permis la restitution à la bibliothèque du Grand Narbonne d'un ensemble de 95 cartes anciennes, la BnF, sur demande du ministère de la Culture, en ayant assuré, à la suite du jugement du Tribunal de Grande Instance du 21 mai 2018 sur des documents dérobés à des bibliothèques françaises entre 2011 et 2013, la conservation, l'identification et la restitution aux collectivités propriétaires. En raison du mauvais état sanitaire du lot, un traitement de désinfection et un dépoussiérage ont été effectués durant l'été 2019 par le département de la Conservation. L'identification des cartes soustraites dans divers types d'ouvrages de géographie (atlas, cosmographies, récits de voyages, etc.) des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles a ensuite été réalisée par le département des Cartes et plans, qui a bénéficié d'une vacation de quatre mois financée par le ministère de la Culture.

Les pôles associés de dépôt légal imprimeur

Au sein des pôles associés documentaires, les BDLI sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. 26 bibliothèques sont liées à la BnF pour le dépôt légal imprimeur dans le cadre d'une convention de pôle associé documentaire : 20 bibliothèques municipales et communautaires, 3 archives départementales (Guadeloupe, Guyane, Martinique), 1 bibliothèque départementale (La Réunion), 1 bibliothèque universitaire (Strasbourg) et 1 établissement public territorial (Nouméa). En 2020, comme en 2019, 722 880 € ont été versés à ces établissements pour leur permettre d'assurer cette mission, soit près des deux tiers du total des subventions du département de la coopération.

Depuis 2014, la relation entre la BnF et les BDLI s'est enrichie d'une collaboration autour des archives de l'internet. Les BDLI sont les seuls points d'accès au dépôt légal du web hors des emprises de la BnF, en vertu du décret du 19 décembre 2011 qui autorise la consultation du dépôt légal de l'internet à la BnF et dans des organismes habilités par le ministère de la Culture (Code du Patrimoine, article R132-23-2) et de l'arrêté du 16 septembre 2014 qui fixe la liste de ces organismes. Fin 2020, l'accès distant est effectif dans vingt établissements.

Les BDLI ont accompagné la BnF dans la collecte des sites internet à l'occasion de seize élections – présidentielles, législatives, européennes, régionales, municipales – entre 2002 et 2020. Souhaitant élargir le périmètre de la collaboration documentaire, la BnF leur propose également une sélection partagée de sites web d'intérêt territorial. Cette collaboration est à l'œuvre dans trois établissements : Strasbourg, qui collecte les « Alsatiques

du web », Montpellier et Nancy. La BnF propose enfin une sélection partagée de sites web selon certaines actualités. C'est particulièrement le cas en 2020 des ressources web en lien avec l'épidémie de coronavirus.

La coopération documentaire régionale et thématique

L'éventail des actions de coopération documentaire est large : dans le domaine du signalement, il s'agit principalement de mettre en valeur les fonds grâce, entre autres, au Catalogue collectif de France (CCFr) ; dans le domaine de la coopération numérique, il s'agit de créer, diffuser et valoriser numériquement des ressources patrimoniales et de favoriser leur réutilisation.

Les crédits consacrés en 2020 à la coopération documentaire représentent 38 % du budget de la coopération (dont 6 % pour le signalement et 32 % pour la numérisation). Le soutien à titre onéreux repose sur le principe du co-financement des actions, avec une participation de la BnF à hauteur de 50 % et la recherche d'une articulation optimale avec les autres dispositifs de soutien public (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation). Le soutien à titre gracieux trouve sa principale expression dans l'ouverture des marchés de numérisation de la BnF aux bibliothèques partenaires. L'intégration des collections des partenaires dans les marchés successifs de numérisation constitue un puissant levier de coopération, à l'efficacité avérée : 19,1 millions de pages ont été produites entre 2009 et 2020.

La coopération régionale

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF et prend appui sur le dispositif des pôles associés régionaux. L'objectif est d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère la Culture et de valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises en régions. Cela implique : le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire du CCFr (bibliothèques et des fonds) ; des campagnes de conversion rétrospective de catalogues ; le soutien à l'élaboration de bibliographies régionales, essentiellement rétrospectives, enrichies par des liens aux ressources numérisées ; des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux ; la poursuite de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG) et l'enrichissement de sa version en ligne, la base Presse locale ancienne.

En 2020, le réseau des pôles associés régionaux de la BnF a été renouvelé pour Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Réunion. De nouveaux pôles régionaux ont été conclus en 2020 avec Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne et les Pays-de-la-Loire.

Le dispositif des pôles associés régionaux se double d'un dispositif de pôles associés documentaires spécifiques avec certaines bibliothèques municipales qui ne sont pas Bibliothèque de dépôt légal imprimeur (BDLI). Ainsi ont été renouvelées en 2020 les conventions passées avec les bibliothèques municipales de Bayonne, Grenoble, La Rochelle et Versailles.

À l'occasion de ces renouvellements, la BnF a choisi d'approfondir certains axes de

coopération : dans le domaine numérique, le soutien à la valorisation de la presse locale ancienne d'information générale, du patrimoine littéraire et des documents à haute valeur patrimoniale conservés dans les collections des partenaires ainsi que des collections d'intérêt local et régional, permettant aux partenaires de la BnF de construire des projets culturels, documentaires et scientifiques ; dans le domaine du signalement, l'actualisation région par région du Catalogue général des manuscrits du CCFr et une accélération des opérations de rétroconversion d'imprimés anciens, locaux et spécialisés.

La numérisation et l'intégration dans Gallica de documents à haute valeur patrimoniale se développe : valorisation de riches corpus littéraires et constitution de dossiers éditoriaux consacrés à des écrivains, fruits du rapprochement des fonds de la BnF et de ses partenaires et du travail scientifique de communautés d'experts. Après Flaubert en 2018, des dossiers consacrés en 2020 à Eugène Fromentin et à Jean Giono ont été préparés dans le cadre de commémorations : bicentenaire de la naissance de Fromentin donnant lieu à une participation à une journée d'étude à La Rochelle ; cinquantenaire de la mort de Giono et participation au label « Une année, un auteur » initié par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, un co-financement BnF/mécénat a permis à un projet ancien de voir le jour : la reconstitution virtuelle du fonds de l'érudit Guichenon, dispersé entre plusieurs lieux de conservation en France, en vue de sa consultation en 2021 dans Gallica.

La coopération thématique

La coopération thématique trouve sa principale concrétisation dans des actions de numérisation définies par des programmes disciplinaires et de complétude de corpus.

Le programme de numérisation et de valorisation concertée en Sport, dans le cadre des JO 2024 à Paris, est clôturé depuis le 20 décembre 2020 : 18 institutions françaises (universités, musées, associations, fédérations) ont déposé une candidature pour s'inscrire dans un dispositif de coopération de la BnF (subvention, marché, intégration des fichiers, moissonnage).

Le lancement du Programme national de numérisation concertée de complétude de corpus patrimoniaux (2020-2024) sur les titres de périodiques lacunaires devrait démarrer en 2021.

Au nombre des dossiers thématiques de Gallica enrichis par les apports des documents partenaires, il faut également compter les sciences de l'éducation et la littérature jeunesse. Ces deux thématiques voisines ont fait l'objet d'efforts de numérisation concertée, en liaison avec les départements concernés à la BnF. En sciences de l'éducation, la dynamique de coopération nationale a permis d'adjoindre les efforts du Musée de l'éducation (MUNAE), du Réseau Canopé et de la Bibliothèque Diderot de l'ENS-Lyon (copilote du programme), structurant des Pages Sélections autour des Essentiels de l'Éducation et rendant disponibles dans Gallica d'anciens supports pédagogiques, notamment les programmes de la Radio-Télévision scolaire. Du côté de la littérature jeunesse, c'est surtout le fonds patrimonial de l'Heure Joyeuse (Médiathèque Françoise-Sagan) qui a poursuivi, avec des numérisations et la contribution à des Pages Sélections, l'élan national de l'appel à numérisation concertée lancé en 2014-2015. L'ensemble de ces fonds a fait l'objet d'une mise en avant particulière à l'occasion du premier confinement et de la fermeture des écoles au printemps 2020.

D'autres partenariats avec des institutions publiques comme associatives ont contribué en 2020 à enrichir la thématique Religion dans Gallica. Enfin, de nombreuses bibliothèques spécialisées dans les arts continuent à numériser des revues et catalogues de vente dans la lignée du dernier Appel à numérisation concertée (2011) et dans une perspective de complétude de corpus.

Le réseau de coopération : lieu d'échange d'expériences et de compétences

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur le partage d'information et sur la mise en réseau des expériences et des compétences. Ainsi, la BnF informe son réseau de coopération par plusieurs canaux : les pages Coopération nationale du site bnf.fr, la liste de diffusion cooperation.bnf.fr et les lettres d'information de Gallica et du CCFr. Pour faciliter les échanges avec ses partenaires, la BnF dispose également d'un extranet, l'espace Coopération, plateforme permettant le suivi des actions de coopération numérique (administration du moissonnage, transfert de fichiers numériques, suivi par les partenaires de la numérisation de leurs collections).

La BnF veille également à proposer un soutien méthodologique, d'une part, en accompagnant au plus près ses partenaires dans leurs projets et, d'autre part, en mettant à disposition des guides de bonnes pratiques ou en organisant des sessions de formation : malgré la crise sanitaire, 35 personnes ont participé en 2020 à 4 ateliers d'intelligence collective consacrés au traitement de la collecte du dépôt légal imprimeur, dont 3 séances par visioconférence.

La BnF convie régulièrement son réseau de coopération à des rencontres professionnelles. La 9e Journée nationale des BDLI a été organisée pour la première fois en visioconférence le 11 décembre 2020. Les 19e Journées des pôles associés et de la coopération, pour lesquelles un comité d'organisation a été constitué fin 2019 et une première programmation établie à Lyon pour novembre 2020, ont été repoussées fin 2021, suite à la crise sanitaire.

Le Catalogue collectif de France (CCFr)

Le Catalogue collectif de France (CCFr) est à la fois un instrument de localisation de références et un répertoire des ressources documentaires françaises. L'enrichissement de ses contenus et de ses services s'est poursuivi et accéléré en 2020. À la fin de l'année 2020, le CCFr donne accès à plus 30 millions de notices et fédère 10 catalogues : les catalogues de la BnF (BnF Catalogue général et BnF Archives et manuscrits), les catalogues des bibliothèques de l'Enseignement supérieur (Sudoc et Calames), des catalogues de réseaux spécialisés, des bases gérées directement par la BnF (Base Patrimoine, Catalogue général des manuscrits, le CGM, et Palme).

Les différentes mesures prises au cours de l'année précédente et poursuivies en 2020 pour améliorer le référencement par les moteurs de recherche continuent à porter leurs fruits. Avec 4 133 332 visites, l'audience a augmenté de 55 % par rapport à 2019.

Les principales évolutions du site ont porté sur les recherches fédérées. Le choix a été fait de recentrer le CCFr sur données patrimoniales et de recherche en supprimant les catalogues généralistes en janvier 2020. De plus, le passage à une nouvelle version majeure du progiciel, un nouveau mode d'interrogation (SRU) du catalogue général de la

BnF a été mis en place.

Les données trimestriellement mises à jour du CCFr (Base Patrimoine, Répertoire fonds et bibliothèque, Catalogue général des manuscrits, Palme) sont proposées à la réutilisation sur trois sites : api.bnf.fr, data.gouv.fr et culture.gouv.fr.

Le Catalogue collectif de France

	2017	2018	2019	2020
Nombre de notices dans la base Patrimoine	6 665 901	6 888 060	6 903 396	8 118 552
Nombre de fonds décrits dans le RNBFD	3 590	3 723	3 789	4 072
Fréquentation du CCFr (nombre de visites)	625 41	471 475	267 33	413 332

Base Patrimoine

La Base patrimoine a dépassé les 8 millions de notices en provenance de 253 établissements. Ce sont plus de 1 528 000 notices qui ont été traitées en 2020 (ajouts, corrections et suppressions).

Les programmes de conversion rétrospective de fonds anciens, locaux et spécialisés se sont poursuivis en cohérence et en accompagnement des plans régionaux, avec une priorité donnée aux bibliothèques municipales classées et aux opérations menées dans le cadre des pôles associés régionaux. Ces opérations s'appuient très largement sur une réutilisation massive des notices bibliographiques de la BnF.

Une nouvelle Bibliothèque municipale classée, Bordeaux, participe désormais à la Base patrimoine et quatre (Clermont-Ferrand, Lyon, Nantes, Dole) ont mis à jour leurs fonds de manière très significative.

La dynamique insufflée par les pôles régionaux et le ministère de la Culture contribuent à la diversification des collections offertes. Elle se manifeste par l'arrivée massive en 2020 de près de 40 nouveaux établissements :

- en Auvergne-Rhône-Alpes, les bibliothèques des archives municipales de Saint-Étienne, des archives départementales de la Loire et du Centre de documentation du Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne
- en Bretagne, grâce à l'intégration du catalogue collectif breton jusque-là géré par la bibliothèque de Rennes les bibliothèques municipales d'Auray, Carhaix, Dinan, Fougères, Guingamp, Lamballe, Lanester, Lannion, Lorient, Morlaix, Pontivy, Quimper, Redon, Saint-Malo, Vannes, Vitré, des archives municipales et du Lycée Émile Zola de Rennes
- en Corse, la première bibliothèque représentée est celle d'Ajaccio
- dans le Grand Est, les bibliothèques de Verdun et du Musée des Beaux-Arts de Nancy
- dans les Hauts-de-France, la bibliothèque municipale de Dunkerque
- en Occitanie, les bibliothèques municipales de Moissac et de Saint Chely d'Apcher ainsi que celle des Archives départementales de Lozère,
- en Nouvelle-Aquitaine, les bibliothèques de Dax, des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (pôles de Pau et de Bayonne)

- en Pays de la Loire, la bibliothèque du Musée d'arts de Nantes, la bibliothèque municipale et celle des musées de Niort, le Centre d'études verniennes de Nantes, la médiathèque de La Roche-sur-Yon
- en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les médiathèques municipales d'Apt et Hyères

Cette politique a permis également d'apporter des mises à jour et compléments pour de nombreux établissements (Bayonne, Clermont-de l'Oise, Belfort, Saint-Dié des Vosges, Épernay) ainsi que, dans le cadre de la poursuite de partenariats, la Bibliothèque de la Société de Port-Royal et la Médiathèque Hector Berlioz.

Catalogue général des manuscrits

L'enrichissement du Catalogue général des manuscrits (CGM) connaît une dynamique nouvelle grâce la mise à disposition, depuis janvier 2019, de l'outil collectif de catalogage en EAD, TapIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche) et aux plans régionaux aidés par la BnF et le Ministère de la culture via l'appel à projet patrimoine écrit.

En 2020, des mises à jour et enrichissements par des liens vers des numérisations ou publications de nouveaux inventaires dans le CCFr ont été réalisées par 102 utilisateurs relevant de 88 établissements.

171 nouveaux inventaires (105 en 2019) ont ainsi été publiés, 1 003 inventaires ont connu une mise à jour ou un enrichissement, ce qui représente près de 70 000 composants supplémentaires accessibles via le CCFr. Plus de 900 000 composants ont été importés dans TapIR dans le cadre des différents partenariats.

De manière autonome (Angers, La Rochelle, Le Havre, Le Mans, Lyon, Nîmes, Poitiers, Périgueux, Reims, Toulouse), ou en collaboration avec la BnF (Bordeaux, Brest, Cambrai, Clermont-Ferrand) ainsi que dans le cadre des projets régionaux (Albi, Nancy), les bibliothèques municipales classées ont largement participé à la mise à jour du CGM. Parmi les contributions remarquables, on peut également noter l'implication des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris (Bibliothèque historique, 32 nouveaux inventaires ; Bibliothèque Marguerite Durand, 14 ; Forney, 1) et l'arrivée du Muséum d'histoire naturelle de Nantes (20 inventaires). Les plans régionaux menés par les agences de coopération ont également donné lieu à de nombreuses publications :

- Auvergne Rhône-Alpes : Ambérieu, Bourg-en-Bresse, Le Puy-en-Velay, Riom, Roanne, Vienne
- Bourgogne Franche-Comté : Arbois, Auxerre, Auxonne , Beaune, Lons-le-Saunier, Mâcon, Poligny, Saint-Claude, Semur-en-Auxois
- Grand-Est : Bar-le-Duc, Charleville-Mézières, Lunéville, Saint-Dié des Vosges, Strasbourg
- Normandie : Avranches
- Occitanie : Auch, Cahors, Lourdes Musée pyrénéen, Souillac, Trie-sur-Baïse, Villefranche-de-Rouergue
- Pays de la Loire : La Roche-sur-Yon, Laval, Saumur
- Provence Alpes Côte d'Azur : Grasse
- Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD)

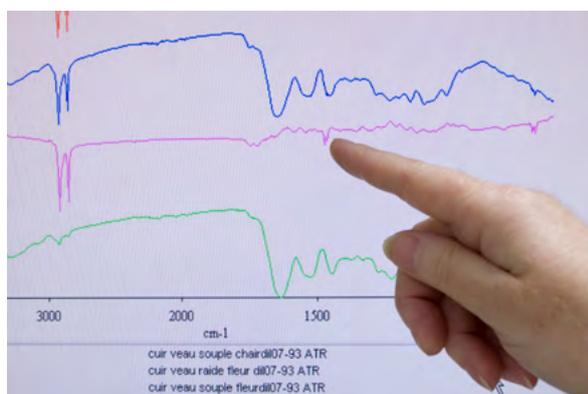
Le Répertoire recense, fin 2020, 4 072 fonds (3 789 en 2019) de 596 bibliothèques (556 en 2019).

Le recours à la saisie collaborative permet des chantiers ciblés aussi bien avec des établissements qu'avec des réseaux ou des régions. Les créations et mises à jour en lien avec les opérations de rétroconversion, de catalogage d'imprimés et de manuscrits se sont largement développées.

Les premiers fonds mettant en lumière les recherches sur les documents spoliés ont été publiés. Le projet d'enrichissement du répertoire des fonds par l'apport des collections labellisées CollEx devrait voir la publication de nouvelles notices de fonds en 2021.

4.3

L'EXPERTISE BNF AU SERVICE DES PROFESSIONNELS



Laboratoire © David Paul Carr/ BnF

L'expertise bibliographique

Un travail normatif

Plusieurs actions importantes ont été menées dans le domaine normatif, dans la perspective de l'adaptation au cadre français du nouveau code de catalogage international RDA (Ressource description and access). Cette démarche de « transition bibliographique » consiste en un passage progressif de normes fondées sur l'ISBD (International standard bibliographic description) vers un code de catalogage RDA-FR.

L'activité du groupe Normalisation de la Transition bibliographique s'est poursuivie en 2020, autour de deux axes : un travail d'analyse de la nouvelle version internationale de RDA fournie par le RDA Steering Committee (RSC), qui sera présenté au Comité stratégique bibliographique de juin 2021, et la poursuite de la rédaction des chapitres du code RDA-FR. Ainsi, dans la Section 1, le chapitre 5 « Mentions d'édition » a été mis en ligne. Légèrement retardés par la crise sanitaire, plusieurs chapitres devraient être publiés en 2021 (chapitre 18 sur les Recommandations générales sur l'enregistrement des relations entre OEMI et les agents qui leur sont associés ; chapitre 19 sur les Relations entre une œuvre et les agents qui lui sont associés ; chapitre 7.2 sur les Œuvres musicales ; chapitre 11 sur l'Identification des collectivités, élaboré en lien avec la communauté archivistique). En 2020, a été publié l'élément 2.5 Mention d'édition, complétant le chapitre 2 Identification des Manifestations et des Items de la Section 1. Il s'agit de la mention d'édition transcrite telle qu'elle se présente sur une manifestation. De nombreuses précisions ont été apportées pour bien distinguer ce qui relève de l'expression et ce qui relève de la manifestation. Les exemples ont également fait l'objet d'une révision systématique suite à l'abandon des abréviations normalisées dans RDA et RDA-FR.

Outre ce travail d'écriture de la nouvelle norme, les actions portent sur les questions de formation et de communication ainsi que sur l'accompagnement des professionnels à toutes les étapes d'implémentation de ces importants changements bibliographiques.

Le 4 décembre 2020, la journée d'étude annuelle organisée par le groupe Systèmes & données a réuni plus de 450 personnes autour de la question du catalogage par entités. Plusieurs réunions ont également été organisées avec les éditeurs de systèmes d'information de bibliothèques afin de leur présenter les évolutions normatives en cours et de les aider à préparer leurs systèmes aux modifications des données fournies par les agences bibliographiques nationales que sont la BnF et l'ABES.

Les travaux d'instruction menés par le Comité français Unimarc (CfU) ont par ailleurs permis de faire adopter par le Permanent Unimarc Committee (PUC) pour la description des œuvres et expressions en format UNIMARC.

L'expertise bibliographique de la BnF au service de communautés professionnelles

Le projet Fichier national d'entités (FNE), rattaché au programme Transition bibliographique, constitue l'un des projets phares de la coopération bibliographique à l'échelle nationale. Il est inscrit dans les contrats de performance respectifs des deux agences bibliographiques nationales (Abes pour l'enseignement supérieur et la recherche et BnF pour la culture). Il est clairement identifié, tant au niveau national qu'international, parmi les projets innovants de la France dans le domaine des données publiques ouvertes. De multiples collaborations se construisent, notamment avec des partenaires internationaux. En 2020, le projet est entré dans sa phase de réalisation, phase inaugurée par un séminaire joint BnF/Abes en février 2020 qui a permis, entre autres, de consolider les fondamentaux du projet dans une Charte FNE, publiée également dans les pages dédiées au FNE sur le site Transition bibliographique. Depuis, la gouvernance a été consolidée et toutes les instances jointes BnF/Abes, tant au niveau de pilotage qu'au niveau des groupes de travail opérationnels, sont en ordre de marche, en capitalisant sur les travaux des phases précédentes du projet. Le comité de pilotage du FNE est particulièrement sensible aux dépendances du FNE des projets respectifs de la BnF et de l'Abes, pour la BnF s'agissant principalement du projet NOEMI.

Par ailleurs, dans le cadre initial des États généraux des Industries Culturelles et Créatives (ICC), (<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Industries-culturelles/Etats-Generaux-des-industries-culturelles-et-creatives>), puis du plan de relance appliqué au monde de la culture, la BnF a souhaité présenter conjointement à sa filiale BnF-Partenariats une offre de service en direction de ces ICC. Les premières étapes de cette réflexion ont été menées en 2020. Articulant les services proposés/proposables par la BnF autour de deux briques principales, l'une sur les documents, l'autre sur les données, l'étude a permis de présenter un panorama des actions déjà menées, s'appuyant sur le dépôt légal et l'expertise reconnue de la BnF : on peut citer notamment la fourniture d'ISSN ou d'ISNI à l'édition ou le rôle de data.bnf.fr pour la découvrabilité dans le web des produits culturels français ; mais aussi à identifier de nouvelles pistes d'action de la BnF et de sa filiale en direction des ICC.

Enfin, la BnF préside désormais la Commission nationale 46 Information et documentation de l'AFNOR.

L'expertise en conservation

Le département de la Conservation travaille également avec les professionnels extérieurs de l'information et de la culture, en proposant des formations (cf. 4.3.3), en mettant à disposition les compétences de ses experts (reliure, restauration, plan d'urgence, numérisation) et de son laboratoire, en participant aux travaux nationaux et aux programmes internationaux de conservation et de normalisation.

Comme chaque année, la BnF a effectué en 2020 un nombre élevé d'expertises externes, en France surtout. On peut citer, par exemple, pour le laboratoire : l'évaluation de l'état sanitaire des collections de la médiathèque de Boulogne-Billancourt, ou les analyses des pigments des enluminures du manuscrit dit « de Sainte-Radegonde » de la bibliothèque municipale classée de Poitiers.

Formation initiale et continue à la BnF

Au titre de la formation initiale, la BnF réalise des formations pratiques pour des stagiaires, élèves et étudiants de l'enseignement supérieur ou d'écoles d'application ouvertes aux sorties de concours de bibliothèque. Les stages se déroulent majoritairement autour des activités liées aux métiers des bibliothèques : accueil des publics, conservation, traitement des collections mais aussi administration, logistique et sécurité. Des groupes sont également reçus pour des visites spécialisées, notamment sur le dépôt légal, régulièrement sollicité par différents publics, étudiants ou professionnels.

En complément aux actions de formation décrites ci-dessus (cf. 4.1.2 et 4.2.2), d'autres professionnels ou futurs professionnels suivent des actions de formation à la BnF. L'offre de formation dans le domaine de la conservation prend la forme de stages collectifs de formation continue et de stages individuels dans les ateliers ou le laboratoire. En dépit de la crise sanitaire qui a fortement ralenti l'activité en 2020, 42 stagiaires professionnels ou étudiants spécialisés ont suivi ces formations (53 en 2019). Les ateliers du département de la Conservation bénéficient d'une forte attractivité : ils accueillent des stagiaires dans le cadre de la préparation d'un brevet des métiers d'art ou de masters liés à la restauration. En 2020, 17 stagiaires individuels ont été accueillis (36 en 2019, 28 en 2018) auxquels s'ajoutent des visites professionnelles (étudiants de l'ENSSIB, de l'INET...).

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) de la BnF propose un programme de formation continue et initiale destiné aux bibliothécaires jeunesse, mais également à tout professionnel de l'enfance et à toute personne intéressée par la littérature pour la jeunesse et les problématiques en lien avec la lecture des jeunes. En 2020, comme les autres organismes de formation, le service n'a pas pu accueillir de stagiaires en présentiel à la BnF une grande partie de l'année. De plus, toutes les formations prévues en région n'ont pas pu être réalisées. Durant le second confinement, trois stages ont été menés à distance. Malgré la préférence affirmée des stagiaires pour le présentiel, ce processus d'adaptation pédagogique se pérennisera certainement car il permet de maintenir une continuité pédagogique très appréciée, d'élargir géographiquement le public touché.

4.4

LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE



Béatrice Guillier, lauréate de la Bourse d'excellence de la BnF 2020-2021 © Guillaume Murat/ BnF

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions importantes de la Bibliothèque. Cette activité à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle prend corps dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes et dans les partenariats qu'elle noue avec des laboratoires, grandes écoles, universités, instituts ou bibliothèques, français et étrangers. À titre d'exemple, au cours de l'année 2020, la BnF a signé une convention de partenariat avec la Très Grande Infrastructure de Recherche (TGIR) Huma-Num notamment pour mettre en œuvre de concert le BnF Data Lab qui ouvrira au printemps 2021. Cette collaboration a permis le recrutement d'un ingénieur d'études qui assure le lien entre Huma-Num et le Data Lab. La BnF prépare une convention de partenariat scientifique et culturel avec Sorbonne Université, notamment pour nouer des collaborations avec son Sorbonne Center for Artificial Intelligence (SCAI).

La BnF participe aux dispositifs d'excellence de la recherche française en prenant une part active à des Écoles universitaires de recherche (EUR), des LabEx et EquipEx. Afin de faire plus largement profiter la communauté scientifique des résultats de ses recherches et améliorer le signalement de sa production académique, la BnF s'est dotée d'un portail d'archives ouvertes au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Articles en Ligne).

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté d'un conseil scientifique, présidé depuis 2015 par Antoine Compagnon, et d'un comité des programmes de recherche.

Parallèlement aux programmes bénéficiant de subventions externes ou d'un financement, la BnF conduit au quotidien une activité de recherche dans les domaines où s'illustre le « cœur de métier » de l'établissement et de ses conservateurs, bibliothécaires, experts, ingénieurs et techniciens : science des bibliothèques et du patrimoine (conservation, archivistique, structuration des données, etc.) et histoire et analyse des collections (histoire du livre, codicologie, iconologie, science des données, etc.)

La qualité et la diversité des travaux scientifiques, échos de la richesse des fonds, se mesurent à l'aune des nombreuses publications d'ouvrages et d'articles, et la participation régulière à des événements scientifiques (colloques, commissariat d'expositions, jurys, etc.) des personnels scientifiques de la BnF. L'Annuaire des spécialistes et experts (<https://experts.bnf.fr/>) a fait l'objet d'enrichissements, notamment de pages personnelles de chercheurs, au nombre de 208 au moment de publier ce rapport.

Depuis 2016, la BnF publie un carnet de recherche consacré à la recherche menée à la BnF sur la plateforme Hypothèses.org du Centre pour l'édition électronique ouverte : <https://bnf.hypotheses.org/>. Cette année, les porteurs de certains programmes du plan quadriennal de la recherche de la BnF se sont saisis de cette opportunité offerte par OpenEdition pour publier des carnets. Ce fut le cas pour les programmes :

- Répertoire des Écritures Musicales du Département de la Musique : <https://remdm.hypotheses.org>
- La Bibliothèque nationale sous l'Occupation. Des sources pour l'histoire du livre et des collections entre 1940 et 1946 : <https://arcbn2gm.hypotheses.org>
- Les Contes de Perrault illustrés par Gustave Doré. Histoire éditoriale, analyse iconographique, valeur iconotextuelle : <https://perraultdore.hypotheses.org/a-propos>

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en vue du renouvellement du Conseil scientifique d'Hypothèses, la candidature du responsable de la coordination de la recherche de la BnF a été acceptée pour siéger au conseil.

Les programmes de recherche subventionnés au niveau national

Le plan quadriennal de la recherche

Dispositif engagé depuis 1994, doté d'un budget d'environ 200 000 € par an, le plan quadriennal de la recherche permet de conduire des projets de recherche sur l'histoire et l'analyse des collections de la BnF ainsi que sur les diverses sciences du livre et des bibliothèques. Cette activité répond à des exigences précises en termes de résultats scientifiques et de respect d'un calendrier. Tout projet conduit dans le cadre de ce plan se voit allouer des moyens (fonctionnement, investissement, ressources humaines) et fait l'objet d'une évaluation annuelle.

L'année 2020 marquait le lancement des neuf programmes de recherches retenus dans le cadre de l'appel à projets du neuvième plan quadriennal, pour les années 2020-2023 :

- La Bibliothèque nationale sous l'Occupation : des sources pour l'histoire du livre et des collections entre 1940 et 1946 (Mission Gestion de la production documentaire et des archives) ;
- Un outil partagé pour décrire, analyser et comprendre les collections de collectionneurs à la BnF (département de la Coopération) ;
- Attaques et dégradations de la bande magnétique : du diagnostic à la machine de nettoyage (département de l'Audiovisuel) ;
- Hollstein French (département des Estampes et de la photographie) ;
- Les Contes de Perrault illustrés par Gustave Doré : histoire éditoriale et analyse iconographique (département Littérature et art) ;
- Trouvailles Monétaires : création d'une base en ligne (département des Monnaies, médailles et antiques) ;
- Les carnets scientifiques d'Antoine d'Abbadie en Éthiopie (1840-1852) : numérisation, transcription et édition (département des Manuscrits) ;
- La couleur : artefacts, matière et cognition (département des Manuscrits) ;
- Répertoire des Écritures Musicales du Département de la Musique (département de la Musique).

Les mesures de confinement mises en œuvre pour faire face à la pandémie de Covid-19 ont influé sur la conduite des projets mais les équipes ont fait preuve d'une excellente réactivité et presque tous les programmes ont pu démarrer. Des ajustements administratifs ont pu être trouvés, notamment pour décaler certains recrutements afin que les conditions soient réunies pour accueillir les assistants de recherche prévus.

Les programmes financés par les Investissements d'avenir (CGI)

La BnF est également partie prenante de plusieurs groupements scientifiques dont les thèmes de recherche entrent directement en résonance avec ses propres priorités et permettent la conduite de projets nationaux et internationaux, le plus souvent cofinancés : Écoles universitaires d'excellence (ARTEC; TransLitteræ : Transferts et humanités interdisciplinaires; Humanités, création et patrimoine), laboratoires d'excellence (Passés dans le présent, OBVIL), équipements d'excellence (BIBLISSIMA, ORTOLANG), Fondation des sciences du patrimoine, etc.

En répondant aux appels à projets internes de ces laboratoires, la BnF peut conduire des programmes de recherche en collaboration avec les unités de recherche qui les constituent. Ainsi, la Fondation des sciences du patrimoine soutient, sous la forme d'un contrat doctoral de 3 ans, le projet DALGOCOL : Fouille de Données et ALGORithmes de prédiction de l'état des COLlections.

Elle participe également à trois International Research Network (IRN, ex-Groupement de recherche international, GDRI) : Épistémuse : passé, présent et devenir des musicologies francophones, Humanités médicales et Corpora and computational linguistics for digital humanities (CYCLADES).

Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche

Plusieurs programmes de recherche associant la BnF comme partenaire bénéficiaire des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquent d'autres institutions ou organismes de recherche.

Pour l'année 2020, six programmes étaient en cours :

- ARCH: Ancient Coinage as Related Cultural Heritage
- FFL : Foucault Fiches de Lecture
- LIFRANUM : Littératures FRAncophones NUMériques : identification, indexation et analyse des productions littéraires nativement numériques dans l'aire francophone.
- SHAKK : Syrie : conflits, déplacements, incertitudes
- Nambikwara : Les carnets Nambikwara de Lévi-Strauss
- Texts Surrounding Texts : Satellite Stanzas, Prefaces and Colophons in South-Indian Manuscripts.

Au cours de l'année, l'ANR a publié les résultats de son appel à projets générique 2020. Trois projets impliquant la BnF ont été retenus :

- DESIGNSHS : Design graphique, recherche et patrimoine des sciences sociales. Le Laboratoire de graphique de Jacques Bertin;

- E-NDP: Notre-Dame de Paris et son cloître: les lieux, les gens, la vie;
- CollabScore: Espaces collaboratifs de partitions musicales numérisées.

Enfin, les porteurs du projet ANR MigraChiCovid: Migrations chinoises de France face au Covid-19 ont souhaité collaborer avec la BnF.

L'activité de recherche et développement au niveau international

À l'échelle internationale, la BnF prend part à plusieurs programmes collaboratifs de recherche comme, par exemple, le projet ARCH: Ancient Coinage as Related Cultural Heritage, soutenu par la Commission européenne, dans le cadre de son appel à projets Joint Programming Initiative Cultural Heritage ou le projet TST: Texts Surrounding Texts: Satellite Stanzas, Prefaces and Colophons in South-Indian Manuscripts, soutenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Fondation allemande pour la recherche (DFG).

Dans la perspective des célébrations du centenaire de la mort de Dante Alighieri, le département des Manuscrits participe à l'Illuminated Dante Project (IDP), conçu au sein du groupe de recherche en Philologie de la littérature italienne de l'Université de Naples "Federico II".

L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche

Afin de s'associer sur la durée d'une année universitaire le concours de jeunes chercheurs (étudiants, doctorants, post-doctorants), dans une optique de valorisation de ses collections, la BnF accueille chaque année individuellement des chercheurs dans le cadre de deux programmes.

Le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans d'anciens élèves des Écoles normales supérieures, appelés « chargés de recherches documentaires ». Six étaient accueillis à la BnF fin 2020 :

- Marie-Elisabeth Jacquet, Valorisation du fonds Bastille de la Bibliothèque de l'Arsenal, 2020-2024;
- Clémence Pelletier, Constituer les notices d'une centaine de manuscrits latins, 2019-2023;
- Eugénie Martin, Inventaire de la partie non signalée du fonds Art et action, 2019-2023;
- Philippine Azadian, Inventaire bibliographique des éditions françaises du XVIe siècle en grec, 2018-2022;
- Sophie Bros, Editions illustrées et roman d'aventures: l'influence de l'image dans les romans d'aventures illustrés français et anglais des années 1870-1920, 2018-2022;
- Morgane Avellaneda, Inventaire des romans feuilletons publiés dans les quotidiens (voir hebdomadaires) parisiens du XIXe siècle à 1945 (2017-2021).

Le second s'appuie sur un appel à chercheurs national et permet de bénéficier du statut de chercheur associé-BnF. Ce statut est délivré pour une durée d'un an sur décision de la

présidence et reconductible deux fois. Il offre à ceux qui en bénéficient des conditions d'accueil au plus près des collections et des conservateurs. Pour l'appel à chercheurs 2020-2021, douze nouveaux chercheurs ont été sélectionnés par le jury, ce qui porte à 31 le nombre total de chercheurs associés accueillis cette année dans des départements de la BnF, et en fait ainsi l'une des plus importantes promotions depuis la création de ce dispositif.

Ce dispositif est complété par l'attribution chaque année de bourses de recherche, grâce à la générosité de mécènes ou sur fonds propres de l'établissement.

Pour l'année universitaire 2020-2021, une bourse de recherche Louis Roederer pour la photographie a été décernée à Angèle Ferrère, pour un projet intitulé Femmes photographes : regards sur la ville et valorisation d'une collection. Deux bourses d'excellence de la BnF ont également été attribuées à des chercheuses associées ayant choisi de reconduire leur statut pour une nouvelle année : Alissar Levy, pour son projet portant sur Jean Petit Libraire parisien du XVI^e siècle, et Béatrice Guillier pour une recherche intitulée De l'invention de l'enfance à l'émergence de la culture jeune. Une analyse de Lisette, journal des petites filles, de 1921 à 1970. Par ailleurs, la bourse du comité d'histoire de la BnF a été attribuée à Francesco Dendena, pour une étude sur Les enjeux politiques et culturels de l'établissement du dépôt légal dans l'Europe révolutionnaire et impériale au prisme du cas italien (1793-1821).

Deux nouvelles bourses destinées à favoriser la recherche de post-doctorants et d'enseignants-chercheurs français ou étrangers autour du thème de l'histoire et du parcours des collections extra-européennes ont été lancées avec le Musée du Quai Branly - Jacques Chirac. Pour cette première édition de la bourse, les lauréats sont :

- Iris Farkhondeh, post-doctorante rattachée au groupe de Recherches en Études Indiennes (EPHE/Paris 3), pour son projet Regards croisés de philologues et de photographes sur le Cachemire de la fin du XIX^e siècle à travers les collections réunies par Marc Aurel Stein et Alfred Foucher, indianistes, et par Isabelle Massieu, exploratrice ;
- Marine Vallée, assistante de conservation au Musée de Tahiti et des Îles, post-doctorante membre du laboratoire EATSCO EA4241 (Université de la Polynésie française), pour son projet Tracés de collections et d'expositions : la Polynésie française dans le paysage muséal parisien.

Par ailleurs, l'année 2020 a permis de mettre en œuvre une nouvelle modalité de soutien à la recherche sous la forme de contrats post-doctoraux cofinancés avec des partenaires institutionnels. Cette nouvelle modalité répondait à une recommandation du Conseil scientifique de la BnF pour favoriser la professionnalisation des jeunes docteurs.

Ainsi, la BnF s'est associée au Collège de France pour soutenir une recherche post-doctorale sur l'histoire des collections de papyrus de la BnF. Docteur en histoire de l'art, Julien Auber de Lapierre est accueilli conjointement pour cette recherche au sein de la chaire Culture écrite de l'Antiquité tardive et papyrologie byzantine du Collège de France et au département des Manuscrits de la BnF.

Avec le concours de l'EUR TransLitteræ (Université Paris Sciences & Lettres), le département de la Musique de la BnF accueille Sarah Hassid, également docteure en histoire de l'art, pour une recherche sur le très riche fonds, en partie inédit, Georges Kastner (1810-1867), en collaboration étroite avec deux laboratoires de Translitteræ: l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) et l'UMR Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité (Thalim).

Voir Focus 10: Les travaux du comité stratégique et de suivi des provenances: connaître, diffuser et valoriser nos collections étrangères

Voir Focus 11: Un nouveau dispositif de soutien aux jeunes chercheurs: le financement en partenariat de deux contrats postdoctoraux

Les centres de recherche de la BnF

Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF

La Bibliothèque a développé des techniques appropriées à sa mission de conservation. Aux activités de conservation curative traditionnelle et à la reliure, sont venues s'ajouter des activités nouvelles: la prévention et la préservation, la formation des personnels, la numérisation, la recherche et la veille technologique. Son laboratoire permet une véritable approche scientifique grâce au développement des méthodes d'analyse des matériaux, de leurs conditions de vieillissement et de dégradation.

Le laboratoire de la BnF mène une coopération active avec des institutions nationales et internationales ayant compétence dans ce domaine. Il participe à l'activité de recherche de l'établissement, tant dans le cadre de projets coopératifs nationaux, de projets financés par des laboratoires d'excellence que pour les besoins propres de la BnF, dans le cadre du plan quadriennal de la recherche ou pour répondre à des problématiques internes.

Parmi les projets de recherche en cours peuvent être mentionnés:

- Le projet ZIP, sur l'étude de films plastiques auto-adhésifs, appelés zips, utilisés dans les dessins d'architecture, soutenu et financé par la Fondation des Sciences du Patrimoine (FSP), en partenariat avec l'Institut national du patrimoine, Centre Pompidou, Fondation Le Corbusier, Museum of Modern Art (MoMA - New York City); en collaboration avec le laboratoire, Marion Cinqualbre, prépare une thèse de doctorat en conservation-restauration, en vue de définir et d'optimiser les protocoles de conservation-restauration adaptés aux différentes dégradations identifiées au sein des collections partenaires.
- Recherches sur l'influence des rayons gamma sur les matériaux des archives et bibliothèques, avec les Archives nationales, en vue de finaliser les analyses sur la totalité des matériaux qui ont été désinfectés par irradiation aux rayonnements gamma pour détruire tous les microorganismes présents sur les collections, suite à l'inondation du site des Archives nationales de Fontainebleau.
- Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires
Grand département pour la numismatique, le département des Monnaies, médailles

et antiques s'est doté en 1978 d'un centre de recherche destiné à étudier, et éventuellement restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département. Le travail est pris en charge soit par des conservateurs du département, soit par des collègues du CNRS et par les vacataires de recherche du Centre. Le résultat des recherches est publié dans la revue spécialisée que la BnF publie depuis 1979, Trésors Monétaires. Depuis que le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires existe (1978), 160 trésors monétaires antiques (120), médiévaux (22) et modernes (18), de tous métaux (or, argent et bronze) ont été étudiés et publiés, soit 137 205 monnaies. Il faut y ajouter les 16 ensembles de site, qui sont des monnaies non thésaurisées et perdues de façon aléatoire, soit 36 486 monnaies.

Ainsi, à ce jour, les notices de 173 691 monnaies ont été publiées dans Trésors Monétaires. Ces trésors et monnaies de sites constituent des documents importants pour notre connaissance de la circulation des espèces, du déplacement des hommes, de la production monétaire, de la vie économique et d'événements parfois inconnus des sources.

Le volume 29 de Trésors Monétaires est paru à l'été 2020. Il est consacré au trésor de Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne), constitué de près de 34 000 monnaies romaines, et plus globalement à la thématique des trésors géants en Gaule romaine. C'est la première fois en France qu'un trésor d'une telle ampleur est intégralement publié. Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration au long cours entre le département des Monnaies, médailles et antiques et le Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France.

Sociétés savantes, associations et comités hébergés

La BnF héberge ou préside un certain nombre de Sociétés savantes, d'associations et de comités.

Des unités mixtes de recherche

Enfin, la BnF fait partie de deux unités mixtes de recherche (UMR) dont elle assure la co-tutelle: l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus, UMR 8223), qu'elle héberge par ailleurs dans le bâtiment Louvois, et le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, UMR 7270).

Le comité d'histoire de la BnF

Le Comité d'histoire de la BnF, créé en 1999, a pour mission de conserver et mettre en valeur la mémoire l'établissement des origines à nos jours. Depuis 2016, le Comité a adopté une nouvelle structure et de nouveaux objectifs. Il se compose à présent d'un conseil scientifique, où siègent des personnalités du monde universitaire ou d'institutions culturelles extérieures à la BnF; d'un bureau, dont font partie plusieurs conservateurs BnF; et de « membres actifs », personnels en poste ou retraités poursuivant des recherches sur l'histoire de l'institution.

Le Comité d'histoire a intensifié ces dernières années sa volonté d'ouverture vers le monde universitaire et de la recherche (par des partenariats avec des universités ou

avec des institutions comme le Collège de France, par la mise en place d'une « bourse Comité d'histoire » dans l'appel à chercheurs BnF). En 2020, cette bourse a été attribuée à Francesco Dendena pour son sujet « "Sotto un altro cielo partite": les enjeux politiques et culturels de l'établissement du dépôt légal dans l'Europe révolutionnaire et impériale au prisme du cas italien (1793-1821) ».

Le partenariat liant le comité d'histoire et le master « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » des universités Paris 8 et Paris 10 a été renouvelé, pour la troisième année consécutive, en 2020. Les étudiants ont travaillé à la création d'un site web sur l'histoire de Gallica.

Le contexte sanitaire a malheureusement conduit à reporter un événement très important pour le comité d'histoire : la journée d'étude qui devait se tenir au Collège de France sur l'histoire croisée des deux institutions sous le Second Empire. Cette première activité du partenariat liant le comité d'histoire de la BnF et le Collège de France a été reprogrammée en 2021.

L'innovation numérique et le développement de la R&D à la BnF

La BnF a pris le parti de se doter d'une politique scientifique dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Aussi, afin de définir des priorités en termes d'objets à étudier, de technologies à acquérir et de compétences à développer par les personnels de la Bibliothèque, une lettre de mission a été confiée à Emmanuelle Bermès, adjointe chargée des questions scientifiques et techniques auprès du Directeur des services et des réseaux, qui a organisé à cet effet une série d'ateliers, de rencontres et d'entretiens en vue de la remise d'un rapport pour le début 2021. La réflexion sur le déploiement de l'intelligence artificielle à la Bibliothèque est aussi l'occasion d'interroger la place qu'y tient plus largement la R&D et de proposer des scénarios d'intégration plus lisible de l'extérieur comme en interne.

L'année 2020 a vu la poursuite à la BnF des questions liées à l'intelligence artificielle (IA), avec de nombreux projets et partenariats consacrés à la reconnaissance de structures et de formes dans les documents numérisés, l'analyse automatique de leurs contenus textuels, leur enrichissement par de nouvelles métadonnées. Dans cette dynamique, tant les contenus de Gallica que l'expertise de la BnF en matière d'analyse de documents et d'images sont de plus en plus sollicités par les projets de recherche. On peut citer :

- l'aboutissement en 2020 des projets de recherche retenus par le ministère de la Culture dans le cadre de son appel à projets conjoint avec l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), à savoir les projets GallicaSnoop et Classification d'images patrimoniales (CIP). Deux équipes Inria ont ainsi travaillé sur des collections iconographiques extraites de Gallica et de Mandragore : l'équipe Linkmedia a œuvré à la création de modèles de classification d'images dans le contexte des fonds Mandragore présentant une grande variabilité de formes et un faible volume d'images annotées ; l'équipe Zenith a utilisé la collection Gallica Images et les corpus de presse de GallicaPix pour enrichir le moteur d'indexation visuel SNOOP d'une fonctionnalité de recherche incrémentale pilotée par l'utilisateur. La recherche d'une solution de mutualisation de SNOOP au bénéfice

des institutions patrimoniales est en cours de discussion avec le ministère de la Culture, et des établissements comme l'INHA, la RMN, le Musée d'Orsay, etc.

- NewsEye, projet européen pour le développement d'un outillage numérique pour la fouille de textes et de données sur la presse ancienne numérisée dans le contexte de la recherche SHS. Le projet s'est poursuivi et a produit des modèles par apprentissage profond visant à océriser le texte, à reconnaître la structure des pages, les entités (noms, lieux, organisations) qui y sont présentes. La BnF est en charge du work package consacré à la pérennisation et à l'industrialisation des résultats du projet, dont le travail a commencé en 2020.
- MODOAP, projet du Labex « Les passés dans le présent » en partenariat avec La Contemporaine, a été lancé. Il vise à doter les chercheurs inscrits dans une pratique « humanités numériques » d'une boîte à outil générique dédiée à l'analyse de documents de tous types. Le cas d'usage de la BnF concerne l'analyse de manuels scolaires à l'aide d'outils de fouille de texte.
- REMDM (Répertoire des écritures musicales), projet du plan quadriennal de la recherche BnF 2020-2023, a démarré. En coopération avec IReMus, L3i (université de la Rochelle) et IRISA (Rennes), ce projet du département de la Musique a pour objectif la constitution d'un répertoire des écritures musicales dues à la fois à des compositeurs et à des copistes identifiés ou anonymes. Un outil de fouille automatique des images développé par les deux laboratoires d'informatique partenaires, s'appuyant sur l'analyse des échantillons d'écriture indexés, permettra de trouver des correspondances entre un manuscrit musical donné et ceux présents dans la base de données.
- Fiches de lecture Michel Foucault, projet ANR s'étant achevé en 2020, avec la participation aux deux journées de fin de projet (IMEC et BnF). Ce projet aura permis de progresser quant à la reconnaissance automatique de l'écriture manuscrite (outil Transkribus).
- JADIS, projet de master 2 dans le cadre du partenariat scientifique avec l'EPFL et en collaboration avec la bibliothèque historique de la ville de Paris, a montré l'apport d'une approche IA à la segmentation et à la géolocalisation de cartes anciennes. Un démonstrateur a été produit et référencé dans GallicaStudio.

D'autres projets d'innovation numérique ont porté sur les collections numérisées de la BnF :

- Captcha-Culture, dans le cadre de l'appel à projets Services innovants de la culture 2019 : ce projet lauréat, porté par la société Teklia et réunissant Archives nationales, BnF et musée de Bretagne, a pour objectif la création d'un service de captcha (test destiné à différencier de manière automatisée un utilisateur humain d'un ordinateur) à contenus patrimoniaux à l'usage des services et administrations publics. L'année 2020 a été consacrée à la mise en œuvre des cas des trois institutions. Pour la BnF, le scénario retenu est la validation des résultats de l'indexation visuelle automatique réalisée sur une sélection de Gallica (« Zoologie illustrée »). Le dispositif est désormais opérationnel et un premier captcha sera implémenté à la BnF en 2021.

- ORCA, projet de correction collaborative d'OCR s'appuyant sur une plateforme dédiée de la société CCS. L'année 2020 a permis de finaliser le cadre juridique de l'expérimentation et de tester plusieurs corpus documentaires.
 - Projet Acco{lab/Fonds Rol, visant à identifier et référencer les reproductions de photographies de l'agence Rol dans les quotidiens numérisés disponibles dans Gallica.
 - Projet TEI dans Gallica, dont l'instruction a repris pour aboutir à un projet de portail documentaire consacré aux dictionnaires et encyclopédies numérisés.
 - Projet Bibliothèques d'Orient : en coopération avec le DSI, travail sur l'intégration des nouvelles versions des API pour une meilleure diffusion des métadonnées.
-

5.

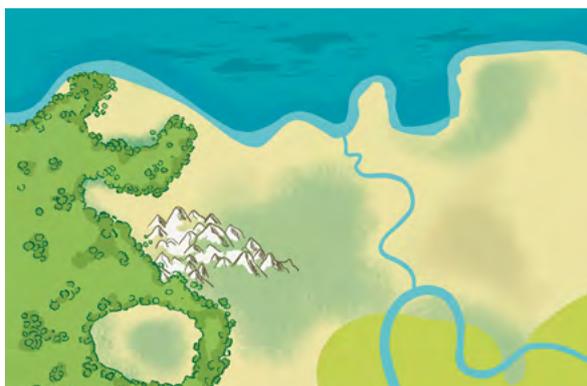
La gouvernance

5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque	120
De nouveaux décrets pour la Bibliothèque nationale de France	120
Les outils de pilotage et la réflexion stratégique	120
L'innovation	123
L'information et la communication interne	124
Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives	125
5.2 Les ressources humaines	125
L'évolution des effectifs	125
Poursuite de la mise en œuvre de la réorganisation de la Direction déléguée aux ressources humaines (DdRH)	126
La poursuite de chantiers de transformations Ressources humaines	126
Des réponses inédites face à la crise sanitaire	127
5.3 Les affaires financières et budgétaires	128
Le budget et son exécution	128
Le suivi des dépenses des dirigeants	132
5.4 Les ressources propres	132
Le mécénat	132
La reproduction et les prestations numériques	135
Les autres ressources	136
5.5 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable	137
Le plan Services publics écoresponsables	137
Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics	138
Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre	139

Le pilotage et la gestion de la Bibliothèque nationale de France comportent de nombreux enjeux, qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes, de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

5. 1

LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE



De nouveaux décrets pour la Bibliothèque nationale de France

Le décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France a été modifié en 2020 par deux décrets publiés le 4 mars 2020 : le premier, n° 2020-194 relatif à la Bibliothèque nationale de France, concerne la présidence, le second, n° 2020-195 portant diverses dispositions relatives aux bibliothèques, le reste du texte.

L'ensemble, pour ce qui concerne les dispositions statutaires de la BnF, se trouve désormais codifié au sein du code du patrimoine aux articles R. 341-1 à 21.

Le décret crée auprès de la présidente de l'établissement une commission des acquisitions chargée de donner préalablement son avis à toute décision d'acquisition à titre gracieux ou onéreux d'objets destinés à intégrer les collections et dont la valeur atteint la somme de 50 000 € HT. Cette commission a été souhaitée par le ministère de la Culture sur le modèle de celles qui existent au sein des différents musées nationaux. La commission est composée de représentants des départements de collections de la BnF, de personnalités extérieures qualifiées et de représentants du ministère de la culture. Dans un arrêté du 1er avril publié au Journal officiel le 5 avril, le ministère de la Culture précise la composition et le fonctionnement de la commission des acquisitions de la Bibliothèque nationale de France. Elle s'est réunie pour la première fois le 9 octobre 2020.

Par ailleurs, le décret ajoute parmi les membres du conseil d'administration, deux représentants suppléants aux deux représentants élus des usagers qui siégeaient déjà auparavant au sein de l'instance. Les premières élections sous cette nouvelle formule ont été organisées entre septembre et novembre 2020 et les quatre représentants des usagers, deux titulaires et deux suppléants, tous élus par les usagers, ont pu assister à leur première séance du conseil.

Les outils de pilotage et la réflexion stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance

De longue date, l'établissement inscrit son action dans le cadre d'une démarche straté-

gique pluriannuelle qui identifie les grands objectifs et les actions prioritaires mises en œuvre pour les atteindre. Le contrat d'objectifs et de performance 2017-2021, signé entre le ministère de la Culture et la BnF, s'inscrit dans la continuité des missions et des valeurs fondatrices de la Bibliothèque tout en veillant à adapter les objectifs de la période aux évolutions de l'environnement et aux transformations des pratiques.

Les résultats font chaque année l'objet d'un rapport de performance. En 2020, conformément à la clause de révision à trois ans, un avenant portant sur les deux dernières années du Contrat d'objectifs de performance a été approuvé par le conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France, le 12 mars 2020. Cet avenant a été préparé en concertation avec le ministère de la Culture en s'appuyant sur un bilan stratégique des trois premières années du Contrat. Ce bilan s'est substitué en 2020 au rapport annuel de performance.

Le pilotage de l'activité

A l'occasion de différentes refontes techniques, organisationnelles ou stratégiques, les outils de pilotage de la BnF évoluent pour produire de manière régulière un tableau de bord mensuel de suivi des objectifs du Contrat de performance et des tableaux de bord de la fréquentation pour le comité de direction et les directions métiers.

En 2020, afin de piloter les activités de la BnF pendant le confinement, les tableaux de suivi des publics en ligne ont été approfondis : audiences des ressources numériques, suivi documentaire Gallica, mesure des consultations des ressources acquises accessibles à distance, etc.

Une veille régulière sur les services aux publics pendant les confinements et en situation de réouvertures est également conduite.

Les études sur les publics et leurs usages

En 2020, les enquêtes ont permis de construire des connaissances solides, en étant au contact régulier des publics et des personnels de la Bibliothèque, sur une durée de plusieurs semaines à plusieurs mois.

L'étude barométrique « Observatoire des publics » a été conduite pendant l'automne. Tous les trois ans, cette enquête barométrique vise à mieux connaître les publics de la BnF, à comprendre la façon dont ils investissent ses espaces et ses collections, et ainsi à ajuster ses services.

Voir Focus 9 : L'Observatoire des publics

Les études menées sur les pratiques documentaires de la musique (2019-2020) et en science politique (2019) en sont deux bons exemples, puisqu'elles ont été l'occasion d'une collaboration régulière avec les départements concernés au sein de la direction des Collections. L'étude sur les pratiques documentaires de la musique s'est achevée en 2020. Elle a été menée par entretiens et observations. Elle montre la forte évolution du champ de la musicologie traditionnelle, corrélée à des différences générationnelles et à l'évolution de l'enseignement universitaire au cours des vingt dernières années, et décrit l'incidence de ces transformations sur la fréquentation de la BnF, la consultation de ses collections physiques et numérisées. Le rapport présenté au département de la Musique

comporte des préconisations pour conquérir de nouveaux lecteurs et fidéliser un public de jeunes chercheurs.

Plusieurs études ont été réalisées sur les effets de la pandémie. Cinquante entretiens ont ainsi été menés auprès des lecteurs des salles de recherche du site François-Mitterrand durant l'été, la Bibliothèque ayant rouvert en adaptant ses conditions d'accueil et de réservation des documents au contexte sanitaire : l'occasion de recueillir et d'analyser des éléments concrets sur la façon dont les publics s'adaptent et dont ils perçoivent des règles parfois mal connues, jugées rigides et contraignantes, impliquant des pertes de temps.

La délégation à la Stratégie et à la recherche a également piloté une étude demandée par la direction pour tirer un bilan du vécu des agents pendant les périodes de confinement et de déconfinement et évaluer les différentes modalités de travail qui ont été adoptées ou expérimentées, notamment le travail à distance. Le but était également prospectif afin de cerner les aspirations nouvelles concernant le cadre de travail.

Comme chaque année, plusieurs autres études ont été menées dans le cadre d'expositions en cours ou à venir. Une enquête de réception auprès des publics de l'exposition « Tolkien : Voyage en Terre du Milieu » a été déployée à la fois sur site et en ligne, employant des méthodes quantitatives et qualitatives. Elle a permis de connaître les visiteurs de cette exposition, et de caractériser leur expérience de visite, leur satisfaction et leur lien à la BnF en général. Une enquête plus générale a été menée à l'automne 2020 au sujet des publics des expositions littéraires, à l'aune de la programmation culturelles de la BnF pour les trois années à venir. Son objectif était de cerner les représentations, attentes et craintes éventuelles des publics vis-à-vis des expositions qui placent la littérature (objets, discours ou figures littéraires) au cœur de leur dispositif. Elle a également été l'occasion d'offrir des pistes de réflexion en amont de la future exposition « Molière ».

La BnF a mis en ligne sur son site institutionnel une rubrique : Mieux connaître les publics de la BnF. Elle présente l'actualité des études, présente une synthèse des études conduites sur ses publics et donne accès à quelques-unes des enquêtes les plus marquantes des vingt-cinq dernières années. En interne, ces synthèses permettent d'assurer une formation, nouvellement conçue pour les agents assurant du service public.

Le schéma numérique de la BnF

En 2020, la BnF a publié une nouvelle version de son schéma numérique. Le schéma numérique de la BnF propose une vision panoramique de la vie numérique de la BnF. Il donne à comprendre la transformation numérique de ses services, de ses métiers et de son organisation. Il s'articule avec d'autres documents de cadrage de la BnF (Contrat d'objectifs et de performance, politique de qualité des données, schéma directeur des systèmes d'information...).

Voir Focus 12 : Un nouveau schéma numérique à la BnF

L'innovation

La stratégie d'innovation de l'établissement, pilotée par la mission Innovation, a pour objectif d'accompagner la transformation des métiers, de l'environnement scientifique, culturel et sociétal et des usages de recherche. Elle s'articule autour de 3 axes :

- développer la culture de l'innovation des agents de la BnF : recours à l'intelligence collective, droit à l'erreur, transversalité, expérimentation ;
- faire émerger de nouvelles idées et accompagner le développement de services et d'outils centrés sur les besoins des usagers et des agents de la BnF, en favorisant l'utilisation de méthodes de travail et de gestion de projet participatives ;
- valoriser par l'innovation ouverte les expertises, les collections et l'image de la BnF.
- Développer la culture de l'innovation

En 2020, la mission Innovation a conçu avec le service Développement des compétences un nouveau cursus de formation à destination des agents de la BnF, intitulé « Intelligence collective », afin d'ouvrir largement à tous les encadrants, chefs de projets et coordinateurs, la possibilité de se former au travail collaboratif et à la gestion de projet participative. Ces formations sont conçues et animées en interne par les facilitatrices de la mission Innovation et de l'Acco{lab, en utilisant des pédagogies actives, afin d'assurer l'adaptation au contexte de travail des participants et de prévoir un accompagnement à la mise en œuvre des méthodes dans le contexte de travail. Neuf sessions de formation ont été réalisées en 2020, portant sur les postures et méthodes d'animation de temps de travail participatif et sur les méthodes de gestion de projet centré utilisateur (design thinking, UX design). Ces formations ont accueilli 87 participants. En raison de la crise sanitaire, 6 sessions ont été organisées à distance.

Les Rendez-vous de l'innovation, dispositif d'acculturation à l'innovation mis en place en 2019, permettent aux agents de la BnF d'expérimenter des méthodes de travail participatif facilement réutilisables dans leur contexte de travail, et de bénéficier de retours d'expérience de chefs de projet. Deux séances ont été organisées au premier trimestre 2020, pour 16 personnes. Puis un nouveau format a été conçu pendant le premier confinement : les « Rendez-vous de l'innovation à distance », portant spécifiquement sur les méthodes d'animation de réunions à distance. Six séances ont été organisées entre avril et décembre, pour 68 personnes.

Faire émerger de nouvelles idées et accompagner le développement de services et d'outils

L'Acco{lab, laboratoire d'innovation interne de la BnF créé en 2018 et animé par huit facilitatrices issues des différentes directions de la BnF, a accompagné de septembre 2020 à janvier 2021 trois projets :

- Construire une communauté interne autour de data.bnf.fr
- Valoriser le fonds photographique Rol
- Structurer une veille collaborative

En raison de la crise sanitaire, les accompagnements ont intégralement eu lieu à distance.

La mission Innovation a également accompagné d'autres projets :

- Réalisation de tests utilisateurs à distance et d'ateliers de co-design de la nouvelle interface de Platon, plateforme sécurisée d'échange de fichiers mise par la BnF à disposition des éditeurs et des organismes habilités dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur
- Ateliers de bilan de l'organisation du travail pendant le confinement et le déconfinement : réalisation d'un kit d'animation à destination des encadrants et animation directe de 7 ateliers transversaux
- Expérimentation d'un nouveau studio de pratique musicale pour le département de la Musique
- Accompagnement de l'animation participative des groupes de travail du projet IGDC
- Innovation ouverte

La BnF est partenaire depuis 2017 du programme d'incubation Mediastart, destiné aux projets innovants de médias émergents, piloté par Paris&Co en association avec l'Agence France Presse (AFP), le CELSA Sorbonne et l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) et soutenu par le ministère de la Culture dans le cadre du fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse.

Dans ce cadre, la BnF a accueilli des start-up incubées dans la promotion 2020 et a organisé des rencontres avec les experts BnF concernés.

L'information et la communication interne

La BnF est dotée d'un dispositif de communication interne intégré à la délégation à la Communication. Suite à des vacances de postes durant toute l'année 2020, une partie des activités de communication interne a été prise en charge par les autres services de la délégation, notamment la rédaction des dépêches et les mises à jour de l'intranet Biblionautes. Dès le début du confinement, une page « agents » a été construite par le service de Coordination internet via l'interface du site institutionnel bnf.fr. Non référencée mais accessible aux agents non équipés d'un matériel de télétravail, cette page s'est enrichie au fil des semaines d'informations de référence (en matière de ressources humaines et de préconisations sanitaires) ainsi que de contenus d'accompagnement à la conduite des activités à distance.

La délégation à la Communication s'est fortement impliquée dans les séances d'information en webinaires à destination de l'ensemble des agents, organisées de manière transverse et programmées jusqu'à trois fois par semaine pendant le premier confinement. Ce dispositif, qui a été très suivi, a été poursuivi jusqu'à la fin de l'année. La page « agents » et les webinaires ont ainsi joué un rôle majeur dans le maintien du lien entre l'établissement et les personnels.

Voir Focus 4 : L'organisation du travail pendant la crise sanitaire

Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives

En 2020, le solde entre les entrées d'archives physiques (70 ml) et les destructions (127 ml) est négatif (-57 ml) comme en 2018 (-177ml), celui de 2019 n'étant que légèrement positif (2 ml). Cette évolution confirme un constat dressé depuis trois ans : celui de la généralisation de la dématérialisation de l'administration. Elle reflète à la fois l'entrée précoce de la BnF dans l'administration numérique et la fin des principaux « passifs » d'archives papier après vingt ans d'opérations immobilières. Parmi les principales entrées figurent le versement des archives historiques du département de la Musique et le don des archives personnelles de l'ancienne secrétaire générale Thérèse Kleindienst.

En 2020, la mission ARC a répondu à 69 demandes de recherches auquel il convient d'ajouter 56 demandes de recherche réorientées, soit un niveau stable par rapport aux années précédentes. Les sujets de recherche du public externe concernent des recherches biographiques sur le lectorat ou le personnel de la bibliothèque, l'histoire des collections, l'histoire de la bibliothèque et l'architecture. En 2020, 77 demandes de communication portant sur 319 dossiers ou articles ont été enregistrées. Parmi ceux-ci, 220 en salle T (519 en 2019).

Dans le cadre du plan quadriennal de recherche 2020-2023, la mission ARC a mis en ligne un carnet de recherche intitulé « La Bibliothèque nationale sous l'Occupation » présentant l'actualité de la recherche, la découverte de documents d'archives et l'évolution du projet de recherche « La Bibliothèque nationale sous l'Occupation : des sources pour l'histoire du livre et des collections entre 1940 et 1946 ».

5.2

LES RESSOURCES HUMAINES



L'évolution des effectifs

Le plafond budgétaire voté par le conseil d'administration de la BnF en 2020 est de 2 180 ETPT et de 4,5 ETPT pour le « hors plafond sur ressources propres ». Le niveau de consommation du plafond d'emploi budgétaire s'établit en 2020 à 2 160,57 ETPT.

L'exercice 2020 a permis un renforcement important des effectifs de l'établissement qui ont atteint 2 155 ETPT en décembre 2020. La moyenne annuelle lissée des ETPT (équivalents temps plein travaillé) est de 2 160,57 ETPT en 2020. En personnes physiques, le niveau des effectifs en personnes physiques en 2020 s'établit à 2 288 agents, soit une baisse de 7 agents.

Le nombre des titulaires a baissé de 2%, celui des contractuels a augmenté de 5% et celui des agents non titulaires à temps incomplet a baissé de 5%. La répartition entre agents titulaires et non titulaires en 2020 est la suivante : 1 444,6 ETPT titulaires et 716 ETPT

non titulaires (dont 114.3 ETPT à temps incomplet).

Le nombre de départs à la retraite a été de 50. Ils se répartissent entre 29 départs de titulaires et 21 de contractuels. La moyenne d'âge de départ en retraite se situe à 64 ans.

Répartition des effectifs par corps et catégories

Statut	Catégorie	2017		2018		2019		2020	
		PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT
Personnels État	A	428	415,7	438	427,9	437	425,3	435	427,2
	B	449	415,4	442	422,7	449	420,1	452	430,2
	C	643	602,7	636	619,0	617	609,7	586	587,2
	Total	1 520	1 433,8	1 516	1 469,6	1 503	1 455,1	1 473	1 444,6
Personnels non-titulaires	A	415	400,0	411	404,7	421	400,2	439	415,7
	B	200	192,4	165	171,0	176	159,8	182	167,8
	C	21	20,7	12	15,0	14	11,8	22	18,3
	EA*		0,3						
	Total	636	613,4	588	590,7	611	571,7	643	601,8
Personnels non-titulaires à temps incomplet		203	148,6	167	127,3	181	120,8	172	114,3
Total		2 359	2 195,8	2 271	2 187,6	2 295	2 147,6	2 288	2 160,6

Poursuite de la mise en œuvre de la réorganisation de la Direction déléguée aux ressources humaines (DdRH)

Le bilan de la réorganisation de la DdRH a été présenté en comité technique en juillet 2020. Les recrutements se sont poursuivis permettant la reconstitution d'équipes quasi complètes. Seuls 3 postes restaient vacants au 31 décembre, hors service de la médecine de prévention.

Le processus de recrutement s'est affermi, ainsi que le pilotage de la masse salariale et des effectifs, permettant une consommation quasi-totale de la masse salariale en dépit de la crise sanitaire.

La poursuite de chantiers de transformations Ressources humaines

Des évolutions importantes sont intervenues par ailleurs parmi lesquelles l'externalisation de la mise sous plis des bulletins de paie et du routage qui a été confiée à un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), la mise en place du forfait mobilité durable

et la préparation de la mise en place de la déclaration sociale nominative au 1er janvier 2021 permettant, avec succès, de mensualiser, simplifier et centraliser les déclarations aux différents organismes.

Au 1^{er} décembre 2020, la BnF a achevé la bascule vers le Service des Retraites de l'État des demandes d'admission à la retraite et réalisé la dématérialisation des demandes d'admission à la retraite des personnels de bibliothèques.

En 2020, le travail de préparation de refonte du cadre de gestion des contractuels datant de 2005 a été conduit, permettant d'élaborer un projet de nouvelle grille et l'engagement d'un cycle de discussions avec les organisations syndicales.

Des réponses inédites face à la crise sanitaire

L'ensemble de l'activité RH a été maintenue durant les périodes de confinement. La paie a été effectuée à distance et au réel dès le mois de mars 2020. Des principes d'organisation du travail à distance ont été établis afin d'organiser le déploiement massif du travail à distance. Un ensemble de procédures et de fonctionnement nouveaux ont été conçus pour apporter aux agents et aux services des réponses aux questions posées par la crise sanitaire (outils de maintien du lien entre les agents, organisation du travail, adaptation du dispositif de badgeage, prolongation de contrats, rémunérations, formations, gestion des congés, procédures de suivi spécifique des agents isolés, nouvelle instance hebdomadaire et mise en place d'une réunion de veille des situations délicates urgentes (VSDU) réunissant l'équipe pluridisciplinaire de la DdRH et les correspondants Ressources humaines des directions). La gestion de la restauration collective en temps de crise sur 7 sites s'est avérée complexe. Une application permettant de réserver des créneaux horaires a été mise en ligne afin de réguler les flux des agents.

L'accent a été mis sur les formations au télétravail pour les agents et pour les encadrants, à la fois pour manager des télétravailleurs et manager en télétravail en période de crise. Le déploiement du télétravail sous convention s'est poursuivi par ailleurs, avec 289 nouvelles conventions, pour un total de 466 agents ayant signé une convention de télétravail fin 2020.

Le dialogue social s'est intensifié tout au long de l'année avec la mise en place de réunions hebdomadaires en visioconférence avec les organisations syndicales et la tenue régulière d'instances à distance dès le premier confinement.

Voir Focus 4 : L'organisation du travail pendant la crise sanitaire



© Guillaume Murat/ BnF

Le budget et son exécution

Le budget initial et les budgets rectificatifs

En comptabilité budgétaire, le budget initial 2020 présentait un budget à la fois maîtrisé et en augmentation, tenant compte en cela de la livraison de la zone 2 du site Richelieu, qui devait être effectuée en septembre 2020. Cependant, la crise sanitaire a fortement perturbé l'exécution du budget 2020, comme cela a été constaté dans le budget rectificatif adopté en fin d'année.

Au budget initial (BI) 2020, les dépenses de l'enveloppe de personnel représentent 143,78 M€, contre 142,04 M€ (en autorisation d'engagement (AE)= crédit de paiement (CP)) au BI 2019, soit une augmentation contenue de +1,2%. L'augmentation globale des rémunérations s'explique principalement par la prise en compte du coût d'évolution indiciaire lié aux avancements de grade et d'échelon des titulaires et de catégorie des contractuels. Pour les titulaires, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), des dépenses indemnitaires nouvelles qui ont été effectuées en 2019 ont été reconduites au budget 2020. Une budgétisation initiale partielle du complément indemnitaire annuel (CIA) est également prévue.

L'enveloppe de fonctionnement s'établit, pour 2020, à 55,19 M€ (49,63 M€ au BI 2019) en AE et 52,49 M€ (50,53 M€ au BI 2019) en CP, soit une augmentation de +5,55 M€ en AE et de +1,96 M€ en CP par rapport au BI 2019. Il est notable de constater que ce budget présente une augmentation liée aux éléments suivants : l'inscription de 3,37 M€ en AE et 1,28 M€ en CP de coûts au titre de la réouverture du site Richelieu, qui consistent essentiellement en coûts de fonctionnement pour le musée (notamment pour la médiation et l'installation) et liés à la prise en main du site après réception des travaux ; un surcoût du prix de l'électricité à hauteur de +790 k€ ; un versement au fonds de dotation de 810 k€, équilibré en recettes, devant être perçu lors de la vente de biens immobiliers légués à la BnF (legs Cambien).

L'enveloppe d'investissement s'établit, pour 2020, à 58,79 M€ (52,21 M€ au BI 2019) en AE et 51,79 M€ (51,98 M€ au BI 2019) en CP, soit une augmentation de +6,58 M€ en AE et une baisse de -192 k€ en CP par rapport au BI 2019. Cette augmentation en AE intègre notamment l'inscription pour 3,45 M€ en AE=CP de décaissements liés à la rénovation de la Salle ovale et du salon Louis XV du site Richelieu, dans le cadre de l'avenant n°12 de la convention de mandat ministère - OPPIC pour la rénovation du site ; la restauration des décorations du salon Louis XV (assurée par la BnF), soit, pour 2020, 1 M€ d'AE et 900 k€ de CP ; l'inscription de 4,81 M€ en AE et 3,09 M€ en CP de coûts au titre de la fin de la rénovation du site Richelieu, qui consistent essentiellement en coûts d'équipement du musée et à une partie des travaux de parachèvement du site après réception des travaux ; l'inscription pour 4,65 M€ en AE et 1,48 M€ de crédits en CP pour le financement du schéma directeur du système de sécurité incendie (SSI) ; l'inscription de dépenses (en AE=CP), compensées en recettes, pour des acquisitions patrimoniales exceptionnelles,

qui avaient déjà été inscrites au BI 2019, mais n'avaient pas donné lieu à décaissement, ces acquisitions ne s'étant pas concrétisées.

Le budget rectificatif pour l'exercice 2020, voté en novembre, prend acte des conséquences de la crise sanitaire sur le budget de la BnF, notamment en fonctionnement et en investissement. Les montants des trois enveloppes sont modifiés comme suit :

- +807 k€ en AE=CP sur l'enveloppe de personnel essentiellement au titre de la politique indemnitaire. Pour rappel, le ministère de la culture avait déjà notifié, en 2018 et 2019, des subventions complémentaires, puis soclé celles-ci dans la subvention pour charge de service public. Le budget rectificatif enregistre ainsi une nouvelle subvention de +771 k€ au titre des mesures catégorielles pour 2020, ainsi qu'une subvention liée à la prime Covid, soit +36 k€.
- -3,9 M€ en AE et -3,1 M€ en CP pour l'enveloppe de fonctionnement. Cette baisse s'inscrit dans le contexte de la crise sanitaire et des engagements de couverture partielle de son impact pris par l'établissement en juin 2020 auprès du ministère de la Culture. Hors crédits fléchés, les mouvements à la baisse ou à la hausse des dépenses aboutissent à une baisse de l'enveloppe de -3,44 M€ en AE (dont -741 k€ de crédits liés au projet Richelieu) et de -2,42 M€ en CP (dont -810 k€ de décalage de dépenses sur le legs Cambien). Les projets qui bénéficient de crédits et de dépenses fléchés ont été largement ralentis (MISA OA, projets internationaux), les dépenses baissent ainsi de -461 k€ en AE et -643 k€ en CP.
- -12,04 M€ en AE et de -13,06 M€ en CP pour l'enveloppe d'investissement. Les mouvements sur crédits fléchés sont les plus importants en dépenses soit -11,87 M€ en AE et -13,06 M€ en CP. Ils sont largement déterminés par quelques opérations importantes. Ainsi, 11,83 M€ (en AE et CP) concernent des dépenses pour des acquisitions patrimoniales, financées sur crédits versés par l'Agence France-Muséums (AFM) ou par mécénat, qui sont décalées vers 2021. Des dépenses liées au projet de création d'un portail numérique CNC-BnF, financé par le fonds de transformation de l'action publique (FTAP) dit projet MISA OA sont décalées à hauteur de 1,05 M€ en CP. Les ajustements hors crédits fléchés sont en conséquence faibles, notamment -168 k€ d'AE sur le projet de création d'un centre de conservation, dit IGDC (implantation et gestion dynamique des collections). Les surcoûts liés au Covid en investissement sont pris sous enveloppe.

Le compte financier

Comme chaque année, l'examen du compte financier (CF) retrace l'exécution des dépenses et des recettes sur l'année antérieure, par rapport notamment au budget rectificatif (BR).

L'impact de la crise sanitaire sur le budget de la BnF est important et se monte, surcoûts et pertes de recettes cumulés à 4,53 M€.

Les crédits de l'enveloppe de personnel ont été consommés à 99,9% sur un budget ouvert après le budget rectificatif (BR) de 144,41 M€. Sur la ligne « rémunérations et charges », l'augmentation est de +3,63 M€ en 2020 par rapport à 2019, avec une consommation de 100 % par rapport au budget rectificatif. Ces dépenses sont essentiellement liées à la politique indemnitaire de l'établissement.

L'enveloppe de fonctionnement s'établit, au CF 2020, à 47,78 M€ en autorisations d'engagement (AE) et 44,66 M€ en crédits de paiement (CP), pour un budget ouvert au BR 2020 de 51,28 M€ en AE et 49,42 M€ en CP, soit des taux de consommation de 93,2% en AE et 90,4% en CP. L'enveloppe de fonctionnement est en contraction de -766 k€ en AE mais surtout en baisse de -4,73 M€ en CP par rapport au CF 2019. Cela témoigne du ralentissement de l'activité en raison des mesures de confinement et de fermeture de la BnF autant que des économies mises en œuvre par l'établissement pour limiter l'impact de la crise sur ses comptes malgré les surcoûts auxquels il a fallu faire face (fournitures de sécurité sanitaires, nettoyage, achat de petits matériels et de licences nécessaires au travail à distance...). Plus classiquement, le compte financier 2020 présente des écarts avec l'exercice 2019 en raison de dépenses non reconductibles, notamment une diminution des fluides de -660 k€ en AE due à l'engagement en 2019 de 13 mois d'électricité pour le site François Mitterrand et une augmentation de +751 k€ en AE pour la sécurité/sûreté induite essentiellement par l'engagement, en avance par rapport à la prévision, du marché pour le site de Richelieu (898 k€) réalisé à la suite du départ des pompiers de Paris du site.

L'enveloppe d'investissement s'établit, au CF 2020, à 42,6 M€ en AE et 37,9 M€ en CP, pour un budget ouvert au BR 2020 de 46,75 M€ en AE et 38,73 M€ en CP, soit des taux de consommation de 91,1% des AE et de 97,9% des CP en progression de +6,74 M€ en AE et +3,48 M€ en CP par rapport à 2019. La consommation des CP a été très largement optimisée puisque les crédits non consommés (831 k€) relèvent intégralement de crédits fléchés. Cette importante progression de la consommation s'explique également par le versement en totalité (alors qu'il était prévu sur deux exercices, 2020 et 2021) au ministère de la culture de 6,9 M€ au titre de l'avenant n°12 relatif au financement des travaux de rénovation du quadrilatère Richelieu. En dehors de ce versement, les principales progressions constatées en 2020 concernent les dépenses bâtimentaires (+2,5 M€ en AE en raison essentiellement de la rénovation du système de sécurité incendie), les équipements nécessaires à l'aménagement du futur musée de Richelieu et, évidemment, les achats de matériels informatiques nécessaires à la généralisation du travail à distance (1,29 M€ en AE et 859 k€ en CP). Les montants consommés pour les acquisitions restent stables.

Le total des recettes de l'établissement s'établit à 222,37 M€ au CF 2020, contre 221,13 M€ attendus en BR 2020, soit un taux de réalisation de plus de 100% (+1,24 M€ par rapport à l'objectif).

Enfin, le solde budgétaire (variation de la trésorerie) s'établit à -4,59 M€.

Voir Focus 5 : La gestion en confinement : les effets budgétaires de la pandémie et le maintien de la chaîne de dépense et recette

Tableau des autorisations budgétaires

DÉPENSES										
	CF 2019		BI 2020 voté le 28 novembre 2019		BR 2020w voté le 26 novembre 2020		CF 2020			
	Montants		Montants		Montants		Montants		taux de réalisation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	140 922 265	140 922 265	143 781 760	143 781 760	144 588 972	144 588 972	144 409 864	144 409 864	99,9 %	99,9 %
Fonctionnement	48 545 728	49 383 936	55 186 491	52 490 307	51 280 363	49 422 051	47 779 570	44 656 859	93,2 %	90,4 %
Investissement	35 853 045	34 420 846	58 795 121	51 793 089	46 753 042	38 727 153	42 597 287	37 896 176	91,1 %	97,9 %
TOTAL DES DÉPENSES AE (A) CP (B)	225 321 037	224 727 046	257 763 372	248 065 156	242 622 378	232 738 176	234 786 721	226 962 899	96,8 %	97,5 %

RECETTES									
	CF 2019		BI 2020 voté le 28 novembre 2019		BR 2020w voté le 26 novembre 2020		CF 2020		
	Montants		Montants		Montants		Montants		taux de réalisation
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Recettes globalisées	213 208 703		216 664 303		215 304 900		215 964 458		100,3 %
Subvention pour charges de service public	181 840 385		183 232 611		184 039 823		184 537 094		100,3 %
Autres financements de l'Etat	20 899 240		22 737 392		22 737 392		23 112 392		101,6 %
Recettes propres	10 469 078		10 694 300		8 527 685		8 314 972		97,5 %
Recettes fléchées*	7 754 162		16 424 733		5 827 255		6 409 086		110,0 %
Financements de l'Etat fléchés	656 592		50 000		182 859		463 722		253,6 %
Autres financements publics fléchés	841 695		1 920 829		570 200		630 447		110,6 %
Recettes propres fléchées	6 255 875		14 453 904		5 074 195		5 314 917		104,7 %
TOTAL DES RECETTES (C)	220 962 866		233 089 036		221 132 155		222 373 544		100,6 %

SOLDE BUDGETAIRE								
	CF 2019		BI 2020 voté le 28 novembre 2019		BR 2020w voté le 26 novembre 2020		CF 2020	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Abondement ou prélèvement sur la trésorerie	3 764 181		14 976 120		- 11 606 021		- 4 589 355	

Autres tableaux disponible sur bnf.fr:

- > Le budget 2020 par destinations (rang 1 & 2) - en AE & CP
- > Le compte financier 2020 : principaux postes en investissement
- > Le compte financier 2020 : principaux postes en fonctionnement
- > Le compte financier 2020 : recettes

- > Situation patrimoniale
- > Exécution du budget

Le suivi des dépenses des dirigeants

Pour répondre à l'instruction du ministère de la culture du 24 juin 2015 relative à la maîtrise des dépenses des dirigeants, un document unique de cadrage des dépenses des dirigeants ainsi que les mesures de contrôle interne ont été présentés et soumis à l'approbation du conseil d'administration lors de sa séance du 26 novembre 2015. Sont considérés aux termes de cette instruction comme dirigeants, la présidente et le directeur général. À l'exception de la règle de validation des dépenses des dirigeants par le directeur de l'Administration et du personnel, mesure destinée à éviter les validations croisées entre dirigeants, aucune mesure dérogatoire au dispositif de contrôle n'a été adoptée en faveur des dirigeants par rapport aux autres dépenses de l'établissement.

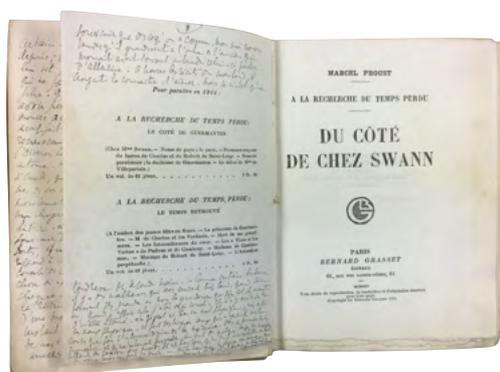
Il est à noter que l'instruction du ministère de la culture a été renouvelée, en date du 15 septembre 2020. Un nouveau document unique de cadrage sera adopté au conseil d'administration du 16 mars 2021, qui diffère peu sur le fond du dispositif précédent.

Les dépenses des dirigeants de la BnF sont principalement composées de charges de réceptions et de représentation, de charges liées à leurs déplacements (frais de mission et de taxis) et de charges de formation. D'ordinaire très maîtrisées, elles ont été particulièrement faibles en 2020, essentiellement en raison de la crise sanitaire. Si les plafonds autorisés au titre de l'exercice 2020 pour les dépenses des dirigeants représentent 0,054% du budget de fonctionnement (hors charges de personnel) de l'établissement, le taux d'exécution approchant 31% de ces plafonds, ces dépenses ne représentent que 0,019% des dépenses engagées.

Tableau disponible sur bnf.fr

> [Le suivi des dépenses des dirigeants](#)

5.4 LES RESSOURCES PROPRES



Lettre-dédicace de Marcel Proust à Marie Scheikévitch en tête de son exemplaire de 'Du côté de chez Swann', Paris, Bernard Grasset, 1914. © BnF, réserve des Livres rares

Le mécénat

Comme l'ensemble des activités de la BnF, les activités de mécénat ont été impactées par la crise sanitaire de la Covid-19. Les déplacements à l'étranger n'ont pu se réaliser ; plusieurs événements ont été annulés (dîner des mécènes, journée des donateurs, déjeuner du Cercle de la BnF) et les privatisations d'espaces n'ont pu accueillir leur public habituel. Malgré ce ralentissement, les mécènes historiques de la BnF ont maintenu leurs engagements, de nouveaux mécènes se sont mobilisés en faveur de la Bibliothèque et les donateurs ont

répondu présents dans le cadre de la souscription publique pour l'acquisition d'une édition originale de Du côté de chez Swann de Marcel Proust.

La rénovation du site Richelieu

En 2020, la souscription publique en faveur de la rénovation du site Richelieu a connu un nouveau succès. Les donateurs, mobilisés depuis 2016 pour ce projet, ont continué à apporter leur soutien. Les adoptions des bibliothèques, des villes et des colonnes de la Salle ovale se sont poursuivies, ainsi que les dons libres. Trois nouveaux mécènes, dont une fondation américaine, ont rejoint le cercle de mécènes pour Richelieu, permettant ainsi d'atteindre 80% de l'objectif de mécénat.

Les acquisitions

Une édition originale de Du côté de chez Swann de Marcel Proust a rejoint les collections de la Réserve des livres rares. Cette acquisition a été entièrement financée par des dons. Une souscription publique a été lancée en octobre 2020 et plus de 1 700 donateurs et grands donateurs ont répondu à l'appel. Les fonds ainsi collectés ont été complétés grâce à la générosité des invités du dîner des mécènes. En effet, malgré l'annulation de l'événement en raison de la crise sanitaire, les convives qui devaient y assister ont maintenu leurs participations financières pour contribuer à cette acquisition.

Les collections de la Réserve des livres rares ont également bénéficié du mécénat de la Fondation Breslauer pour l'acquisition d'un exemplaire de l'édition originale de L'Anguria lirica (lungo poema passionale) de Tullio d'Albisola, et de Septodont/Henri Schiller pour l'acquisition d'un exemple rare d'une reliure française mosaïquée du XVIIIe siècle.

L'Association Française d'épargne & de retraite (AFER) a soutenu quatre importantes acquisitions, poursuivant son engagement envers la BnF initié en 2019. Les manuscrits autographes de Au gré des ondes et de la Sonate pour hautbois et piano d'Henri Dutilleux, de Saint François d'Assise de Charles Gounod et les manuscrits autographes pour orchestre de Faust de Charles Gounod également ont ainsi rejoint les collections du département de la Musique.

Les acquisitions du département de la Musique ont également bénéficié du mécénat de l'Association française du Hautbois et d'un particulier (manuscrit autographe de la Sonate pour hautbois et piano d'Henri Dutilleux), de la Fondation Olivier Messiaen (manuscrit autographe de Les Corps glorieux), et d'un particulier pour un ensemble autour de l'opéra Le Chevalier de neige écrit par Boris Vian avec le compositeur Georges Delerue.

La numérisation

Le programme de restauration, de numérisation et de mise en ligne de manuscrits de huit institutions du Proche-Orient sur le site Bibliothèques d'Orient, initié en 2016, s'est poursuivi en 2020 grâce au soutien de la Fondation d'entreprise Total et du groupe Plastic Omnium. The Andrew W. Mellon Foundation apporte un nouveau mécénat exceptionnel – de 1 million de dollars – pour le développement du programme et du site entre 2020 et 2023.

Le programme de numérisation en 3D de 21 objets précieux du département des Monnaies, médailles et antiques et de deux espaces du site Richelieu (Galerie de Mazarin et Salon Louis XV) lancé en 2019 grâce au mécénat financier et de compétences de la société

japonaise Dai Nippon Printing Co, Ltd. s'est poursuivi en 2020. La technique retenue est la photogrammétrie, qui permet un rendu très fin des textures et des détails, mais est plus compliquée à mettre en œuvre que le laser. Parmi les œuvres les plus prestigieuses qui ont bénéficié de cette campagne figure la coupe des Ptolémées, un vase camée en sardonx gravé entre environ 100 avant J.-C. et 100 après J.-C. Cette pièce du trésor de Saint Denis était utilisée à l'occasion du sacre des reines de France. Ils ont été sélectionnés en fonction de leur intérêt artistique et historique mais aussi, à la demande de Dai Nippon Printing, en fonction des difficultés techniques qu'ils représentaient : surfaces brillantes (argent, or), translucides (cristal de roche et pierres dures), foncées et luisantes (bronze patiné, céramiques à vernis noir), irrégulières et contournées, à creux et reliefs, en matériaux composites (mat et brillant, transparent et brillant).

L'accessibilité des publics

Le site Passerelle(s) est en cours de refonte et voit ses contenus enrichis grâce au soutien renouvelé de la Fondation BTP Plus pour les années 2018 à 2020 et en partenariat avec le CCCA-BTP. Les apprentis de CFA du CCCA-BTP ont pu continuer de découvrir les sites François-Mitterrand et Richelieu par le biais de visites techniques avec découverte des collections tout début 2020.

Depuis son lancement en 2016, le site a reçu plus de 1 million de visites. La hausse est constante depuis le lancement. Un véritable succès avec l'essor de la méditation numérique en ligne.

La diffusion culturelle

Les conférences

La Fondation Simone et Cino del Duca – Institut de France a renouvelé sa confiance à la BnF pour la tenue des résidences BnF Del Duca - Institut de France. Emmanuelle Baymack-Tam et Arno Bertina sont les lauréats 2020 des résidences littéraires. Les écrivains ont été invités à écrire librement un récit sur le site François-Mitterrand sous la forme d'un portrait. Si Arno Bertina réserve son choix pour le jour de la restitution, Emmanuelle Baymack-Tam a déjà annoncé travailler sur un portrait présentant les jeunes danseurs actifs sur l'esplanade.

Anna Marziano, artiste italienne installée à Berlin, a été désignée résidente numérique 2020. Son travail porte sur des fragments d'images qu'elle coupe et découpe pour proposer une œuvre animée. Elle travaillera au cours du premier semestre 2021 à partir de la bibliothèque numérique Gallica et du fonds des images animées de la BnF.

Fanny Michaëlis et Yomguy Dumont sont les lauréats de la résidence BD 2020. Avec la crise du Covid-19, leur résidence a été perturbée. Fanny Michaëlis a illustré la revue Chroniques de septembre/décembre 2020. Elle a participé, le 15 octobre, au rendez-vous mensuel du CNLJ "Les visiteurs du soir", rendez-vous à destination des professionnels de l'édition et des bibliothèques. Yomgui Dumont va travailler sur la saison 2020/2021 en participant à des ateliers pédagogiques avec des enseignants et sur un projet d'illustration du document de visite guidée pour les scolaires.

Septodont/Henri Schiller a de nouveau soutenu le cycle de conférences Léopold Delisle sur les thèmes du Livre futuriste présenté par Alessandro Del Puppo et de Christiane de Pizan présentée par Inès Villela-Petit. Les conférences ont eu lieu en ligne en raison de la crise sanitaire.

La recherche

La Bourse de recherche Louis Roederer pour la photographie 2020 a été décernée à Angèle Ferrere qui travaillera, parmi les collections du département des Estampes et de la photographie, au signalement et à la valorisation des œuvres de quatre femmes photographes des années 1970-1980 ayant pris pour sujet l'espace urbain et ses transformations : Rosine Nusimovici, Cécilia Otero, Deidi von Schaewen et Catherine Wagner.

The Getty Foundation a apporté son soutien à la BnF dans le cadre de son programme « The Paper Project » en faveur de l'accueil d'un chercheur destiné à être formé au métier de conservateur spécialisé dans le domaine des estampes. La lauréate Anna Badoyva est accueillie de novembre 2020 à novembre 2022 au département des Estampes et de la photographie pour étudier les dessins et estampes de l'école de Fontainebleau (XVI^e siècle). La chercheuse pourra découvrir et appréhender de multiples aspects du métier de conservateur : inventaire, catalogage, recherche, conservation préventive, restauration des collections. Elle participera également à l'organisation d'une journée d'étude qui se tiendra en juin 2022.

Les expositions

La Fondation Louis Roederer, Grand Mécène de la Culture, a soutenu l'exposition inédite de Josef Koudelka. Ruines. En raison de la crise sanitaire, l'exposition a été fermée le 29 octobre. Une exposition en ligne a alors été développée par la BnF pour permettre aux visiteurs de découvrir ces magnifiques œuvres.

La reproduction et les prestations numériques

Les recettes globales s'élèvent à 1 233 329,28 € TTC contre 2 259 566,09 € TTC en 2019, année exceptionnelle en termes de recettes, soit une baisse de 45%. L'objectif annuel de 1,4 M€ TTC n'est pas atteint. Ce mauvais résultat s'explique par les difficultés de fonctionnement liées à la crise sanitaire et par l'absence de recettes exceptionnelles comme en 2019 (Grand débat national et facturation de deux années et demie de tiers archivage pour le Centre Pompidou) mais aussi par la baisse, fin 2019, du tarif de l'image HD déjà numérisée et l'exonération de redevance pour les publications académiques.

Le volume d'activité en nombre de commandes est en hausse de 8% (13 260 commandes payantes traitées contre 12 240 en 2020). Les délais de traitement des commandes, impactés par la situation sanitaire, sont en hausse sensible avec un délai moyen de 22 jours (19 en 2019) ; la dégradation est plus marquée encore sur la part de commandes livrées en moins de 3 semaines qui chute à 62% contre 66% l'année dernière. Malgré tout, les résultats du baromètre de satisfaction font apparaître un taux relativement stable à 94% (contre 95% en 2019) avec une proportion de clients «Très» et «Extrêmement» satisfaits qui atteint 83%, soit le meilleur résultat obtenu en la matière.

L'année 2020 a vu la prise en charge par le département Images et prestation numériques des nouvelles prestations suivantes :

- la mise à disposition des archives du web en lien avec le service du dépôt légal numérique ;

- Il'extraction de données en masse, en lien avec le département des Systèmes d'information ;
- la gestion des reproductions sonores effectuées par le département de l'Audiovisuel

En outre, deux nouveaux partenariats commerciaux ont été conclus en 2020. Le premier dans la cadre du projet « Papier français » avec le groupe de luxe Dedar Milano pour la réédition d'une centaine de papiers peints de la collection de la BnF et leur commercialisation dans plusieurs centaines de points de vente dans le monde. Le second avec l'agence de presse MAXPPP pour la diffusion de 100 000 images de la BnF vers des cibles spécifiques comme la presse d'actualité quotidienne ou certains magazines hors champ culturel.

Concernant l'activité de tiers archivage, la convention avec le centre Pompidou a été renouvelée pour la période 2021-2024. Le portail dédié aux Tiers archivés a été dissocié de l'espace coopération de la BnF et a fait l'objet d'une importante refonte graphique <https://archivage.bnf.fr>

Les autres ressources

Les locations d'espaces

La crise sanitaire n'a permis l'organisation d'événements que sur la période de janvier et février 2020. Les contraintes sanitaires ont ensuite empêché de proposer les espaces de réception de la Bibliothèque à la location. En conséquence, le chiffre d'affaires (78 120 € TTC pour un total de 8 locations) a été fortement impacté et a enregistré une baisse des recettes de 80%.

Les tournages

Les tournages et prises de vue sur demande extérieure sont générateurs de recettes et concourent à la notoriété et à la valorisation de l'image de la Bibliothèque.

Cette année encore, malgré le frein de l'activité induit par la crise sanitaire, de nombreuses sociétés de productions, écoles de cinéma, associations ont sollicité la BnF pour un total de 34 tournages générant 19 080 euros de recettes. Parmi ces tournages, on compte 28 films de type documentaire, court-métrage, interview, dont 26 avec les départements de collections, et une publicité. On peut retenir la série documentaire « Quand l'Histoire fait dates » ; des interviews d'historiens, de spécialistes ou de conservateurs pour des documentaires sur la bible d'Alexandrie, « La véritable histoire de d'Artagnan », Camille Saint-Saëns ou encore la circulation des idées et la surveillance dans les cafés avant la Révolution française. Plusieurs tournages pour des télévisions étrangères ont été réalisés, par exemple sur la figure de Marie-Antoinette, le vol de la Joconde ou les Mythologies de Roland Barthes pour la BBC. Citons aussi le long métrage de cinéma Les Amours d'Anaïs réalisé par Charline Bourgeois-Tarquet et la coproduction Les Trésors de la BnF avec Martange Production, émission spéciale de 90 minutes présentée par Sophie Jovillard et diffusée pendant les congés de fin d'année 2020.

5.5

LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La nouvelle entrée, vues générales et vues rapprochées, du site François Mitterrand © Jean-Christophe Ballot / BnF

Le plan Services publics écoresponsables

Le plan Services publics écoresponsables (circulaire du Premier ministre du 25 février 2020) a pour ambition d'accélérer la transition écologique des services publics dans leur fonctionnement et leurs missions. Il repose sur un socle de 20 mesures obligatoires qui incarnent l'écologie au quotidien pour les services publics et sur la mobilisation des agents pour porter des actions et initiatives au plus proche de leurs missions et de leur environnement.

Pour les transports, au titre des mesures visant à encourager la mobilité durable des agents, le conseil d'administration de la BnF a validé le 1er octobre 2020 la mise en œuvre du forfait mobilités durables au bénéfice des agents de l'établissement. Le site François-Mitterrand et le centre technique de Bussy-Saint-Georges disposent d'une borne de recharge pour véhicule électrique pour sa flotte de véhicules.

Dans le cadre de leurs missions, les agents se déplacent en transports en commun uniquement. La politique de voyage de la BnF, privilégie le train : la voie aérienne n'est autorisée que pour les voyages internationaux ou lorsque le temps de trajet en train est supérieur à 4 heures, ou 6 heures aller-retour dans la même journée. Depuis avril 2020, compte tenu des contraintes sanitaires de la Covid-19, les réunions et formations se sont très largement déroulées à distance par le mode de visio-conférence. Les agents peuvent depuis organiser ou suivre des réunions, des formations à distance sur les sites ou en télétravail.

L'établissement poursuit ses actions de protection de l'environnement en réduisant sa flotte d'automobiles (15 véhicules en 2020 contre 19 en 2013) et dans ses achats.

Pour des achats plus responsables, l'établissement vise à supprimer les achats de plastique à usage unique. Pour le renouvellement des marchés concernés (restauration du personnel, activités traiteurs, distributeurs automatiques), le recours à des objets en plastique à usage unique sera proscrit. Sur l'ensemble des sites des fontaines à eau, sans gobelet en plastique, ont été installées, limitant ainsi l'usage de bouteilles d'eau en plastique.

Des mesures contre le risque de déforestation sont prises. Tous les marchés destinés à utiliser du bois mentionnent que ce dernier doit être labellisé FSC, garantissant que les forêts sont gérées d'une façon responsable et durable, ou PEFC, attestant que le propriétaire forestier qui a cultivé le bois et l'exploitant forestier qui a récolté et transporté ce bois ont mis en œuvre les pratiques de gestion forestière durable. La BnF s'est engagée à ne fournir à ses agents que du papier blanc issu des forêts gérées durablement. De plus, l'établissement a réduit sa consommation de papier grâce à un paramétrage de

ses photocopieurs multifonction et à la réduction de son parc de photocopieurs. Cela équivaut à 209 arbres préservés. La dématérialisation des procédures et formulaires a aussi contribué à ce que moins de papier soit utilisé.

Pour promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement, le cahier des charges des prestations de restauration collective sur le site François-Mitterrand et sur le site Richelieu (en partenariat avec l'INHA) prévoit 6% de produits et privilégie les produits de qualité en circuit-court et de pêche durable. Le marché contient également une clause d'insertion sociale et vise à avoir le moins d'impacts au niveau environnemental.

Afin de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, la BnF effectue un suivi annuel de ses dépenses énergétiques via des outils propres pour l'ensemble de ses sites (hors la zone vie du chantier de rénovation du site Richelieu – OPPIC). Actuellement, seul le centre de conservation de Sablé-sur-Sarthe, qui est installé dans un château, fonctionne avec une chaudière au fioul. La BnF poursuit ses efforts d'amélioration des performances énergétiques. Entre 2006 et 2019, le site François-Mitterrand (IGH) a réussi à diminuer sa consommation d'électricité de 28%, alors même que le coût du kWh augmente.

L'entretien de certains espaces verts est réalisé de manière écologique et naturelle par éco-pâturage depuis 2018. Aucun produit phytopharmaceutique n'est utilisé pour entretenir les espaces verts des sites de la BnF. Maintenu à l'état naturel, le jardin-forêt du site François-Mitterrand a été entretenu par des chèvres des fossés de 2018 à 2019. À l'issue de cette expérimentation de deux ans, il a repris en 2020 son cadre naturel sans animaux afin de préserver la richesse de sa biodiversité. Le centre technique de Bussy-Saint-Georges, quant à lui, laisse évoluer un troupeau de moutons d'Ouessant sur près de 14 000 mètres carrés d'espaces verts. Un partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle mesure chaque année la faune et la flore du jardin-forêt du site François-Mitterrand.

Favorisant depuis plusieurs années le développement de l'économie circulaire à faible impact environnemental, la BnF conçoit ses expositions de manière écoresponsable et s'attache à réduire les déchets et à développer le réemploi de matériaux / supports.

Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics

Le plan Services publics écoresponsables est dans la continuité de la politique des achats conduite depuis plusieurs années par la BnF. En 2020, 33 marchés sur 130 marchés notifiés, soit 25%, ont intégré une clause relative au développement durable ou ayant un impact énergétique. Pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 25 000 € HT, la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétales dans le cahier des charges est étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du marché afin de déterminer les choix qui s'offrent à l'établissement dans chaque grand secteur concerné par l'achat (par exemple, existence de produits bénéficiant d'un écolabel).

Sur l'aspect sociétal, de nouvelles clauses d'insertion sociale ont été intégrées à plusieurs marchés de prestations informatiques mais aussi à des marchés de conversion rétrospective, de maintenance des installations de sûreté, de maintenance des installations de courant fort, de maintenance des ascenseurs et autres transports mécanisés de

personnes, de maintenance et pilotage des installations de climatisation. Deux marchés ont été réservés à des entreprises d'insertion : impression et mise sous plis des fiches de paie et routage de la Revue des Livres pour enfants.

Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre

La BnF poursuit ses efforts pour réduire son empreinte écologique et atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008. Par ailleurs, confirmant sa volonté de lutter contre le changement climatique, la Bibliothèque a signé en 2015 la charte du plan Paris Action Climat avec la Mairie de Paris, aux côtés d'une trentaine d'organisations, s'engageant ainsi à diminuer son empreinte carbone.

L'établissement poursuit ainsi un effort constant de pilotage des installations visant à modérer, voire à réduire, les consommations. Par ailleurs, chaque opération de renouvellement d'installation donne lieu à une réflexion systématique sur la consommation d'énergie. Ce facteur est intégré à tous les projets de travaux conduits par l'établissement.

Dans ce cadre, et conformément aux exigences légales, l'inspection périodique des systèmes de climatisation a été mise en œuvre. Ce type de diagnostic permet à la BnF d'identifier les gisements de réduction de sa consommation d'énergie. En 2020, la consommation globale d'énergie est de 56,7 MWh, soit une baisse globale de 8% par rapport à 2019 (61,4 MWh).

Des diminutions ont été constatées sur les consommations électriques avec une baisse de 10% due notamment aux besoins moindres de consommation durant la période de crise sanitaire (fermeture au public, confinement, télétravail...). La consommation de chaleur au travers des fournitures de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) est de 9,2 GWh avec une augmentation de 10% par rapport à 2019 liée à une explosion de la consommation sur le site François-Mitterrand (augmentation de 49%). Cette augmentation a été engendrée par le fonctionnement en tout air neuf des centrales de traitement d'air. La consommation globale d'eau n'est actuellement pas facturée dans son ensemble, notamment le quatrième trimestre. Toutefois, les consommations restent stables sur les trois premiers trimestres. CLIMESPACE a diminué de 18% avec notamment une baisse significative sur le site Richelieu. Le bilan carbone lié aux énergies est en diminution de 3,5%, soit une différence de 303 tonnes de CO² par rapport à 2018. Les diminutions sont liées aux différents confinements et fermetures aux publics. Les dépenses toutes énergies confondues et tous sites confondus sont passées de 6,63 M€ TTC à 6,57 M€ TTC en 2020, soit une économie de 1% par rapport à l'année dernière. À l'avenir, des investissements seront de nouveau nécessaires afin de maîtriser les consommations énergétiques et ce, à la faveur des renouvellements d'équipements et à l'exploitation climatique de certains locaux.

Voici quelques projets à économie d'énergie :

- renouvellement de la convention avec CertiNergy pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) dans le but de bénéficier des primes liées aux économies d'énergies réalisées par l'établissement à travers des travaux de rénovation.

Un circuit interne entre les acteurs concernés sera mis en place afin d'avoir une démarche de valorisation des CEE simple et fluide ;

- remplacement des moteurs électriques des ascenseurs (65) du socle du site de Tolbiac ;
 - remplacement des moteurs électriques des tours aéro-réfrigérantes sur les tours T1 et T4 du site François-Mitterrand. L'année 2021 sera consacrée à la passation de la MOE, aux études, et à la déconstruction des équipements sur la tour T4. Les économies envisagées sur l'électricité sont de l'ordre de 40 à 50 % ;
 - le projet d'installation d'une pompe à chaleur sur le site d'Arsenal a été décalé en 2022.
-

focus 1.

LA GESTION



DES COLLECTIONS



PENDANT



LE CONFINEMENT





© Béatrice
Lucchese/ BnF

La fermeture soudaine de l'établissement a contraint à s'adapter pour continuer d'assurer les missions d'enrichissement et de conservation des collections.

La gestion du dépôt légal

Le dépôt légal assure l'accroissement des collections de la Bibliothèque au jour le jour avec en moyenne 500 livres et 800 journaux, magazines ou revues qui arrivent quotidiennement à la BnF et auxquels s'ajoutent tous les autres types de documents soumis au dépôt légal (musique imprimée, documents cartographiques et audiovisuels, etc.). Faute de pouvoir traiter ces flux, la BnF a lancé une campagne de communication afin d'informer les éditeurs sur la nécessité de suspendre l'envoi de leurs publications. Cette information a été diffusée dès le 16 mars sur le site institutionnel, puis relayée par courriel auprès de 65 000 déposants de livres et de périodiques imprimés. De mars à mai, les équipes ont continué de répondre à distance, depuis leur domicile, aux questions quotidiennes posées par courriels par les éditeurs et déposants. Ces derniers ont manifesté leur inquiétude sur des documents qu'ils avaient expédiés à la BnF en mars, juste avant le confinement. De nombreux éditeurs ont aussi questionné les services du dépôt légal au sujet de livres partis chez l'imprimeur avec une mention de dépôt légal en avril : les services leur ont confirmé l'autorisation de les diffuser malgré ce dépôt légal « différé ». D'autres déposants enfin voulaient être sûrs de pouvoir, pendant ce confinement, utiliser le service de déclaration en ligne. Entre les mois d'avril et mai, l'Extranet du dépôt légal a ainsi enregistré plus de 5 000 déclarations de dépôts prévisionnels et 500 ouvertures de nouveaux comptes d'éditeurs.

Au début du mois de mai, alors que se précisait la perspective du déconfinement, les services du dépôt légal ont finalisé leur plan de reprise de l'activité, programmant à partir du 25 mai un retour progressif des équipes sur site, et le lancement de nouvelles opérations de communication auprès des déposants. Les gestionnaires des services d'entrées ont progressivement réintégré leurs postes de travail, suivis des catalogueurs des services de la Bibliographie. Pour la filière périodiques, la reprise du dépôt légal a consisté à accomplir en quelques jours la réception et le stockage temporaire des 90 000 fascicules édités

entre les mois de mars et mai, massivement livrés par La Poste à la BnF presque en une seule fois, et à les intégrer sans tarder au traitement redevenu courant. Début août, la filière des périodiques avait réussi à résorber le traitement rétrospectif des publications « du confinement », tandis que les arrivées de livres se faisaient croissantes, de 5 049 livres enregistrés en août à 7 585 en septembre.

Les conséquences de la crise sanitaire sur le dépôt légal perdurent sur le reste de l'année 2020 et au-delà. Pour la filière des livres, le rattrapage de l'enregistrement des dépôts a été achevé début 2021 mais le nombre de documents en attente de catalogage a atteint un niveau inédit. Suite au confinement de l'automne, les services de la Bibliographie ont commencé d'expérimenter un catalogage à distance pour une partie des livres pour lesquels le catalogage « livres en main » n'est pas indispensable. Le déploiement continu d'équipements de travail à distance pour cette expérimentation, sa probable pérennisation, la mobilisation des équipes et l'apport de renforts temporaires pour le traitement des stocks sont autant de réponses aux difficultés que la crise sanitaire fait peser sur les circuits du dépôt légal.

En parallèle, le dépôt légal numérique a poursuivi sans aucune interruption l'entièreté de sa mission, mettant à profit la possibilité de télétravailler pour les personnels en charge des tâches de la chaîne d'entrée et le suivi des projets en cours. Progressivement équipée pour travailler à distance, l'équipe a pu ainsi préparer la collecte large tout en poursuivant les collectes ciblées. La collecte liée aux élections municipales de 2020, dont les deux tours ont été exceptionnellement espacés de plusieurs mois, a pu être menée à bien en lien avec le réseau des collaborateurs internes et externes (bibliothèques de dépôt légal imprimeur). Enfin, la BnF a constitué une collection d'archives de l'internet sur la pandémie de Covid-19 dans tous ses aspects, du confinement aux questions sociales, scientifiques, géopolitiques, etc.

La conservation et la surveillance des collections

Plusieurs dispositifs ont permis d'assurer un suivi des conditions de conservation, notamment avec l'aide de relevés de surveillance climatique à distance, déjà en place depuis 2019. Pour s'assurer du maintien des bonnes conditions de conservation des collections, des rondes régulières ont également rapidement été mises en place sur les cinq sites de la BnF qui abritent des collections (François-Mitterrand, Richelieu, Arsenal, bibliothèque-musée de l'Opéra et Avignon, où est implantée, à la Maison Jean-Vilar, une antenne du département des Arts du spectacle), afin de vérifier les magasins où sont conservés des millions de documents. Afin de faciliter les rondes de vigilance, une cartographie des espaces sensibles (exposés à des risques) a été établie pour chaque site, complétée, en lien avec les départements de collections, par la cartographie des espaces à protéger en priorité.

Tandis que les services en charge de la surveillance des sites ont assuré une veille sur l'ensemble des espaces, permettant de déclencher le cas échéant des opérations sur les collections, le plan de sauvegarde, permettant de mobiliser les équipes en cas de sinistre touchant les collections, a été adapté, en vérifiant la distance du domicile et en identifiant les personnes effectivement mobilisables dans la situation de prévention de la COVID, c'est-à-dire non vulnérables ni en contact avec des personnes vulnérables et sans charge familiale particulière. Le matériel du plan de sauvegarde des collections comprend des équipements de protections individuelles (masques FFP2, lunettes de

protection). Les procédures d'intervention ont été revues en privilégiant les solutions de congélation afin de réduire le nombre d'intervenants et les contacts entre les personnes. Dans cet objectif, un surgélateur et deux congélateurs ont été achetés en remplacement d'anciens congélateurs.

De plus, le laboratoire du département de la Conservation a mené une veille sur les études scientifiques, notamment sur la survie du virus sur les supports et matériaux du patrimoine, et a préparé, à la demande du service du Livre et de la lecture pour les bibliothèques sous tutelle du ministère de la Culture, des fiches de précaution sanitaire comportant des recommandations de manipulation, de durée de non manipulation ainsi que sur les produits de décontamination à utiliser selon les supports.

focus 2.

LES SERVICES AUX

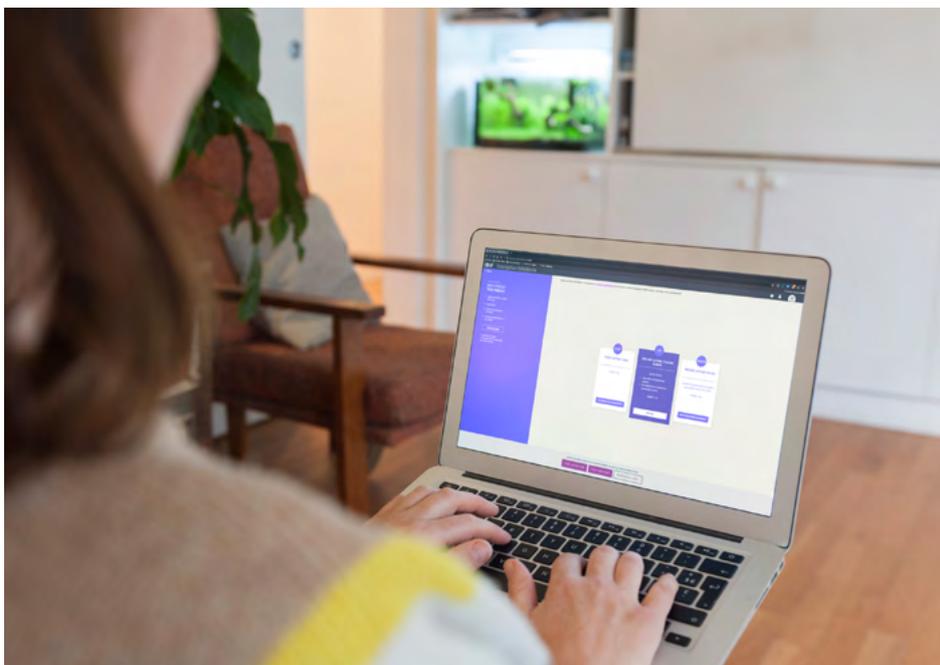


LECTEURS PENDANT



LE CONFINEMENT





© Nicolas Gallon
/ Agence Contextes
/ BnF

Le développement de l'offre documentaire accessible à distance

La BnF est abonnée à des ressources électroniques qu'elle met à la disposition de ses usagers. L'ensemble de cette offre documentaire est accessible sur place dans les salles de lecture de tous ses sites. Pour les titulaires d'un Pass Recherche Illimité, une centaine de bases de données, la majorité des 100 000 livres électroniques, une partie des périodiques sont accessibles à distance, en fonction des licences proposées par les éditeurs. En raison de la pandémie et de la fermeture de la bibliothèque, la BnF a développé les services à distance parmi lesquels l'extension de l'accès distant aux ressources électroniques. Cette extension s'est mise en place à partir du premier confinement en mars 2020 et s'est poursuivie toute l'année.

Elle a consisté à autoriser l'accès distant aux usagers titulaires d'un Pass Lecture / Culture en même temps que les abonnements aux Pass annuels Lecture / Culture et aux Pass Recherche, valides au 14 mars, ont été prolongés de quatre mois, permettant de maintenir l'accès à ces ressources pendant la fermeture de la BnF.

Avec l'accord des éditeurs, l'établissement a accru le nombre de ressources accessibles à distance, notamment grâce aux accords conclus par le consortium Couperin. Parmi les ressources exceptionnellement accessibles à distance, ont notamment figuré des ressources pluridisciplinaires (Encyclopaedia Universalis, CAIRN), les agrégateurs de presse, les ressources en économie-monde l'entreprise, des bases en droit, en littérature ainsi qu'en santé et sciences et techniques.

L'extension des accès distants a été accompagnée d'opérations de communication auprès des usagers, à la fois sur le site institutionnel (rubriques des départements et rubrique dédiée aux ressources électroniques) et sur les réseaux sociaux, via des newsletters génériques (envoyées à l'ensemble des abonnées) ou thématique (envoyée aux usagers ayant déclaré la thématique valorisée à l'occasion de leur inscription). L'outil de CRM a ainsi permis la diffusion de plus de 500 000 messages pendant le premier confinement.

La consultation des ressources électroniques à distance a augmenté de 154 % en 2020 par rapport à l'année précédente. Les autres ressources numériques de la BnF, librement accessibles à tous - bibliothèque numérique Gallica, expositions en ligne et ressources pédagogiques - ont également vu leurs usages augmenter fortement (cf. focus 3 : la BnF chez vous)

L'adaptation des services au nouveau contexte

Le service de renseignement à distance SINDBAD (formulaire chat, téléphone) a fonctionné sans discontinuer toute l'année, y compris durant le premier confinement où les bibliothèques étaient fermées, grâce à la relance immédiate du réseau de correspondants dans les départements. Son activité a connu une très forte augmentation (+ 65 %) par rapport à l'année précédente.

Le service SINDBAD a également servi de support à une nouvelle offre « la copie numérique à la volée » mise en place en juin et juillet, en guise de dépannage pour les cas d'urgence, qui permettait à un lecteur d'obtenir gratuitement la reproduction de documents libres de droit.

Un service de rendez-vous en ligne pour l'aide à la recherche documentaire a été proposé à compter du 9 juin, à raison de deux rendez-vous par jour. Ce service a pris le relais d'un service assuré en temps normal en présentiel. 58 rendez-vous de ce type ont été assurés en 2020.

La simplification de l'inscription en ligne

Une étape décisive a été franchie fin juin dans l'évolution des services à distance, avec la possibilité désormais offerte aux lecteurs de s'inscrire en ligne. Auparavant, seule la pré-inscription était possible : le lecteur devait présenter, pour la finalisation de son abonnement, ses pièces justificatives lors de sa venue sur place. Désormais, les documents nécessaires à la validation du dossier tels que la photographie, l'éventuelle attestation d'exonération, les références bibliographiques, etc., sont déposés au format numérique sur le site inscriptionbilletterie.bnf.fr. La demande d'inscription est ensuite étudiée par les agents de la BnF en vue de sa validation. La dématérialisation des inscriptions possède deux avantages importants : d'une part, elle permet aux lecteurs inscrits d'accéder rapidement aux ressources électroniques à distance ou de préparer leur visite ; d'autre part, en période de crise sanitaire, elle remplace l'entretien d'inscription sur place qui suppose une interaction en présence. Le support physique (Pass Lecture / Culture ou Recherche) est remis au lecteur lors de sa première venue sur place et reste nécessaire pour pouvoir entrer dans les salles de lecture.

focus 3.

LA BNF CHEZ VOUS :



LA BNF DIFFUSE



SES CONTENUS



NUMÉRIQUES PENDANT



LE CONFINEMENT





Utilisateur tablette
 © Nicolas Gallon
 / Agence Contextes
 / BnF

L'audience des sites internet et des applications de la BnF a connu un niveau inédit, avec un accroissement fort pendant les confinements : la galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré près de 48 millions de visites sur l'ensemble de l'année (+ 17 %). Pendant le confinement, l'audience a régulièrement été supérieure à plus de 1 million de visites par semaine, en augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est particulièrement remarquable pour Gallica (+45 %), RetroNews (+41 %), les sites de ressources pédagogiques et d'expositions virtuelles (+110 %).

Guider les usagers vers les ressources de la BnF

Dès le mois de mars, les équipes de la BnF se sont mobilisées pour assurer une présence active de la Bibliothèque en ligne, mettre en valeur les services et ressources accessibles à distance et préserver le lien avec les publics en proposant des dispositifs innovants.

La première action urgente a consisté à maintenir un accès aux documents et outils de recherche auprès de publics brutalement coupés de la Bibliothèque. Sur le site [bnf.fr](https://www.bnf.fr), une page a été mise en place, regroupant par catégories de public les points d'entrée vers l'ensemble des ressources en ligne (<https://www.bnf.fr/fr/des-millions-de-ressources-disponibles-gratuitement-en-ligne>) : avec plus de 50 000 visites de mars à juillet, elle se classe parmi les pages les plus consultées du site et a mis en valeur le travail de la BnF pour l'ouverture exceptionnelle à distance de ressources électroniques fondamentales : bases de données, sites de presse, usuels comme les Classiques Garnier, pouvant être utiles aux chercheurs comme aux étudiants. Pour faciliter la navigation dans cet océan de ressources, plus d'une vingtaine d'entrées thématiques ont été créées, de la littérature à la médecine, de la géographie aux arts du cirque. Un partenariat avec France Culture a permis d'enrichir ces pages de sélections croisées.

La BnF s'est efforcée de guider les internautes, familiers ou non, dans la myriade de ses contenus en ligne. Télécharger un classique de la littérature version ePub, trouver un coloriage pour occuper les plus petits, écouter les voix mythiques du théâtre en podcast, suivre un cours de philosophie en ligne, parcourir les expositions virtuelles, voyager de

chez soi dans les portails des « Patrimoines partagés », sélectionner des séquences pédagogiques pour un cours à distance ou l'école à la maison : autant d'usages mis à portée de clic sur le site institutionnel bnf.fr.

Pour orienter dans les ressources et maintenir le lien avec les usagers, les réseaux sociaux se sont mis en ordre de marche pour répondre aux attentes du public et offrir à la fois un accès rapide aux ressources et des distractions en confinement, avec le hashtag #CultureChezNous. En avril, le hashtag #MonBledDansCassini, utilisé pour communiquer sur la géolocalisation des feuilles constituant la carte de Cassini, a touché plus de 160 000 personnes et s'est classé dans les meilleures tendances Twitter France.

Au-delà de ces opérations, l'ensemble des canaux web et réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et YouTube) a été quotidiennement mobilisé de mars à décembre 2020 en écho aux différentes phases de cette crise sanitaire sans précédent. Des contenus accessibles en ligne pour apprendre, se divertir, lire lors des confinements jusqu'aux informations pratiques pour retrouver le chemin de la bibliothèque à sa réouverture, ce sont à la fois les modalités et les sujets de la programmation éditoriale qui ont dû être collectivement repensés.

Gallica, une bibliothèque numérique pour tous

L'audience de la bibliothèque numérique a augmenté de manière spectaculaire et inédite. De la mi-mars au mois de juin, le nombre de visites a augmenté de 45 %, avec environ 60 000 visites par jour.

Cette hausse a porté en premier lieu sur les pages de médiation de Gallica (blog, sélections et publications sur les réseaux sociaux) qui répondaient à la forte demande de contenus culturels, pédagogiques et ludiques. Dans ce contexte, le développement en 2020 de la médiation Gallica par les agents et les partenaires de la BnF est sans précédent : 553 pages de sélections et 299 billets de blog ont été mis en ligne, témoignant de l'attachement des agents publics à la poursuite de leur mission pendant la crise sanitaire.

L'audience du blog Gallica a ainsi augmenté de 68 % par rapport à 2019, avec une progression de 138 % pendant le printemps. Trois types de contenus ont été particulièrement plébiscités : les contenus pour les scolaires (dont le billet rassemblant « 150 EPUB Gallica sélectionnés par l'Éducation nationale », avec 70 000 visites (+909 %) pendant le confinement), les billets proposant des services (par exemple, les fonds d'écran pour les réunions à distance) et les contenus faisant écho à l'actualité en offrant un point de vue historique élargi (billets sur les grandes épidémies).

Le nombre de visites sur les pages de sélections a connu une augmentation de 70 % par rapport à 2019, et, pour la période du confinement, de 180 %. L'évolution est particulièrement remarquable pour la section « Littératures » avec le succès des corpus destinés à la jeunesse pendant le premier confinement (coloriages, jouets à découper, abécédaires, littérature pour la jeunesse) de même que l'engouement pour les sélections dédiées aux classiques de la littérature et à celles consacrées à la bande dessinée, toutes deux mises en ligne à l'automne.

Des ressources culturelles et pédagogiques plébiscitées

La BnF met à disposition une centaine d'expositions virtuelles qui assurent un large

rayonnement à la politique culturelle de l'établissement. Pendant les mois de confinement, elles ont permis de contribuer à la continuité pédagogique, leur audience ayant augmenté de 110 %. Parmi les expositions et parcours pédagogiques les plus visités, signalons les Essentiels de la littérature, Homère, Arthur, le site Passerelles présentant l'histoire de la construction et de l'architecture autour des métiers du bâtiment et des travaux publics ainsi également que deux nouveaux sites récemment ouverts : BDnF et Fantasy.

Pendant le premier confinement, tandis que seules les activités de classe « à la maison » étaient possibles, la BnF a valorisé son catalogue de classes et expositions virtuelles et développé de nouveaux contenus. Par exemple, ont été créées des « séquences pédagogiques » clés en main, ressources pédagogiques mises à disposition des enseignants par la BnF et désormais directement utilisables par les élèves. Ces ensembles de questions et exercices permettent d'explorer des documents patrimoniaux autour de thématiques liées aux programmes scolaires.

Fin 2020, suite à la fermeture de l'exposition Josef Koudelka. Ruines en raison du nouveau confinement, la BnF a créé un nouveau dispositif de visite virtuelle immersive : l'exposition a été captée par une caméra réalisant des prises de vues à 360° permettant de circuler dans l'exposition et de zoomer sur les photographies.

La diffusion de nouveaux contenus

Sur les réseaux sociaux institutionnels, plusieurs nouveaux formats ont été imaginés : sur Facebook, le dispositif original « La BnF dans mon salon » a connu un fort engouement et s'est pérennisé depuis. Les experts de la Bibliothèque se sont lancés le défi de présentations commentées en direct de documents ou d'objets issus des collections patrimoniales. La trentaine de vidéos ainsi diffusées en 2020 cumule plus de 25 000 vues et a fait l'objet de plusieurs citations dans les médias. Le format du direct a également été adopté pour la série d'entretiens « Sortir de l'esclavage », avec l'autrice, philosophe et rabbin Delphine Horvilleur, les philosophes François Noudelmann et Souleymane Bachir Diagne, et la chercheuse au CNRS en histoire, Céline Flory.

Les podcasts diffusés par la BnF ont été fortement mis en valeur parmi les ressources de la Bibliothèque sur le site bnf.fr et les réseaux sociaux, et ont connu un pic de trafic en avril avec 242 téléchargements par jour. L'offre de manifestations culturelles a ainsi été maintenue grâce à la réalisation d'enregistrements diffusés en streaming sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la BnF. Ce dispositif a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2020 : entre le 7 novembre et le 17 décembre 2020, plus de 30 manifestations ont été diffusées en ligne dont plus de la moitié en direct. Ce dispositif permet de maintenir accessible la programmation culturelle et scientifique de la BnF à un public toujours plus large.

focus 4.

L'ORGANISATION



DU TRAVAIL PENDANT



LA CRISE SANITAIRE





Le contexte sanitaire a contraint à aménager très rapidement les activités et la manière de travailler de l'ensemble des collaborateurs de l'établissement.

La gestion de crise et l'activation du Plan de continuité d'activité (PCA)

L'activation du PCA a permis d'assurer la continuité intégrale des fonctions essentielles de l'établissement, puis le déploiement rapide d'un ensemble de missions beaucoup plus étendu ainsi que la gestion des fermetures et des réouvertures.

Le PCA de la BnF a été actualisé début 2020, examiné en CHSCT et partagé avec les institutions partenaires de ses sites (INHA, École nationale des chartes, INA et CNC), le rendant pleinement opérationnel dès le début du premier confinement.

Centré sur une logique de continuité, le PCA couvre d'emblée les fonctions suivantes : la conservation, la sécurité et la gestion des collections ; l'informatique (maintien des services de messagerie, de récupération des données numériques (SPAR), de comptabilité et de paie, continuité de service des sites web) ; la chaîne de la dépense et les marchés publics ; le dialogue social et les ressources humaines (gestion de la paie au réel, départs en retraite, recrutements, renouvellement de contrat, suivi du temps de travail, suivi de la restauration collective et de la médecine de prévention) ; la gestion des bâtiments ; la communication sur la situation de crise en interne et externe.

Il été rapidement complété par des consignes procédurales spécifiques. Le PCA a été étendu, dès le mois d'avril et à mesure de l'équipement en outils informatiques de travail à distance, à un ensemble de missions adaptées à la situation de fermeture et impliquant environ la moitié de l'effectif de l'établissement. Cette continuité étendue a porté autant sur les offres et services destinés aux publics que sur la gestion de la crise en direction des personnels incluant :

- la fourniture et la mise en place des équipements de protection (masques, gel hydroalcoolique, plexiglas, changement des filtres à air...);
- le déploiement d'un dispositif spécifique d'accompagnement des agents et la mise en place de nouveaux modes de communication, des formations à distance avec un accent mis sur les formations au télétravail pour les agents et les encadrants;
- un dialogue social très nourri tout au long du confinement et au-delà.

Enfin, la gestion de crise s'est concentrée sur la conception du plan de réouverture dont l'architecture générale a été fixée dès le mois d'avril en CHSCT et a permis un retour progressif des agents hors PCA dès le 11 mai, dans le cadre d'une procédure d'accueil spécifique de « premier retour » et à l'occasion de la réouverture au public de l'établissement, le 6 juillet. Elle a notamment reposé sur un travail de prévention approfondi qui s'est traduit par l'élaboration de plus de 50 fiches de préconisations sanitaires intégrées au document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de l'établissement, détaillant les mesures de prévention à observer dans l'ensemble des situations de travail.

Les mêmes mécanismes de gestion de crise ont permis ensuite d'assurer la fermeture liée au deuxième confinement fin octobre, puis la réouverture le 24 novembre, et d'intégrer les différentes modulations liées au cadre réglementaire (couvre-feu, etc.).

L'équipement des agents pour le travail à distance

Dès la mi-mars 2020, la BnF a équipé ses agents en matériel informatique selon les besoins et selon le matériel disponible (ordinateurs de télétravail, écrans, casques, micros). À cet effet, plusieurs commandes successives ont été rapidement passées. Au 31 décembre 2020, 2 349 agents disposaient d'un compte Webmail, 749 d'un compte pour utiliser la messagerie sur téléphone portable et 1 483 d'un accès à leur poste informatique à distance par réseau privé virtuel (VPN). Au total, 2 395 agents ou collaborateurs BnF bénéficient d'au moins un de ces outils.

La BnF a fait en sorte de s'équiper rapidement de salles de visioconférence (logiciel Zoom). La pratique de la visioconférence s'installant durablement, la Bibliothèque a fait l'acquisition de licences professionnelles Zoom en novembre 2020. On peut mentionner en outre l'usage d'outils déployés par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), tels Tchap ou Osmose : le premier a par exemple été utilisé par l'équipe d'animation des webinaires ; le second, déjà utilisé pour certains projets, a facilité le travail à distance durant le confinement.

Une réflexion stratégique sur le télétravail, prenant appui sur les résultats d'une enquête indépendante à laquelle 54 % des personnels ont répondu et sur un dispositif interne

de retour d'expériences, se donne pour objectif de surmonter la fracture numérique ressentie, indépendamment de l'équipement informatique lui-même, entre les agents qui peuvent travailler à distance et ceux qui ne le peuvent pas en raison de leurs missions. Une expérimentation de travail à distance a été menée tout particulièrement en direction des agents de catégorie C, sur la base d'un catalogue d'activités transversales adaptées pour pouvoir être réalisées à distance.

L'information et l'accompagnement des agents

Dans un contexte inédit, la BnF a eu à cœur de maintenir le lien entre l'établissement et les agents : informer en temps réel, accompagner les situations de travail nouvelles, transmettre les mesures sanitaires prises par l'établissement, le tout selon les contraintes spécifiques imposées par les directives gouvernementales (fermeture de l'établissement, généralisation du travail à distance, etc.).

La page du site institutionnel bnf.fr destinée aux agents comportait, outre un ensemble d'informations de référence, des contenus qui ont pris des formes nouvelles et variées : des webinaires, des vidéos « Un jour, un agent » de recommandations culturelles favorisant l'échange entre les agents, des modes d'emploi pour mieux appréhender les outils de travail à distance. Au fil des semaines, elle est devenue le point d'entrée vers plusieurs sous-pages thématiques. Ce dispositif reste désormais activable pour toute future situation de crise.

Destinées à l'ensemble des agents, des séances d'information en ligne, ou webinaires, ont été régulièrement programmés sur des sujets divers, en lien soit avec les impacts de la crise sanitaire sur l'organisation de la BnF et ses personnels, soit avec les missions et les métiers de l'établissement. Jusqu'à trois fois par semaine pendant le premier confinement et poursuivi jusqu'à la fin de l'année 2020, ce dispositif qui compte aujourd'hui une quarantaine de séances a été très apprécié des agents et fortement suivi (jusqu'à 500 agents présents). Une équipe transverse aux directions de l'établissement a pris en charge la conception, l'organisation et l'animation de ces temps d'échange, qui restent à disposition sous forme de vidéos dans l'Intranet et sont accompagnés de résumés écrits. Par leur caractère plus direct, leurs possibilités d'interactions, ces webinaires ont joué un rôle majeur de communication, de lien mais aussi de maintien du sentiment d'appartenance à un collectif de travail.

Dès le début du confinement, la Direction déléguée des ressources humaines (DdRH), en lien avec les encadrants, a mis en place un dispositif de suivi et d'accompagnement des personnes susceptibles d'avoir besoin d'un soutien particulier. En fonction des difficultés identifiées, des actions de prise de contact et d'accompagnement ont été conduites aux horaires de travail habituels afin de maintenir le lien et de relayer l'information. Une équipe pluridisciplinaire (médecine de prévention, action sociale, psychologues) a été mobilisée et a travaillé avec les correspondants ressources humaines des directions et le réseau des assistants de prévention. Un dispositif de contacts téléphoniques réguliers a été mis en place. Ce suivi a été effectué dans le respect de la confidentialité due aux personnes et s'est poursuivi à l'issue du confinement par la mise en place d'une nouvelle instance : la veille des situations délicates urgentes qui réunit toutes les semaines équipe pluridisciplinaire de la DdRH et correspondants ressources humaines des directions.

Des retours d'expérience

Afin de consolider ses dispositifs, d'anticiper de nouveaux épisodes de crise et, plus profondément, de mener une réflexion prospective sur l'évolution des offres et services à destination des publics, la BnF a organisé sous plusieurs formes des bilans et retours d'expérience :

- a été ainsi réalisée, suivant une méthodologie commune, une trentaine d'ateliers dans les départements et des services. Ces ateliers, qui ont réuni toutes les catégories d'agents, ont permis de revenir sur l'expérience du confinement et de mener une réflexion partagée sur les apprentissages à maintenir et les idées nouvelles à développer;
 - à l'instar du ministère de la Culture, un questionnaire en ligne a été administré auprès de tous les agents du 22 juillet au 15 septembre, avec le concours de l'IFOP. Ce questionnaire, qui a bénéficié d'un taux de participation élevé (54 %), comportait plusieurs éléments d'évaluation de la gestion de crise au sein de l'établissement : un sentiment positif pour 47 % des agents au moment de la reprise du travail sur site (mais négatif à 27 %) ; un bon accès aux informations (95 % sur les conditions de travail et les préconisations sanitaires, 83 % sur les informations relatives aux questions de ressources humaines) ; 69 % des agents se sont déclarés satisfaits de la gestion de crise par la BnF, 70 % de l'accompagnement assuré par la psychologue, la médecine de prévention et l'action sociale, 75 % des actions de la direction des ressources humaines et 83 % des services de soutien informatique.
-

focus 5.

LA GESTION EN

CONFINEMENT : LES

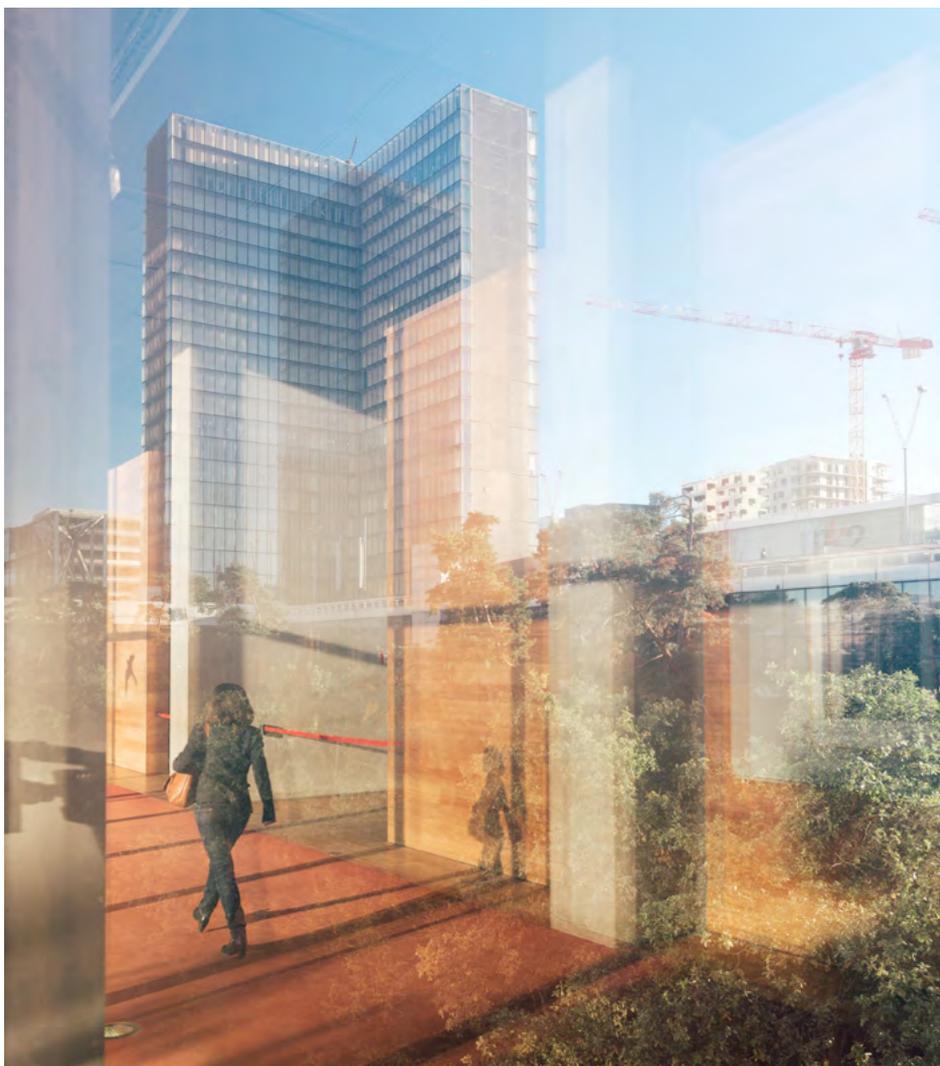
EFFETS BUDGÉTAIRES

DE LA PANDÉMIE ET

LE MAINTIEN DE LA

CHAÎNE DE DÉPENSE

ET RECETTE



Vernissage et visite de l'exposition *Bakst, des Ballets russes & la haute couture*
© Guillaume Murat / BnF

Les effets budgétaires de la pandémie

L'exécution du budget 2020 de la BnF, en dépenses et en recettes, témoigne des conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Sars-COV-2.

Les périodes de fermeture et la reprise très contrainte et limitée de certaines activités ont eu pour conséquences, à la fois des décalages et des économies de dépenses, des pertes de recettes et des coûts non prévus, notamment liés aux fournitures indispensables à la sécurité des agents et des publics (masques, nettoyage des locaux, etc.), au travail à distance et aux nouvelles conditions d'organisation de l'accueil des agents et du public.

Au total, les surcoûts se montent à +1,07 M€ en dépenses de fonctionnement et à +884 k€ en investissement, soit un total de +1,95 M€. Les pertes de recettes représentent -2,58 M€. Au total, l'impact de la crise sanitaire sur la BnF s'élève donc à -4,53 M€.

Le maintien de la chaîne de dépense et recette

La BnF disposait, avant le déclenchement de la crise sanitaire, d'une chaîne budgétaire et comptable quasiment complètement dématérialisée, situation qui a été un atout considérable pour maintenir la chaîne de dépense et de recette durant la crise sanitaire.

À la mi-mars 2020, avec l'entrée dans le premier confinement, la forte mobilisation d'un nombre très important d'agents en capacité de travailler à distance et la mise en place rapide de procédures exceptionnelles (notamment signature par messagerie électronique) en interne et avec le contrôle budgétaire et comptable ministériel, ont permis le maintien de l'activité sur les achats, la commande publique, l'exécution de la dépense, la recette et la paie des agents. Dès mi-avril 2020, la chaîne budgétaire et comptable, exploitant pleinement les possibilités offertes par la dématérialisation et le travail à distance, était totalement sécurisée, permettant tout au long de l'année 2020 et malgré les aléas de la crise, de produire le service attendu par l'établissement.

Quelques indicateurs permettent d'étayer cette constatation, notamment en dépenses : on peut ainsi suivre le nombre de factures reçues (fait générateur de l'activité), le nombre des engagements juridiques (consommation des autorisations d'engagement, par exemple une fois un marché public ou un bon de commande signés), le nombre des services faits (qui « valide » la dépense côté ordonnateur) et enfin le nombre des demandes de paiements (la dépense réelle effectuée). En 2020, on constate ainsi une baisse de l'activité, que ce soit en matière de factures reçues, d'engagements juridiques, de services faits ou de demandes de paiement (DP), soit respectivement -17,04 % de factures, -9,82 % de services faits et -12,07 % de demandes de paiement par rapport à 2019.

Cette baisse est cependant à moduler :

- en infra-annuel : elle était respectivement, pour les factures et les demandes de paiement, de -45 % et -46 % fin août 2020, soit un rattrapage important en fin d'année, ce qui est habituel mais particulièrement marqué cette année ;
 - en pluriannuel : l'année 2019 avait été particulièrement intense, et les baisses respectives par rapport à 2017 par exemple ne sont plus que de -1 % et -4,4 % (factures et demandes de paiement).
-

focus 6.

LA RÉNOVATION

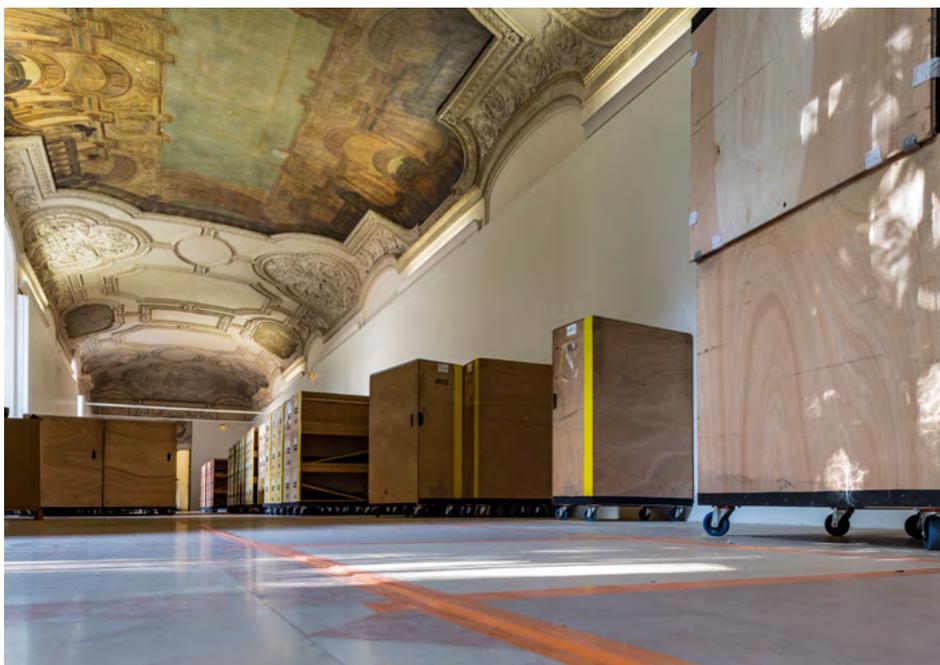


DE LA GALERIE



MANSART





Déménagement,
transfert et retour
des collections
zone 1 © Emmanuel
Nguyen Ngoc / BnF

Construite par l'architecte François Mansart de 1644 à 1646, la galerie nommée désormais « galerie Mansart » abritait à l'origine les collections de sculptures antiques du Cardinal Mazarin. C'est une pièce rectangulaire de 45,40 m de longueur et 6,30 m de largeur, avec un plafond voûté à 5,95 m. Comme la galerie Mazarin située immédiatement au-dessus, elle présente à l'origine un riche décor de stucs et peintures, réalisés en 1649 par Salucci et Leckerbetien pour la voûte, et Le Tellier et Gismondi pour les murs.

Affectée à la Bibliothèque en 1833, elle devient la salle de lecture du Cabinet des Estampes en 1854 après sa restauration par Henri Labrouste. Elle est restaurée et réaménagée par Michel Roux-Spitz en 1938, pour devenir un espace d'expositions temporaires, accueillant de nombreuses expositions de la Bibliothèque jusqu'à sa fermeture en 2014. Elle est classée au titre des monuments historiques.

Suite au généreux mécénat de M. Mark Pigott en 2019, la BnF a revu le projet initial pour composer un programme double. En premier lieu, un programme de restauration des décors a été établi, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'OPPIC : les décors peints – travée sud et voûte – seront intégralement restaurés et les stucs, nettoyés. En second lieu, la BnF a pris directement en charge un programme d'aménagement muséographique, sous la conduite de l'atelier Gaudin (aménagements – cimaises, sol, rampe d'accès) et 8'18 (structures d'éclairage). La proposition développée par les agences Gaudin et 8'18 cherche à concilier au mieux dimension patrimoniale du lieu et fonction scénographique. En galerie, un système modulable combinant cimaises fixes et mobiles permettra de proposer de multiples scénarios d'aménagement. Les éclairages d'exposition, d'une part, et de mise en valeur de la voûte, d'autre part, seront fixés sur un support unique, dessiné sur-mesure. Le vestibule précédant la galerie fera l'objet d'un aménagement particulier pour une mise en accessibilité complète. Après une phase d'études en 2019-2020, les premiers travaux démarreront en février 2021 pour s'achever en juillet 2021.

focus 7.

LA BNF LANCE

UN APPEL À

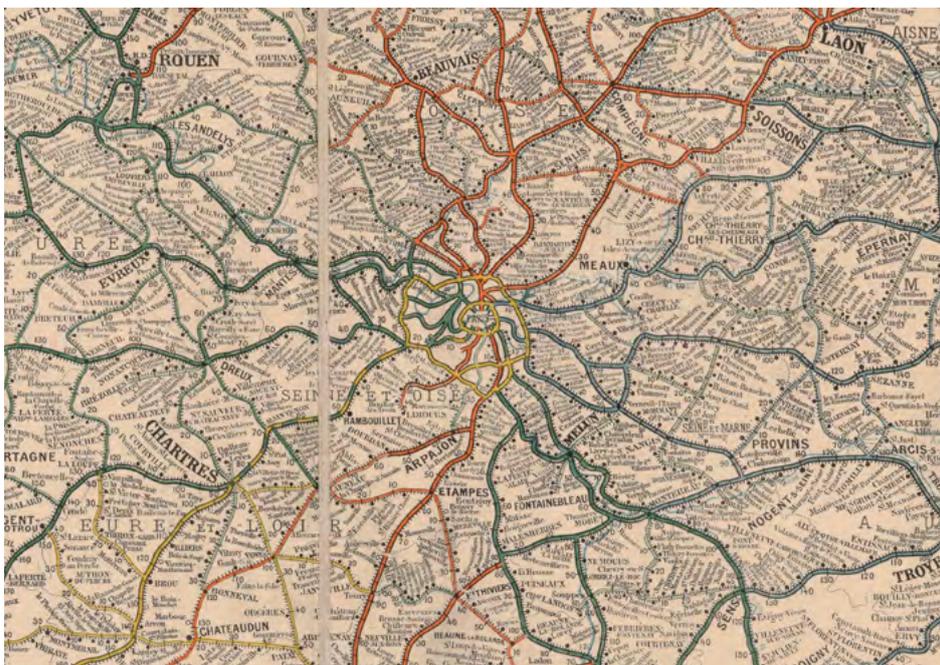
MANIFESTATION

D'INTÉRÊT POUR

LA CONSTRUCTION

DE SON NOUVEAU SITE

DE CONSERVATION



Au titre du Schéma directeur Immobilier (SDI) et du projet d'Implantation et de gestion Dynamique des collections (IGDC), la Bibliothèque a décidé de faire paraître un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) pour trouver la localisation de son futur centre de conservation. Cette méthode a été préférée à une prospection foncière plus classique dans la mesure où elle permettait à la fois de trouver un foncier répondant aux exigences de l'établissement mais, au-delà, de trouver un partenaire pour le très long terme afin de soutenir le financement de l'investissement du centre de conservation mais également de nouer une coopération culturelle forte autour d'un projet ancré dans son territoire. Cet appel a permis d'ouvrir largement les possibilités de candidatures à de nombreuses collectivités, sans choisir a priori telle ou telle zone ou région.

Les caractéristiques du foncier recherché étaient les suivantes : une parcelle permettant d'accueillir un bâtiment d'une emprise au sol constructible de 15 000 m² minimum, avec si possible une réserve foncière supplémentaire ; une situation à 3 heures de Paris en voiture et 2 heures (maximum) entre une gare parisienne et le point de desserte en transports en commun le plus proche ; une situation hors de zones à risques ; une qualité de l'environnement (commerces, services et équipements publics).

Initialement prévu après les élections municipales de mars 2020, l'AMI a finalement été lancé le 29 juin 2020 et s'est clôturé le 16 octobre 2020. À cette date, 54 collectivités situées dans 7 régions ont déposé une candidature, représentant 72 fonciers, certaines collectivités ayant proposé plusieurs fonciers. Le nombre et la qualité des dossiers reçus, de même qu'une intense communication sur leur candidature de la part de certaines collectivités dès l'été 2020, démontrent l'intérêt qu'a suscité l'AMI de la BnF auprès des collectivités et l'écho que les possibilités de partenariats ont trouvé dans de nombreux territoires.

Les candidatures ont été analysées sur la base de trois critères du cahier des charges :

- l'adéquation du foncier proposé aux éléments de programme du nouveau pôle de conservation, au regard de sa surface, de sa constructibilité, de sa forme, de sa non-exposition aux risques;
- le critère d'accessibilité et de desserte par les transports en commun du site candidat au regard de sa durée, de sa fréquence, de sa complexité (multimodalité : train, bus, etc.);
- la confirmation d'un accord de principe quant à la participation de la collectivité et de ses partenaires au financement du nouveau pôle de conservation.

Par ailleurs, l'analyse a pris en compte la question de la qualité de vie sur le site et aux alentours, notamment la situation par rapport à un centre urbain, et plus largement la qualité de vie locale. Enfin, la question du potentiel de partenariats scientifiques et culturels, en lien avec le conservatoire national de la presse, a été prise en compte. Ce conservatoire se veut être un lieu unique en France, rassemblant des collections exceptionnelles dans des conditions de conservation optimales. Le projet permettra également d'accélérer la numérisation de ces documents souvent fragiles et de faciliter leur consultation et leur rayonnement, à l'heure où les grandes questions de société sont plus que jamais d'actualité. La BnF souhaite ainsi mettre en valeur ses remarquables collections de presse, dont les apports restent aujourd'hui primordiaux tant en termes de transmission d'une mémoire que de compréhension du monde et d'éducation à l'information.

Le choix du site interviendra courant 2021.

focus 8.

BDNF,



LA FABRIQUE À BD



DE LA BNF





Fin janvier 2020, à l'occasion du 47^e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême et en lien avec « 2020, année de la BD » initiée par le ministère de la Culture, la Bibliothèque nationale de France a lancé l'application BDnF, la fabrique à BD.

Conçu par le service des Éditions multimédias de la BnF, BDnF est un outil de création numérique permettant de réaliser des bandes dessinées, des romans graphiques ou tout autre récit mêlant illustration et texte. Créative et intuitive, l'application s'appuie sur une grande variété de ressources et constitue une occasion d'aborder de manière ludique certaines notions propres au genre (construction narrative, temporalité, espace, articulation texte/dessin, etc.). Disponible gratuitement, elle est utilisable, dans sa version complète, sur ordinateurs (PC, Mac et Linux), tablettes (iOS et Android) et, dans une forme simplifiée, sur Smartphones (iOS et Android).

La rencontre de la bande dessinée et du patrimoine

Donnant accès à des ressources riches et variées, BDnF invite l'utilisateur à des allers et retours permanents entre découverte du patrimoine et création en offrant à chacun la possibilité de s'essayer à la bande dessinée grâce à des corpus d'éléments visuels issus des collections patrimoniales de la Bibliothèque. Décors d'opéra du 19^e siècle ou photographies d'Eugène Atget, personnages extraits de manuscrits médiévaux enluminés ou d'affiches de la Belle Époque sont autant de ressources iconographiques qu'il est possible d'utiliser aux côtés de ses propres dessins ou photos.

Un outil de création pour tous

Née dans le cadre d'un appel à projets innovants lancé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'application est destinée en premier lieu au public scolaire, enseignants et élèves du primaire et secondaire. Elle a été testée tout au long de son élaboration par un panel d'enseignants, qui l'ont mise à l'épreuve de la réalité afin de répondre au mieux à leurs besoins. C'est ce qui fait l'originalité et la qualité de l'application.

Au-delà du cadre scolaire, BDnF s'adresse à tous, petits et grands, public familial et amateurs de BD pour un usage récréatif. Les passionnés (illustrateurs et scénaristes en

herbe) y trouvent également leur compte puisque l'outil permet de faciliter la mise en page autour de formats innovants.

Animation éditoriale et évolutions

Les ateliers de création BDnF conduits à Angoulême et les retours des utilisateurs ont permis d'identifier des points d'amélioration. Pour y répondre, plusieurs mises à jour ont déjà été effectuées afin d'ajouter des fonctionnalités et de repenser l'interface pour plus de clarté. En novembre 2020, dix nouveaux corpus d'images issus de Gallica choisis pour leurs liens avec les programmes scolaires (mythologie grecque, Moyen Âge, etc.) ont été mis en ligne, sur une page dédiée <https://bdnf.bnf.fr/corpus.html>.

Le 1er décembre, après avoir vu de nombreux organismes (Institut français, Alliances françaises, bibliothèques en régions, etc.) lancer leur concours BD au moyen de BDnF, la BnF a lancé son propre concours « Patrimoine et bande dessinée », en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, le ministère de l'Éducation nationale, le Centre national du livre et le Syndicat national de l'édition. Les participations restent ouvertes jusqu'au 28 février 2021.

Accueil, presse et international

L'application a été saluée par de nombreux médias : France Inter, Télérama, BFM TV, RFI, France Info, CNEWS, L'Express, Le Soir, Beaux-Arts magazine, La Vie, Actukids, Radio classique, Télé 7, Ça m'intéresse, La Libre Belgique, etc. Classée numéro 1 dans la catégorie #Education du Mac App store pendant plusieurs semaines, BDnF a également été choisie par l'UNESCO pour intégrer la coalition mondiale pour l'Éducation. Depuis mai, l'application, son site web et toutes les ressources pédagogiques en lien avec la bande dessinée sont également disponibles en anglais à l'adresse <https://bdnf.bnf.fr/EN/index.html>.

Fin 2020, après onze mois d'existence, l'application a passé le cap des 180 000 téléchargements et 360 000 projets créés.

focus 9.

L'OBSERVATOIRE



DES



PUBLICS





Depuis 1999, la BnF réalise régulièrement une enquête dite « barométrique » pour établir une cartographie de ses usagers, dessiner leurs pratiques et mesurer leur satisfaction. Cette démarche a profondément évolué pour l'édition 2020.

En premier lieu, le périmètre de l'enquête a été élargi à toutes les activités de la BnF, sur site et en ligne : alors qu'en 2016, un questionnaire était diffusé distinctement sur le site de François-Mitterrand et un autre sur Gallica, l'observatoire 2020 a visé l'ensemble des publics pour questionner leur rapport aux documents et à l'institution en transversalité.

Les conditions de réalisation de l'Observatoire constituent une deuxième évolution notable et influencent fortement l'échantillon de répondants. La diffusion de cette enquête devait en effet combiner un recrutement dans les espaces physiques et en ligne mais la situation sanitaire n'a pas permis de conduire le volet sur place de l'enquête. Grâce à deux messages adressés à l'ensemble des contacts BnF, des affichages sur les sites web et des relais sur les réseaux sociaux, listes de diffusion et partenaires (notamment via les Archives nationales), 5 198 personnes ont pris le temps de répondre à un questionnaire exclusivement diffusé en ligne.

La population des répondants réunit des personnes qui ont un lien fort à l'établissement, que ce lien soit positif ou négatif, actuel ou passé, professionnel ou curieux. L'échantillon de répondants est ainsi assez âgé (70 % de plus de 50 ans) et diplômé (28 % de niveau bac+6 et plus). Si le mode de recrutement tend à invisibiliser les publics jeunes et étudiants qui viennent travailler en salles de lecture, il donne inversement à voir des publics géographiquement éloignés (42 % résident en région, 18 % à l'étranger), fidèles et connaisseurs de l'ensemble des offres de la BnF, y compris ses plus spécialisées (plus de 1 000 répondants se disent usagers du CCFr et 660, de data.bnf.fr) ou ses propositions culturelles (55 % des répondants ont déjà vu une exposition).

Parmi les résultats les plus notables, on relèvera la part des usages mixtes, à distance et sur place, des ressources et services de l'établissement. Si 21 % des répondants indiquent ne consulter que Gallica et 33 % n'être jamais venus dans des espaces physiques, 62 % utilisent complémentirement les services en ligne et sur place. La distinction entre pratiques se joue le plus souvent autour des motifs principaux d'usage : un quart des répondants déclare utiliser la BnF principalement pour leurs études ou leurs activités

professionnelles, quand un sur cinq consulte la BnF principalement pour des recherches personnelles, une passion ou un hobby. Cette raison « première » rend possible des usages toutefois multiples : même les usagers qui viennent pour leurs études peuvent avoir occasionnellement des consultations liées à des loisirs. Ces différents types d'usagers convergent dans l'attachement qu'ils manifestent à la richesse des collections.

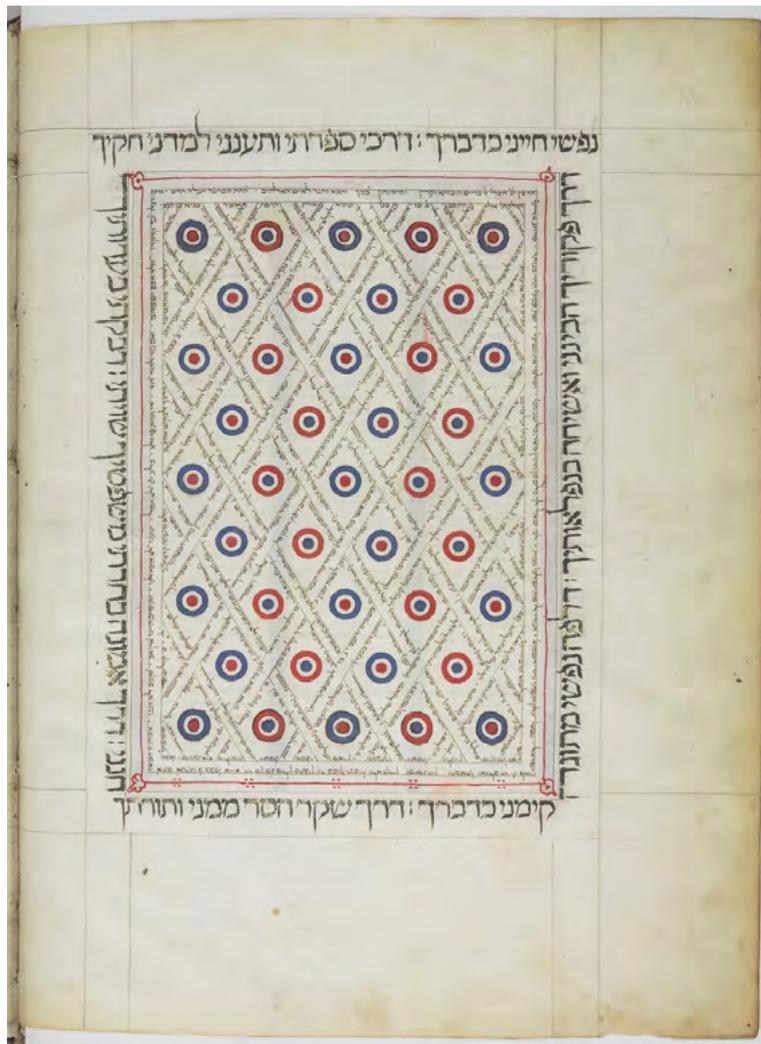
Au cours du confinement, deux tiers des enquêtés déclarent avoir eu recours aux ressources en ligne de la BnF mais pour la plupart autant que d'habitude : seul un quart de ces usagers ont intensifié leur pratique.

L'ampleur de l'Observatoire 2020 nécessite encore un travail approfondi pour exploiter pleinement la typologie des différents usages qui se dégagent ainsi que les réponses spécifiques aux différentes questions : ce travail se prolongera en 2021. Sans attendre, soulignons que la mesure de la satisfaction et l'évaluation des améliorations prioritairement attendues donneront matière à alimenter le développement des publics et des offres : 89 % des usagers se disent satisfaits de la BnF, dont 49 % très satisfaits, ce qui est un score élevé et cohérent avec la confiance que la grande majorité des usagers place dans l'institution. Toutefois, des évaluations plus nuancées viennent plus spécifiquement d'usagers « cœur de cible », comme les doctorants par exemple, qui invitent à porter attention à ces usagers dont la composition et l'activité ont fortement évolué au cours des 25 dernières années. Toutes les catégories de répondants se retrouvent dans le souhait premier de voir augmenter les ressources numérisées sur Gallica. Ce sont dans les attentes secondaires que le statut des répondants montre des différenciations : les étudiants et les retraités portent attention aux outils améliorant la recherche et la consultation des documents quand doctorants et enseignants-chercheurs sont particulièrement sensibles à la simplification des procédures d'accès et de réservation des documents dans les espaces physiques de la Bibliothèque.

Malgré les contraintes de terrain imposées par les particularités de l'année 2020, cette vaste enquête a pu être menée à bien et offre un réservoir de données et d'informations qui ne manqueront pas d'être exploitées dans les projets à venir de l'établissement.

focus 10.

LES TRAVAUX DU
COMITÉ STRATÉGIQUE
ET DE SUIVI DES
PROVENANCES :
CONNAÎTRE, DIFFUSER
ET VALORISER NOS
COLLECTIONS
ÉTRANGÈRES



Numérisation en coopération avec la Bibliothèque nationale d'Israël et la Friedberg Jewish Manuscript Society dans le cadre du projet Ktiv © BnF

La présence de collections étrangères à la BnF correspond à une tradition humaniste, universaliste et encyclopédiste étroitement associée à l'histoire globale de la France. Cette volonté de constituer des collections exceptionnelles reflétant la pluralité des cultures et des savoirs lui crée aussi une responsabilité : celle de conserver, signaler, valoriser et diffuser un patrimoine bien commun de l'humanité.

Ces collections sont d'un intérêt majeur pour les communautés de chercheurs à travers le monde. Elles revêtent de surcroît une importance toute particulière pour les personnes, groupes de personnes ou territoires par lesquels et dans lesquels elles ont été produites et constituent des sources indispensables pour la construction, la connaissance et la compréhension de leur identité culturelle. La BnF mène depuis plusieurs années une politique active de partenariats avec d'autres institutions patrimoniales et de recherche à l'étranger et développe ses collaborations scientifiques à l'international afin d'en retracer l'histoire et la provenance et en favoriser une interprétation partagée.

L'évolution des rapports au savoir et à la mémoire se traduit par une demande toujours plus grande d'accessibilité. Le numérique est un catalyseur pour répondre à cette demande, décuplant les possibilités de valorisation et de dissémination des collections, permettant de renouveler les modes de coopération et offrant une nouvelle hospitalité numérique pour les chercheurs et le grand public. Il permet l'accès à un patrimoine dispersé et éloigné de l'environnement culturel dans le cadre duquel il a été produit et pour lequel il continue à

avoir une pertinence. Il est enfin l'occasion pour l'institution d'explorer son histoire et son rapport au monde et de réaffirmer un engagement universaliste séculaire.

Ce nouveau contexte intellectuel et cette nouvelle donne technologique ont incité en 2020 la BnF à réaffirmer ses ambitions d'accessibilité et de dialogue pour ces patrimoines en partage en publiant les grands principes de gestion et en rendant publiques les initiatives engagées pour leur valorisation. Les collections créées et produites hors du territoire national sont concernées au premier chef, qu'il s'agisse d'identifier leur provenance, d'interpréter leur histoire propre et celle partagée de leurs significations, ou d'en assurer la diffusion scientifique et numérique. Il faut souligner que la BnF est ainsi la seconde grande bibliothèque nationale dans le monde à publier un document de ce type, après la British Library, qui a publié en février 2018 un Cultural Property Management Framework.

Afin de favoriser les recherches sur les provenances, deux initiatives majeures ont été par ailleurs prises en 2020.

La première concerne l'accès aux registres d'entrées de l'institution. Ont ainsi été engagées la description, la numérisation et la mise en ligne de 1 300 registres d'entrée archivés, soit environ 300 000 pages. La campagne a démarré en septembre 2020 avec les registres du département des Manuscrits et se poursuivra en 2021 avec les registres d'entrées des départements des Estampes et de la Photographie et de la Musique pour s'achever en 2022 avec ceux de l'ensemble des autres départements. Parallèlement, un inventaire général des registres d'entrée sera proposé aux chercheurs depuis le catalogue BnF Archives et manuscrits, avec un lien vers les fichiers numériques mis à disposition dans Gallica. Cet inventaire sera également mis en ligne dans la rubrique « archives administratives de la Bibliothèque » afin d'en assurer la visibilité sur le portail national des archives (francearchives.fr) et sur le portail européen des archives (archivesportaleurop.net).

La seconde porte sur la création, en partenariat avec le musée du quai Branly - Jacques Chirac, de bourses de recherche destinées à favoriser les recherches sur l'histoire et le parcours de collections. L'appel à projets vise spécifiquement des collections extra-européennes, des collectionneurs, ou des expéditions/missions dans des contextes chrono-culturels de collecte précis (notamment, mais pas exclusivement, colonial), impliquant les collections et/ou archives du musée du quai Branly - Jacques Chirac et de la Bibliothèque nationale de France. Publié en octobre 2020, le premier appel à projets a suscité 12 candidatures. Le jury a attribué deux bourses d'un an, d'un montant de 10 000 € chacune :

- lauréate de l'édition 2020, la chercheuse Iris Farkondeh conduira une recherche intitulée « Regards croisés de philologues et de photographes sur le Cachemire de la fin du XIXe siècle, à travers les collections réunies par Marc Aurel Stein et Alfred Foucher, indianistes, et par Isabelle Massieu, exploratrice ».
- la seconde lauréate, Marine Vallée, post-doctorante à l'Université de la Polynésie française, travaillera sur les « Traces de collections et d'expositions : la Polynésie française dans le paysage muséal parisien ».

L'année 2020 a permis de donner accès à deux collections exceptionnelles qui témoignent de l'histoire coloniale de la France.

- engagée en 2019, la numérisation du dépôt légal indochinois, conservé pour partie à la BnF et pour partie à la bibliothèque nationale du Vietnam, est désormais achevée et sera accessible sur le site France – Vietnam en février 2021. Ce sont ainsi 12 000 ouvrages en qu c ng , entrés dans les collections entre 1922 et 1954 à la BnF, qui sont mis à la disposition de chercheurs: traductions d'ouvrages occidentaux, vulgarisation de l'apport occidental, œuvres classiques vietnamiennes, nouvelles publications...
- la Bibliothèque oumarienne de Ségou a été créée par Umar Tal, le père d'Ahmadu Sheku, chef de l'état musulman basé à Ségou dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Cet ensemble unique de manuscrits contient des ouvrages de théologie, de droit musulman, des ouvrages de piété, des exemplaires du Coran, ainsi que des documents importants concernant la guerre sainte menée par Umar Tal contre les Bambaras de l'état du Masina de 1852 à 1864. Emportés par le colonel Louis Archinard lors de la prise de la ville de Ségou en avril 1890, ils avaient été acheminés à Paris et stockés dans le magasin des approvisionnements coloniaux avant d'être confiés à la Bibliothèque nationale en 1892. Ils sont destinés à être accessibles à tous dans Gallica et dans la bibliothèque numérique du Réseau francophone, accompagnés d'articles de contextualisation rédigés par Laurent Héricher, chef du service des manuscrits orientaux et Mamadou Youry-Sall, chercheur-enseignant à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal).

Ce travail réalisé sur l'histoire et le parcours des collections consolide la position de l'institution dans un contexte international où le débat sur les circonstances liées à la circulation des biens culturels et les identités s'étend aujourd'hui au patrimoine documentaire.

focus 11.

UN NOUVEAU DISPOSITIF

DE SOUTIEN AUX JEUNES

CHERCHEURS :

LE FINANCEMENT

EN PARTENARIAT

DE DEUX CONTRATS

POSTDOCTORAUX



Chaque année, une quarantaine de jeunes chercheurs sont accueillis dans des départements de la Bibliothèque pour y conduire un travail au plus près des collections. En collaboration étroite avec des conservateurs, ils contribuent au développement de la connaissance des fonds, en particulier les plus rares ou méconnus, et facilitent ainsi leur accès à la communauté scientifique. Cet accueil, tradition ancienne de la Bibliothèque, a pris plusieurs formes ces dernières décennies : chargés de recherches documentaires depuis 1978, chercheurs associés depuis 2003, certains bénéficiant de bourses de recherche.

Consciente que ce soutien aux jeunes chercheurs doit s'adapter à l'évolution de leur parcours scientifique et contribuer à leur professionnalisation, la BnF a décidé cette année de contribuer au financement de deux contrats post-doctoraux, respectivement avec le Collège de France et l'École universitaire de recherche Translitteræ (PSL).

Julien Auber de Lapierre, rattaché à la chaire Culture écrite de l'Antiquité tardive et papyrologie byzantine du professeur Jean-Luc Fournet au Collège de France, retrace l'histoire de la collection de papyrus du département des Manuscrits, la plus ancienne conservée en France. Le fonds de papyrus grecs, coptes et latins de la Bibliothèque nationale de France est un témoignage exceptionnel de la culture écrite de l'Égypte post-pharaonique et du monde gréco-romain. Ce projet, qui a débuté par un examen des archives permettant d'éclairer les politiques d'acquisition, met en lumière le rôle que jouent la Bibliothèque et le Collège de France dans l'essor des sciences de l'Antiquité ainsi que la place qu'occupent ces deux institutions dans le jeu complexe des relations franco-égyptiennes durant les deux siècles qui suivent la Campagne d'Égypte de Bonaparte.

Sarah Hassid, en lien avec le laboratoire THALIM et l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), contribue à la redécouverte d'un compositeur et musicographe majeur du XIX^e siècle, pionnier dans maints domaines : Jean-Georges Kastner. Sa recherche permet la reconstitution du périmètre de ce fonds d'une grande richesse, conservé au département de la Musique, dont les modalités d'entrée dans les collections sont mal connues. Des manuscrits inédits, jusqu'alors non référencés, ont ainsi été mis au jour et un projet d'édition critique de l'un d'eux est en cours d'élaboration. Outre l'enrichissement des catalogues de la BnF, l'analyse génétique et contextuelle de plusieurs manuscrits permettra de mieux appréhender l'approche innovante de Kastner dans le domaine des sciences musicales et en particulier de l'ethnomusicologie, anticipant l'émergence de la discipline de plusieurs décennies.

Dans chacun de ces départements, les post-doctorants bénéficient d'un référent scientifique qui les guide dans les collections et les sensibilise à leur histoire et leur organisation. Ces deux projets témoignent de l'importance des croisements entre la recherche contemporaine et les sciences des bibliothèques et du patrimoine, dans une attention renouvelée à la dimension matérielle des sources, en particulier à la manière dont elles ont été transmises et conservées.

focus 12.

UN NOUVEAU



SCHÉMA NUMÉRIQUE



À LA BNF





Schéma Numérique de la BnF © BnF

Comment conjuguer, à l'aube des années 2020, la représentation de l'activité numérique de la BnF et la représentation des axes qui structurent cette activité afin de rendre les plus lisibles possible la stratégie de la BnF dans ce domaine et l'écosystème dans lequel elle évolue ?

Les agents de la Bibliothèque se sont attachés à répondre collectivement à ce défi en 2019 et 2020 et ont abouti à une forme originale, mise en ligne le 23 novembre. Elle comprend une cartographie métaphorique organisée en 8 régions, sur laquelle de déploient une dizaine de hauts lieux et des pictogrammes correspondant chacun à une carte documentaire.

La mobilisation d'une intelligence collective selon une dynamique d'inclusion et d'ouverture

Le schéma numérique de la BnF existe depuis la fin des années 2000. Le travail engagé en 2019 a naturellement débuté par une analyse transversale des productions précédentes, par exemple, celle de 2016, qui a mis en évidence un attachement aux qualités visuelles et à la dimension panoramique des supports, un souci de rendre compte d'une complexité, mais également la quête d'un dispositif plus facilement actualisable, dans lequel il est possible de naviguer.

Le projet s'est caractérisé, dès son lancement, par un souci de transversalité et d'inclusion : l'enjeu était de faciliter l'appropriation de ce document destiné à donner des repères ainsi que d'accompagner le travail et les prises de décision au quotidien. Ce défi a trouvé un écho auprès de la mission Innovation : accompagné par l'Acco{lab d'avril à septembre 2019, le groupe de travail a expérimenté des méthodes mobilisant l'intelligence collective, et tous les services de l'établissement ont été sollicités.

Le projet s'est également appuyé sur un état des lieux du numérique à la Bibliothèque nourri par une quinzaine d'entretiens, par une enquête interne et par des ateliers (atelier d'analyse d'exemples extérieurs, élaboration de scénarios). Environ 150 personnes, au total, se sont directement investies.

Des bénéfices sur le long terme

Cette approche a permis de dessiner les facettes du numérique à la BnF et de multiplier

les regards sur les projets partagés.

L'une des premières conséquences d'une telle démarche est l'humanisation du numérique, visible dans le document lui-même : les projets sont incarnés à travers le dessin, les contacts fournis, ou encore la rubrique « qui me connaît le mieux à la BnF », selon l'idée que la proximité est un facteur clé de cohésion et de développement des compétences.

Cette démarche a également ouvert la voie à une visualisation et à une organisation de l'information inédites.

Le numérique à la BnF en 2020 : stratégie et vision

Les cinq points de la vision renvoient aux missions fondatrices de la BnF et à sa position d'acteur public responsable, notamment en matière de traitement des données, de diffusion de l'information, de respect de la vie privée, et de développement durable :

- Toujours plus d'accès
- Un numérique éthique
- Un catalogage et des catalogues transformés
- Les fondations du patrimoine numérique du XXI^e siècle
- Une bibliothèque de préservation numérique pérenne à l'échelle nationale et internationale

Ils font écho aux cinq axes stratégiques définis dans cette édition du schéma :

- Abolir la fracture numérique
- Étudier, observer, devancer les usages
- Faire évoluer les métiers et les façons de travailler
- Partager les infrastructures, les compétences, les expertises
- Urbaniser les applications

Premiers retours après la diffusion du document et suite prévue en 2021

Un mois après leur mise en ligne, les pages consacrées au schéma numérique comptabilisaient près de 2 500 visites au total et avaient été relayées sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, LinkedIn, et Facebook. Elles ont suscité l'intérêt de nombreux professionnels (ministère de la Culture, institutions culturelles, laboratoires de recherche...).

Le schéma invite les visiteurs à s'attarder, à découvrir ses différents détails. Sa version imprimée en facilite l'exploration, ce qui confirme le besoin de matérialisation déjà constaté en d'autres occasions.

En 2021, le projet se poursuivra grâce à des formes d'accompagnement et d'ateliers, suivant l'idée qu'il ne suffit pas de diffuser un document à un moment donné pour que la stratégie numérique d'un établissement et les projets qui la sous-tendent soient connus et assimilés. Une traduction en anglais de la cartographie est également prévue.